S!lence
N°298
299
Juillet
2003
6 €
10 FS



Alternatives en Franche-Comté

Paix
Intervention civile

Illich
La convivialité

Sommaire

Culture
- le Cirque plume 4

Ecologie
- plus réalistes, moins radicaux ? 11

Environnement
- ■ Eaux secours ! 15
- ■ Gare au TGV 18
- ■ Les tourbières de Mouthe 19
- ■ Déchets : réduction à la source 21
- ■ Incinération 22
- ■ Maison nature 23
- ■ Médiation environnementale 24
- Artisans du monde sur le terrain 27
- Les Jardins de Cocagne 30
- La Fraternelle 33
- La Batailleuse 36
- Le Biolopin 38

Habitat sain
- ■ Spirale 40
- ■ Des chalets en bois rond 42
- ■ La Haute qualité environnementale 43
- Le Pochon magique 45
- Le potager d'une curieuse 48
- Une maison dans la colline 51
- La maison Voisine 53
- Valorisation de la traction animale moderne 57

Energie
- ■ Filière bois 58
- ■ Capteurs solaires 61
- ■ Electricité photovoltaïque 62
- ■ Ajena et travailleurs sociaux 62
- ■ Plancher solaire 63
- ■ Bateaux solaires 64
- La librairie L'Autodidacte 68

Alternatives en Franche-Comté

Brèves Franche-Comté

- 8 Culture
- 10 Paix
- 14 Politique
- 25 Environnement
- 28 Solidarités internationales
- 32 Consommateurs
- 34 Solidarités locales
- 37 Education
- 44 Habitat sain
- 47 Bio magasins, fêtes
- 50 Santé
- 52 Vacances
- 55 Agriculture
- 65 Energies
- 67 Femmes
- 69 Médias
- 70 Livres

Brèves

- 71 Vu de l'intérieur
- 72 Alternatives
- 76 Environnement
- 78 Nord-Sud
- 80 Femmes
- 81 Société
- 82 Energies
- 84 Nucléaire
- 85 Annonces
- 88 Paix
- 90 Politique
- 91 Santé
- 92 Livres
- 94 Courriers

72 **SEL : journées d'été** *de Constant Bonamy*

75 **Ivan Illich et la convivialité** *d'Olivier Liétard*

81 **Réfugiés politiques : où est Louise ?** *de Marie-Christine Blandin*

86 **Paix : le retour de Balta** *de David Berrué*

Les infos contenus de ce numéro ont été arrêtées au 27 mai 2003.

S!lence
Ecologie ● Alternatives ● Non-violence

✉ Courriers :
9 rue Dumenge, F 69317 Lyon Cedex 04
✆ Renseignements
04 78 39 55 33 mardi et jeudi
✆ Diffusion - Comptabilité - Abonnements
04 74 07 08 68 le mardi
04 78 39 55 33 le jeudi
✆ Rédaction
04 78 39 55 33 le mercredi
✆ Stands, correspondants
04 78 85 56 02
✆ Réassortiment, librairies
04 74 07 08 68
✉ Virements bancaires
CCP 550 39 Y LYON
✉ Distribution en Belgique
Brabant-Ecologie
Route de Rénipont, 33 - B - 1380 Ohain
Tél / fax : 02 633 10 48
CCP 000 15 19 365 54

Imprimé sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par Atelier 26 - Loriol - Tél : 04 75 85 51 00
Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique.
La reproduction des textes est autorisée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs (photos et dessins non compris)

N° de commission paritaire : 64946
N°ISSN 0756-2640
Date de parution : 3e trimestre 2003
Tirage : 7 000 ex

Editeur : Association Silence
Président : Xavier Sérédine
Trésorière : Myriam Cognard
Vice-trésorier : Jacques Caclin
Administrateurs :
Patrice Farine, Madeleine Nutchey, Sylviane Poulenard, Suzanne Vignal.

Réalisation de la revue
Directrice de publication : Madeleine Nutchey Secrétaires de rédaction : Michel Bernard et Michel Jarru Gestion et abonnements : Michel Jarru Communication et documentation : Alexandre Esteban Maquette et publicité : Vincent Cheynet Stands salons et fêtes : Dorothée Fessler Rédaction : Michel Bernard, Alexandre Esteban, Alain-Claude Galtié, Madeleine Nutchey, Sylviane Poulenard, Mimmo Pucciarelli, Francis Vergier Conseillers scientifiques : Roger Bernard, Richard Grantham, Jacques Grinevald, Henri Persat, André Picot Dessinateurs : Lasserpe, Mahlen Correcteurs : Raymond Vignal, Françoise Weité Expédition : Mélanie Combes, Claude Crotet, Marguerite Descamps, Paul Garde, Vincent Martin, Paulette Mazoyer, Sylviane Michel, Bernard Parez, Christian Rony, Reine Rosset, Jacqueline Schilt, Myriam Travostino Ont participé à ce numéro : David Berrué, Marie Christine Blandin, Constant Bonamy, Sylvie Champeix, Eric Corrandini, Jacques Cançon, Annette Lapalus, Olivier Lietard, Louis Pinsard, Cecyl Ricard, Alain Richard.
Couverture : Office du tourisme de Franche-Comté.

Venez nous voir !

N°301 - Septembre
Comité de clôture des articles :
samedi 2 août à 14 h
(clôture brèves : mercredi 6 août à 12 h)
Expédition :
vendredi 22 août de 14 h à 21 h 30

N°302 - Octobre
Comité de clôture des articles :
samedi 30 août à 14 h
(clôture brèves : mercredi 3 septembre à 12 h)
Expédition :
vendredi 19 septembre de 14 h à 21 h 30

Cette revue est réalisée en grande partie par des bénévoles. Vous pouvez y participer. Pour faire connaissance, vous êtes invités aux expéditions. Celles-ci comprennent un goûter à 17 h et un repas à 21h30 offerts par Silence.

Bulletin d'abonnement page 95

Aux lectrices et lecteurs de Franche-Comté

Depuis 1982, la revue *Silence* essaie d'animer le débat sur les valeurs de l'écologie, des alternatives de terrain et de la non-violence. Elle essaie de donner la parole à celles et ceux qui pensent que la société actuelle n'est pas une fatalité.
Jusqu'en 1986, elle n'était que régionale. Puis, elle est devenue «francophone».
En 2003, après plus de 20 ans de fonctionnement, la revue, devenue une des plus importantes dans le domaine de l'écologie politique s'intéresse cette fois à votre région.
C'est en 1997 que nous avons lancé le concept de numéros régionaux. Nous avons ainsi publié :

- l'Alsace (n°218),
- la Bretagne (n°259/260),
- le Limousin (n°265/266),
- le Rhône (n°272/273),
- la Normandie (n°278-279),
- l'Isère (n°285-286),
- l'Aquitaine (n°291-292)

et nous préparons

- la Provence (n°305-306).

Si vous découvrez Silence avec ce numéro, précisons que la revue ressemble habituellement à la deuxième partie de ce numéro double, avec un dossier thématique en première partie (voir les numéros disponibles en avant-dernière page).
Sachez aussi que nous ne sommes pas habituellement en kiosque, que l'on nous trouve dans les magasins bio et quelques librairies, et que le plus simple pour poursuivre la route avec nous est encore l'abonnement.
Enfin, pour la première fois, nous organisons des rencontres de nos lecteurs dans la région du numéro régional, au Biolopin, au sud de Lons-le-Saunier, du samedi 5 au samedi 12 juillet 2003. Vous pouvez venir nous rendre visite.

Aux autres lectrices et lecteurs

Le dossier de ce mois est «transversal» dans la mesure où nous avons essayé de faire une liste la plus complète possible de ce qui se passe en Franche-Comté.
Nous faisons le choix de publier le maximum d'adresses, chacun pouvant y choisir ce qui lui semble correspondre à sa définition des alternatives. Du fait du temps de collecte de ces adresses et de la fluctuation du milieu des alternatives, il est certain que certaines sont déjà dépassées.
De nombreuses adresses personnelles figurent dans ce numéro. Par politesse, il faut toujours prendre rendez-vous avant de vous rendre à l'une de celles-ci.
Nous devrions en principe poursuivre notre tour de France par la Provence (Bouches-du-Rhône et Vaucluse), en janvier 2004.
La préparation de ces numéros demande un gros travail pour la collecte des adresses. Si vous êtes intéressés pour aider à un tel projet dans votre région, prenez contact avec nous pour en discuter les modalités.



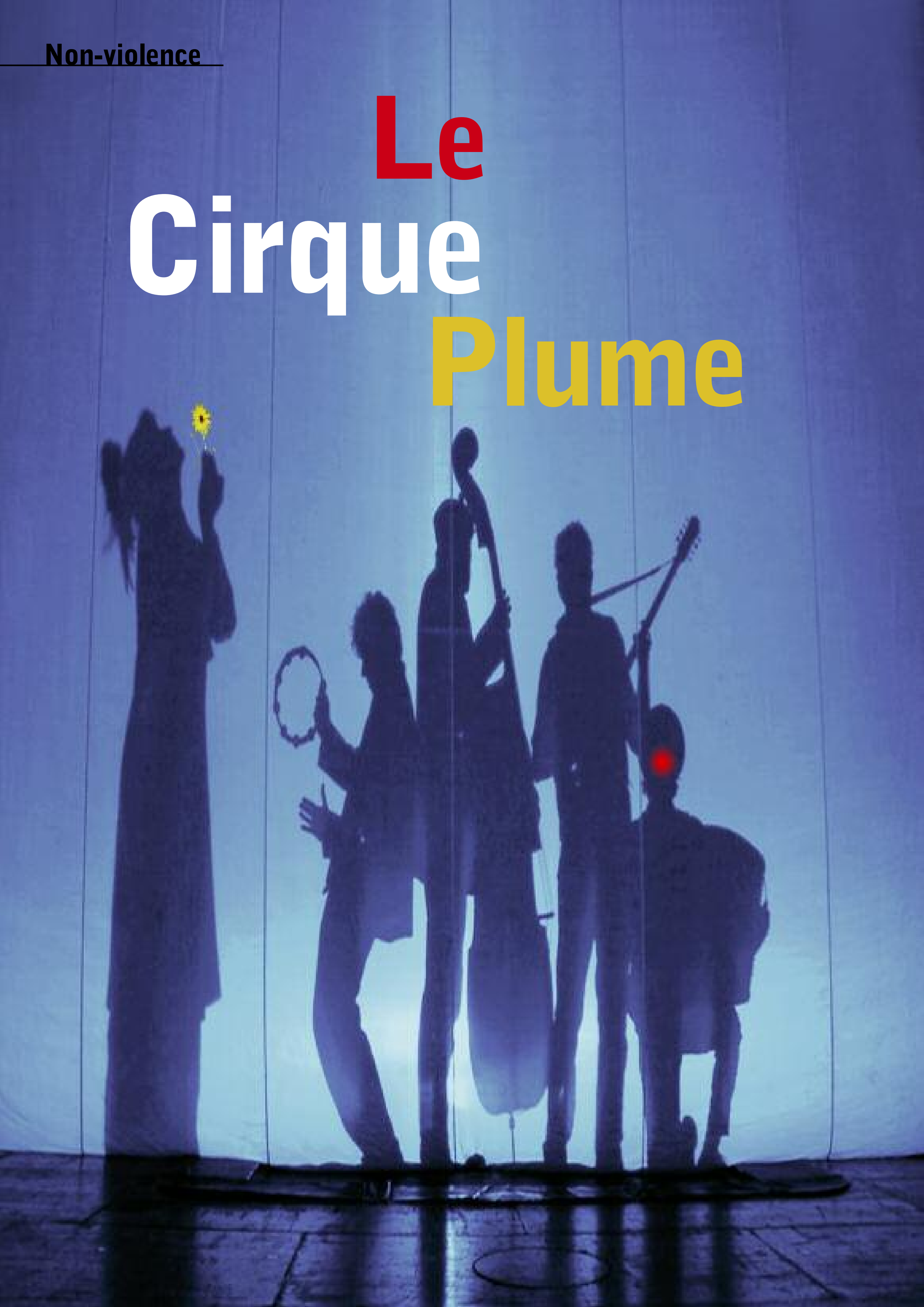
Au milieu coule une rivière

Le Doubs a sa source à près de 1000 mètres d'altitude, et se jette dans la Saône à seulement 90 km à vol d'oiseau. Mais du Haut-Jura à Verdun-sur-le-Doubs, la rivière va déambuler dans toute la région Franche-Comté (et une petite partie du Jura suisse) et parcourir 430 km, traversant les principales villes : Mouthe, Pontarlier, Morteau, Montbéliard, Besançon, Dole...
Il est hautement symbolique pour la région et a été pendant des années le siège d'une opposition entre aménageurs et écologistes, autour du projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône. Les écologistes ont finalement gagné et cette rivière reste, pour une grande part, encore à l'état sauvage.
Cette région doit son unité à une grande habitude des luttes sociales, et il y siège encore aujourd'hui de très nombreuses coopératives, dont les plus anciennes ont un siècle. Cette organisation égalitaire est née avec le mouvement socialiste qui au siècle dernier a vu s'affirmer plusieurs figures de l'anarchisme : les Bisontins Pierre-Joseph Proudhon et Charles Fourier, le peintre Gustave Courbet... Des idées bien loin du nationalisme d'un Chevènement d'aujourd'hui.
La Franche-Comté, c'est aussi un climat rude (la «petite Sibérie») qui développe la solidarité entre ses habitants : cela s'est traduit pour nous par un grand nombre de conseils, d'infos et de collaborations. A tous merci.

Michel Bernard ■

Un grand merci à Ailise, Pascal Blain, Etienne Canale, Sylvie Champeix, Eric Corradini, Géraldine Faivre, Dorothée Fessler, Nathalie et Stéphane Girard, Bernard Kudlak, Annette Lapalus, Bruno Legeard, Martine Lionnet, Eliane Marchand, Lucile Mouquod, Joël Munnier, Pascale Nolot, Louis Pinsard, Hervé Prat, Cecyl Ricard, Alain Richard, Blandine Schepens, Katell Tyrode, La Fraternelle et La Batailleuse...

Le Cirque Plume



Tentative au départ de pérenniser un projet de vie nomade, le cirque Plume a acquis aujourd'hui une renommée mondiale, conservant au passage sa tendresse et sa poésie. Une entrée en fanfare pour découvrir la Franche-Comté.

Tout commence à Besançon, en 1975, par la rencontre sur une péniche, dans une fanfare, de quatre des fondateurs de la compagnie. C'est le moment d'entrer dans la vie active. Peut-on y arriver sans renoncer à nos rêves ? Pour Bernard Kudlak, *«le vrai début c'est dans nos têtes, chacun la sienne, nos rêves insensés, nos refus, nos refuges. Qu'allons-nous faire de nos rêves, nos utopies ? La fête ! L'esprit de la fête est présent partout. La fête parce que le désir, le vivant plus fort que les idéologies et la consommation»*.

L'envie de saltimbanque et d'art du cirque se précise à travers un atelier et un apprentissage des techniques du jonglage dans un livre pour enfants. En 1980, tous ceux qui vont créer le *Cirque Plume* participent au sein de diverses compagnies à «La falaise des fous», mythique festival jurassien fondateur du renouveau des arts de la rue. Le groupe commence alors par des spectacles de rue, mélangeant déjà la musique aux techniques de cirque, au boniment, au théâtre, à la danse. De la rue, ils passent aux fêtes rurales, aux petits théâtres. La manche en été, sur les places publiques, complète une économie modeste.

Les noms du groupe changent avec les saisons : «Fanfare Léa Traction», «La Gamelle aux étoiles», et «Le magicien de balle». Les répétitions se font dans une grange à Chay (Doubs) et dans les couloirs d'une MJC à Besançon-Palente. En décembre 1983, sous le chapiteau du «Théâtre des manches à balais» à Besançon, ils présentent «Amour, jonglage et falbalas», un spectacle réunissant tous leurs acquis et leurs savoir-faire. *«Nous venons d'ouvrir les coffres et les malles du cirque. A l'intérieur repose un trésor»*.

Amour, jonglage et falbalas

Pour Bernard Kudlak : *«au regard des ruines des espérances politiques, après Sartre, Guy Debort, Lip, les fêtes sur le Larzac, les spectacles du Bread & Puppets Theater, Gong, Soft Machine et Grateful Dead, l'herbe à nigaud, le Grand Magic Circus, les manifs, les belles années de la révolution sexuelle, les copains partis si tôt, ceux qui n'ont pas trouvé à enchanter leur vie et sont passés de l'autre côté… nous cherchons un chemin buissonnier* (...) *Nous habitons en Franche-Comté, sur le dos de la Vouivre, pays de forêts, de coopératives, et d'utopies»*.

Fin 1983, ils sont neuf : Hervé Canaud, Michèle Faivre, Vincent Filliozat, Jean-Marie Jacquet, Bernard Kudlak, Pierre Kudlak, Jacques Marquès, Robert Miny et Brigitte Sepaser.

La fête parce que le désir, le vivant plus fort que les idéologies et la consommation.

L'année 1984 débute par une réunion, où Bernard Kudlak propose de créer un cirque, un projet qui réunirait l'esprit de la fête, la politique, le rêve, les anges vagabonds, le voyage, la poésie, la musique, les corps, dans une envie fraternelle, non violente et populaire. Le *Cirque Plume* est né.

Une ébauche de tournée existe déjà. Le premier spectacle est fragile, amateur, innocent. La moitié de la troupe travaille «à côté», l'autre ne fait «que ça». Très vite se fait sentir le besoin de compléter la troupe avec des professionnels plus aguerris. Arrive alors la fil-deféristе Michelle Bruat, première artiste extérieure au groupe fondateur.

Un soutien du conseil régional permet d'acheter un peu de matériel. Le groupe fait tout : peinture, collage, soudure, etc. Ils deviennent producteurs, monteurs, chauffeurs, afficheurs, administrateurs, chercheurs de subvention, animateurs, profs de cirque, éclairagistes, metteurs en scène, musiciens, artistes de cirque. Les rôles tournent comme pour la cuisine. Deux enfants en bas âge et quelques chiens sont de la première tournée.

Au retour de la première tournée, la remorque du chapiteau est immobilisée, interdite de rouler, en trop mauvais état. Ils en achètent alors une neuve ainsi qu'un premier poids-lourd.

Le *Cirque Plume*, alors, ne se distingue pas des petits cirques itinérants, en plus misérable, avec un chapiteau pourri mal monté, des caravanes et des véhicules rallongés, rehaussés, repeints en bleu du ciel. Comme pour les manouches, à chaque village derrière le convoi bleu pâle, suit une camionnette bleu foncé, dont les occupants contrôlent les identités.

En 1986, l'acrobate Sophie Kantorowicz et la trapéziste Véronique Gougat viennent enrichir le répertoire. Le festival «off» d'Avignon consacre l'entrée du *Cirque Plume* dans le cercle des compagnies professionnelles reconnues.

Deux ans après, à ce même festival, pour la première fois le chapiteau est monté par une équipe spécialisée. *«Nous restons dans les caravanes morts de honte, à guetter par les fenêtres, encombrés de nos bras vides et nos têtes tournant trop vite. Ça nous passera !»* se souvient Bernard Kudlak.

C'est cette même année que les huit associés remettent en cause le fonctionnement horizontal et la rotation des tâches. Ils se sont aperçus que tout le monde n'a pas les mêmes compétences. Ils décident alors de figer les tâches de chacun. Cela ne signifie pas pour autant une hiérarchisation, mais plutôt une spécialisation.

Entre 1986 et 1998, le *Cirque Plume* connaît une croissance rapide : quatre chapiteaux, trois gradins et pas mal de véhicules sont achetés. Pour le spectacle, le cirque est devenu autonome en son et en lumière. En 1998, un premier administrateur est embauché.

Spectacle de cirque et de merveilles

Le premier spectacle né en 1984 tourne jusqu'en 1988. Essentiellement encore dans la région. Un deuxième spectacle est créé en



Jacques Peeters /Cirque Plume

1988 : «Spectacle de Cirque et de Merveilles», qui lui sera joué dans toute la France, et un peu à l'étranger, en Tunisie, au Maroc, en Belgique, ainsi qu'en Suisse (où leur venue fait changer une loi protectionniste interdisant le séjour des cirques non helvétiques...)

Pour ce deuxième spectacle, tout le monde est maintenant professionnel. Robert Miny écrit des musiques originales. Brigitte Sepaser crée son premier numéro de fil sur lequel Michèle Faivre chante, et David Rullier arrive avec son cheval !

A Paris, la presse nationale commence à parler d'eux.

Les chapiteaux sont assez petits et entrent dans des lieux insolites : le palais du Cardinal Granvelle à Besançon, la Corderie Royale de Rochefort, le parvis de la mairie de Saint-Gilles à Bruxelles, les Salines royales d'Arc-et-Senans…

En décembre 1988, les chapiteaux sont montés dans les Arènes de Lutèce. Quand la nuit tombe sur Paris, le premier croissant de lune apparaît au-dessus de la toile et des immeubles. Dans le relatif silence du parc, sur un arbre, à côté des caravanes, chante une hulotte. Un beau souvenir.

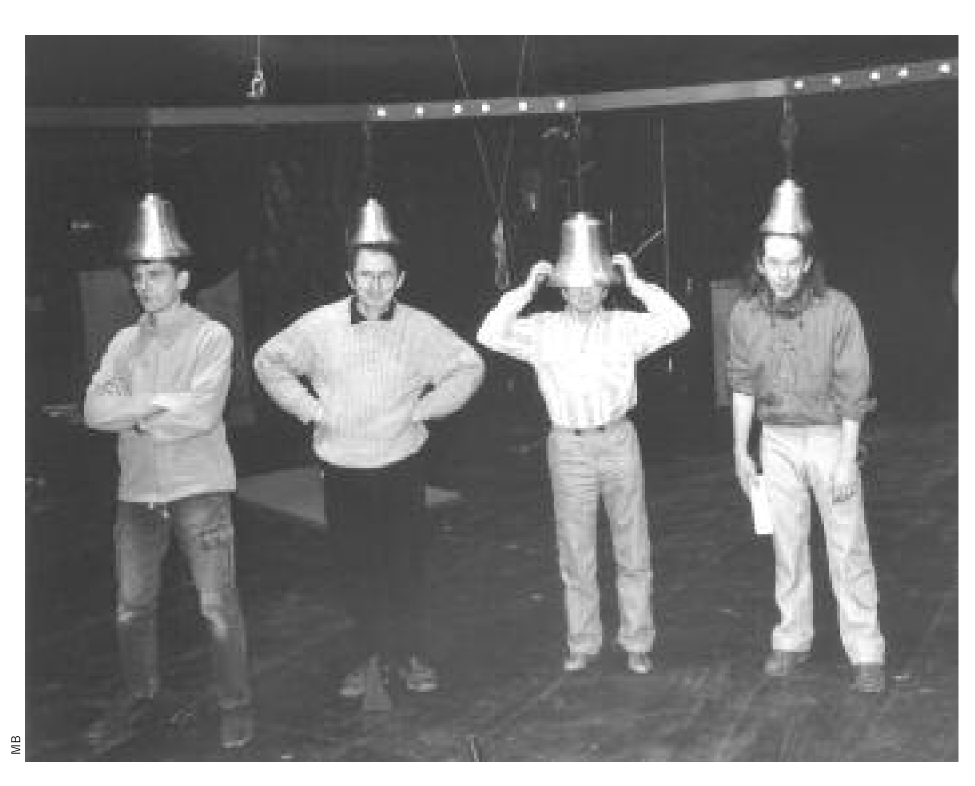
Le cirque est source d'autres souvenirs : *«nous invitions un vieil homme, qui vivait dans une caravane déglinguée à coté de notre campement, à assister chaque soir à la représentation. Dans 'Spectacle de Cirque et de Merveilles', un personnage cherchait une boule de lumière sans voir qu'elle était derrière lui. Les enfants dans le public scandaient : «Derrière ! Derrière !». Le vieil homme s'était alors levé de son banc furibard et avait hurlé : «Sacré con d'abruti, elle est derrière toi, idiot, ça fait dix fois que j'viens, et c'est tous les soirs pareil !»…puis il s'était rassis»*.

En 1989, un spectacle jeune public pour deux artistes, «Le jongleur de l'arc-en-ciel» est sélectionné au Festival de Bourges. En 1990, ils reçoivent le «Grand prix national du cirque» décerné par le ministère de la Culture.

La compagnie est gérée par une société, dont les associés sont huit des fondateurs. Pour Bernard Kudlak *«Durant cette période, nous avons appris des techniques de cirques, musicales, à administrer, conduire, gérer, construire. Nous avons surtout appris à nous parler…»*.

No Animo Mas Anima

La reconnaissance du cirque Plume passe par leur entrée au conseil d'administration de l'Association nationale de développement des arts du cirque (ANDAC). Elle passe aussi par l'arrivée de nouvelles subventions : outre la région, l'Etat, la ville de Besançon et le département du Doubs financent un peu. Ces subventions représentent, bon an mal an, 15% du budget.


MB

Le début des années 90 marque l'éloignement de la structure du cirque traditionnel qui servait de base aux premiers spectacles. Le Cirque Plume affirme son style.

Pour Bernard Kudlak, *«Nous réalisons ce que nous avons toujours rêvé : le brassage, le mélange de tous les publics, en gardant une exigence artistique sans concession, dans un esprit d'éducation populaire»*.

Ils achètent d'occasion dans le Midi de la France un chapiteau bleu de 850 places qui servait de théâtre.

Ils commencent à préparer un nouveau spectacle. Pour cela, Bernard Kudlak est à la coordination de l'écriture, mais chaque artiste amène dans le collectif son projet personnel dans lequel les artistes prennent leur part.

La proportion d'artistes extérieurs devient plus importante qu'auparavant : Christine Dorion (trapéziste fixe), Daniel Péan (clown et trampoliniste), Carole Pujol (acrobate à vélo), Hyacinthe Reisch (danseur et acrobate), et Jacinthe Tremblay (trapéziste ballant). Alain Mallet passe de sonorisateur à guitariste, et Nadia Genez réalise les costumes.

Ce spectacle — où apparaît un premier numéro d'ombres — débute sur un trait blanc dessiné sur un fond noir, et se termine par l'explosion plein-feux de toutes les couleurs du spectre, apparues les unes après les autres.

Ce spectacle s'enrichit de nouvelles arrivées : Cyril Casmèze (l'«homme-chien» qui fait grande impression), Ramon Fernandez (artiste aérien) qui sera remplacé par Isabelle Servais, et le duo d'Alexandre Demay et Dominique D'Angelo (équilibristes main à main).

Le spectacle «No Animo Mas Anima» à Paris, au Parc de La Villette, les fait entrer dans la cour des grands. Il tourne ensuite dans toute l'Europe. La presse les encense. Le spectacle réunit une quarantaine de personnes et coûte cher. Tellement cher qu'ils finissent par se rendre compte qu'ils sont déficitaires. Malgré des recettes de 300 000 euros, il manque, fin 1992, 150 000 euros pour boucler le budget. Le miracle arrive sous forme d'une commande du Palais Omnisports de Paris Bercy, un spectacle de Noël qui rassemblera 240 000 spectateurs en 10 jours.

Cela décide les banquiers à prêter de quoi continuer : les dettes sont énormes, mais leur calendrier est plein pour plusieurs années.

Toiles

En 1993, création de «Toiles» où se croisent, se rencontrent des personnages, des cartons, des voiles, des ombres géantes.

Arrivent le jongleur Thierry André et le couple sur chaise à porteur Joël Suty et Isona Dodero. Parmi les fondateurs, Jean-Marie crée son premier numéro de magie et Jacques dresse Zippo le chien. Vincent quitte l'équipe artistique tout en restant associé.

Pour l'écriture de ce spectacle, Bernard reçoit une bourse de la «Fondation Beaumarchais», et la musique de Robert fait l'objet d'une commande d'Etat.

C'est un succès à La Villette.

En août 1994, «Les Plume font leur Cirque», documentaire sensible de Christophe De Ponfilly, passe à la télé. Ce soir-là, 1 555 000 téléspectateurs entendent parler du Cirque Plume.

Quatorze enfants naissent en 1995, et il est nécessaire de faire une deuxième version de «Toiles» pour arranger le rôle des femmes.

Il y a des départs, des arrivées comme Eric Borgman (jongleur), Valérie Dubourg (aérienne à la corde), Danielle Le Pierrès (trapéziste fixe et chanteuse), Jörg Müller (jongleur) et Rachel Ponsonby (clown).

«Toiles» avec 350 représentations et 265 000 spectateurs leur ouvre la porte des festivals européens : Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas, Portugal, Suède…

L'harmonie est-elle municipale ?

En juin 1996, ils lancent un nouveau spectacle «L'harmonie est-elle municipale ?», préparé à Salins-les-Bains, dans le Jura, sous un grand chapiteau jaune de 1000 places flambant neuf, prototype original confectionné selon leurs besoins.

Pour la première fois, Bernard Kudlak ne joue plus dans ce spectacle, qu'il écrit et met en scène. Une fanfare de six hommes rencontre un groupe de six femmes qui habitent l'espace du chapiteau. Au fil des tableaux, ils cherchent sans fin le bonheur, l'harmonie…

Michelle et Brigitte reviennent de leur congé de maternité, Cyril part, ainsi que Jacques (qui reste associé). L'équipe s'enrichit de Valérie Garçon (contorsionniste), Jacques Schneider (cycliste acrobate) et Patricia Reynier, remplacée par Jane Allan au trapèze en grand ballant.

La première officielle se déroule à Munich, et est suivie de deux ans et demi de tournées, jusqu'à Lyon en décembre 1998, après l'avoir présenté 278 fois devant 250 000 spectateurs.

Parallèlement, Bernard met en scène en 1997 une «petite forme» d'après Victor Hugo, «La plume de Satan», et en 1998, il reprend, avec Robert pour la musique, l'idée du «jongleur de l'arc-en-ciel» qui devient un opéra pour trois jongleurs, une soprano, un ténor, chœurs d'enfants et orchestre, créé au Palais des festivals de Cannes et à l'Opéra de Nice en juin de la même année.

Six des neuf artistes qui en sont à l'origine sont encore là. Les plus jeunes ont l'âge des enfants des plus anciens.

Mélange (opéra plume)

Le chapiteau jaune revient à Salins-les-Bains pour la préparation d'un nouveau spectacle, durant le premier semestre 1999. «Mélanges (opéra plume)» part en tournée au second semestre. Le *Cirque Plume* est à Paris-La Villette le 26 décembre, le jour de la tempête. Le chapiteau résiste.

Début 2000, Heather Joyce (multi-instrumentiste et chanteuse) et Valérie Dubourg (aérienne au drap) sont remplacées.

Bernard Kudlak auditionne aujourd'hui des artistes qui disent avoir commencé à faire du cirque après avoir vu, enfant, un de leurs spectacles.

En 2003, le *Cirque Plume*, c'est une équipe de 45 personnes. Six des neuf artistes qui en sont à l'origine sont encore là. Les plus jeunes ont l'âge des enfants des plus anciens. Et un nouveau spectacle «Récréation» vient de démarrer sur les routes de l'Europe. Après le lancement du spectacle localement. Nouveauté, le chapiteau jaune devrait rester à Salins-les-Bains, le *Cirque Plume* ayant décidé de jouer dans des théâtres car le déplacement du chapiteau coûte très cher (1) .

Un cirque militant ?

L'un des fondateurs du *Cirque Plume* est Vincent Filliozat qui est, également militant au MAN, Mouvement pour une alternative non-violente et aux Verts. Bernard Kudlak a milité juste avant le cirque dans le ROC, rassemblement des opposants à la chasse. Tous les fondateurs viennent d'un milieu rural modeste. Ceci a sans doute expliqué un certain nombre de sensibilités que le spectateur peut percevoir dans les spectacles. Mais rien n'est clairement affiché. Le côté artistique laisse à chacun sa part de rêve. On retrouve pourtant toujours en fil condusteur, la tolérance, la possibilité de se prendre en charge, comment une action à son niveau peut changer le monde. Pour Bernard Kudlak, *«le cirque est une frontière entre le réel et le rêve»*. Alors le *cirque Plume* introduit à certains rêves. *«Le cirque n'existe qu'à la limite des villes, les artistes qu'aux limites de la société. Le spectacle aux limites du rêve»*.

Ces valeurs que l'on découvre dans les spectacles, ils les essaient dans la vie du groupe. Et ils en mesurent donc les limites. D'où une certaine discrétion d'éventuels messages. *«Le cirque doit sublimer les choses»* ce que ne fait guère la parole militante.

Ils ont été assez surpris de voir que le *Cirque Plume* était cité comme un modèle dans le cadre d'une campagne contre les souffrances des animaux de cirque. De fait, à part un chien dressé, il n'y a pas d'animaux. Mais pour eux, la question n'était pas militante : avant cette campagne, ils ne s'étaient pas même posé la question.

Ils se posent bien sûr des questions, comme lors des conflits réguliers qui opposent l'Etat et les intermittents du spectacle. Ils ont une forte possibilité de parole du fait de leur grande autonomie financière (15 % de financement public, à leur niveau, c'est rare).

La conception même des spectacles a pourtant un sens au niveau militant. Si Bernard Kudlak est le chef d'orchestre, il demande à chacun ses souhaits. Dans le dernier spectacle «Récréation», il a ainsi demandé à chacun de choisir un texte de deux minutes à dire, selon sa sensibilité. Même si ces textes parlent alors de choses différentes, c'est un acte politique.

La vie de nomade

Ils ont choisi le cirque pour ses déplacements et le sentiment de liberté qui en résulte. Pourtant, cela n'est pas toujours évident. En particulier au niveau des familles. Lorsque les enfants sont petits, ils accompagnent la troupe. Les parents leur donnent une éducation au quotidien. Mais à partir d'un certain âge cela n'est plus possible. Il a été discuté de faire une école itinérante, mais il n'y a jamais eu assez d'enfants pour cela, et avec des âges trop différents. Certains choisissent alors de se mettre en marge des tournées. C'est le cas de Bernard Kudlak qui a arrêté d'être sur scène lorsque sa deuxième fille a eu 7 ans. Depuis, il est là en alternance avec sa compagne, elle aussi artiste dans le cirque. Ce problème des couples et de l'éloignement du Jura où ils ont tous un habitat fixe, les a conduits à opter pour la mise en place d'un cahier des charges qui est fourni aux organisateurs des spectacles. Celui-ci précise ainsi qu'ils refusent des contrats dans un même lieu plus de quinze jours, qu'il ne peut y avoir deux spectacles à la suite sans une période de repos dans le Jura. Ce sont les administratifs qui se chargent de négocier cela. Il y a peu, ils ont été donner un spectacle à New-York. Tout le monde avait envie d'y aller, mais cela demandait un déplacement de plus de quinze jours. Il a fallu plus d'un an pour que tout le monde s'organise, que l'équipe se mette d'accord, avant de donner le feu vert à cette proposition (2). Des négociations sont actuellement en cours pour répondre à une invitation au Brésil.

Vingt-cinq ans après leurs débuts, les fondateurs ont créé une grande famille dans la tradition du cirque. La liberté a été apprivoisée et les rêves sont toujours aussi forts.

Pour Bernard Kudlak, le «just do it» né de la mouvance des années 70 s'est concrétisé dans une belle aventure.

Michel Bernard ■

■ Cirque Plume 37, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 38 80. www.cirqueplume.com (pour voir les photos des spectacles et la suite de l'histoire...)

---

(1) Il sera ainsi du 9 au 13 octobre 2003 à Caen, renseignements au 02 31 30 48 20.

(2) Leur passage à New-York leur a permis de sentir les différences culturelles entre les continents : les Américains se montrent moins sensibles à la poésie, soit ils applaudissent franchement, soit ils quittent la salle !



Espéranto

Parce qu'elle est construite sans exception et que à chaque son correspond une seule écriture, la langue internationale mise au point il y a plus de cent ans par le Docteur Zamenhof, peut devenir demain une langue universelle complémentaire des langues régionales. Elle peut s'apprendre beaucoup plus vite que l'espagnol, la langue actuellement en plus fort développement et bien sûr bien plus vite que l'anglais et ses très nombreuses exceptions que les Etats-Unis essaient d'imposer comme langue commerciale.

■ Espéranto, Centre culturel, bâtiment 1A, 10, rue Courtils, 25000 Besancon.

■ Besançon-Espéranto, 1, rue de Velotte, 25000 Besancon, tél : 03 81 52 93 04 (Jacqueline Poux).

■ Centre culturel d'espéranto, 19, rue Victor-Hugo, 70100 Gray, tél : 03 84 67 14 04.

Les petites fugues

Le centre régional du livre de Franche-Comté propose à l'automne (cette année du 17 au 29 novembre 2003) un festival littéraire itinérant. Une vingtaine d'écrivains de trois langues (français, allemand, italien) participent à une soixantaine de rencontres. En 2003, le thème sera «la littérature et le temps». Deux journées de rencontres entre tous les écrivains seront organisées à Besançon (21 et 24 novembre). Tous les styles sont proposés : poésie, prose, roman, etc. Tous les textes sont contemporains. Le choix des trois langues s'explique par la collaboration avec la Suisse où ces trois langues sont officielles. Les rencontres se passent dans les lieux de lecture : bibliothèques, librairies, lieux culturels, écoles, etc. Sont parties prenantes dans le *Territoire-de-Belfort,* les communes de Belfort, Bourogne, Montreux, Beaucourt *; dans le Doubs :* Baume-les-Dames, Besançon, Morteau, Pontarlier, Saint-Vit, Hérimoncourt, Ornans, Maîche, Montbéliard, Audincourt, Valentigney, Devecey, Valdahon, Roche-lez-Beaupré, Chalezeule *; en Haute-Saône :* Saint-Loup-sur-Semouse, Luxeuil-les-Bains, Vesoul, Champagney, Gray, Favernay *; dans le Jura :* Lons-le-Saunier, Clairvaux-les-Lacs, Arinthod, Arbois, Morez, Saint-Claude, Dole, Saint-Lupicin, Nozeroy, Salins-les-Bains, Poligny, Moirans-en-Montagne.

■ Centre régional du Livre de Franche-Comté, 2, avenue Gaulard, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 04 40.

On se bouge !



Zou Maï («on s'bouge» en provençal) a pour but de développer la culture alternative bisontine et régionale. S'entend par culture alternative toute initiative créatrice, gastronomique, festive, esthétique, réflexive, voire philosophique, individuelle comme collective, qui s'inscrit dans une vision démocratique et humaniste. Elle exclut donc tout soutien aux manifestations culturelles à connotations sexistes, homophobes, racistes, xénophobes ou discriminatoires. Zou Maï propose par divers moyens de stimuler la culture alternative au sein de l'association elle-même ou dans un partenariat associatif.

■ Zou maï, Doudier Gérard et Luydlin Virginie, 16, place de la Révolution, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 14 54.



Trois petits trolles

Le troll est un petit être ridicule et malfaisant sévissant dans les forêts scandinaves. Mais rajoutez-lui un «e», il se métamorphose en une jolie fleur jaune de la famille des renoncules et se plait à fréquenter les prairies de la Petite-Montagne, à l'ouest du Jura. L'association des Trois petits trolles propose des ateliers permanents de chant choral traditionnel, d'accordéon diatonique, de musique de bal et d'arts plastiques. L'association anime à l'occasion des stages de danses traditionnelles, des veillées, des concerts. Elle loue également des cornemuses !

■ Trois petits trolles, c/o Nancy Bonnaré, route de Légna, 39240 Fétigny, tél : 03 84 35 79 49.

Tempo

L'association bisontine Tempo travaille pour « la mobilisation individuelle et l'intégration sociale par la musique ». Elle propose danses d'expression africaine, chansons populaires du Congo Kinshasa, éveil musical par le jeu, percussions, didgeridoo et jeu sur les harmoniques, musique et développement et musicothérapie active.

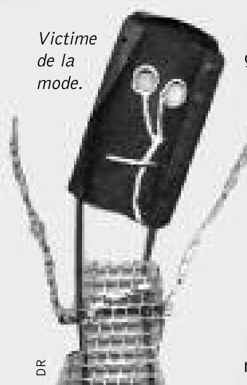
■ Tempo, 14, avenue de la Fontaine-d'Argent, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 16 30.

Espace artistique autogéré

Sur le site d'une ancienne papeterie en bord de Doubs, la compagnie Noce (ex-Théâtre du Zèbre) mène un « projet d'espaces de travail autogérés pour artistes et compagnies » . Il existe un espace de 400 m2, « le plateau », doté d'une scène de 80 m2 en son centre, peut accueillir des résidences d'artistes à la belle saison. « le studio », 200 m2, devrait accueillir danse ou expériences sur le mouvement. « le salon », 300 m2, très lumineux, pourrait être un lieu de rencontres.

■ Compagnie Noce, rue des Papeteries, 25960 Deluz, tél : 03 81 63 25 56.

Sophie Dargacha



Victime de la mode.

Après une carrière de styliste-créatrice, Sophie Dargacha, née en 1956, consacre tout son temps à la peinture depuis 1991. De sa première expérience professionnelle, elle garde un goût prononcé des matières et des harmonies colorées sophistiquées, mais aussi, une grande aversion pour l'uniformisation des goût et des couleurs.

Se définissant comme une «passeuse de frontières», elle revendique haut et fort son appartenance à l'art contemporain. Qu'il soit question de «neuve invention» ou d'art «singulier» son travail participe d'une tentative de réponse à la quête de spiritualité du monde moderne.

Parfois inspirée par la force intemporelle de l'art africain, parfois troublée par la découverte d'un morceau de métal rouillé, transportée par la confrontation d'une feuille de «quotidien» froissé et d'un bout de bois rejeté par la mer, elle accomplit alors son rituel créatif. Sophie Dargacha invente des peuplades primitives, nées de l'assemblage de matériaux humbles, elle organise un désordre plein d'humanité. Chaman, elle nous révèle à ce moment-là son tempérament bouillonnant de peintre. En gestes vifs, elle nous offre, brossés à la hâte, raclés, collés, les images de son monde décalé, proche de l'absurde.

Après des expositions dans des lieux prestigieux, elle a choisi d'exposer, en mars 2003, dans les locaux d'AC ! à Besançon, association de chômeurs. Il s'agissait alors pour elle de proposer à un public large, peu coutumier de l'univers de la création contemporaine, une rencontre autour du travail d'un artiste. Il s'agit, par l'art, de réinvestir des espaces de vie, ou s'inventent de nouveaux types de liens sociaux.

Parce que ni l'art ni l'artiste ne sont des marchandises, il est urgent de construire des passerelles entre le citoyen et la diversité culturelle, sans laquelle il n'est pas de démocratie.

■ Dargacha Sophie, 3, rue Granvelle, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 29 67

■ Les Amis d'AC !, 2, rue Victor-Hugo, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 98 09.

Ptit' nubienne.

DR

La compagnie des Bains-Douches


DR

« Au long des trois derniers siècles, le mouvement industriel a élaboré toute une stratégie pour bâtir une définition du travail et de son non-rapport à la vie. Par la division du travail, sa surveillance, les avantages matériels, l'école, mais aussi par le remplacement du travail à la tâche par le travail à l'heure, par la mécanisation des processus qui conduisaient à une discipline nouvelle, la révolution industrielle a plié l'homme à son ordre. Devant les dramatiques conséquences humaines et sociales de cet ordre, il ne nous reste plus qu'à reprendre notre temps.
Le bordel des bains-douches ? Une mine en friche. Une montagne de possibles. Détournement, obligation de concevoir avec des bouts de ficelle, en l'état de ses capacités, deviennent les ferments d'une autre approche du travail, de son apprentissage. Savoirs anciens, technologies de pointe trouvent ici une conjugaison qui doit tout à l'imaginaire.
Une recherche de l'acte unique, qui seul encourage à trouver en soi le meilleur, à se perfectionner, avec le sentiment, même bien imparfait — les pièges de l'idéologie dominante poussent trop souvent à croire qu'on peut profiter d'une telle ouverture — que c'est soi-même qu'on reconstruit, en toute indépendance, dans un temps personnel reconquis, unifiant travail et existence».
La compagnie des Bains-Douches a monté bien des spectacles, mais elle s'est fait connaître par la démesure de ses spectacles de rue : Machineries (Montbéliard, 1993), Le réveillon des boulons (Montbéliard, 1995, 1999) Ça fait boule de neige (Paris, 1999)...
■ La compagnie des Bains-Douches, 4, rue Charles-Contejean, 25200 Montbéliard, tél : Claude Acquart, 03 81 96 78 96.

Arts en hôpital

Adagio, Association de développement artistique global dans l'institution hospitalière, s'est créée en juillet 2002 afin d'appuyer l'action culturelle menée au Centre hospitalier de Dole. Une exposition itinérante sur la BD a été réalisée en octobre 2002, à l'occasion de Lire en fête.
■ Adagio, Association de développement artistique global dans l'institution hospitalière, Isabelle Voutquenne, 35, rue Elie-Puffeney-Azans 39100 Dole, 03 84 79 80 03.



Art et nature

Les doigts d'art sont une manifestation estivale qui propose la découverte de différentes formes d'art contemporain le long d'un parcours dans la nature jurassienne. Cette manifestation est organisée en lien avec un réseau international d'art dans la nature. En veille en 2003, nouveau parcours pendant l'été 2004.
■ Les doigts d'Art, c/o Cornelis de Voogd, 10, rue Tuffière, Marangea, 39270 Sarrogna, tél : 03 84 35 53 70.

Scènes alternatives

A Besançon existe un réseau de café proposant des scènes alternatives : théâtres, concerts, débats...
■ Café du Théâtre, 3, rue Mairet, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 04 12.
■ Café le Carpe Diem, 2, place Jean-Gigoux, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 11 18.
■ Bar Le Groony's, 30, rue Rivotte, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 02 98.
■ Bar Le Marulaz, 2, place Marulaz, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 40 30.
■ Bar Le Yams, 18, rue Pasteur, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 21 34.
■ Les Passagers du Zinc, 5, rue Vignier, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 54 70.
■ Les Zinzins du Vin, 4, rue de l'Ecole, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 24 74.
■ Bar Le Bodega, 13, rue de la Madeleine, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 05 97.

Tréteaux 90

Tréteaux 90 est une équipe de passionnés du théâtre et de la chanson française, qui consacrent l'essentiel de leurs loisirs à leur activité préférée, qu'il s'agisse de comédie, de mise en scène, de technique, de décors... ou de toutes ces activités annexes qui font fonctionner correctement une troupe. une quarantaine d'adhérents et une salle de 100 places : le théâtre Michel-Dèque.
■ Tréteaux 90, 2, rue James-Long, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 66 76.



Et également

Doubs

■ Amitiés franco-chinoises, bât. C, 5, rue Bougney, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 35 73.
■ ADAC, Association pour le développement artistique et culturel, 37, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 25 29 29.
■ AMI, Association pour les musiques improvisées, 9, rue Gustave-Courbet, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 32 06.
■ AsProJazz, c/o Découvert Autorisé, 3, rue d'Alsace, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 39 09. *Association des professionnels du jazz. En collaboration avec l'université, propose une formation, Petites formes des musiques nouvelles, consacrée à une initiation aux formes de musiques contemporaines.*



■ Bouge-toi, 6-8 rue de Champagne, 25000 Besançon, tél : 03 81 51 61 37. *Association de quartier animant des ateliers manuels.*
■ Comité de quartier de Bregille, maison de quartier, 8 bis, rue des Monts-de-Bregille, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 70 37. *Atelier de peinture sur soie, artisanat encadrement...*
■ Comité de quartier de Saint-Claude, 5, rue Jean-Wyrsch, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 62 25. *Atelier de vannerie-cannage, peinture sur soie, broderie, patchwork, émaux, peinture sur bois, photo, dessin, modelage...*
■ Comité de quartier des Chaprais, La Chapraisienne, 48 d, rue de Belfort, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 03 19.
■ Comité de quartier Rosemont-Saint-Ferjeux, place de la commune libre, 25000 Besançon, tél 03 81 52 42 52. *Ateliers de peinture sur soie et bois, poterie (enfants et adultes), photo...*
■ Comité de quartier des Prés-de-Vaux, villa Decryon, 2, place Guyon, 25000 Besançon, tél 03 81 61 07 16. *Atelier d'initiation à la photographie.*
■ Compagnie Boutique du conte, 6, rue Léonard-de-Vinci, 25000 Besançon, tél : 03 81 51 58 48. *Animé par Rafik Harbaoui, le dernier spectacle «Le dormeur éveillé» présente l'histoire d'un homme qui accueille chaque soir un sans-papier, chaque visite étant l'occasion d'aborder une question sociale ou politique.*
■ D'un bout à l'autre, 11, rue de la Grette, 25000 Besançon, tél : 06 64 85 84 48. *Association donnant des cours de dessins et techniques d'impression, prêt de matériel pour artistes, expositions...*
■ De la peinture en particulier, 43, rue Bersot, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 46 09. *Association donnant des cours de dessin peinture modelage pour tous public.*
■ Ecole de cirque Passe-Muraille, 37, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 01 08. *Enfants à partir de 3/4 ans, débutants, non débutants, spécialisations, professionnels.*


DR

■ La Clave, 18, rue de Chaudanne, 25000 Besançon, tél : 06 77 86 61 66. *Association culturelle de danse. Cours de salsa, mais aussi stages, voyages, soirées latinos...*
■ Contre-Z'ut, 15b, chemin des Essarts, l'Amour, 25000 Besançon, tél : 03 81 51 06 25.
■ Impuremuzik, Selvais Michel, 3, chemin de l'Ermitage, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 16 90. *Nouveau label bisontin dont le but est la promotion des tendances hardcore sombre, chaotic ou emo.*
■ La grave et burlesque équipée du cycliste, Mohamed Guelatti, 14, rue de Belfort, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 66 86. *Compagnie de théâtre.*
■ Manches à balais Korporation, Jean-René Bouvret, 136, Grande Rue, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 33 31. *Compagnie de théâtre.*
■ Maison du Livre de Franche-Comté et de Bourgogne, 25, chemin des Planches, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 14 54.
■ Noir d'Ivoire, 59, rue des Granges, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 23 63. *Association*


DR

pour la gravure et la lithographie.
■ Oreille Interne, c/o Polygamme Music, 68, rue des Granges, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 50 38. *L'Oreille Interne regroupe un label, un studio d'enregistrement, un centre de formation et une association. Elle fait la promotion de talents locaux.*
■ Rendez-vous de Pégase, c/o Théâtre de l'Espace, 3, place de l'Europe, 25000 Besançon, tél : 03 81 51 13 13. *Lecture de chefs-d'œuvre de la littérature chez des particuliers, dans les bibliothèques, dans*



les librairies ou les théâtres.

■ Sakura, Adenot Christine, 45, rue Baudelaire, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 35 91. *Promotion d'échanges culturels internationaux de famille à famille avec le Japon.*

■ Sourire du gnome, 9, avenue Edouard-Droz, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 14 41. *Compagnie théâtrale ayant monté récemment Raoul le loup.*

■ Stéphane Ildéi, c/o Virgil Mergnat, 15, rue de Belfort, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 14 32 ou 06 83 15 84 04. *Troupe de spectacles pour enfants.*

■ Terre eau feu, 12, place Marulaz, 25000 Besançon, tél : 03 81 52 60 04. *Association donnant des cours de poterie, céramiques.*

■ Trad'ment Doubs, Didier Faivre, 7, rue Roy, 25000 Besançon, tél : 06 77 52 89 68. *Groupe de folk né à l'atelier folk de la MJC de Palente. Préférence pour le celtique irlandais.*

■ Festival des Mots d'amour, Groupe Argos, c/o Tatu Martine, 3, rue Ebelmen, 25110 Baume-les-Dames, tél : 03 81 84 26 81. *Collecte des lettres d'amour et toute production écrite pour la réalisatrion de livres réalisés « à l'ancienne » dans l'atelier Bonnemontagne.*

■ La Salamandre, La Grande maison, 25170 Moncley, tél : 03 81 58 09 42. *Troupe de spectacles de rue, spécialisée dans les flammes, née en 1990 à Besançon.*

■ Philippe Ferrand, 27 A, chemin du Bois-Nord, 25220 Chalezeule. *Fabricant de violons, violoncelles, violes de gambe, contrebasses...*

■ ACL, Association culture et loisirs, 25330 Lizine, Frédéric Maury, tél : 03 81 86 57 19. *Cette association a pour but d'organiser des manifestations ou activités culturelles, de loisirs ou sportives. Elle collabore aussi à la restauration et l'embellissement du patrimoine public du village.*

■ Locale production, David Moritz, 25330 Montmahoux, tél : 06 83 75 20 89. *Animation de festivals locaux sur la région, dont Rockout, à la source du Lison, à Nans-sous-Sainte-Anne, à 40 km de Besançon.*

■ Le bois de Lutherie, Bernard Michaud, 25330 Ertans. *Artisanat de luth et stages de lutherie pour vous faire votre propre instrument, en été.*

■ Théâtre du bric-à-brac, 20, rue du Moulin, 25560 Frasne. *Association de théâtre amateur née en 1992.*

■ Ogham, 2, rue Henri II, 25660 Montfaucon. *Groupe de rock celtique avec une chanteuse et six musiciens. Compositions originales en français et en breton.*

Jura

■ ARCO, association pour la promotion de l'art contemporain, 160, chemin des Petits-Quarts, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 13 46.

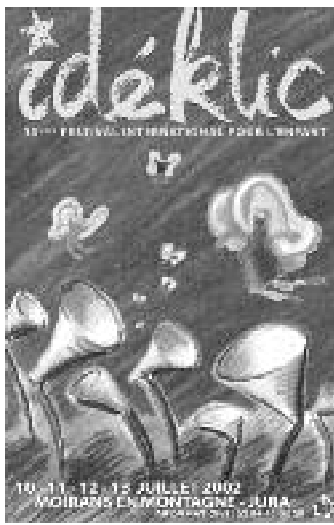
■ Marche pas dedans ! Christian Cartonnet, 2, rue des Granges, 39140 Bletterans, tél : 03 84 85 05 03. *Groupe de musique traditionnelle du Morvan né en 1998.*

■ Festival de bande dessinée, 165, rue Boisdel, 39190 Cousance, tél : 03 84 48 96 42.

■ Harp, 13, Les Machurés, 39190 Saint-Agnès. *Quatuor né en 1999. Musique irlandaise.*

■ Entre-porte, Gilles Lacroix, 39250 Plénise, tél : 03 84 51 33 90. *Musique traditionnelle musette, celtique et polyphonie. Vielles à roue, accordéons diatoniques, cornemuses, hautbois, flûtes, guitares et percussions.*

■ Idéklic Information, 4, rue des Sports, 39260 Moirans-en-Montagne, tél : 03 84



42 00 28. *Organise le Festival international pour l'enfant.*

■ Odile David, 1, rue de Montmirey-le-Château, 2e étage, 39290 Montmirey-la-Ville, tél : 03 84 35 53 70. *Peintre.*

■ Escalier B, 25, Grande rue, 39290 Moissey, tél : 03 84 47 14 18. *Groupe jurassien né en 1995, musique et danses de toutes régions.*

■ Le CRIC, Pierre Abelot, Grande rue, 39290 Frasne-les-Meulières. *Animation en milieu rural (culturelle, bibliothèque, marché de Noël, improvisations, musique....).*

■ Gérard Benoit à la Guillaume, Joëlle Gagliardini, Sur la vie neuve, 39310 Septmoncel, tél : 03 84 41 65 47. *Lui est photographe, elle illustratrice. Abordent des questions écologiques. Il a publié deux ouvrages de photos sur le Haut-Jura.*

■ Les Alwati, Henri Meunier, 119, rue du Val-d'Amour, 39380 La Loye, tél : 03 84 71 75 18. *Nom en patois des habitants du village, situé près de Dole. Recherche et transmission du patrimoine comtois dans quatre domaines : musique, chant, danse et artisanat. Né en 1979.*

■ La Mère folle, Henri Meunier, 119, rue du Val-d'Amour, 39380 La Loye, tél : 03 84 71 75 18. *Groupe instrumentiste créé en 1992. Musique traditionnelle comtoise.*

■ Martine Roy, rue du Château, 39570 Publy, tél : 03 84 44 79 34. *Costumière pour petites et grandes compagnies.*

■ Croque-notes, Les Rochets, 39570 Saint-Laurent-la-Roche, tél : 03 84 44 22 26. *Groupe de musique traditionnel. Se déguste principalement dans un bal folk.*

■ Michel Loup, La Condamine, 5, 39570 Perrigny, tél : 03 84 24 27 13. *Photographe jurassien passionné de paysages et de nature.*

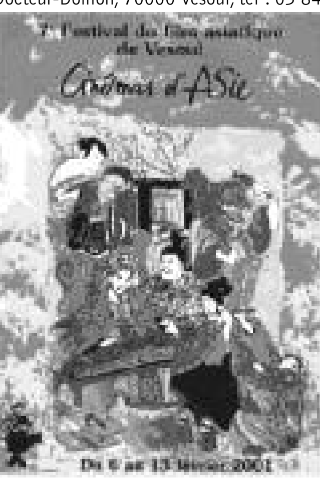
■ Quartet de Lorette, Joëlle et Jacques Valley-Deschamp, 114, rue Haute, 39570 Conliège, tél : 03 84 24 53 51. *Musique traditionnelle avec vielle, cornemuse et deux accordéaons.*

■ Les Amis des Voies du Sel, rue Principale, 39570 Saint-Maur, tél : 03 84 44 29 32.

■ Le Moulin de Brainans, 39800 Brainans, tél : 03 84 37 56 15. *Lieu culturel, avec spectacles de musique.*

Haute-Saône

■ Festival cinéma d'Asie de Vesoul, 25, rue Docteur-Doillon, 70000 Vesoul, tél : 03 84



76 55 82. *Dixième édition du 10 au 17 février 2004.*

■ Association cinématographique du pays graylois, Mme Dany Vano, BP2, 70100 Arc-lès-Gray, tél : 03 84 64 82 49.

■ Association action art contemporain, Le Bourg, 70130 Recologne-lès-Ray, tél : 03 84 78 49 41.

■ Cirque Pagnozoo, Jacques Pagno, 70190 Traitiéfontaine, tél : 03 84 91 81 40.

■ Art et culture japonais, 5 bis, rue Jean-Jacques-Rousseau, 70300 Saint-Sauveur. *Stages de différentes méthodes de peinture japonaises, cérémonie du thé, lien avec des événements culturels japonais...*

■ L'art dans la rue, 6, rue Carnot, BP 92, 70303 Luxeuil-les-Bains, tél : 03 84 93 67 58. *Festival bisannuel avec expositions dans les rues de Luxeuil. Prochain rendez-vous : les 6 et 7 septembre 2003.*

Territoire de Belfort

■ Royaume d'Evette, cité des associations, rue Jean-Pierre-Melville, 90000 Belfort, tél : 03 84 21 84 38. *Troupe de théâtre.*

■ Association des amitiés franco-turques, 18, rue de Thann, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 48 09.

■ Les Amis du 18, librairie, 18, faubourg Montbéliard, 90000 Belfort, tél : 03 84 28 40 90.

■ Centre des cultures méditerranéennes, rue Georges-Pompidou, 90000 Belfort, tél : 03 84 21 52 62.

■ Les Amis du Moulin de Courtelevant, 11, Grande-Rue, 90100 Suarce, tél : 03 84 19 31 22.

■ Guy Stoeffler, rue des Planchettes, 90350 Evette-Salbert, tél : 03 84 29 23 29. *Coloriste cherchant à destructurer la peinture en brisant le jeu des lignes, il organise depuis 2002 des ateliers ouverts : 24 plasticiens du département ont ouvert leur porte à plus de 3000 visiteurs.*

■ L'Odyssée du cirque, 12, rue Phaffans, 90380 Roppe, tél : 03 84 29 91 68.

■ AVO Folk, centre Jean-Moulin, 90400 Valdoie, tél : 03 84 28 55 06 (Jean-Marie Mercier). *Association de danses populaires, danses les mardis soirs à 20h15, cours d'accordéon.*

■ Culture et voyages, Guy Berthelot, 36 bis, rue Montbouton, 90500 Beaucourt, tél : 03 84 56 50 39. *Or-*



Réseau d'hébergement pour la paix

Servas est un groupe international né au Danemark en 1948. Il s'est développé aujourd'hui dans 125 pays et compte plus de 20 000 adhérents dont un millier en France. Par le biais de rencontres et d'échanges individuels entre membres d'origines, de races et de cultures les plus diverses, il fait la promotion de la paix. Servas offre un apprentissage de la vie basé sur la confiance entre personnes qui ne se sont jamais rencontrées avant. Concrètement, l'association met en relation des voyageurs avec des hôtes potentiels qui acceptent de les recevoir pendant deux nuits. Une rencontre qui peut permettre de lier de nombreuses amitiés. Pour entrer en contact avec Servas en région Franche-Comté, il faut prendre contact avec :

■ Dominique Bournez et Bernadette Civet, 5, rue Gauguin, 25000 Besançon, tél : 03 81 51 89 26.

Et également

Doubs

■ Objection Besançon, centre Pierre-Mendès-France, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon, tél. : 03 81 81 73 70.

■ Collectif contre la guerre, c/o FSU, 24, place Marulza, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 20 84. *Collectif né dans l'opposition à une nouvelle guerre en Irak.*

Jura

■ Hélène Goy-Letondor, 3, rue Pasteur, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 87 62 70. *Cette avocate a une formation de médiatrice.*

■ Paysans pour la Paix, Jean-Louis Rémy, 39130 Blye, tél : 03 84 48 38 26.

■ Mères pour la paix du Jura, avenue Edouard-Herriot 39300 Champagnole, tél : 03 84 52 15 41.

Haute-Saône

■ Médiation familiale, Le Poële, 17 rue Fleurier, 70000 Vesoul, tél ; 03 84 96 00 11.

Territoire de Belfort

■ Parenthèses à la Violence, 51, rue de Mulhouse 90000 Belfort, tél : 03 84 54 06 03.

■ MAN, Mouvement pour une alternative non-violente, Anne Bonnaudet, 5, impasse des Combottes, 90800 Bavilliers, tél : 03 84 21 57 23.

Plus réalistes, moins radicaux ?

Avant d'aller plus loin, un voyage historique de près de trente ans dans la mouvance écologiste de la région. Les Verts, fortement implantés, en souhaitant passer à une écologie de propositions, prennent le risque de se couper du milieu associatif.



DR

Canal Rhin-Rhône au gabarit Freyssinet.

La région de Franche-Comté à une forte histoire sociale avec le développement des utopistes libertaires (Proudhon, Fourier), de nombreuses coopératives dans différents secteurs de production ou de distribution (fromagerie, horlogerie, taille des diamants), avec des luttes sociales exemplaires comme la résistance des ouvriers de Lip, au début des années 70. C'est dans ce contexte qu'est née, tout doucement, l'écologie.

Le canal à grand gabarit

Le premier groupe spécifiquement écolo qui voit le jour dans la région sont *Les Amis de la Terre* à Besançon, en 1975. Une première lutte est en train de prendre de l'ampleur : l'opposition au projet de canal grand gabarit Rhin-Rhône. Un collectif local anti-canal, le CLAC, se met en place cette même année. On y retrouve dès le départ trois jeunes militants : Pierre Parreaux, Alain Fousseret et Dominique Voynet. Alain Fousseret est alors aux Amis de la Terre, Dominique Voynet, étudiante en médecine, milite à l'ABPN, Association belfortaine de protection de la nature, et sur une radio-pirate, *Radio Onde Rouge,* Pierre Parreaux dirige une agence de communication. Ce dernier fonde le premier CLAC, comité de lutte anti-canal.

Le jeune groupe des Verts vient d'apprendre qu'un rapport de force politique peut être plus efficace que l'action associative.

Le canal à grand gabarit est un projet technocratique comme il y en a tant. Alors que le canal Rhin-Rhône existe déjà, il est à l'abandon car plus personne n'utilise des péniches dites *Freyssinet* pour les transports. Le mythe consiste à faire croire qu'en permettant le passage de convois plus importants, il va y avoir une relance du transport fluvial.

Les opposants au nouveau canal, une autoroute fluviale, demande que l'on remette d'abord en état de fonctionnement le canal Freyssinet alors limité au tourisme par son envasement progressif. Ils montrent également que pour une péniche voulant relier Marseille à Rotterdam, il faudra plus de temps pour franchir les nombreuses écluses du projet qu'en passant par Gibraltar, l'Atlantique et la Manche. Enfin, ce projet est catastrophique au niveau de l'environnement, le Doubs étant encore un cours d'eau relativement protégé.

Des comités locaux apparaissent ainsi tout le long du trajet, les manifestations se multiplient et Pierre Parreaux use de ses connaissances graphiques pour fournir tracts et affiches. Le projet concurrent Rhin-Danube qui permet aux convois internationaux de rejoindre le canal de Suez aux villes du Rhin en passant par le Danube se fera et sera un échec.

Il faudra attendre 1997 et l'arrivée de Dominique Voynet au ministère de l'environnement pour que ce serpent de mer soit définitivement abandonné. (1).

Comment naissent les Verts

Les premiers écologistes de la région se posent la question des élections. En 1978, un premier groupe très écolo-libertaire voit le jour, le GIAEL, groupe d'information et d'action sur les élections législatives qui en 1978 réalise une affiche appelant au boycott des élections avec comme slogan : *«Ça y est, vous avez un député, vous pouvez vous rendormir. A dans cinq ans pour la même blague»*.

En 1981, localement, les Amis de la Terre s'investissent dans la campagne présidentielle de Brice Lalonde. Alain Fousseret y découvre l'opportunisme du candidat pour qui il faut serrer le maximum de mains dans une journée. Le comportement de Lalonde provoque la zizanie et, au niveau national, les Amis de la Terre font leur «recentrage associatif» en 1982 (2). Au niveau de Besançon, la majorité ne veut pas quitter le terrain politique. En particulier, ils sont très actifs sur la question du nucléaire et de la démocratie, un sujet hautement politique (3). Une réflexion s'engage sur le rôle que pourraient avoir les écologistes au moment des élections municipales de 1983.

Un petit groupe, avec les trois mêmes militants, lance alors les «Verts-Besançon».

(1) Relire Pierre Parreaux, «Non à l'eau-toroute», *Silence* n°196, octobre 1995.
(2) A cette époque c'est le plus important réseau structuré écologiste avec près de 200 groupes locaux et un fonctionnement très horizontal.
(3) Il n'y a aucune centrale nucléaire en Franche-Comté. Par contre l'usine Alstom de Belfort va fournir de nombreuses pièces pour les trubines des centrales nucléaires.

C'est le premier groupe Vert en France. Cela fait suite à la création des Verts en Allemagne cette même année. Une liste se crée à Besançon avec en tête Alain Fousseret, Dominique Voynet et Pierre Parreaux. Surprise : ils font 9,1 % au premier tour des élections muncipales. Ils sont donc en mesure, à l'époque, de fusionner avec une des grosses listes présentes au deuxième tour. Le frère d'Alain Fousseret, Jean-Louis est lui candidat sur la liste du maire sortant, socialiste. Il y a de fortes pressions. Mais les jeunes Verts avaient promis qu'ils ne se désisteraient pas, et encore moins donc qu'ils fusionneraient. Ils décident alors d'adresser aux deux listes encore en piste un questionnaire avec les revendications qu'ils ont portées pendant la campagne, en premier lieu, la question du grand canal et du nucléaire.

Pour les Verts, il s'agit de passer d'une écologie de contestation à une écologie de proposition.

Robert Schwint, alors maire sortant de Besançon, faisait parti du comité des élus en faveur du grand canal. Du jour au lendemain, il en démissionne et la liste prend position contre le projet. Le PS local adopte également une volonté de débat sur la question du nucléaire. Les Verts éditent alors une affiche avec deux colonnes : à gauche, les réponses du PS, à droite, les réponses du candidat de droite et termine par un gros «Electeurs, à vous de choisir». L'équipe du maire sortant est réélue et le frère d'Alain Fousseret se retrouve adjoint à la vie associative à la mairie.

Concrètement, ce revirement du maire de Besançon, en 1983, concernant le grand canal, marque un moment historique dans la lutte. Le jeune groupe des Verts vient d'apprendre qu'un rapport de force politique peut être plus efficace que l'action associative.

De nombreux autres groupes d'écologie voient le jour. Ils se fédèrent dans la *Fédération écologique de Franche-Comté*. La question se pose alors d'une coordination au-delà de la région. Une importante réunion se tient alors en Haute-Saône et, dans la suite des élections municipales, naît la *Confédération écologique*.

Parallèlement, dans d'autres régions (Rhône-Alpes, Alsace, Ile-de-France) est née depuis 1979, un petit mouvement, plus centralisateur, le MEP, Mouvement d'écologie politique. Ce mouvement a aussi eu des bons résultats aux élections municipales. Les deux mouvements changent alors de nom : le premier devient Verts-Confédération écologiste, le deuxième Vert-Parti écologiste. Après un an de négociations, les deux fusionnent pour donner les Verts d'aujourd'hui (4).

Des activités économiques alternatives

Les Verts, à leur début, ne misent pas seulement sur les élections. Ils sont persuadés qu'il faut maintenir la pression du milieu associatif, mais également qu'il faut favoriser l'émergence d'alternatives. Ainsi, concernant le papier recyclé, un réseau national de gros voit le jour. Au niveau local, en 1986, des militants verts s'investissent dans la création de *Feuille à feuille* qui diffuse le papier recyclé et fait la promotion du ramassage des vieux papiers. En 1987, Alain Fousseret, pour des raisons professionnelles, s'installe à côté de Belfort. Avec d'autres, il s'investit dans la création d'une télévision locale, *Télé-Sud*, à Beaucourt (5). Gérée par la municipalité, animée par des bénévoles, elle démarre avec un demi-heure d'antenne tous les soirs. Siégeant à la maison pour tous, elle existe toujours aujourd'hui. Alain Fousseret participe également à la création d'une association intermédiaire *Intermèd* qui intervient dans le sud du département du Territoire-de-Belfort (6). L'association propose des contrats de travail à des personnes en difficulté. En 1989, Alain Fousseret se présente aux élections municipales à Belfort contre Chevènement et réalise à nouveau 9 %. En 1995, il sera candidat dans la commune voisine de Danjoutin où en 2001, un Vert sera élu et sa compagne, élue municipale. Cette année-là, le frère, Jean-Louis Fousseret devient maire de Besançon et dirige une équipe municipale où les Verts sont maintenant intégrés.

Les Verts à la région

En 1992, pour la première fois, les Verts ont des élus à la région : Dominique Voynet, Serge Grass et Serge Beaumont. Serge Beaumont refuse rapidement de reverser les indemnités et finira par quitter les Verts. Serge Grass suivra Antoine Waechter au MEI, mouvement écologique indépendant. Dominique Voynet reste seule. A mi-mandat, elle appliquera le principe du tourniquet alors promu par les Verts.

Serge Beaumont était au moment de son élection très actif dans l'association *Les enfants de Tchernobyl*. Après son départ des Verts, il se lancera dans les affaires avec l'Ukraine. Serge Grass, venu de l'*Union française des consommateurs*, continuera à siéger à


DR
Dominique Voynet, ministre.

la région, dénonçant sans répit les erreurs de gestion qu'il relève dans les institutions. Il aura été très actif pour révéler des scandales dans les usines d'équarrissage.

C'est dans ces années que des négociations avec la gauche s'engagent. Chez les Verts de Franche-Comté, pourtant identifiés comme «de gauche» dans le mouvement, certains aiment pourtant à préciser qu'ils sont «alliés» avec la gauche et non «de gauche». Ainsi, Alain Fousseret fait justement remarquer que la gauche reste souvent productiviste, les Verts ne le sont pas et que cela génère de la part de chacun une approche radicalement différente des relations internationales, en particulier avec les pays du Sud (7).

Déjà du temps des Amis de la Terre, les écologistes aimaient à se présenter comme une nouvelle génération de défenseurs des libertés. Les *Lumières* provoquent la naissance du concept des droits de l'homme. Cela débouchera sur la révolution de 1789. La deuxième vague, emmenée par la gauche actuelle, est la libération des travailleurs contre l'exploitation industrielle. Cette vague a été le plus visible sous le Front populaire de 1936. Les écologistes posent de nouvelles limites à la liberté : se libérer des pollutions destructrices de la nature comme de la personne, garantir les libertés des générations futures. Cela amène les «alliés» de la gauche, sur de nombreux sujets, à affirmer leurs différences.

Jusqu'en 1998, la majorité à la région est à droite. Cette année-là, les résultats donnent 17 élus de gauche et Verts (10 PS, 3 Verts, 1 PC, 3 MDC [Chevènement]) ; 17 élus droite républicaine (UDF et RPR, 1 chasseur [exFN]), 9 FN. Jean-François Humbert (UDF) est élu lors d'une première élection interne. Il ne peut l'avoir été qu'avec l'aide des voix de l'extrême-droite et il ne l'accepte pas : le jour même, il démissionne. Cette atti-

(4) Dans l'impossibilité de trancher sur le moment, le sous-titre adopté est alors et est toujours «Les Verts, parti écologiste, confédétation écologiste». Dans les faits, le parti l'a largement emporté par la suite.
(5) Télé Sud, 5, passage Salengro 90500 Beaucourt, tél : 03 84 56 58 39.
(6) Intermed, 2, rue des Vosges 90100 Delle, tél : 03 84 56 20 48.
(7) Cette position a toutefois été abandonnée au niveau national puisque la profession de foi de Noël Mamère, en 2002, précise que les Verts sont maintenant pour la croissance, au nom des emplois.

tude courageuse lance un débat dans la gauche, qui décide de négocier avec lui. Ils le soutiendront en échange d'une modification du règlement : il y aura un partage des commissions. Cela permet alors aux trois élus Verts d'avoir la présidence de la commission environnement-énergie-cadre de vie et d'avoir leur mot à dire dans les autres domaines. Concrètement, cet accord permettra jusqu'en 2002 de faire passer de nombreux amendements Verts.

A l'approche des élections suivantes (2004), la situation s'est toutefois compliquée, le PS cherchant à se redonner une image d'opposition.

Les trois élus Verts, Eric Alauezt, Antoinette Gillet et Alain Fousseret, auront obtenu pendant ces cinq dernières années la mise en place d'un Comité régional de l'énergie, une étude sur l'effet de serre avec la mise en place d'actions pédagogiques dans les écoles, l'adoption dans les appels d'offres de la norme HQE (haute qualité environnementale), de faire accepter des propositions sur la politique de l'eau, des contrats de rivière, de faire une étude préliminaire pour la mise en place d'une banque régionale solidaire (8), le doublement par la région des aides nationales aux énergies renouvelables, contribués à l'implantation d'une usine d'éoliennes à Belfort dans l'ancienne usine Alstom (9). Par contre les Verts n'ont pratiquement rien pu obtenir au niveau du train. Car dans ce domaine, la gauche comme la droite sont hypnotisées par le projet de liaison TGV entre Dijon et Mulhouse. Les Verts proposent de maintenir et d'améliorer les TER comme cela se fait dans la région Rhône-Alpes (10).



DR

Center Parcs : développement durable pour les uns, destruction de la nature pour les autres.

Les Verts s'éloignent des associations ?

En 2000, le groupe de tourisme *Center-Parcs* essaie d'implanter un complexe touristique proche de la frontière suisse en Alsace. Les associations locales arrivent à bloquer le projet qui revient alors sur le Territoire de Belfort. Là aussi deux associations se mettent en lutte contre le projet.

Dans cent hectares de forêts assez sauvages, le principe des Center-Parcs est de faire un énorme parc d'attractions avec piscines sous serre et jeux divers. L'hébergement se fait dans des petites maisons individuelles dispersées dans la forêt. Le projet prévoit 3000 visiteurs par semaine pour 700 emplois créés.

Les Verts étonnent alors en proposant à la région d'en faire une vitrine du «développement durable» : bâtiments de haute qualité environnementale, recours massifs aux énergies renouvelables, chauffage des piscines par solaire et bois, usine d'épuration et de recyclage des eaux… (11)

Cela a choqué les associations pour qui il s'agit d'abord de cent hectares de nature qui vont être saccagés. Les associations mettent en avant que le site est forcément clos, ce qui prive les liaisons possibles pour les animaux ; que les gens qui fréquentent ces lieux sont des personnes qui ont peur de la nature et que le projet prévoit explicitement d'éloigner les grands mammifères (sangliers, chevreuils) jugés dangereux, que l'on peut s'attendre ensuite à ce que l'on éloigne les animaux plus petits (fourmis, moustiques, batraciens…), qu'il s'agit d'une nature artificialisée en décor, etc. Les associations ont fait la contre-proposition d'installer le parc de loisirs dans une zone moins sensible. Un référendum local a donné 70 % en faveur de l'implantation du parc.

Pour les Verts, ce projet leur semblait un bon moyen de passer d'une écologie de contestation à une écologie de proposition. Pour les associations, qui ont eu le renfort du MEI et des chasseurs, on ne peut pas approuver un projet seulement parce qu'il n'est pas trop néfaste, alors qu'il ne présente comme seule utilité que de créer des emplois locaux. Le débat n'a pas eu besoin de se clore, la société a décidé d'abandonner le projet (12).

Ainsi pendant près de deux décennies, autour des Verts, l'écologie politique a évolué dans le sens d'une prise de responsabilité dans la gestion du système. Un choix que chacun peut apprécier ou non. Mais ceci a comme conséquence aujourd'hui d'éloigner ceux qui ont choisi cette voie de l'activité militante associative. Une démarche intermédiaire persiste : celle des activités alternatives, mais là aussi, le recours aux subventions a souvent été une source d'institutionalisation et de perte de contact avec la radicalité. La radicalité étant, rappelons-le, de se souvenir de ses racines.

Si *Center-Parcs* était arrivé vingt ans plus tôt, n'aurait-on pas vu les jeunes militants verts de l'époque, comme pour le grand canal, créer un bon argumentaire contre le projet ?

Michel Bernard ■

■ Les Verts Franche-Comté, 14, rue de la République, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 06 66.

(8) Sur le modèle de celle qui existe en Nord-Pas-de-Calais.
(9) Du coup, le nucléocrate Chevènement s'intéresse aux éoliennes !
(10) Dans la région Rhône-Alpes, la présidente est aussi UDF, avec le soutien de la gauche et des Verts contre le FN et le groupe très à droite de Million. Là, l'UDF a repris les propositions des Verts : en cinq ans, le trafic régional a progressé de 40 % grâce à une modernisation efficace des réseaux TER.
(11) Greenpeace Australie avait adopté la même démarche lors de la tenue des Jeux Olympiques obtenant un village olympique intégrant les techniques les plus propres.
(12) Elle prospecterait actuellement du côté de la Lorraine.



■ La maison Verte, 61, rue Pasteur 39100 Dole, tél : 03 84 72 81 32.
Et les autres adresses des Verts :
■ Les Verts-Besançon, 14, rue de la République, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 06 66.
■ Souris Verte, Olivier Sandt, 18, rue de la Madeleine, 25000 Besançon, tél : 06 64 96 24 76. *Les jeunes Verts.*
■ Les Verts de Vesoul, Philippe Charelain, 7, rue des Grivelles, 70000 Vaivre-et-Montoille, tél : 03 84 96 01 87.
■ Les Verts Haute-Saône, Jean-Marc Dalval, Les Armonts, Grange-du-Bois, 70270 La Lanterne, tél : 03 84 94 31 26.
■ Les Verts Haute-Saône, pays de Lure-Luxeuil-Héricourt, BP 34, 70400 Héricourt, fax : 03 84 94 31 26.
■ Les Verts Territoire de Belfort, BP 1, 90400 Danjoutin, tél : 03 84 21 04 87.



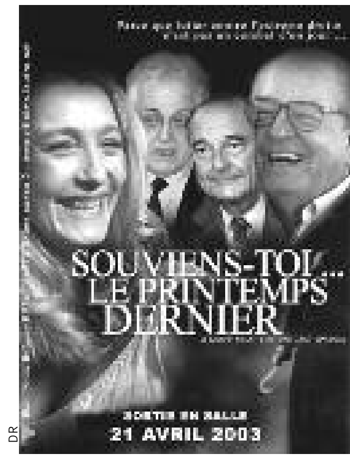
DR

La Maison verte

Fierté des Verts du Pays dolois, la Maison verte est une vitrine située au cœur de la vieille ville. Elle est souvent en effervescence. Elle abrite, outre la permanence des Verts du Pays dolois, une association de protection de l'environnement et le bureau local de Dominique Voynet.

Ras l'Front

Ras l'front, est un réseau de lutte antifasciste. Présents sur tous les terrains où se développe l'idéologie des droites extrêmes, les comités, réseaux ou simples équipes militantes ont choisi de lutter en toute indépendance et sans concession. Pour combattre efficacement le poison fasciste, il faut analyser les raisons de cette montée en puissance du Front national. Comprendre pour expliquer, convaincre et mieux passer à la contre-offensive, tous ensemble.
■ CRAIE/Ras l'front, centre Pierre-Mendès-France, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon
■ Ras l'front Montbéliard, BP 81123, 25201 Montbéliard cédex, tél : 03 81 98 56 58.



DR

■ Ras l'front Lons, CRACT, BP 20, 39210 Voiteur.
■ Ras l'front Vesoul, BP 137, 70003 Vesoul cédex, fax : 03 84 76 38 37.

ATTAC

ATTAC est un mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions qui dénonce la marchandisation croissante au détriment du pouvoir des citoyens. Une impuissance qui nourrit la progression des partis antidémocratiques. Partout, les acquis sociaux sont remis en cause. La déréglementation touche l'ensemble du marché du travail, avec comme conséquences la dégradation des conditions de travail, la montée de la précarité et du chômage et le démantèlement des systèmes de protection sociale. ATTAC dénonce les accords comme l'AGCS négociés par l'Organisation mondiale du commerce.
Le mouvement international ATTAC propose à ses adhérents de débattre ensemble, produire et diffuser de l'information, agir en commun, tant dans leurs pays respectifs qu'aux niveaux continental et intercontinental. Ces actions communes ont pour but d'entraver la spéculation internationale, de sanctionner les paradis fiscaux, d'empêcher la généralisation des fonds de pension, de promouvoir la transparence des investissements dans les pays dépendants, d'établir un cadre légal pour les opérations bancaires et financières, d'appuyer la revendication de l'annulation générale de la dette publique des pays dépendants et l'utilisation des ressources ainsi libérées en faveur des populations et du développement durable, ce que beaucoup appellent le règlement de la «dette sociale et écologique».


DR

■ Attac Besançon, 11 E, rue du Muguet, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 03 13.
■ Attac Jura, Canale Etienne, rue Faye, Montchauvrot, 39230 Mantry, tél : 03 84 85 56 38.
■ Attac Jura, Mainier Françoise, 354 rue du Tram 39570 Macornay, tél : 03 84 24 61 23.
■ Attac Jura, Méloche Véronique, quartier de l'Eglise 39600 Montigny-les-Arsures, tél : 03 84 66 06 41.
■ Attac 90, 5, rue de Prague, 90000 Belfort, tél : 03 84 21 45 78.

Et également

Doubs

■ Fédération anarchiste, l'Autodidacte, 5, rue Marulaz, 25000 Besançon. *Organise le troisième jeudi de chaque mois un repas féministe dans ses locaux.*
■ Amis du monde diplomatique, Serge Cattet, 8, rue du Lycée, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 34 80.
■ Syndicat SUD du Doubs, 26D, rue Chifflet, BP 1421, 25007 Besançon cédex, tél : 03 81 81 80 30.
■ Alternative Libertaire, BP 16375, 25018 Besançon cedex 6.
■ Convergence écologie solidarité, Gérard Quetglas, mairie de Besançon, 6, rue



Aaargh

Megevand, 25034 Besançon cédex, tél : 03 81 61 50 26.
■ Aarrg, apprentis agitateurs pour un réseau de résistance globale, c/o l'Autodidacte, 5, rue Marulaz, 25000 Besançon.
■ Alternative Rouge & Verte, AREV, BP12, 25270 Avanne
■ MEI, Serge Grass, 77, grande rue, 25360 Nancray.
■ Les Alternatifs, Nicolas Bultot, BP 12, 25720 Avanne, tél : 03 81 52 77 46.

Jura

■ Café citoyen, Le Tiffany, 9, rue Rouget-de-Lisle, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 24 44 11.
■ MEI, Jean Bordat, 8, rue du Stade, 39100 Foucherans, tél : 03 84 82 31 87.
■ SUD, 3, rue du Prélot, 39100 Dole, tél : 03 84 82 52 31.
■ Mouvement pour une insurrection des consciences, Monique Pasruelier, route de Légna, 39240 Fetigny, tél : 03 84 35 75 02.
■ Jura écologie, Jean-Luc Mayet, 4, rue Franche, 39570 Montaigu, tél : 03 84 24 79 42. *Mouvement d'écologie politique né dans les années 70, avant les Verts.*

Haute-Saône

■ SUD, 38, rue Lafayette, BP 262, 70005 Vesoul cédex, tél : 03 84 96 01 65.
■ MEI, Michèle Durand-Migeon, 18, ruelle aux Voeux, 70150 Pin, tél : 03 81 58 09 12.
■ Amis du monde diplomatique, Odile Mangeot, 43 J, rue Jean-Jaurès, 70200 Lure, tél. : 03 84 30 35 73.

Territoire de Belfort

■ SUD, 5, rue Géant, BP 72, 90002

Démocratie directe à Vandoncourt

Vandoncourt est une commune d'environ 600 habitants situé au sud-est de Sochaux. En 1971, de nouveaux arrivants dans la commune décident de se présenter aux élections locales. Ils diffusent un questionnaire à la centaine de foyers concernés. Il porte sur les liens entre les communautés, l'animation culturelle, la place de la jeunesse, les liens entre associations, l'administration de la commune... Une synthèse est faite qui sert de plate-forme à une liste qui se met en place, et qui est élue.
Légalement, il y a treize élus. Mais la nouvelle équipe n'accepte pas le jeu habituel. Elle ne choisit ni maire, ni adjoint. Elle propose de fonctionner uniquement en relais des actions de chacun, en proposant de fonctionner en démocratie directe. Les élus parlent alors du «village aux six cents maires». Chacun doit pouvoir s'exprimer, lancer des idées, proposer des aménagements. Il n'y a plus de conseil municipal, mais une réunion du village où viennent tous ceux qui veulent. Il en ressort la nécessité d'instaurer trois lieux de débats : un conseil des jeunes, un des anciens, un des associations. Une fois par mois, les trois conseils et les treize élus se retrouvent, soit en moyenne une soixantaine de personnes (pour une centaine de foyers). Ces trois conseils animent sept commissions : scolaire, budget, technique, développement économique, social, fête et cérémonies, environnement. Le bulletin municipal publie toutes les trois semaines un compte-rendu de ce qui se dit dans les trois conseils et les sept commissions. A chaque mois de novembre, la mairie organise une réunion publique pour l'élaboration du budget. Les points proposés sont affichés en plusieurs points de la commune. On y voit l'évolution des budgets poste par poste. N'importe quel individu ou association peut proposer des modifications. Un réglement intérieur s'est mis en place progressivement pour déterminer comment on donne la priorité à telle ou telle demande. Depuis l'adoption de ce fonctionnement, il y a plus de trente ans, il n'a jamais été remis en cause et les élus restent à chaque fois de simples animateurs.
Mairie, 2, rue Damas, 25230 Vandoncourt, tél : 03 81 34 57 23.

Eaux secours !

En Franche-Comté, avec un sol calcaire, les eaux s'infiltrent rapidement. La pollution également. Mais la CPEPESC veille au grain et demande aux autorités l'application de la loi.


Patrice Farine

L'une des spécialités de la région est la saucisse de Morteau. Morteau est une commune située sur les hauts-plateaux du massif du Jura. Le succès de cette saucisse fait qu'il faut sans cesse augmenter sa production. Or la saucisse, c'est du cochon. Et qui dit cochon dit lisier... et le lisier, quand il provient d'élevage hors-sol, cela devient trop volumineux et les épandages sur les champs polluent les eaux souterraines et les rivières.

Les dessous de la saucisse de Morteau

Avec un élevage traditionnel, sur paille, on pourrait encore s'en sortir. D'élevage traditionnel, il n'y en a presque plus. Et dans la saucisse de Morteau, il ne reste plus grand chose de la région. Pour suivre la demande, les jeunes cochons sont souvent achetés en Bretagne ou aux Pays-Bas, sont entassés dans des élevages hors-sol. Le label précise bien que les cochons qui servent à la saucisse doivent provenir de la région d'appellation. Alors ces cochons finissent effectivement d'engraisser localement. Dans le temps, les élevages de cochons, très limités, étaient voisins des fromageries et ils étaient nourris avec le petit lait, des restes et un complément de céréales locales. Peu de céréales poussant à cette altitude, et le petit lait étant interdit car gênant la conservation des saucisses, il ne reste plus qu'à importer les farines d'un peu partout. La saucisse locale nécessite donc un fort contingent de camions pour acheminer tout cela.

L'épandage du lisier est interdit à certaines périodes de l'année : quand la terre est imbibée d'eau, quand elle est recouverte de neige ou encore quand il gèle. Et il gèle longtemps. D'où l'obligation pour les éleveurs de stocker les lisiers jusqu'à la belle saison. Mais les cuves coûtent cher... et nombreux sont ceux qui, au début du printemps, lorsqu'elles sont pleines, épandent dans les champs, même au bord des grands axes où pourtant les gendarmes circulent. Ces grandes taches marron que vous voyez sur la neige, c'est cela. C'est illégal et cela part directement polluer les eaux souterraines à la fonte des neiges.

La saucisse, c'est du cochon, et le cochon, c'est du lisier. La saucisse de Morteau pollue les eaux souterraines et les rivières.

Le sous-sol karstique (sous-sol calcaire où abondent rivières souterraines et grottes) fait qu'il n'y a qu'une faible épuration de l'eau. Le problème ne date pas d'aujourd'hui. La commune de Belleherbe, un peu plus bas que Morteau, a ainsi sa source d'eau potable polluée depuis 1976.

Comme nous sommes en plein délire au niveau alimentaire, les fromageries ne savent plus quoi faire de leur petit lait. Il est déshydraté (ce qui coûte cher en énergie !), et envoyé dans le tiers-monde pour les aider bien sûr, avec les subventions de la politique agricole commune. Dans le tiers-monde, cela déséquilibre les filières locales...

La CPEPESC, Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères, demande dans un premier temps que ne soient plus autorisés de nouveaux élevages porcins. Car à côté des cochons, il y a aussi les bovins pour le comté. Heureusement, ces derniers polluent moins, car dans la plupart des cas, on maintient heureusement l'élevage sur paille. La paille en absorbant les urines les conserve au niveau du sol où elles sont dégradées et ne polluent pas ainsi les eaux souterraines. De plus, la paille fournit de la matière organique enrichissant l'humus.

Pour le cochon, un éleveur, en reconversion vers le bio, a accepté de faire des essais d'élevage de cochons sur paille. Cela demande plus de travail, mais le résultat est une baisse importante de la pollution. Ce serait une contrainte à mettre dans le label de la saucisse, label qui pour le moment est surtout géographique.

Tourisme en eaux troubles

Les eaux souterraines ne sont pas seulement victimes des cochons. Il y a aussi un autre gros pollueur : celui qui tire la chasse d'eau ! Toutes les grosses communes ont mis en place des stations d'épuration. Cela a fait baisser les pollutions urbaines... mais cela reste insuffisant. D'autant plus que les usines d'épuration produisent des boues qu'il faut également épandre dans les champs, non sans problème : concentrations en métaux lourds et en médicaments. Là, la solution consisterait à bannir tous les pro-

Le musée des horreurs



Brûlage organisé à la déchetterie des Fins (25). Pourquoi s'ennuyer à trier tous les déchets avant de les mettre dans des bennes ? En procédant illégalement au brûlage d'une partie des ordures, ça permet de réduire les coûts d'élimination, et tant pis pour l'environnement et la pollution...



Brûlage organisé à la déchetterie de Saint-Vit (25) en dépit de la réglementation en vigueur. Là encore, le plus drôle est que lors d'un passage devant le site, précisément un samedi, ça brûlait quand même !



Extension de la carrière de Velet-Esmoulins (70). Destruction de 5 ha supplémentaires de forêt alluviale au cours de la procédure engagée par l'association devant le tribunal administratif de Besançon, et pillage des matériaux alluvionnaires malgré l'ordonnance du juge des référés suspendant l'autorisation de défrichement accordée par le ministère de l'Agriculture.

Photos CPEPESC



Décharge communale de Levier (25). Un hypothétique projet de déchetterie serait en cours depuis que la CPEPESC a mis cette affaire entre les mains du tribunal administratif devant l'incroyable inertie des élus locaux et du préfet. En attendant, les ordures et les nombreux déchets artisanaux continuent de s'accumuler au fond de cette énorme décharge sauvage. Ce genre de pratiques est tout de même interdit depuis 1975 !

Décharge sauvage à Apremont (70). Le site est dans un état lamentable malgré un solide portail dont la clé est pourtant entre les mains d'un responsable... irresponsable.



Décharge communale de Rang (25). Le site est en principe fermé et censé ne recevoir plus que des déchets inertes en raison de l'implantation récente d'une déchetterie sur le canton de l'Isle-sur-le-Doubs. Reste maintenant à entreprendre le nettoyage de la masse de déchets accumulée depuis des années.

Dépôt de pneus usagés à Cernans (39). Exploité de façon non conforme aux prescriptions en vigueur (législation sur les installations classées), cet énorme dépôt constitue un risque majeur de pollution en cas d'incendie. Situé juste au niveau d'un carrefour, avec le stock de pneus à 3 mètres de la route, l'accident n'est certainement pas à exclure...



Épandage de purin sur la neige à Guyans-Durnes (25). Pourtant strictement interdite par la réglementation en raison du risque de pollution et de son inutilité agronomique, cette gestion déplorable des effluents agricoles est malheureusement courante en période hivernale. Le lessivage des sols et le ruissellement qui s'opère sur sols gelés ou enneigés entraîne systématiquement les fertilisants vers les eaux souterraines et superficielles, sans aucun bénéfice pour le terrain.



Rejet d'hydrocarbures en contrebas du garage BMW à Miserey-Salines (25). Malgré une intervention de l'association auprès de BMW France, qui a pourtant exigé la suppression de ce point noir auprès du concessionnaire local, la situation n'a pas évolué sur le terrain.



Rejet de la station d'épuration. C'est pire que s'il n'y avait pas de station du tout ! Quand l'installation se met en marche, elle évacue brutalement vers le milieu naturel toute la charge organique reçue...



Travaux en rivière à Sermamagny (90) ou «bricolo fait des travaux». Dans l'urgence, le conseil général du Territoire de Belfort désamorce les prises d'eau aménagées sur la Savoureuse, suite à la rupture catastrophique d'un bassin artificiel destiné, justement, à réduire les risques inondations.

duits ménagers toxiques et dangereux pour l'eau que l'on retrouve tôt ou tard dans les eaux usées. Une solution complémentaire pourrait être, au moins en maison individuelle, le développement des toilettes sèches (sur sciure) qui permettent le compostage des eaux usées localement. Pour les rejets industriels, le problème est beaucoup plus grave. Pour rester en dessous des normes autorisées, on dilue et comme cela on peut rejeter n'importe quoi.

La conséquence de tout cela, c'est la pollution régulière des cours d'eau : chaque été, lorsque les eaux sont basses, les alertes se multiplient sur le Doubs, le Dessoubre, la Loue, l'Ognon… La Franche-Comté est présentée comme une région verte. Sur les photos, il faut dire que ce genre de pollution ne se voit pas.

Après le développement des stations d'épuration, on est passé de un tiers de la pollution par les villes, un tiers par l'industrie, un tiers par l'agriculture... à deux tiers pour l'agriculture, seul domaine où la situation empire.

L'agriculture a longtemps été faite ici de prairies naturelles, sans apport extérieur. Aujourd'hui, avec l'intensification, on retrouve dans l'eau des doses sensibles de pesticides. Cette intensification a également provoqué une augmentation de la pollution par des causes indirectes : l'agrandissement des exploitations, avec le remembrement et le déboisement des haies et des bords des cours d'eau, diminue les capacités des sols à retenir les polluants localement.

Tout le problème agricole est d'arriver à sortir d'un cercle vicieux : prix en baisse donc nécessité de produire plus, donc de polluer plus. Ce n'est malheureusement pas les agriculteurs qui ont la possibilité seuls de changer les règles du jeu. Une solution proposée par des élus présents à la CPEPESC serait qu'au niveau des instances de décisions agricoles soient acceptés des représentants des associations de protection de l'environnement, de consommateurs… Les élus présents actuellement, censés représenter les citoyens, sont le plus souvent de gros agriculteurs.

La fuite en avant fait qu'aujourd'hui on n'aide plus à l'installation des exploitations de moins de 70 hectares. Il y avait 24 000 agriculteurs dans la région en 1979, ils ne sont plus aujourd'hui que 12 000 et il est prévu qu'ils ne seront plus que 7000 en 2020. Les chambres d'agriculture sont toutes fières d'annoncer la première installation de vaches pour le comté sur caillebotis, c'est-à-dire sans paille, donc plus polluante !

Des agriculteurs s'élèvent heureusement contre cette évolution en prônant le retour à l'herbe, moins coûteuse, moins polluante, et qui rapporterait tout autant si les subventions ne venaient pas pervertir le système. Ces idées sont notamment reprises par la Confédération paysanne et le MODEF (proche des communistes) qui tout deux ont totalisé 48 % dans la région aux dernières élections agricoles.

Pour finir avec le dossier de l'eau, il faut aussi signaler le problème des retenues d'eau (Chatelot sur le Doubs suisse, Refrain à la frontière franco-suisse). Ces retenues d'eau posent le problème de la régularité des cours d'eau. En période de sécheresse, plus le débit baisse, plus les conséquences de la pollution augmentent. Mais de trop forts lâchers d'eau, comme cela se fait pour les rencontres sportives de canoés-kayaks, ont également des effets dévastateurs et massacrent les poissons.

Policiers contre-nature

Au départ, la CPEPESC rassemblait des personnes soucieuses de la qualité des eaux et prônant un plus grand respect de la nature. Elle faisait surtout de la sensibilisation avec la réalisation de films, de documentaires, des soirées publiques, des sorties pour les enfants et les adultes.

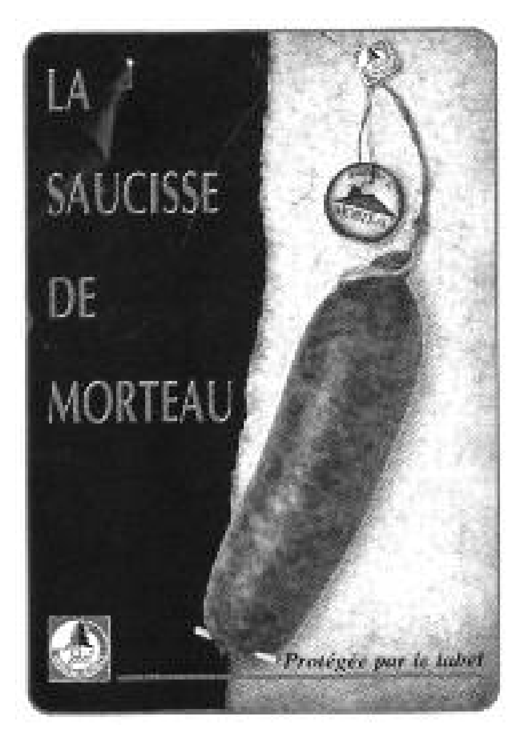
Les lois ont été votées. Mais elles sont rarement appliquées.

Parallèlement, comme d'autres associations de protection de la nature, elle a poussé l'Etat à réglementer pour agir en amont et prévenir les pollutions. Progressivement, les lois ont été votées. Mais elles sont rarement appliquées.

On assiste à une montée des «métiers de l'environnement», en fait des personnes qui travaillent dans l'industrie pour veiller à ce que la loi n'entrave pas leurs activités. Alors que dans chaque département, l'administration compte seulement deux personnes pour gérer la question de l'eau, on en compte bien plus dans le domaine privé industriel, un véritable lobby qui met en place sans cesse de nouvelles astuces. Les industriels étant des proches du pouvoir, ce dernier a tendance à fermer les yeux sur les écarts de conduite (particulièrement les conduites qui sortent des usines).

La CPEPESC a mis en place un nouveau métier avec un emploi-jeune chargé de repérer les infractions, de faire les photos, de les communiquer ensuite à la gendarmerie et au préfet et ensuite pour suivre la «mise en conformité», ce qui, selon l'enthousiasme de l'administration, peut prendre quelques années.

La CPEPESC proteste contre les projets de drainage. Aujourd'hui, tout le monde sait que la destruction de zones humides est une erreur. Outre la richesse de la faune et de la flore dans ces lieux, ce sont des zones naturelles d'épuration de l'eau. Pour gagner de nouvelles surfaces de culture, les agriculteurs bénéficient encore de subventions pour drainer.



En dehors du problème de l'eau, la CPEPESC fait la chasse aux feux de déchets, très fréquents, mais interdits (seul est toléré le feu de bois). La CPEPESC surveille les autorisations de prélèvement des carrières de gravier dans les lits majeurs des rivières, source de perturbation des eaux souterraines. Elle voit se pointer une nouvelle menace avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi d'urbanisme SRU. Cette loi de décembre 2000 a, parmi de nombreux autres points, amendé la loi de la protection de la montagne qui empêchait le développement immobilier dans les zones sensibles. Avec la nouvelle loi, des mairies peuvent être tentées de relancer des constructions, en particulier dans le domaine du ski (le réchauffement climatique qui limite l'enneigement depuis quelques années met heureusement un frein à cela).

La CPEPESC, qui compte environ 200 adhérents, dispose de relais locaux qui leur signalent les infractions. Permanents et bénévoles essaient ensuite d'ouvrir et de suivre les dossiers. Un travail de fourmis face à une administration réticente et des gendarmes peu formés pour les questions d'environnement.

La solution à ces problèmes : il faut arrêter de bâtir des projets économiques sur le toujours plus et essayer au contraire de trouver des équilibres, entre la capacité de la nature et l'agriculture, entre l'urbain et le rural... cela suppose un profond changement des modes de financement actuels et ne peut se résoudre seulement localement.

Michel Bernard ■

■ CPEPESC, 3, rue de Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 66 71.

350 km/h, est-ce bien raisonnable ?

Les élus franc-comtois, hypnotisés par la vitesse, devraient commencer à s'intéresser à l'amélioration des dessertes locales plutôt que de rêver d'un train rapide qui, pratiquement, ne s'arrêtera pas dans la région.


DR

Lancé en 1992, le projet de TGV Rhin-Rhône se présente sous la forme d'une «étoile à trois branches» : Est, Ouest et Sud. La calendrier de réalisation est différent pour chacune. La branche Est (Mulhouse-Dijon, 189 km) est la plus avancée, puisque la déclaration d'utilité publique a été prise en 2002.

L'association *Rail Demain,* après analyse du dossier lié à l'enquête publique, conteste la plupart des données.

Ainsi, le nombre de voyageurs (12 millions) relève de la supercherie car il inclut les Nancéens ou les Parisiens qui se rendent à Dijon, d'autres voyageurs sont ainsi ajoutés pour d'autres destinations. Au total, au moins 4,5 millions de voyageurs sont comptés à tort, soit 40 % du total. Conséquence : le calcul de la rentabilité est faussé.

Des chiffres faussés

Les gains de temps annoncés sont très intéressants, mais les comparaisons sont faites entre un TGV à 300 km/h circulant avec peu d'arrêts et des liaisons actuelles souvent défectueuses et qui incluent de nombreux arrêts.

Comment avoir la naïveté de croire aux 22 988 emplois annoncés pour la construction de la ligne nouvelle. Pour le TGV Méditerranée, de Valence à Marseille, soit 300 km, la déclaration d'utilité publique parlait de 85 000 emplois ! Or, dans les faits, au plus fort du chantier, il n'y a jamais eu plus de 3779 emplois. Et pour fort peu de temps.

Quant à l'environnement : la ligne nouvelle fait peser des menaces sur de nombreuses zones de captages d'eau. 400 000 usagers sont concernés. Plus de 800 hectares cultivables vont être stérilisés. 700 hectares de forêts vont disparaître. Les déblais non utilisés (26 à 28 millions de m3) seront stockés sur place soit l'espace d'un à deux hectares par km de ligne construite. Les conséquences de la traversée de zones inondables sont peu précisés. Les nuisances sonores ont été minimisées. Par exemple, dans les études préliminaires, dans le secteur d'Héricourt, était une «zone de forte sensibilité acoustique», dans l'avant-projet sommaire, pour le même secteur, «l'environnement sera modifié, mais l'impact sera faible». Dans le dossier d'enquête publique, les problèmes de bruit ont disparu !

L'audit sur les grands projets d'infrastructures publié en février 2003 classe la banche Est (via Paris) ex equo avec le TGV Atlantique. Quant à la branche Sud (Rhin-Rhône), elle est prévue, mais pas avant 2020 et la branche Ouest (traversée de Dijon) «assez au-delà» !

Ce classement de la branche Est s'appuie sur l'avancement du projet — la déclaration d'utilité publique —, les gains de temps qu'il apporte (?), sa bonne rentabilité socio-économique, son coût (1,36 milliard d'euros). A noter que la ligne nouvelle prévue sur 189 km (Mulhouse-Dijon) ne sera réalisée que sur 140 km (Auxonne-Petitcroix), 140 km de lignes en pleine campagne ! Aucune date n'a été retenue pour joindre Dijon ou Mulhouse, par mesure d'économie.

Besoins locaux non pris en compte

Rail demain, avec d'autres associations (Union fédérale des consommateurs de Côte-d'Or, CLAPEN 21) a déposé un recours au près du Conseil d'Etat contre la première déclaration d'utilité publique.

Pendant que certains rêvent sur ce TGV, l'aménagement de la ligne Paris-Bâle qui dessert le nord de la Franche-Comté et la Haute-Saône est repoussé aux calendes grecques. Le TGV dit Rhin-Rhône a d'ailleurs annexé purement et simplement ses voyageurs.

La mise au gabarit B1 de la ligne entre Belfort et Besançon, programmé après l'abandon du projet de grand canal n'a pas encore trouvé tout son financement.

Sur les autres lignes régionales (Besançon-Le Locle, lignes du Jura…) quelques timides progrès ont été réalisés dans le matériel, l'aménagement des voies…

Il y aurait tant à faire pour réconcilier les usagers de la voiture avec le train ! Pour cela, il faudrait une réelle volonté politique des élus franc-comtois et surtout qu'ils abandonnent le mythe de la très grande vitesse comme facteur de progrès.

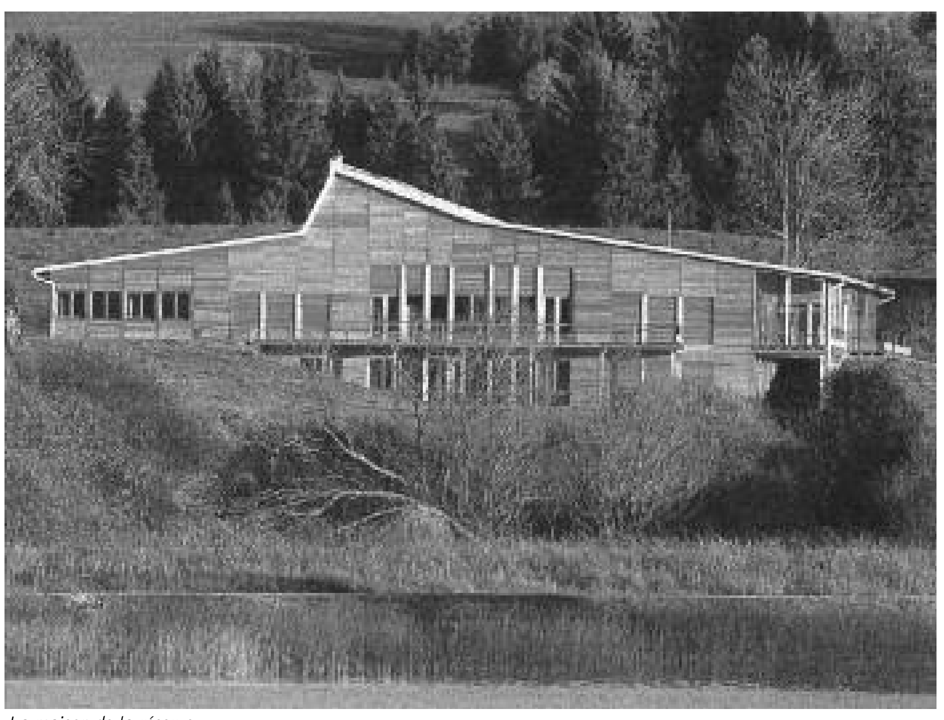
Rail Demain est convaincu que l'intérêt public passe d'abord par l'amélioration de l'existant pour une grande vitesse d'environ 200 km/h, du matériel confortable et performant. Ce matériel existe et nous avons même des compétences en Franche-Comté (Alstom).

Annette Lapalus ■
Rail demain.

■ Rail pour demain, mairie, 70400 Trémoins, tél : 03 84 46 03 48.
■ ARO, association des riverains de l'Ognon, 19, grande rue, 39350 Pagney, tél : 03 84 81 02 95.

Les tourbières de Mouthe

Aux sources du Doubs, se trouvent des tourbières. Ces zones humides sont particulièrement riches en faune et en flore. Nombreuses sont aujourd'hui protégées... comme celle du lac de Remoray.


DR

La maison de la réserve.

Une tourbière, par définition, est une zone humide, colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe.

Le sol est saturé en permanence d'une eau stagnante ou très peu mobile privant de l'oxygène nécessaire à leur métabolisme les micro-organismes (bactéries et champignons) responsables de la décomposition et du recyclage de la matière organique. Dans ces conditions asphyxiantes, la litière végétale ne se minéralise que très lentement et très partiellement. Elle s'accumule alors, progressivement, formant un dépôt de matière organique mal ou non décomposée : la tourbe.

La tourbe contient au moins 20 % de carbone (30 % dans le cas de tourbes riches en argiles) et peut s'accumuler sur plusieurs mètres d'épaisseur, au rythme moyen de 0,2 à 1 mm par an. La plupart des tourbières se sont formées après le retrait de la dernière glaciation (il y a environ 12 000 ans), les dépôts de tourbe généralement observés ont une épaisseur comprise entre 50 cm et 5 à 10 m mais ces accumulations prennent parfois des proportions exceptionnelles comme à la Grande Pile (Haute-Saône) où le dépôt atteint 19 m.

Une tourbière est active tant que se poursuivent les processus d'élaboration et d'accumulation de la tourbe à partir de ces végétaux. Si ces processus cessent, la tourbière devient inactive... mais est parfois susceptible de se régénérer. Selon la nature des végétaux dont elles sont issues, les tourbes présentent des caractéristiques bien marquées.

Flore des tourbières

Le remarquable intérêt floristique des tourbières du Jura et du Doubs se manifeste par la présence de nombreuses espèces protégées, tant au niveau national que régional. Sur les 256 tourbières recensées, 182 possèdent au moins une plante supérieure protégée. Certains sites présentent jusqu'à douze espèces protégées.

Les tourbières des Vosges comtoises possèdent une originalité floristique supplémentaire qui tient au fait que le sud du massif vosgien est soumis à une forte influence océanique. Une quinzaine de plantes recensées sur les tourbières de Haute-Saône et du Territoire de Belfort sont rigoureusement inféodées à ces milieux. Cela implique que la conservation de ces espèces est étroitement liée à la préservation des sites tourbeux.

Une trentaine d'espèces de champignons sont exclusives des tourbières. Quelques espèces de champignons, très rares, ont une forte valeur patrimoniale et sont en régression nette à l'échelle française et européenne.

La Faune

En Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort, quatre espèces d'Odonates (papillons et libellules) peuvent être considérées comme strictement inféodées aux tourbières : l'aeschne subarctique (Aeschna subarctica elisabethae) est l'espèce la plus exceptionnelle. Elle ne vit que dans les tourbières de Franche-Comté situées à plus de 900 m d'altitude.

Six espèces d'Odonates peuvent être considérées comme strictement inféodées aux tourbières du Doubs et du Jura. Dans le Doubs et dans le Jura, deux espèces de papillon n'existent que dans ces tourbières.

A noter la présence de deux reptiles d'origine septentrionale : la vipère péliade (Vipera berus) et le lézard vivipare (Lacerta vivipara).


DR

Le premier est présent uniquement dans le domaine jurassien alors que le second occupe l'ensemble des tourbières de Franche-Comté.

Contrairement à celles du massif jurassien, les tourbières du massif vosgien constituent des éléments déterminants du territoire du grand tétras (Tetrao urogallus).

Un autre Tétraonidé, plus petit et moins rare, fréquente aussi les tourbières de Haute-Saône et du Territoire de Belfort : la gélinotte des bois (Bonasa bonasia).

Le hibou des marais (Asio flammeus) est un nicheur très rare en Franche-Comté, mais une nidification a été constatée au début des années 1990 dans une tourbière de la dépression sous-vosgienne.

DR

Le pipit farlouse (Anthus trivialis) est la seule espèce à nicher au sol dans les tourbières à sphaignes non boisées. Ce passereau semble assez répandu dans les tourbières jurassiennes. Il est plus rare dans les tourbières des Vosges comtoises.

Le sizerin flammé (Carduelis flammea) est un nicheur plus rare des tourbières boisées.

Enfin, les vastes zones humides du bassin du Drugeon constituent un site européen majeur pour l'avifaune (ZICO).

Les quinze espèces suivantes constituent le fleuron botanique des tourbières du massif jurassien :


Joël Raynaud

◀ Andromède (Andromeda polifolia) : dans le Doubs et le Jura, elle est spécialement abondante (110 stations) mais l'espèce est rare et localisée en France et bénéficie d'une protection intégrale sur le plan national.

■ Bouleau nain (Betula nana) : en France, il est localisé dans quelques tourbières de l'étage montagnard du Massif Central et du Jura (protection nationale) et se trouve en limite méridionale de son aire de répartition européenne. Le bouleau nain est présent dans deux tourbières du val de Mouthe, et à Frasne où il a été introduit.


DR

▶ Calamagrostide raide (Calamagrostis stricta) : les quatre localités franc-comtoises sont les uniques stations françaises.

■ Dryopteris à crêtes (Dryopteris cristata) : on compte une station dans le Doubs et une dans le Jura.

■ Laîche à long rhizome (Carex chordorrhiza) : en régression au niveau national, elle existe actuellement dans le Jura (16 stations) et le Massif Central.

▶ Etoile des marais (Carex heleonastes) : en limite occidentale de répartition, elle est en régression. Elle est présente en Haute-Savoie et dans le massif du Jura où quatorze stations ont été recensées.

DR

■ Laîche de Buxbaum (Carex buxbaumii) : rare et disséminé en France. En Franche-Comté, on ne le connaît que dans quatre stations.

DR

▶ Laîche en touffe (Carex cespitosa) : les tourbières franc-comtoises abritent huit stations.

■ Linaigrette grêle (Eriophorum gracile) : on ne compte que 5 stations dans les tourbières du Doubs et du Jura.

■ Liparis de Loesel (Liparis loeselii) : dans le Doubs et le Jura l'espèce est connue dans sept localités.

■ Lycopode inondé (Lycopodium inundatum) : il se maintient dans six tourbières du Doubs et du Jura.

■ Rossolis à feuilles longues (Drosera longifolia) : l'espèce est protégée en France et 18 stations sont connues en Franche-Comté.

■ Drosera longifolia s'hydride avec Drosera rotundifolia pour donner Drosera x obovata, stérile (9 stations dans le Doubs et le Jura).

■ Saxifrage oeil-de-bouc (Saxifraga hirculus) : en régression constante et considéré comme très rare et très menacée, elle se cantonne en France dans trois stations jurassiennes.

■ Scheuchzérie des marais (Scheuchzeria palustris) : rare en France et intégralement protégée, elle peuple 12 tourbières du Jura et du Doubs.

■ Utriculaire jaunâtre (Utricularia ochroleuca) : dans le Doubs et le Jura, 14 stations sont dénombrées.

DR

La maison de la réserve

La réserve naturelle du lac de Remoray est créée le 15 avril 1980. Elle fait 400 hectares et comprend outre une tourbière, des prairies agricoles, des parcelles forestières autour d'un lac d'origine glaciaire. Sa gestion est confiée à l'association des Amis du site naturel du lac de Remoray, association créée en 1984. L'association assure la surveillance, l'entretien, le balisage, le suivi scientifique et l'accueil du public. L'essentiel de la réserve étant interdit au public, l'association a restauré dans un premier temps une maison de la réserve qui depuis 1986 présentait, sur 750 m², les richesses du lieu aux visiteurs. L'association emploie actuellement 9 personnes pour l'équivalent de 6 temps plein, les subventions couvrent un peu plus d'un emploi. La maison de la réserve reçoit actuellement plus de 20 000 visiteurs par an dont de nombreuses classes scolaires. L'ancienne maison étant devenue trop petite, une nouvelle maison de 1200 m2 a été construite en 2001 et 2002. Celle-ci a bénéficié de nombreuses aides, dont l'ADEME pour les économies d'énergie, le bâtiment est de «haute qualité environnementale» : relation harmonieuse avec l'environnement, choix du bois pour l'ossature et le bardage extérieur, chantier à faibles nuisances, chaudière à bois déchiqueté, production de l'eau sanitaire par capteurs solaires intégrés dans le toit, production de l'électricité en partie par un toit photovoltaïque raccordé au réseau EDF.

La maison comporte cinq modules d'exposition : deux expositions permanentes sur la faune et le flore, une en prairie humide, l'autre dans la région, deux expositions temporaires en lien avec l'écologie locale, un dernier module spécialement consacré à la réserve.

Michel Bernard

■ Maison de la Réserve, 28, route de Mouthe, 25160 Labergement-Sainte-Marie, tél : 03 81 69 35 99.

Réduction à la source

La Fédération Jura nature environnement agit pour une meilleure politique environnementale en diffusant des informations sur la réduction des déchets à la source.

En 1989, face à la gestion insatisfaisante des déchets, les élus jurassiens décident de rassembler les forces de toutes les communes et d'élaborer une solution globale à l'échelle du département du Jura. Ainsi, naît le Syndicat départemental des ordures ménagères, le SYDOM. Malheureusement le choix du système porte sur l'incinération sans tri de toutes les ordures.



DR

La Fédération *Jura nature environnement*, reconnue d'intérêt général et adhérente à *France nature environnement*, promotrice du tri, s'oppose alors à ce tout-incinération et réussit à convaincre les élus de choisir un système intégrant la collecte séparative. Une enquête menée par un Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) confirme l'attente des Jurassiens, en faveur de ce tri.

Ainsi à l'échelle du département, s'instaurera le tri à la source dans les ménages et la collecte d'une poubelle bleue pour les cartons, plastiques, journaux, déchets propres et recyclables. Une usine de tri, gérée par une association de réinsertion, Juratri, dès 1994, assure le recyclage de plus de 30% des ordures ménagères. Progressivement aussi, les apports volontaires seront orientés vers les déchetteries elles-mêmes, créées et réparties sur l'ensemble du département du Jura.

La loi fixe comme objectif prioritaire de prévénir et réduire la productin de déchets.

Un nouveau service

Très récemment, en avril 2003, le SICTOM de Lons-le-Saunier (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) vient de confier à une deuxième structure de réinsertion, Oasis, le soin de trier, pour un réemploi, les apports volontaires en déchetterie. Ainsi est née une "ressourcerie" fournissant à la vente, dans un "bric à brac", les objets très bon marché qui repartiront pour un nouveau service.

Des gestes éco-citoyens dans le Jura

Simultanément, dans l'objectif de réduire la quantité de déchets, Jura nature environnement reproduit, à l'identité graphique du Jura, une brochure (réalisée au départ par la Fédération Nature Centre, son homologue), qui s'intitule «*Une seule solution : réduire nos déchets !* ».

Ce livret a pour but de sensibiliser les ménages jurassiens, sur la réduction du volume et de la toxicité de leurs poubelles. Il donne des conseils pour la sélection de produits à l'achat, présente les différents logos (recyclables, recyclés, organismes professionnels...), incite à des habitudes moins créatrices de déchets (éviter les sacs de caisse, valoriser le compostage individuel, acheter des produits recyclés...).

Cet objectif répond à la loi du 13 juillet 1992, relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement, qui place dans son article 1, comme obejctif prioritaire, de "*prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits*".



DR

Ce guide, gratuit et accessible à tous, fait son chemin actuellement dans les écoles, les collèges, les lycées du Jura, dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, grâce au soutien financier de l'ADEME Franche-Comté, du Sydom du Jura et de l'association des partenaires du tri.

Jacques Lançon et **Sylvie Champeix** ■

■ Fédération Jura nature environnement, 27, rue Georges-Trouillot, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 24 11.
■ CPIE Bresse du Jura, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, maison de la nature et de la faune sauvage, 39140 Arlay, tél : 03 84 85 12 75.
■ Juratri, 155, rue du Levant, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 45 91.
■ Oasis, rue Henri-Ponard, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 24 20 77.


DR

Qui veut de la dioxine ?

Les élus de Haute-Saône misent depuis dix ans sur l'incinération, mais pour le moment, les associations ont réussi à bloquer le projet.

Tout le monde a entendu parler de la loi de 1992 sur les déchets qui était sensée corriger les excès et les laxismes engendrés ces quarante dernières années par notre société de consommation.

Le législateur nous avait donné dix ans pour assainir nos comportements. Cette loi vertueuse et exemplaire nous imposait entre autres, de prévenir et de réduire notre production de déchets, d'en limiter le transport en distance et en volume, de les valoriser par recyclage ou réemploi, de ne plus enfouir de déchets bruts, à compter du 1er juillet 2002, sans les avoir débarrassés de leurs parts valorisables et de leurs caractères polluants.

Cette législation devait être transposée dans un document, ayant une couverture départementale ou interdépartementale, nommé : plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Notre législateur avait pour une fois laissé toute latitude aux acteurs locaux pour qu'ils adoptent un scénario de gestion correspondant aux spécificités des différents départements français. Il faut bien comprendre que l'on ne règle pas ce type de problème de la même façon, selon que l'on habite en Haute-Saône ou en région parisienne. Pour ce faire, il convenait de choisir des acteurs perspicaces, inventifs, ayant une excellente perception de l'environnement social et économique de leur département.

Le cadre réglementaire étant défini sans ambiguïté, il ne restait plus qu'à se mettre au travail.

Haute-Saône et incinération

Le petit monde politique de Haute-Saône, logé dans l'hôtel du département, se désintéresse complètement de ce dossier, pour en confier la destinée à l'administration de l'Etat. Forts de leur compétence, la préfecture et la DDAF constituent en août 1993 un syndicat mixte pour le transfert, la valorisation et l'élimination des déchets nommé SYTEVOM. Vous l'aurez compris, s'occuper des ordures n'est pas en soi une activité gratifiante ni valorisante pour nos élus en ce début de décennie 90. Les conséquences engendrées par les nouvelles règles leur échappent, et ils continuent à y déléguer des élus mal informés et peu perspicaces. Pour achever le travail, deux cabinets d'étude de renommée hexagonale sont appelés à la rescousse : Trivalor et Béture. Sans doute contaminés par les deux multinationales du traitement des déchets qui spéculaient sur la construction de 135 usines d'incinération à l'échéance 2002 sur le territoire national, ils proposent… une usine d'incinération ! Confortés par une interprétation de la loi qui définit le déchet ultime, *comme étant le seul résidu de l'incinération,* la Haute-Saône aura donc aussi son usine d'incinération de 105 000 tonnes, réduite à 82 000 tonnes, unique concession faite à l'époque aux associations de protection de l'environnement.

Après de multiples pérégrinations judiciaires, liées essentiellement à la maladresse du syndicat qui a notamment oublié de se conformer à ses obligations de mise en concurrence, cinq longues années s'écoulent.

On aurait pu imaginer mettre à profit ce temps pour se conformer à la législation, surtout qu'à la désignation du site d'accueil de l'usine en 1998, la résistance s'organise localement. Une association de protection de l'environnement se constitue, avec 500 membres actifs, qui dénonce immédiatement le scénario ultime retenu, comme étant incompatible avec les lois déchets de 1992. Qu'à cela ne tienne, la loi et les règlements sont faits pour être transgressés, une tache noire de plus ou de moins dans ce département surnommé l'île verte, cela ne se verra pas beaucoup. Mais surtout quelle aubaine pour les autorités politiques et administratives. Avec cette usine, les voilà débarrassés pour 30 ans des poubelles au profit de multinationales, qui convoitaient depuis si longtemps ce florissant marché, source d'enrichissement inépuisable.

Premier projet : 105 000 tonnes par an. Deuxième projet : 82 000 tonnes. Réalité avec un peu de collecte sélective : 42 000 tonnes.

Greenpeace

A cet instant beaucoup d'entre nous pourrions se sentir offusqués de l'attitude des autorités hautes-saônoises qui ont depuis longtemps démissionné de leur rôle de défenseurs de l'intérêt général et de l'emplois, (selon l'ADEME, l'industrie du recyclage génère 10 fois plus d'emploi que celui de l'incinération) au profit de solutions simplistes et déresponsabilisantes. En 1998, Le député maire de Port-sur-Saône, vice-président du syndicat déclarait dans une réunion publique : *les Hauts-Saônois mettront 25 ans pour apprendre à trier leurs déchets.* Ces derniers s'en sont-ils souvenus à l'heure des dernières élections législatives, toujours est-il que cet élu est passé à la trappe. Et le tri me direz-vous dans tout cela, il est laissé à notre libre initiative, par l'intermédiaire de points d'apport volontaires situés à la périphérie des villages, dans le secret espoir de nous décourager de les fréquenter.

L'usine projetée à Port-sur-Saône, aurait été à 500 m de la plus importante unité française de production de lait maternisé et déminéralisé pour Nestlé. Nommée Euro-Sérum, cette usine a la particularité de fonctionner comme un immense aspirateur, qui avale d'énormes quantités d'air, afin de réchauffer

pour l'assécher le sérum (petit lait) qui sera lyophilisé. Heureusement le commissaire enquêteur désigné en juin 1999 pour l'enquête publique donnait un avis rendant impossible la construction de cette usine à cet endroit.

Nouvelle enquête publique

Nous sommes en 2003, et les décideurs n'ont évidemment pas renoncé à la construction de cette usine miraculeuse, à leurs yeux. Depuis, un médecin, maire de la paisible commune de Noidans-le-Ferroux, s'est porté candidat à l'accueil de l'usine, au beau milieu des cultures céréalières. Entre temps il a fallu revoir les malfaçons du dossier dénoncées lors de la première enquête. Pour cela, le préfet a validé un avenant qui surenchérit le prix de la construction de 29 %. En droit, au-delà de 5 %, vous devez repasser toute la procédure d'appel d'offre, mais le préfet a bien compris qu'il est en Haute-Saône et l'urgence impose la désobéissance. Ce marché de construction, ainsi que celui de la gestion du complexe, avaient déjà été signés très prématurément par le président du syndicat, un autre homme politique, lors de la phase de révision du plan. Cette révision a été capitale, elle a fait enfin référence au recyclage des déchets et nous autorise à terme en 2010 un gisement de déchets de 42 000 tonnes. Le contrat est signé pour une installation de 82 000 tonnes, chercher l'erreur ! Avec dorénavant un surdimensionnement avéré et confirmé par l'excellente prédisposition des citoyens de l'agglomération de Vesoul qui pratiquent le tri sélectif de leurs déchets collectés en porte-à-porte depuis deux ans.

Cerise sur le gâteau, la collecte et le traitement des déchets ne devaient pas dépasser 54 euros par habitant et par an en 2005 selon le plan et la parole du président du SYTEVOM. Nous en sommes en moyenne à 80 euros et ce, sans amortir la construction et la gestion de l'incinérateur départemental dont le coût est évalué à 40 millions d'euros minimum. Ce véritable séisme fiscal, vers lequel se dirigent les habitants de l'île verte, a enfin réveillé les consciences des élus locaux qui ont constitué un collectif apolitique contre ce projet d'usine d'incinération des ordures ménagères en Haute-Saône. Ce très lourd dossier constitue un véritable enjeu de société. Les décisions qui sont prises aujourd'hui engagent le département sur plusieurs décennies. Une nouvelle enquête publique s'est déroulée en mai 2003 sur un nouveau site. Toujours pour un incinérateur.

Eric Corradini ■

Haute-Saône Nature Environnement

Maison de la Nature de Brussey

Dans ce centre d'initiatives pour l'environnement, sur sept hectares, sont développées de multiples activités pédagogiques, en particulier autour des arbres fruitiers.



DR

La maison de la nature de Brussey est une association labellisée en 1991 CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement). Elle a pour but de développer l'information et la formation du public en matière d'environnement naturel et humain et les rendre accessibles au plus grand nombre. Huit personnes sont salariées à l'année. 15 saisonniers font des missions à la belle saison. La maison de la nature dispose d'un terrain de sept hectares qui a été progressivement aménagé dans un but pédagogique. Il contient aujourd'hui : un verger de 180 variétés (pommes, poires, prunes, cerises), pour la plupart anciennes et locales, un arboretum de 50 essences d'arbres de la région, un espace de plantes aromatiques, de nombreuses haies constituées d'arbustes locaux, un potager expérimental (avec par exemple une centaine de variétés de tomates), des plantes de rocaille, symboles des milieux secs, des pâtures avec des ânes et des moutons, trois mares abritant des populations de tritons, grenouilles, utriculaires, de nombreux aménagements pour la faune (nichoirs, terriers artificiels, ruches...)

Si vous avez un jardin ou un verger ou l'envie d'en créer, si vous voulez rencontrer d'autres personnes partageant cette passion, échanger vos expériences, échanger des graines et par dessus tout si vous préférez des variétés — fruitières ou potagères — adaptées au terroir franc-comtois, la Maison de la nature a mis en place sur l'ensemble de la Franche-Comté, un réseau de personnes qui s'intéresse à la biodiversité (diversité génétique). Pour favoriser les échanges entre personnes (échanges d'expériences, échanges et dons de graines, etc.), de nombreuses actions ont été prévues : création d'un site internet, parution d'un bulletin trimestriel, création de plusieurs conservatoires de variétés fruitières et potagères (aspect démonstratif), mise en place d'un centre de ressources (prêt de livres, revues, catalogues), séances de formation (greffe, modes de culture, lutte biologique, etc.), visites de jardins ou de lieux expérimentaux.

Au cours des dernières années, la Maison de la nature a réalisé des ouvrages et documents pédagogiques sur l'environnement : *Le Verger Enchanteur*, fiches pédagogiques pour enseignants sur le thème du patrimoine fruitier ; *Le Royaume des Epices*, fiches d'activités sur le thème des plantes aromatiques ; *Un monde sauvage à votre porte*, idées d'aménagements pour accueillir la faune sauvage ; *Le Festin des Becs*, livret de détermination des oiseaux au poste de nourrissage hivernal ; *La plantation et la taille des arbres fruitiers* ; *Plume qui fut pierre*, conte pour enfants sur support CD audio ; *Franche-Comté réserve de nature*, film vidéo, *Une abeille sur le sentier de la découverte*, livret-guide pour découvrir le site de Brussey...

La Maison de la nature répond également à des demandes de partenaires et elle a été par exemple amenée à concevoir et réaliser une malle pédagogique sur le thème de l'eau (*Mini lab'eau*), une autre sur le thème de la qualité de l'air (*Imagin'air*), un fichier pédagogique pour enfants de maternelle sur le thème des déchets (*Et si je triais comme Tina et Thomas ?*), une série de panneaux présentant les oiseaux du lac de Vaivre.

■ Maison de la nature, Douces Terres, 70150 Brussey, tél : 03 84 31 75 49.

La médiation, une expérimentation régionale

Les techniques de médiation permettent de trouver des solutions négociées aux conflits. Franche-Comté nature environnement expérimente la méthode dans le domaine des conflits environnementaux liés au tourisme.


DR

Usine Solvay au bord du canal Rhin-Rhône.

De l'affrontement d'intérêts ou de valeurs naissent les conflits. Le dialogue et la négociation permettent souvent de faire face positivement à ces confrontations. Mais quand toute attitude coopérative est évitée ou méprisée, seules la concurrence et la compétition régissent la relation. Ce qui peut entraîner la violence. D'où l'idée d'expérimenter la démarche de médiation, en s'inspirant de ce qui est institutionnalisé au Québec, à travers le BAPE (Bureau d'audiences publiques de l'environnement), structure qui enrichit son expertise depuis 1978.

Qu'est-ce que la médiation ?

Pour le BAPE, la médiation est mode amiable de règlement des conflits dans lequel un tiers impartial amène les parties à trouver une solution à leur différend. En somme, il s'agit de faire le lien entre deux personnes, ou des parties prenantes, pour établir, rétablir entre eux, une meilleure communication. S'insérer, ainsi dans la relation, demande des qualités de discrétion, de respect et d'humilité. Le médiateur intervient avec la force de son indépendance et sa capacité d'écoute. La médiation cherche à créer des liens, faciliter la communication. Elle doit être un espace de transparence où s'expriment toutes les observations, les critiques positives, négatives, les suggestions d'amélioration face à un projet ayant un impact environnemental.

L'idée de la médiation portée au niveau régional

Un groupe de travail jurassien a déposé un projet pour étudier la faisabilité de la médiation en Franche-Comté. C'est en septembre 2001 que le projet fut présenté devant la commission environnement du conseil régional. Ce jour-là, un professeur de l'Université du Québec et expert en médiation, Claude Villeneuve, avait pu rendre compte du rôle et de l'utilité de disposer d'un outil comme le BAPE pour régler efficacement les conflits dans la perspective du développement durable. Ce projet avait retenu toute l'attention des élus et du service administratif environnement du conseil régional.

Un projet de médiation environnementale

En avril 2002, un appel à projet de la Fondation de France, intitulé "*Ensemble pour gérer le territoire - Concertation et médiation environnementales*", donne l'idée à France nature environnement et plus particulièrement son réseau Tourisme, d'inscrire l'expérimentation médiation environnementale dans un projet réaliste, en se centrant sur la thématique : concilier les loisirs de plein air et l'activité productive. Le porteur de projet devient France nature environnement et son réseau franc-comtois. Jura nature environnement devient l'interlocuteur local pour répondre à l'urgence du dépôt de dossier, mais œuvre en ayant le souci constant de servir les intérêts de la région Franche-Comté. La qualité du dossier, sa pertinence dans le contexte national, ont fait que le dossier a été retenu et sa mise en œuvre recevra une aide de la Fondation de France et de l'Etat.

Un comité de pilotage s'est constitué qui comprend, France nature environnement, Franche-Comté nature environnement, Doubs nature environnement et Jura nature environnement et des partenaires : Club alpin français, Société de pêche (truite, ombre, saumon), Chambre régionale de la propriété forestière.

Une démarche a été mise en place en cinq phases

Dans un premier temps a été dressé un inventaire-cartographie des tensions sur la région Franche-Comté, à propos des seules activités de loisirs de plein air. Une deuxième phase est l'élaboration d'une typologie des tensions et conflits. Une troisième phase, l'expérimentation de médiations en s'appuyant sur quelques cas significatifs. La phase 4, le bilan devrait déboucher sur une cinquième phase : l'institutionnalisation, autrement dit, l'espoir que le conseil régional initie une structure souple régionale en médiation environnementale qui, progressivement, capitaliserait une riche expérience et une importante documentation dans ce domaine, dans l'intérêt d'un développement soucieux du respect des hommes et de l'environnement. Ainsi la qualité de vie dans notre région se verrait dotée d'une nouvelle plus-value. A ce jour, la première phase est en cours de réalisation. Les partenaires sont tous impliqués dans l'identification des sites conflictuels.

Claude Camus ■
Jura nature environnement.

Franche-Comté nature environnement

Franche-Comté nature environnement est une fédération d'associations. Elle est membre au niveau national de France nature environnement.

■ Franche-Comté nature environnement, 15, rue de l'Industrie, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 66 21.

Elle regroupe :

■ Doubs nature environnement, 15, rue de l'Industrie, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 36 44.
■ Groupe naturaliste de Franche-Comté, 15, rue de l'Industrie, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 43 10.
■ Commission de protection des eaux, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 66 71.
■ Fonds régional d'intervention pour les rapaces, 8, rue du Marais, 25500 Morteau.
■ Jura nature environnement, 27, rue Georges-Trouillot, 39000 Lons-le-Saunier.
■ Haute-Saône nature environnement, maison des associations, 53, rue Jean-Jaurès, 70000 Vesoul.
■ Rail demain, Mairie, 34, grande rue, 70400 Trémoins.
■ Territoire de Belfort nature environnement, 6, rue Metz-Juteau, 90000 Belfort.
■ Association belfortaine pour la protection de l'environnement, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort.

Faire du vélo

Le vélo et la marche à pied permettent de découvrir au mieux une région. Quelques adresses d'associations faisant la promotion du vélo :

■ AUB, Association des usagers de la bicyclette, 24, rue Trey, 25000 Besançon, tél : 03 81 53 27 89.
■ Vélo qui rit, c/o centre social, 2, rue de Pavigny, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 43 41 12 (Marie-Claire Louessart).
■ CADR Belfort, Cyclistes associés pour le droit de rouler, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort
■ Véloxygène 90, centre culturel et social Belfort-Nord, avenue des Frères-Lumière, 90000 Belfort, tél : 03 84 26 04 64.

Pour ceux qui ne sont que de passage, il est possible de louer des vélos auprès de :

■ Association La Roue de Secours, 34 r Arènes 25000 Besnaçon, tél : 03 81 83 13 28.

Pour ceux qui veulent faire du VTT, il existe une carte des circuits disponible auprès de :

■ Centre départemental du tourisme, BP 458, 39006 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 87 08 88.

Réseau d'éducation à l'environnement

■ Réseau franc-comtois, CPIE Haut Doubs, Manu Redoutey, 25, rue de la Gare, 25560 Frasne, tél. : 03 81 49 82 99.
■ GERME, Groupement d'éducateurs réunis et motivés par l'éducation à l'environnement, maison de l'Environnement, étangs du Malzaucy, 90300 Sermamagny, tél : 03 84 29 18 12 (Marie-Dominique Beluche).

Coordination nationale contre les déchets

A partir de 2002, la mise en décharge des déchets ménagers est théoriquement interdite. La loi de 1992 prévoyait que chaque département devait mettre en place un scénario alternatif en misant notamment sur la réduction des déchets à la source et le recyclage. Si le tri sélectif et le recyclage ont souvent vu le jour, il n'y a pas eu de réduction à la source et au contraire augmentation des quantités collectées. La plupart des départements ont alors choisi la fuite en avant : soit le maintien des décharges par dérogation, soit le recours aux incinérateurs qui ne font que séparer les déchets en une phase solide (machefers), une phase liquide (qui pollue les cours d'eau) et une phase gazeuse (qui disperse des dioxines). Au niveau national, la coordination regroupe plus de 200 associations.

■ CPEPESC Franche-Comté, François Devaux, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 66 71.
■ Association de défense de l'environnement du sud Revermont, Patrice Bau, chemin de la Source 39190 Orbagna, tél : 03 84 25 01 08.
■ La Chenevière, Annette et Michel Lapalus 70150 Chenevrey, tél : 03 84 32 23 03.
■ Association contre l'incinérateur, Eric Corradini, 23, avenue de Verdun 70170 Port-sur-Saône, tél : 03 84 91 61 10.

Serre vivante

Le massif de la Serre, au nord-est de Dole, est une curiosité géologique : c'est un mont granitique dans une région calcaire. *Serre vivante* est une association de défense du site, qui propose différentes actions comme la mise en place de chemins de randonnée, des journées de découverte géologique, botanique ou du patrimoine. L'association a dû se battre depuis 2000 contre un projet d'élargissement routier (RD37) qui aurait détruit des stations botaniques remarquables dans une falaise granitique. *Serre vivante, GEAC de l'Aubépine, 39290 Moissey.*

Un centre de secours pour les animaux sauvages

Athenas est un centre de secours pour les animaux sauvages blessés créé en 1987. Membre de l'union nationale des centres de sauvegarde de la faune sauvage. Le centre de secours se trouve à L'Etoile (366, chemin des Monceau). Le centre intervient dans l'ensemble de la Franche-Comté, mais aussi en Côte-d'Or, en Saône-et-Loire et dans l'Ain. Depuis ses débuts, le centre a accueilli plus de 3500 animaux de 80 espèces différentes. 40 % ont pu être relachés. Les autres animaux sont soit euthanasiés, soit pour les espèces sensibles, intégrés à des programmes de reproduction en captivité, aux fins de renforcement de populations.

■ Athenas, BP 921, 39009 Lons-le-Saunier cedex, tél : 03 84 24 66 05 en journée, 03 84 25 38 40 ou 03 84 37 22 52 en soirée ou en week-end.

Maison régionale de l'environnement

Cette maison a ouvert ses portes au printemps 2002, au 15, rue de l'Industrie à Besançon. Elle regroupe les associations suivantes :

■ Groupe naturaliste Franche-Comté, tél : 03 81 50 43 10.
■ Franche Comté nature environnement, tél : 03 81 61 66 21.
■ Doubs nature environnement, tél : 03 81 61 36 44.
■ Espace naturel comtois, tél : 03 81 53 04 20.
■ Union régionale des CPIE.
■ Saône et Doubs Vivants, tél : 03 81 61 73 40.
■ Espace naturel comtois, tél : 03 81 53 04 20.

ENVIRONNEMENT

FRANCHE COMTÉ

Espaces-chantiers environnement local

L'association ECHEL a pour objet de promouvoir le développement local et solidaire par la participation volontaire des jeunes et des adultes à l'aménagement, l'animation et la sauvegarde des espaces de vie. Elle organise des chantiers internationaux de bénévoles, des chantiers de découverte, des ateliers multimédias itinérants, des études pour l'environnement et le paysage, des chantiers d'accueil de volontaires à long terme. Ces chantiers se font avec comme objectifs l'entretien et la mise en valeur des milieux de vie et du paysage, la réhabilitation du patrimoine architectural, artisanal ou industriel, la création de jardins et de sentiers thématiques.

■ Association ECHEL, Espaces-chantiers environnement local, La Louvière, 25330 Nans-sous-Sainte-Anne, tél : 03 81 86 48 56.



DR

Déchets : menaces à la frontière

A l'initiative de Greenpeace, du WWF, de Pro Natura, un collectif Bonfol se met en place en 2000 qui mène une virulente campagne pour dénoncer l'enfouissement de déchets industriels à Bonfols, en Suisse, à 300 mètres de la frontière. Les industriels de la région bâloise (Basler Chemische Industrie, BCI) y ont stocké leurs déchets depuis des années, et sans communiquer ce qui est entreposé. Le collectif montre entre autres que les eaux d'infiltration rejoignent le Doubs en aval... du côté français.

Co-voiturage

Il existe, en particulier pour les étudiants et les chômeurs, un système de co-voiturage dans toute la région. Il faut appeler avant à l'adresse la plus proche de chez soi pour savoir s'il y a une voiture disponible. Si vous avez une voiture, à l'inverse, n'hésitez pas à vous faire connaître.

■ Centre régional d'information jeunesse de Franche-Comté, 27, rue de la République, 25000 Besançon, tél : 03 81 21 16 16.
■ Bureau information jeunesse, centre des Alliés, 2, avenue des Alliés, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 99 24 15.
■ Allo coup de main, maison du Chômeur, 105, rue Marcel-Paul, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 43 01 19.
■ Info-jeunesse Jura, 2, place de la Liberté, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 87 02 55
■ Centre départemental d'information jeunesse, 38, rue Paul-Morel, 70000 Vesoul, tél : 03 84 97 00 90.

POINT STOP

MB



Après deux mois d'occupation par des militants, le 13 juillet 2000, les autorités suisses jurasiennes promettent d'assainir la décharge. Depuis, trois ans ont passé, sans que rien ne bouge vraiment. La décharge est toujours là, son inventaire n'a toujours pas été rendu public, aucune étude n'a été publiée pour vérifier l'étanchéité des matériaux stockés. Les analyses d'eaux souterraines ne sont toujours pas connues. Les réunions de travail avec des experts des deux bords sont régulièrement reportées. L'industriel responsable du site, BCI, a changé de forme légale sans en avertir les autorités. Les rapports sont pour le moins laconiques : sept pages tous les six mois.

Côté Suisse :

■ Pro Natura Jura, Lucienne Merguin-Rossé, tél : 00 41 32 476 70 21.

■ Greenpeace, Clément Tolusso, porte-parole, tél : 00 41 79 213 41 06.

Côté France :

■ Franche-Comté nature environnement, 15, rue de l'Industrie, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 92 98.

Centre d'initiatives pour l'environnement

Le CPIE, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Haut-Doubs, est une association dont la vocation est d'agir pour une meilleure prise en compte de l'environnement. Le CPIE du Haut-Doubs agit concrètement sur et pour un territoire. A partir de ses pratiques de développement local et de mise en valeur des patrimoines naturel et culturel, il mène des actions de sensibilisation et de formation à l'environnement pour tous les publics.

■ CPIE Haut-Doubs, 25, rue de la Gare, 25560 Frasne, tél : 03 81 49 82 99.

Et également

Doubs

■ Saône et Doubs Vivants, 6, rue de Chalezeule, 25000 Besançon, tél : 03 81 53 39 46.

■ Doubs Rivage, 6, rue de Chalezeule, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 94 36.

■ CPEOESC, Commission de protection des eaux de Franche-Comté, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 66 71.

■ Fonds régional d'intervention pour les rapaces, centre Pierre-Mendès-France, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon.

■ AAPPMA du haut Cusancin, 2, rue Saint-Claire-Deville, 25000 Besançon, tél : 03 81 53 64 64.

■ Association pour la prévention de la pollution atmosphérique, Service hygiène-santé, 15, rue Mégevand, 25000 Besançon.

■ APIEU, Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain, porte Rivotte, 25000 Besançon.

■ Comité spéléologique régional Bourgogne Franche-Comté, 1, rue de l'Épitaphe, 25000 Besançon.

■ Conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté, 4 bis, rue des Chalets 25000 Besançon.

■ OPIE Franche Comté, rue des Fusillés-de-la-Résistance, 25000 Besançon, tél : 03 81 21 10 33.

■ Espaces naturels de France, 32, Grande Rue 25000 Besançon, tél : 03 81 81 78 64.

■ Renaissance du Vieux Besançon, place de la Première-Armée, pavillon du tourisme, 25000 Besançon.

■ Association de découverte et de protection de la Brême, 14, rue Isenbart, 25000 Besançon.

■ Comité départemental de l'habitat rural du Doubs, 130, rue de Belfort 25012 Besançon cedex.

■ Société d'histoire naturelle du Doubs, institut de sciences naturelles, place Leclerc, 25030 Besançon cedex.

■ Union départementale des associations familiales rurales du Doubs, 9, rue Gambetta, maison de la Famille, 25041 Besançon cedex.

■ Union baumoise anti-canal, 1, rue Sue-le-Quint, 25110 Baume-les-Dames.

■ Le Regain, 11, avenue Leclerc, 25120 Maîche.

■ Comité de défense du site de «chez Mimi», 27, Grande rue, 25140 Mouthe.

■ Pont-de-Roide nature environnement, 42, rue Général-Herr, 25150 Pont-de-Roide, tél : 03 81 96 43 94.

■ Association pour la protection de la nature d'Ecot et ses environs, 1, rue des Bouteniers, 25150 Ecot, tél : 03 81 97 60 63.

■ Association pour la protection du lac Saint-Point et de son environnement, 1, chemin des Arons, 25160 Saint-Point-Lac.

■ Association des amis du lac de Remoray, 28, rue de la Gare 25160 Labergement-Sainte-Marie, tél : 03 81 69 35 99. *Gèrent une réserve naturelle.*

■ Jardin paléobotanique, 25190 Vaufrey.

■ Montbéliard environnement, 1, rue Mont-Bart-Prolongée, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 96 75 56.

■ Société d'histoire naturelle du pays de Montbéliard, musée du château 25200 Montbéliard.

■ Association des habitants de Grand Charmont Village, 17, chemin des Lys, 25200 Grand-Charmont.

■ Amis de la Croix Verte, 7, rue des Plantes 25220 Roche-lez-Beaupré.

■ Connaissance et sauvegarde de la nature dans le canton de l'Isle-sur-le-Doubs, Cidex 1564, 25250 Médière.

■ Comité Onans environnement, Cidex 08, 25250 Onans.

■ Association pour la défense et la salubrité de l'environnement dans le Haut-Doubs, hôtel de ville, 56, rue de la République 25300 Pontarlier.

■ Association intercommunale pour la protection du val de Drugeon, mairie, 9, Grande Rue, 25300 Sainte-Colombe.

■ Doubs nature environnement, 11, rue Mont, 25330 Cléron, tél : 03 81 62 14 14. *Gère la réserve naturelle du ravin de Valbois.*

■ Association de défense de Niellans à la Rèverotte, 16, route Sertefoy, 25390 Flangebouche, tél : 03 81 43 22 22.

■ Nature environnement Belleherbe Sancey, 2, rue de la Chapelle, 25390 Belleherbe.

■ Bien vivre, 6, rue Principale, 25410 Cottier.

■ Comité départemental de spéléologie du Doubs, 6, impasse des Arbres, 25420 Voujeaucourt.

■ Voujeaucourt nature environnement, 3, rue d'Ecot, 25420 Voujeaucourt.

■ Association pour le cadre de vie à Ecole-Valentin, 25, rue des Noisetiers, 25480 Ecole-Valentin, tél : 03 81 53 35 44.

■ Présentevillers nature environnement, 4, route de Bart, 25550 Présentevillers.

■ CEPBVAS, Comité d'étude et de préservation des basses vallées de l'Allan et de la Savoureuse, 10, rue des Jonchets, 25600 Brognard.

■ Association contre l'extension de l'aérodrome de la Vèze, 11 C, rue de l'Ecole, 25660 La Vèze.

■ Association départementale ville village nature, centre culturel P.-Belon 10, rue Carnot 25700 Valentigney, tél : 03 81 37 93 69.

■ Association Valentigney environnement, 26, rue de la Motte, BP 103, 25702 Valentigney cedex.

■ Association pour la défense de l'environnement du site de Beure, 1, rue Edmond-Euvrard 25720 Beure.

■ Fédération des associations de pêche et de protection du milieu aquatique, 4, rue du Docteur-Morel, 25720 Beure.

Jura

■ Fédération de défense de l'environnement, 27, rue Georges-Trouillot, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 24 11.

■ Société mycologique jurassienne, 9, rue Jean-Mermoz 39000 Lons-le-Saunier.

■ Groupe ornithologique du Jura, 2, rue de Pavigny 39000 Lons-le-Saunier.

■ Dole Environnement, 97, avenue Maréchal-Juin 39100 Dole, tél : 03 84 82 21 98.

■ Dole Environnement, 13, rue Marcel-Aymé, 39100 Dole, tél : 06 08 89 05 78.

■ Association ornithologique de Dole et la région, 75, avenue de Genève, 39100 Dole.

■ La Gaule du bas Jura, 8, rue d'Enfer 39100 Dole.

■ Les Amis de la rivière d'Ain, 39130 Pont-de-Poitte.

■ CPIE Bresse du Jura, maison de la nature, aire d'autoroute A39, 39140 Arlay, tél : 03 84 85 12 75. *La nature sur une autoroute !*

■ La Petite Tanière, Boulu, 39220 Prémanon, tél : 03 84 60 78 90.

■ Association de lutte contre le gaspillage, 46, avenue Clemenceau, 39300 Champagnole, tél : 03 84 52 09 67. *Friperie.*

■ Association pour la sauvegarde du tétraonidés dans le massif jurassien, Maison du Haut Jura, 39310 Lajoux.

■ Loue Vive, rue du Belvédère, 39600 Port-Lesney.

■ Dole environnement, 19, place de la Fontaine 39700 Rochefort-sur-Nenon.

Haute-Saône

■ Haute-Saône nature environnement, maison des associations, 53, rue Jean-Jaurès, 70000 Vésoul, tél : 03 84 75 65 64.

■ Association de gestion de la réserve naturelle du Sabot de Frotey-lès-Vesoul, mairie, 70000 Frotey-lès-Vesoul, tél : 03 84 75 47 34.

■ Frip'Avenir, 1, cours Bellay, 70000 Vesoul, tél : 03 84 75 66 66.

■ Arbre et paysage, Jean-Philippe Acquepey, 42 bis, route de Dijon, 70100 Essertenne, tél : 03 84 67 47 97.

■ Société grayloise des amis de la nature, 47, Grande Rue, 70100 Gray.

■ L'île aux crayons, Patrick Tourre, Les Forges, 70140 Pesmes, tél : 03 84 31 26 77. *A partir de bois locaux récupérés, Patrick Toure produit des crayons pour dessiner ou pour décorer. Les bois utilisés sont le saule, l'érable et le noisetier, des bois relativement tendres.*

■ La Chenevière, Didier Eymard, 70150 Brussey, tél : 03 84 32 23 03.

■ Association chantiers environnement nettoyage rivière, rue Parmentier, 70200 Lure, tél : 03 84 30 03 79.

■ ALPEN, Association luronne de protection et d'étude de la nature, 17, esplanade Général-de-Gaulle, 70200 Lure, tél : 03 84 62 84 74.

■ Association pour la défense de l'environnement de Fougerolles, mairie 70220 Fougerolles.

■ Amis de la nature et de l'environnement de Saulnot et environs, mairie de Saulnot, 70400 Héricourt.

Territoire de Belfort

■ ABPN, Association belfortoise de protection de la nature, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 69 51.

■ CEEA, Centre d'écologie et d'économie alternative, 2, rue Moillot, 90150

Nature sonore


DR

Nature sonore est une société spécialisée dans la prise de son en milieu naturel : animaux, travail de la glace sur les lacs gelés, etc. A publié aux éditions Sitelle (Isère), un guide sonore des mammifères d'Europe, double CD remarquable et premier ouvrage de ce genre. Boris Jollivet a également participé, dans le cadre de journées de sensibilisation avec la direction régionale des affaires culturelles de Franche-comté à une journée d'études des sons de la nature en octobre 2002 avec une promenade pour le moins originale.

■ Nature sonore, Boris Jollivet, 50, rue de l'Eglise, 39130 Etival, tél : 03 84 44 88 43.

Au-delà du commerce équitable…

Notre association, et la boutique Artisans du Monde que nous avons créée, sont encore relativement récentes, et n'ont probablement rien de très original dans leur fonctionnement ; mais depuis le début, tout de même, il y a une dimension qui préoccupe fort quelques-uns d'entre nous : c'est la question du «Et après ?»

En effet, les pays dits «en voie de développement» n'ont certainement pas vocation à fournir aux pays riches, ad vitam aeternam, des produits alimentaires qui sont pour ceux-ci tout à fait secondaires. Car il est bien clair que les consommateurs du Nord de la planète n'ont jamais eu un besoin vital de café ni de chocolat, ni même de riz ou de quinoa. Alors que les habitants des pays pauvres ont, entre autres besoins absolument vitaux, celui de se nourrir correctement et de façon suffisamment autonome ; et pour cela, de pouvoir y consacrer en priorité une part suffisante de leurs terres agricoles. Même réflexion pour l'artisanat de décoration que commercialise notre organisation : in fine, cela revient pour nos pays à «détourner» de ce besoin essentiel une partie de la force de travail qui devrait, au moins indirectement, s'y employer. Pour autant, il ne servirait à rien de fermer tous nos boutiques du jour au lendemain : cela ne contribuerait aucunement à résoudre le problème. Car il y faudra souvent aussi des réformes agraires systématiques, et bien d'autres choses encore — auxquelles nous ne pouvons pratiquement rien…

Mais qu'on ne vienne pas argumenter que ces productions rapportent des devises à des pays qui n'ont guère d'autres moyens de s'en procurer ! Bien sûr, celles-ci permettent d'entrer dans le circuit économique mondial ; mais c'est très généralement pour des utilisations tout à fait discutables ! Rembourser une partie de la tristement fameuse «dette du tiers-monde» ? Quand on en connaît l'origine, ça ne semble guère légitime. Acheter de la nourriture ? Du blé de mauvaise qualité pour remplacer la quinoa exportée ? Le riz américain dont le prix est trop bas pour que les paysans de Casamance puissent vendre le leur ? Ou les bas quartiers de viande argentine dont l'Europe subventionne la réexportation, détruisant ainsi les circuits économiques traditionnels du Sahel ? Pas non plus une réussite…



DR

Un commerce préférable

Finalement, donc, c'est bien clair : oui, notre pratique du commerce avec les pays du Sud est évidemment préférable à celle de Nestlé ou Cargill pour le café, Pier Import ou Ikea pour l'artisanat, etc. Et en ce sens, elle peut effectivement apporter, au moins localement et temporairement, des améliorations bien réelles aux conditions d'existence des groupes de producteurs avec lesquels on travaille. Mais par contre, il faut se rendre à l'évidence : non, en l'état actuel des choses, le commerce équitable ne peut pas être pour les populations du Sud une solution durable aux problèmes qu'elles vivent quotidiennement. Tout simplement parce que ces problèmes proviennent très largement du fait qu'en l'occurrence, leurs économies sont mises au service du confort des pays du Nord — au lieu d'être «autocentrées», c'est-à-dire consacrées prioritairement à la satisfaction des besoins vitaux des sociétés locales… Il suffit d'un chiffre pour le montrer : en 1999, 20% de la population du globe accaparait 86% de la production mondiale de richesses — dont l'essentiel des ressources issues directement de l'exploitation de la planète (minerais, bois d'œuvre et autres productions agricoles de base, pêche, combustibles fossiles, etc.). D'après vous, que peuvent bien en penser les 80% de la population mondiale qui doivent se contenter des miettes qu'on leur laisse (14%, oui, c'est bien ça) ? Peut-on espérer qu'un tel mode de fonctionnement soit durable ?

Non, bien sûr ; impossible de continuer comme si cette évidence n'existait pas. Et c'est pour cela que de notre côté, en plus de la pratique classique du commerce équitable, on essaie d'avancer vers deux objectifs qui tiendraient compte de cette réalité — avec nos tout petits moyens et sans pour autant avoir de certitudes absolues !

La première dimension est fondamentale ; elle repose sur le constat que c'est le comportement actuel des pays riches (pillage et gaspillage, pollutions que cela entraîne, impérialisme militaire et culturel…) qui mène l'humanité tout droit dans le mur, et avec une échéance sans doute relativement proche. Cela, il est vital que les populations du Nord le comprennent ; car il n'y a pas d'autre voie que l'entrée volontaire dans la décroissance (donc la pratique choisie de la sobriété) pour en sortir sans conflagration mondiale. Mais pour qu'elles le comprennent avant l'explosion, il faut évidemment prendre les moyens de le leur expliquer ! Et Artisans du Monde a pour cela deux atouts très importants…

Le premier, c'est qu'on peut assez facilement intervenir dans les établissements scolaires, pour parler aux élèves du commerce équitable. Il est alors parfaitement légitime de ne pas en rester à une simple description un peu «caritative» de notre action, mais de les faire accéder aussi à cette vision «globale» de l'avenir proche de notre planète. Bien sûr, il ne s'agit pas de les terroriser avec des prédictions apocalyptiques ; mais tout de même, ces problèmes seront ceux qui domineront leur propre vie d'adultes : c'est eux qui auront à gérer l'inéluctable «après-pétrole» (et ses

gigantesques conséquences en termes de production alimentaire), la nécessaire sortie du nucléaire, etc.

Débattre pour aller plus loin

Et j'ajouterai, constat que j'ai fait avec un certain étonnement, que la plupart des adolescents sont déjà relativement prêts à l'entendre. Même s'ils n'ont pas toujours les informations pertinentes, même s'ils ont souvent du mal à en faire des analyses précises : car ils ne vivent pas dans un cocon, ont tous vu «à la télé» des images qui leur ont posé de vraies questions, ont entendu leurs parents évoquer des futurs incertains… Et finalement, ils savent gré à l'adulte qui leur en parle comme à de vrais interlocuteurs ; alors, à nous de remplir cette fonction ! Les préparer, si peu que ce soit, à faire face aux problèmes qui les attendent, c'est sans doute le plus éminent service qu'on puisse rendre à nos enfants et petits-enfants…



Seconde tâche qui nous incombe, faire en sorte qu'il y ait un «au-delà» de nos relations commerciales avec les producteurs du Sud. Faire en sorte qu'il leur reste tout de même un ultime «bénéfice» de celles-ci — lorsqu'ils ne produiront plus à destination de notre boulimie frénétique, et auront enfin pu s'échapper du cercle vicieux dans lequel les a enfermés le monstrueux impérialisme des pays riches… C'est quoi, ce bénéfice qu'ils pourraient éventuellement en conserver ? Tout simplement ce que nos amis latino-américains appellent «capacitation» : l'accès à la maîtrise des outils (intellectuels et psycho-sociaux) nécessaires pour se prendre en charge collectivement. Ce que Paolo Freire faisait au Brésil, comme le font ailleurs des ONG de «Community Devlopment», la FSC au Chili, le SEPA auprès des artisanes du Paraguay — il y en a sûrement bien d'autres…

Pour nous, donc, il est essentiel que les organisations du commerce équitable ne se limitent pas à l'amélioration de circuits commerciaux. Et surtout pas, comme je l'ai entendu, à «aider à fabriquer des produits qui soient compétitifs sur les marchés occidentaux» ! Si donc nous souhaitons que nos partenaires du Sud tirent réellement un bénéfice durable de la relation établie, nous devons absolument développer cette dimension d'une «pédagogie de l'autonomisation» — même si de notre part c'est simplement en établissant des rapprochements, en cherchant des synergies, avec ceux qui travaillent déjà sur ce chantier… Vous êtes d'accord ? Alors, agissons ensemble pour que cette préoccupation soit davantage prise en compte par le commerce équitable !

Louis Pinsart ■

Artisans du monde Besançon.

Réseau citoyenneté développement

Récidev (Réseau citoyenneté développement) est un des centres de documentation membre de Ritimo. Le Ritimo fédère au niveau national les centres de documentation sur les questions tiers-mondistes. Le Récidev coordonne les activités communes de nombreuses associations de solidarité internationale et organise avec elle chaque année, en novembre, la semaine de la solidarité internationale.

■ Récidev, 3, avenue Parc, 25000 Besançon, tél : 03 81 41 05 87.

■ Plate-forme régionale des associations de solidarité internationale, Jean Pierre Amiotte, rue de Reims, 25000 Besançon, tél : 03 81 52 82 51.

■ Regroupement des associations de solidarité internationales de Lons-le-Saunier, Bernadette Fieux, Comité Amérique Latine du Jura, centre social, rue de Pavigny 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 81 25 41 34.

■ Regroupement des associations de solidarité internationale sur la Haute-Saône, Henry Isabey, collectif haut-saônois pour la promotion du commerce équitable, rue Fleurey, 70160 Faverney, tél : 03 84 91 33 52.

■ Regroupement des associations de solidarité internationale sur Belfort, Jean Karinthi, maison de la Méditerrannée, tour Bastionnée 41, rue Georges-Pompidou, 90000 Belfort, tél : 03 84 28 38 10

■ CERCOOP (Centre de ressources pour la coopération décentralisée en Franche-Comté), Bruno de Reviers, Institut Ledoux, saline Royale, 25610 Arc-et-Senans, tél : 03 81 57 59 56.

Commerce équitable

La plate-forme pour le commerce équitable regroupe les principaux acteurs de ce commerce qui garantit aux producteurs des tarifs indépendants du marché international, l'aide à des projets d'éducation, de santé, favorise la mise en place de coopératives, etc.

■ Artisans du monde, 4, rue Proudhon, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 44 56.

■ L'Exèdre, 20, rue de la Madeleine, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 45 47.

■ Artisans du monde, 8, rue Montalembert, 25120 Maiche, tél : 03 81 64 26 88.

■ Artisans du monde, 13, avenue Aristide-Briand, 25400 Audincourt, tél : 03 81 30 59 61.

■ Artisans du monde, c/o FOL (Guy Hervé), 2, rue Georges-Trouillot, BP 185, 39005 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 35 12 00.

■ Artisans du monde, 8, rue Arnoy, 39100 Dole, tél : 03 84 71 77 52.

■ Agora, Pierre Fleck, 93, avenue Eisenhower, 39100 Dole, tél : 03 84 72 71 12.

■ Agora, Charles Schott, 1, rue de la Londaine, 39300 Champagnole, tél : 03 84 52 14 14.

■ Artisans du monde Dole, c/o Mme Charbonnier, rue Verrerie, 39380 La Vieille Loye, tél : 03 84 71 77 52.

■ Association développement des hauts du Val-de-Saône, mairie de Jussey, route de Fleurey, 70160 Faverney, tél : 03 84 91 33 52.

■ Collectif haut-saônois pour la promotion du commerce équitable, c/o Guiollot Christian, rue Fontaine 70190 Fondremand, tél : 03 84 78 91 64.

■ Solange Pelerin, ASPAL, Association de solidarité pour l'Amérique latine, 4 bis, rue de la Madeleine, 70300 Luxeuil-les-Bains.

■ Butik Gu Adunna, passage de France, 90000 Belfort, tél : 03 81 26 02 39.

■ Artisans du monde, 8, rue Saint-Antoine, 90000 Belfort, tél : 03 84 55 09 62.

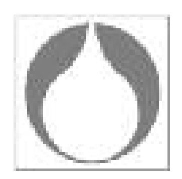
■ CAAP, association pour l'équilibre et la solidarité internationale, 1, rue Jules-Vallès, 90000 Belfort, tél : 03 84 26 02 39. *Boutique de commerce équitable en lien avec Artisans du monde.*



Depuis plus de trente ans, Amnesty international intervient en faveur du respect des droits de l'homme et défend les personnes arrêtées qui n'ont pas fait d'actes de violence et pour qui il y a violation du droit international. L'association milite également contre la peine de mort dans tous les cas. Chaque groupe local est amené à suivre un ou plusieurs dossiers particuliers (jamais dans son propre pays), chaque adhérent individuel pouvant également participer à des campagnes de lettres urgentes sur tel ou tel cas. Amnesty international, c'est aussi des rapports par pays de la situation des droits de l'homme.

■ AI, Mathilde Touyard, 43, chemin des Torcols, 25000 Besançon, tél : 03 81 53 67 92.
■ AI, Annie Berthet, 3 bis, rue du Refuge, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 93 38.
■ AI, Marie Baudard, 3, rue Gauguin, 25000 Besançon, tél : 03 81 52 66 87.
■ AI, Pascale Robichon, 23, avenue de Villardeau, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 05 40.
■ AI, Jeanine Strubel, 4, rue des Champs-Montants, 25420 Audincourt, tél : 03 81 34 39 71.
■ AI, Catherine Bessouiket, 42, rue de Morteau, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 39 66 74.
■ AI, Josèphe Duboz, 4, Grands-Vergers, 39110 Bracon, tél : 03 84 73 18 72.
■ AI, Colette Guyou, 29, rue Anne-Franck, 39300 Champagnol, tél : 03 84 52 65 16.
■ AI, Françoise Schuhler, 383 b, avenue Maréchal-Juin, 39100 Dole, tél : 03 84 84 43 61.
■ AI, Colette Bergier, 6, rue de Paris, 70100 Gray, tél : 03 84 65 42 12.
■ AI, Marie-Jeanne Burthey, 19, rue des Rocailles, 70000 Echenoz-la-Méline, tél : 03 84 75 46 19.

Terre des hommes



Terre des hommes est une association de solidarité internationale qui lutte pour la défense des droits économiques, sociaux et culturels. Elle soutient des programmes de développement dans une trentaine de pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du Bassin méditerranéen, proposés par des partenaires locaux. Elle sensibilise le public français aux problèmes de l'exclusion et de la pauvreté partout dans le monde. Elle cherche à promouvoir une économie solidaire.

■ Terre des hommes, Gilles Garbagnati, 1, avenue Siffert, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 17 89.

■ Terre des hommes, Jean-Marie Savet, 40, rue Saint-Martin, 70000 Vesoul, tél : 03 84 76 33 66.

Réseau pour une paix juste au Proche-Orient



DR

Créé en avril 2002, ce réseau qui fédère à ce jour 26 associations a mis en place un certain nombre d'actions autour d'une plate-forme ayant pour base le respect du désir de chacun, Palestiniens et Israéliens, de vivre sur la même terre. Le réseau a organisé une semaine de jeûne en juin 2002, un débat avec trois Palestiniens, la projection du film «Promesse», des débats entre militants non-violents des deux bords, etc. Le réseau dénonce les aides apportées par l'Union européenne à Israël alors que cela sert notamment aux nouvelles colonies dans les territoires occupés. Le réseau a participé aux différentes manifestations contre une nouvelle guerre en Irak.

■ Réseau pour une paix juste au Proche-Orient, Laurence Bernier, place de l'Eglise, 39290 Frasne-les-Meulières, tél : 03 84 70 34 74 ou Jean-Paul Rivière, 54, avenue Pompidou, 39100 Dole, tél : 03 84 82 47 15.

Club Unesco

Les Clubs UNESCO font de la référence aux valeurs exprimées dans l'acte constitutif de l'UNESCO (l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science, et la culture) et dans les textes fondamentaux émanant de l'Organisation des nations unies, le fondement même de leur engagement.

Les clubs UNESCO se caractérisent par la dimension internationale et interculturelle qu'ils donnent à leur réflexion ; par la prise en compte de la notion fondamentale des droits de l'homme ; par la primauté de l'échange, le vecteur principal d'une éducation à la compréhension internationale et à la solidarité ; par la confrontation constante entre réflexion et action ; par un fonctionnement qui permet l'apprentissage de la citoyenneté démocratique dans un esprit de laïcité, de libre discussion, d'ouverture, de prise de responsabilités.

■ Centre d'étude pour l'éducation et l'interculturalité, 70, chemin de Mazagran 25000 Besançon, tél : 06 89 03 85 37 (Florent Montaclair). *Actions en lien avec la Bulgarie.*

■ Lycée professionnel Tristan-Bernard, 13, rue Goya, BP 1929, 25020 Besançon, tél : 03 81 52 00 01 (Mme Dominique Coulon). *Actions en lien avec le Burkina Faso.*

■ Club Unesco Mignovillard, 1, rue de la Salle-des-Fêtes, 39250 Mignovillard, tél : 03 84 51 35 70 (Anne Tarrius).

■ Maison de la négritude et des droits de l'homme, 24, grande rue, 70290 Champagney, tél : 03 84 23 25 45 (Alain Jacquot-Boileau). *Actions en lien avec le Sénégal.*

Tourisme solidaire



DR

au Népal

L'association Vivre à Kutumsang en pays sherpa intervient dans un petit village du Népal, Kutumsang, en étroite collaboration avec son comité de développement. Cette collaboration vise à lutter contre l'exode. Le village compte 90 habitants qui vivent à près de 2500 m d'altitude.

Au lieu de subir un tourisme prédateur, association d'ici et comité de là-bas organisent ensemble des séjours chez les villageois. L'occasion de découvrir avec les habitants les beautés du paysage : forêts de rhododendrons, très grande richesse écologique du parc national du Langtang, visite de petites fermes d'alpages, avec yacks et moutons.. accueil sous la tente des «nomades», participation à la fabrication du tchurpi (sorte de concentré de caséine), partage des repas en famille et participation à leur confection, participation possible aux cérémonies religieuses ou chamaniques.

■ Vivre à Kutumsang en pays sherpa, chez Roger Roussé, lotissement du Bois d'Amont, 39140 Arlay - tél : 03 84 85 04 91. *Tourisme solidaire au Népal.*

Et également

Doubs

■ Association France-Palestine solidarité, Jean-Michel Gélin, 24, rue de la Vieille-Monnaie, 25000 Besançon.

■ Association France-Palestine solidarité, Claire Serre-Moulin, 17, chemin des Ragots, 25000 Besançon.

■ ACAT, Action des chrétiens contre la torture, Marie-Christine Charbonnier, 21, rue des Saint-Martin, 25000 Besançon.

■ Santé Afrique, 5 bis, rue de la Pernotte, 25000 Besançon, tél : 03 81 47 11 22.

■ Association Burkina, 29, rue de Belfort, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 88 13.

■ Centre d'information et de documentation sur la torture en Tunisie, 23, rue Brulard, 25000 Besançon, tél : 03 81 41 33 22.

■ CCFD, Comité catholique contre la faim et pour le développement, 5 bis, rue des Chalets 25000 Besançon, tél : 03 81 47 18 25.

■ MRJC, Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, 5 bis, rue des Chalets, 25000 Besançon, tél : 03 81 47 18 14.

■ Médecins du Monde, 7, rue du Languedoc, 25000 Besançon, tél : 03 81 51 26 47.

■ ISF, Ingénieurs sans frontières, BDE ENSMM, 26, chemin de l'Epitaphe, 25030 Besançon cedex, tél : 03 81 40 27 52.

■ Action contre la faim, 8, rue Poirier, Ecole, 25480 Ecole-Valentin, tél : 03 81 53 66 18.

■ Amitiés Franche-Comté Arménie, Guillemin Jacqueline, 35, rue du Collège 25480 Pirey, tél : 03 81 59 99 85.

■ MRJC, 17, rue Val, 25510 Pierrefontaine-les-Varans, tél : 03 81 56 04 89.

■ Aide et action, Françoise Boilletot, 21, rue de Bourgogne, 25700 Valentigney, tél : 03 81 37 02 16.

Jura

■ CCFD, 23, avenue de Monciel, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 87 59.

■ Comité 39 soutien liaison Pologne, 160, rue Lacuzon, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 24 68 98.

■ Assoc «Calao», 100, rue de la Résistance, 39100 Dole. *Intéressante action de formation de base au Mali.*

■ CCFD, 54, avenue Georges-Pompidou, 39100 Dole, tél : 03 84 82 47 15.

■ Enfance et partage, Marie-Thérèse Maurice, 27, rue de la Sous-Préfecture, porte 25, 39100 Dole, tél : 03 84 72 38 38.

■ Aide et action, Catherine Fedrigo, 4 bis, Grande rue, 39250 Nozeroy, tél : 03 84 51 17 01.

■ Comité Jurassien pour l'Amérique latine, M. et Mme Fieux, 4, rue Pasteur, 39270 Orgelet.

■ Mères pour la paix, c/o Françoise Dernoncourt, 6, rue Emile-Zola, 39300 Champagnole, tél : 03 84 52 08 87. *Soutien à des projets dans les Balkans en associant des partenaires des différents bords.*

■ Coup de coeur pour le Bénin, Mme Acerbis, 28, rue Docteur-Schweizer, 39800 Poligny.

Haute-Saône

■ CCFD, 22, rue Baron-Bouvier, 70000 Vesoul, tél : 03 84 97 12 75.

■ MRJC, 13, rue Jules-Ferry, 70000 Vesoul, tél : 03 84 97 12 78.

Territoire de Belfort

■ CCFD, 18, faubourg Montbéliard, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 61 07.

■ Comité de jumelage Belfort-Dassouri, 4,

■ Solidarité Pérou, 7, rue du Chaillut, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 38 23. *Association qui agit surtout dans un bidonville de la banlieue de Lima, dans le domaine de la santé et de l'éducation.*



DR

Les Jardins de Cocagne

Nés à Besançon, associant réinsertion pour personnes en difficulté et agriculture biologique, les Jardins de Cocagne ont essaimé dans toute la France. Un réel succès.


MB

Les premiers jardins de Cocagne sont nés en fait en 1978 à Genève. Il s'agissait déjà de jardins collectifs en agriculture biologique, mais avec des salariés ordinaires et déjà l'idée de solidarité avec un pourcentage du chiffre d'affaires dédié à l'aide au développement dans les pays du Sud. L'idée des Jardins de Cocagne de Genève va être reprise à Lyon en 1988 sous le nom de Côté Jardins. Côté Jardins né à Lyon, en 1988, en reprend le principe.

Les Jardins de Cocagne de Besançon

Besançon, centre urbain d'une région frappée par la désertification rurale, voit l'arrivée en ville de chômeurs ayant une formation agricole. En 1991, Jean-Guy Kenckel, administrateur d'une importante association de réinsertion, va alors chercher comment répondre à cette population particulière. Mais vouloir «associer du social qui est un secteur déficitaire au secteur agricole qui se casse la gueule, c'était une idée mal barrée».

Sa rencontre avec François Plassard, ingénieur agronome lyonnais qui a suivi le développement de Côté Jardins, va donner naissance à une nouvelle forme de jardins collectifs en y introduisant l'insertion de personnes en difficulté qui vont pouvoir, en participant au travail de la terre, retrouver un rythme de vie autour d'une activité salariée.

> *«Vous avez besoin de légumes, ils ont besoin de travail, alors ensemble cultivons la solidarité»*

Jean-Guy Henckel est directeur-adjoint de l'association Julienne Javel qui, depuis 1957, s'est préoccupée des sans-logis, de la réinsertion et de la formation des personnes les plus démunies. Cette association, lancée dans la suite de la campagne de l'Abbé Pierre en 1954, gère aujourd'hui un centre d'hébergement et de réadaptation dans la commune de Chalezeule, à proximité de Besançon. Elle a créé précédemment une menuiserie qui, sous forme d'entreprise intermédiaire, offre une trentaine de postes de travail. Cette menuiserie est spécialisée dans les carcasses de fauteuils et les volets. L'association gère également le centre d'insertion et de formation, le CRIF. Elle emploie une soixantaine de personnes.

Cultivons la solidarité

Le fait que cette association ait une grande expérience de la réinsertion sociale va permettre de mettre en place un projet d'envergure qui se résume par le slogan suivant : *«vous avez besoin de légumes, ils ont besoin de travail, alors ensemble cultivons la solidarité»*. Reprenant le système des parts de légumes déjà développé dans les deux autres villes, une campagne de communication est lancée à Besançon. L'aspect social d'aide aux plus démunis va permettre de dépasser largement le seul public intéressé par l'agriculture biologique et dès la première année, en 1992, environ 150 parts sont collectées et douze dépôts de sacs sont mis en place. Le côté social a beaucoup joué pour la recherche d'adhérents et pour la stabilité des personnes qui s'engagent. Le Jardin de Cocagne de Besançon compte rapidement 250 familles.

Après des négociations avec le maire de Chalezeule, près de 5 hectares sont mis à la disposition de l'association sur diverses parcelles. Un budget de subvention est monté pour demander aux collectivités locales d'aider à financer l'achat du matériel nécessaire. Le conseil général va prendre à sa charge des frais d'investissement et financer deux tiers de poste de maraîcher. La préfecture va prendre en charge un deuxième poste de maraîcher, la Fondation de France va accorder une subvention pour aider au démarrage, l'association Javel aide pour 10 000 euros par an sous différentes formes : location d'une partie des terrains, outil informatique, aide sociale spécialisée (psychologue, psychiatre, médecin, éducateur), direction du projet... L'ensemble de l'encadrement spécialisé va être pris en charge de l'extérieur. Ainsi, les parts-légumes vont entièrement servir à financer les personnes en réinsertion.

Ces aides sont extrêmement légères pour les institutions par rapport aux habituelles entreprises intermédiaires : la forte plus-value dégagée par la commercialisation des légumes biologiques assure en effet un revenu que peu d'entreprises de ce genre arrivent à atteindre.

Les premières personnes qui viennent travailler sur le jardin sont des personnes issues du centre d'hébergement Javel à qui l'association propose de faire ce travail à mi-temps pour disposer d'un revenu et pouvoir, pendant l'autre mi-temps, suivre une formation et rechercher un travail normal. Le succès est tel qu'aujourd'hui, les chômeurs, même d'origine urbaine, sont nombreux à se présenter dans l'espoir de pouvoir travailler et certains qui cultivent le jardin ont complètement changé leur axe de recherche d'emploi, cherchant à rester dans le secteur maraîchage.

L'importance des moyens financiers disponibles dès le départ et le grand nombre de personnes présentes pour travailler a permis d'améliorer la production par rapport aux autres expériences. Près de 4000 m2 de serres permettent une culture de primeurs qui assure la jonction pendant l'hiver. Les Jardins de Cocagne auront été les premiers dans la région à faire pousser des melons et des pastèques !

Autre différence avec les précédentes expériences, il n'y a pas d'obligation pour l'adhérent de participer au travail sur le ter-



rain. Alors que dans les autres jardins, cela correspond à un besoin réel (plusieurs centaines de journées de travail), ici, il y a suffisamment de personnes sur place. De plus, dans une ville relativement petite, il était important d'avoir tout de suite la taille nécessaire du coté des consommateurs pour assurer l'équilibre financier de l'initiative... Cela laisse un risque quant aux possibilités de sortir les exclus de leur milieu. Mais «se retrouver dans un contexte de travail, c'est déjà un changement radical, presque miraculeux, d'entrée. On passe d'une situation où l'on n'était rien, plus reconnu, à une situation où l'on se trouve une raison de vivre, de se lever le matin, de regagner un peu d'argent... On peut profiter de ça pour renouer des contacts» . Pour multiplier ces contacts, plusieurs moyens ont été mis en place : une petite revue réalisée par les salariés avec l'aide de l'association est distribuée tous les mois dans les paniers. Comme les autres jardins, des échanges de recettes sont organisés, des fêtes et des journées portes ouvertes ont lieu régulièrement. A l'arrivée, une cinquantaine de personnes ont fait le choix de venir chercher leur part directement sur le terrain pour discuter et même aider un moment.

Cette possibilité d'aider au travail du maraîchage, même s'il elle n'est pas aussi développée que dans les deux autres villes, est quand même bien présente et, par exemple, des retraités ou des chômeurs viennent nombreux pour donner des coups de main.

D'autres réseaux à explorer

Lors des recherches préliminaires, l'aspect éducation en direction des enfants développée à Côté Jardins à Lyon n'avait pas échappé aux Bisontins. C'est pourquoi, à partir de 1993, une parcelle a été réservée aux enfants. Deux populations s'y côtoient : les enfants des familles adhérentes et des enfants venus des quartiers défavorisés qui viennent là pour découvrir la nature. Là aussi, le mélange devrait diminuer la distance qui sépare des populations fort différentes.

En 1993 également, les Jardins de Cocagne ont mis en place un service pour produire des plants de légumes à bas prix. Cette formule a rencontré un succès certain et dépasse largement les familles modestes : de nombreux adhérents se sont dits intéressés par cette fourniture de plants et une journée «portes ouvertes» a lieu début mai pour vendre aux adhérents une multitude de plants de légumes, de plantes aromatiques et aussi des fleurs. Cette diffusion de plants dégage une forte plus-value.

Autre piste de recherche, en relation avec les Restos du Cœur de Besançon, il est envisagé de mettre à la disposition des plus démunis une parcelle de terrain pour que chacun puisse y cultiver gratuitement une partie de ses légumes... comme les Restos du Cœur ne fonctionnent que l'hiver, cela permettrait d'assurer une continuité dans l'année.

Concurrence déloyale ?

Une discussion s'est engagée avec les producteurs bios de la région. Ceux-ci sont en effet à la fois intéressés par la démarche et inquiets pour leurs débouchés. A la suite de rencontres entre les Jardins de Cocagne et ces producteurs, il est apparu que le problème rencontré par les producteurs n'est pas tant la concurrence mais la distribution. Pour le moment, dans la région franc-comtoise, la demande en alimentation de qualité est bien supérieure à l'offre .

Ceci a permis de lier des relations étroites avec les agriculteurs. Ainsi, par exemple, lorsque des visiteurs viennent ponctuellement acheter des légumes aux Jardins de Cocagne, un tarif a été mis en place, aligné sur le prix des agriculteurs, pour éviter une concurrence déloyale. Cette vente extérieure, surtout auprès de restaurants et de magasins, a nécessité de prendre une mention. C'est «Biofranc» qui a été choisie. Des accords ont été passés pour que les agriculteurs fournissent des produits lorsque ceux-ci ne peuvent provenir des jardins de Cocagne. Ainsi, l'acheteur d'une part peut commander sur un répondeur téléphonique toute une gamme de produits biologiques (comme les confitures, le miel, des produits transformés, de la viande...) qu'il trouvera ensuite dans son panier avec une facture à régler à l'association. Avec ce système, non seulement les agriculteurs n'ont pas été lésés mais en plus, ils ont pu trouver un nouveau débouché.

Quelles créations d'emplois ?

Il est de plus en plus difficile pour les personnes qui passent dans les centres d'hébergement de retrouver une place. Les handicaps sont nombreux : manque de formation, manque de ressources, manque de relations, quand ce ne sont pas l'âge ou les problèmes psychologiques.

Jean-Guy Henkel qui travaille depuis les années 70 dans ce secteur voit bien comment progressivement tous les petits boulots disparaissent. C'est pourquoi l'idée des Jardins de Cocagne semble une véritable opportunité. En règle générale, il semble qu'il y ait une place importante pour les produits de qualité aujourd'hui recherchés par une population pas forcément la plus aisée.

Il y a débouchés pour les personnes qui passent : certaines sont parties travailler dans le maraîchage bio, d'autres sur les réseaux de distribution, les marchés, les fleuristes.

Aujourd'hui, le jardin fonctionne avec une vingtaine de personnes en insertion, avec comme encadrement, Armelle Saulnier pour la gestion des adhérents, Claire Decreuse pour le suivi social, et quatre encadrants-maraîchers : Didier Besançon, Christophe Jacquet, Catherine Lapalus, Grégory Veillon.

Le réseau Cocagne

Le succès du premier jardin à Besançon a vite donné des idées à d'autres associations dans d'autres villes. Cela a poussé le premier groupe à provoquer des réunions pour se rencontrer, adopter une charte commune, mettre en place une revue de liaison, aider les nouveaux groupes à démarrer.

La charte adoptée précise quatre principes :

- une vocation d'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté,
- la production de légumes cultivés en agriculture biologique,
- la distribution de ces légumes auprès d'un réseau d'adhérents,
- la collaboration avec le secteur professionnel.

Cette simple charte a des effets bien au delà de chaque jardin : le réseau d'adhérents permet de mettre en relation des personnes de milieux différents, tisse donc du lien social, ce qui est une ouverture indispensable pour favoriser la réinsertion.

En 1996, on compte une vingtaine de jardins de Cocagne en France. En 1999, il y en a une cinquantaine.

Ayant atteint cette taille d'une cinquantaine de jardins, l'association Julienne Javel annonce alors son intention de ne plus assurer seule la coordination. Le réseau Cocagne voit alors le jour en juillet 1999. Ce réseau se fixe comme but la mutualisation des connaissances et des expériences, la confiance fondée sur l'assurance de valeurs partagées. Au delà de la charte, chaque jardin est libre de

mener ses propres expériences. Le réseau Cocagne, outre la coordination, veut favoriser un travail de réflexion sur les sujets qui touchent les jardins : éthique en matière d'insertion sociale et professionnelle, amélioration de la qualité, aider les structures qui pourraient être en difficulté, faire la promotion de l'agriculture biologique, sensibiliser l'opinion publique, favoriser l'essaimage… Le réseau fonctionne sous forme d'associations dont les membres sont chacun des jardins. Une revue trimestrielle *L'arrosoir* donne la parole aux animateurs des différents jardins.

Début 2003, il y a 70 jardins en fonctionnement avec près de 2400 personnes en contrats d'insertion et 420 postes d'encadrants. Il y a également environ 1200 bénévoles actifs. Les jardins comptent environ 12 000 familles adhérentes. Une quinzaine de jardins sont en cours de constitution.

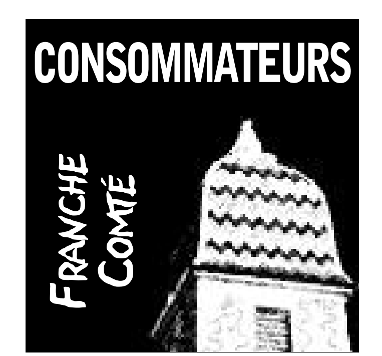
Une étude montre que les personnes qui passent en insertion sont à 64 % des hommes, 17 % ont de 18 à 25 ans, 33 % de 26 à 35 ans, 70 % sont bénéficiaires du RMI. En 2002, 21 % des personnes accueillies ont trouvé une sortie vers un emploi, 11 % vers une formation, 25 % ont continué dans une autre structure d'insertion.

Les jardins de Cocagne sèment de l'espoir avec une action concrète, qui touche à nos besoins élémentaires. Il est malheureusement à prévoir qu'il faudra encore développer longtemps ce genre de jardin en attendant qu'un changement politique considère que dans un pays riche, la priorité est à donner aux plus démunis.

Michel Bernard ■

■ Réseau Cocagne, 2 Grande-Rue, 25220 Chalezeule, tél : 03 81 21 21 10.
■ Besançon : Jardins de Cocagne, 15 chemin de Charmarin, 25220 Chalezeule, tél : 03 81 61 22 76.
■ Bavans : Les Jardins d'Idées, 5 bis, rue Sous-Roches 25550 Bavans, tél : 03 81 92 61 80.
■ Nance : Elan, petit Nance, 39140 Nance, tél : 03 84 44 46 71.
■ Héricourt : Les Jardins du Mont-Vaudois, 5, rue de la Tuilerie, 70400 Héricourt, tél : 03 84 46 58 07.


MB



Doubs

■ UFC, Union fédérale des consommateurs-Que Choisir, hôtel de ville, place du 8-Septembre, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 23 46.
■ ADEIC 25, association de défense, éducation et information du consommateur, 19, rue Ernest-Renan, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 27 49.
■ ADIL, Association départementale d'information pour le logement, 37, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 92 41.
■ AFOC, Association force ouvrière de consommateurs, 48, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 25 02 92.
■ ORGECO, Organisation générale des consommateurs, 58, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 12 68.
■ UDAF, Union départementale des associations familiales, 12, rue de la Famille, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 21 74.
■ CLCV, Consommation logement et cadre de vie, 5, rue Hector-Berlioz, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 32 96.
■ UFC, 36, rue Petit-Chenois 25200 Montbéliard, tél : 03 81 98 14 69.
■ CSF, Confédération syndicale des familles, 1, rue Petit-Chenois, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 90 39 18.
■ Association pontissalienne d'aide aux travailleurs, 7, rue du Lycée, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 39 20 16.
■ CNL, Confédération nationale du logement, 14, rue Franche-Comté, 25400 Audincourt, tél : 03 81 30 34 10.
■ Association familiale consommateurs locataires copropriétaires, maison Klein, place des Halles 25500 Morteau, tél : 03 81 67 56 41.

Jura

■ UDAF, 4, rue Edmond-Chapuis 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 04 17.
■ ADIL, maison de l'Habitat, 32, rue Rouget-de-Lisle 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 86 19 30.
■ UFC, 50, rue Jean-Hézard, 39100 Dôle.
■ CLCV, 9, avenue Aristide-Briand, 39100 Dôle, tél : 03 84 72 79 64.
■ Association familiale laïque, 35 rue Pasteur 39110 Salins-les-Bains, tél : 03 84 73 38 01.
■ Association familiale laïque, 9, rue Raiproz 39330 Mouchard, tél : 03 84 37 87 17.

Haute-Saône

■ AFOC, 5, cours François-Villon 70000 Vesoul, tél : 03 84 96 09 94.
■ UDAF, 49 rue Gérôme, 70000 Vesoul, tél : 03 84 97 18 10.
■ UFC, 22, rue du Breuil, BP 21, 70001 Vesoul cédex, tél : 03 84 76 36 71.
■ CSF, 10 rue Pierre-et-Marie-Curie 70400 Héricourt, tél : 03 84 46 25 53.

Territoire de Belfort

■ CTRC, rue Jean-Pierre-Melville 90000 Belfort, tél : 03 84 28 47 33
■ AVADEM, Aide aux victimes accès au droit et médiation, 18 bis, rue Gaston-Defferre, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 82 06.
■ CSF, 51, rue de Mulhouse, 90000 Belfort, tél : 03 84 21 03 50.
■ UDAF, 51, rue de Mulhouse, 90000 Belfort, tél : 03 84 57 39 90.
■ CNL, place Général-de-Gaulle-Résistance, 90000 Belfort, tél : 03 84 28 00 46.
■ ORGECO, place Général-de-Gaulle-Résistance, 90000 Belfort, tél : 03 84 26 82 35.
■ UFC, 2, rue Jean-Pierre-Melville, BP 462, 90008 Belfort cédex.

Franche-Comté consommateurs



L'Association Franche-Comté consommateurs permet à chacun de défendre ses intérêts ou de s'informer dans les divers domaines de la consommation.
Association régionale indépendante, elle fonctionne en relation avec son service juridique, spécialisé dans le droit de la consommation (assurance, automobile, banque, habitat, location, service après-vente...).
Des hommes de loi (avocat, huissier, notaire...) peuvent être sollicités si nécessaire.
Elle administre le Centre technique régional de la consommation.
Elle publie le trimestriel *Pileface magazine.* Elle édite également un guide régional du consommateur dans lequel sont référencés toutes les entreprises qui ont accepté de signer une charte de qualité proposée par l'association.
■ Franche Comté Consommateurs, 31, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 25 80.
■ Franche-Comté Consommateurs, hôtel du district, boulevard des Alliés 25200 Montbéliard, tél : 03 81 83 25 80.
■ Franche-Comté Consommateurs, caserne Marguet, bât. gauche, place Jules-Pagnier, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 83 25 80.
■ Franche-Comté Consommateurs, école des Beaux-Arts, 19 b, rue des Arènes, 39100 Dole. *Permanence le premier jeudi du mois.*
■ Franche-Comté Consommateurs, hôtel de ville, cour intérieure, 70000 Vesoul, tél : 03 84 78 64 00.
■ CTRC, Centre technique régional de la consommation, 37, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 46 85.

La Fraternelle

A Saint-Claude se trouve un immense bâtiment dont l'histoire est liée à l'épopée du mouvement coopératif du début du siècle. Aujourd'hui, encore, c'est le lieu de multiples rencontres associatives.

En 1881, le cercle ouvrier de Saint-Claude crée une coopérative d'alimentation qui s'installe au 52, rue du Pré. Cette coopérative prend le nom de *La Fraternelle*. Elle reprend comme statuts ceux de coopératives du même genre mises en place dès 1834 par Michel-Marie Derrion dans les milieux des Canuts à Lyon.

En 1896, Henri Ponard, un des piliers du socialisme local, fait adopter des statuts «communistes» à la coopérative : les bénéfices seront affectés en totalité à la réalisation d'œuvres sociales : caisse de retraite, secours mutuels, création de coopératives de production… Tout partage des bénéfices entre particuliers est interdit. Henri Ponard deviendra maire de Saint-Claude de 1919 à 1928.

La Fraternelle met l'accent sur l'éducation populaire et le développement de la responsabilité citoyenne.

En 1894, la coopérative achète des locaux au 12, rue de La Poyat. Le concept de maison du peuple a été lancé en Belgique par des ouvriers du Vooruit de Gand. En septembre 1899, le projet pour transformer la coopérative en maison du peuple de Saint-Claude est lancé. Jean Jaurès, alors invité par les socialistes jurassiens, vient appuyer le projet. Celui-ci est effectif en 1910.

On y trouve alors le siège des syndicats, des coopératives de production (tournage des pies, alimentation, diamantaires), des mutuelles, une bibliothèque, un théâtre, un cinéma, un café, un restaurant, des sociétés sportives («La prolétarienne») ou culturelles sous forme de «groupes d'agréments», une Université populaire…

On pourra s'étonner de la présence de «diamantaires». En fait, une tradition dans la région de Saint-Claude consistait pour les paysans à tailler les pierres précieuses pendant les longues soirées d'hiver. On les appelait les «artisans lapidaires».

La maison du peuple est également le centre de presse pour les socialistes de la région grâce à son imprimerie d'où sortait le *Jura socialiste*.



DR

DR

Jusqu'en 1940, la Fraternelle participe aux grandes luttes ouvrières, à la création de coopérative de production comme *La Pipe* et implante des succursales dans les quartiers et les communes rurales. C'est l'apogée du mouvement coopératif.

Pendant la guerre, de nombreuses personnes de La Fraternelle prennent le maquis, ce qui lui vaut les représailles des Allemands : les locaux et les succursales sont pillés et incendiés, de nombreux sociétaires sont arrêtés et déportés.

Après la guerre, le lieu a du mal à revivre. Le système coopératif s'essouffle.

En 1984, les coopérateurs encore présents créent une association *La Fraternelle* afin de sauvegarder et de valoriser les 4000 m² de locaux de la Maison du peuple. L'association met l'accent alors sur l'éducation populaire et le développement de la responsabilité citoyenne. La Maison du peuple abrite depuis cette date un cinéma (trois salles dont une classée en «art et essai»), un café, un théâtre, un important espace d'archives ouvrières et coopératives, un espace arts plastiques. Depuis 1991, l'imprimerie a revu le jour. C'est un lieu de diffusion du spectacle vivant avec des concerts, des créations artistiques, des résidences d'artistes (plasticiens, écrivains, musiciens, comédiens). L'association loue des salles à d'autres associations adhérentes (salles de 30 à 180 personnes).

Depuis 1993, le bâtiment est classé : toiture, escalier, voûte et même salle du projectionniste où sur les consoles sont gravés des airs de musique dont *Le temps des cerises*.

■ La Fraternelle, maison du peuple, 12, rue de la Poyat, 39200 Saint-Claude, tél : 03 84 45 42 26.



Boutique de gestion

Structure indépendante, la boutique de gestion regroupe une équipe de généralistes de la petite entreprise, travaillant en liaison étroite avec des spécialistes du secteur (juristes, fiscalistes, experts-comptables, consultants marketing...), partageant la même volonté d'accueillir, de conseiller et de guider les porteurs de projet, les créateurs d'entreprise comme les dirigeants confirmés. Le réseau national, créé en 1980, fédère 120 boutiques qui, en vingt ans, ont aidé à se créer 67 000 entreprises.

■ Boutique de gestion, 2, chemin de Palente, 25000 Besançon, tél : 03 81 47 97 00.

Lutte contre les sectes

L'ADFI, Association pour la défense des familles et de l'individu, intervient pour aider les familles dont un membre est tombé entre les mains d'une secte. C'est le côté positif des antennes locales qui peuvent venir en aide et qui disposent d'une abondante documentation sur les mouvements sectaires. La lutte anti-secte est toutefois à l'origine de dérapages car il est facile pour une personne fâchée avec un groupe d'accuser celui-ci de sectarisme.

■ ADFI, Maison de la médiation, de la justice et du droit, 7, rue Edouard-Pierson 54000 Nancy, tél : 03 83 35 44 93.

Lutte contre le racisme

La peur de l'autre est la base du racisme, malheureusement soigneusement entretenue par certains milieux politiques. Il existe de multiples associations de lutte contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples, et pour l'aide aux personnes immigrées.

■ MRAP, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, centre Pierre-Mendès-France, BP 1383, 3, rue Beauregard, 25006 Besançon, tél : 03 81 88 70 91.

■ Or Ange, Maison des Potes, 26 a, rue Fontaine-Ecu, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 87 72.

■ Cimade, 8, rue Saint-Saens, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 98 31 65. *Service œcuménique d'entraide, la Cimade est constituée d'un réseau d'équipiers qui se consacrent à l'accompagnement juridique ou social des étrangers migrants, des étrangers en voie d'expulsion, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Elle défend depuis 60 ans les étrangers aux droits précarisés ou menacés et conduit des actions de solidarité internationale.*

■ AAMI 70, Association accompagnement migration intégration, 6, cours François-Villon, 70000 Vesoul, tél : 03 84 75 36 27.

■ AAMI 70, secteur formation, 4, cours Montaigne, 70000 Vesoul, tél : 03 84 76 75 08.

■ AAMI 70, 2, rue de Lorraine, 70100 Gray, tél : 03 84 65 48 36.

■ ASTI, Association solidarité avec les travailleurs immigrés, 13, rue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 70200 Lure, tél : 03 84 62 74 25.

■ ASTI, 12, rue Gleux, 70200 Lure, tél : 03 84 62 73 87.

■ AAMI 70, 3, rue Anatole-France, 70200 Lure, tél : 03 84 30 36 29.

■ MRAP-Héricourt, BP 52, 70400 Héricourt,

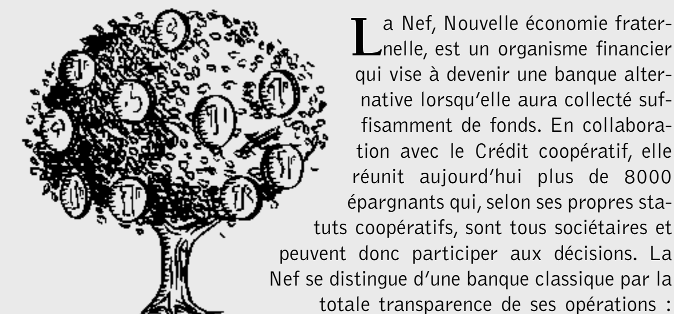
■ MRAP - Belfort, BP 473, 90008 Belfort cédex.

■ Ligue des droits de l'homme, 7, place Victor-Hugo, 25000 Besançon.

■ LICRA-Doubs, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon, tél : 06 08 27 26 05.

■ LICRA Haute-Saône, 12, rue de Vignier 25000 Besançon, tél : 03 81 81 15 77

Nouvelle économie fraternelle



La Nef, Nouvelle économie fraternelle, est un organisme financier qui vise à devenir une banque alternative lorsqu'elle aura collecté suffisamment de fonds. En collaboration avec le Crédit coopératif, elle réunit aujourd'hui plus de 8000 épargnants qui, selon ses propres statuts coopératifs, sont tous sociétaires et peuvent donc participer aux décisions. La Nef se distingue d'une banque classique par la totale transparence de ses opérations : tous les prêts accordés sont publiés sur son site internet et les épargnants peuvent intervenir pour critiquer le choix d'un prêt s'ils le désirent. Contrairement à l'ambiance «mondialisation» actuelle, la Nef pense que les valeurs humaines passent avant la finance et que l'argent doit servir à développer la solidarité et non la compétition. La Nef prête le plus souvent à des projets sociaux, souvent en lien avec l'écologie : agriculture biologique, habitat sain, protection de l'environnement, logement social, commerce équitable, culture... Pour le moment, elle ne peut prêter qu'à des projets professionnels ou collectifs (agriculteurs, artisans, sociétés, coopératives, associations, etc.), mais dès qu'elle aura pu se transformer en banque, elle pourra aussi prêter à des particuliers. Ces derniers peuvent par contre bénéficier dans cette banque d'un compte-courant ou d'un compte-épargne similaire à ce que propose une banque traditionnelle, grâce à la collaboration du Crédit coopératif.

■ La Nef, c/o Crédit Coopératif, 22 avenue Fontaine d'Argent, BP 557 25027 Besançon cedex, tél : 03 81 47 66 00.

Réseaux d'échanges réciproques de savoirs

Plutôt que de donner aux personnes marginalisées, les associations de ce réseau essaient de valoriser ces personnes en leur montrant qu'elles peuvent toujours échanger car elles disposent de savoirs précieux, savoirs de la vie domestique, savoirs culturels, connaissance d'un métier, d'un loisir, etc. Ces réseaux souvent mis en place par ou près des centres sociaux sont des lieux locaux de liens sociaux particulièrement efficaces pour faire se rencontrer les gens d'un même quartier ou d'un même village.

■ RERS, Foyer de la jeune fille, 18, rue de la Cassotte, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 90 01.

■ RERS Clairs Soleils, centre social Clairs Soleils, 67 E, rue de Chalezeule, 25000 Besançon, tél : 03 81 47 00 61.

■ RERS Palente, Mr. Chavignard, 14, rue des Fluttes-Agasses, 25000 Besançon, tél : 03 81 47 00 61.

■ RERS, Aimée Minazzi, 8, rue Romain-Rolland, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 46 41 37.

■ RERS Canton d'Audeux, Grande Rue, 25320 Chemaudin, tél : 03 81 58 49 37.

Lutte contre le chômage

Les nombreuses associations qui viennent en aide aux chômeurs proposent des solutions qui se limitent souvent à revendiquer un emploi pour tous, le droit au travail, le relèvement des minimas sociaux. Les collectifs AC ! Agir contre le chômage vont plus loin en analysant quand même en quoi le chômage fait partie d'une stratégie politique qui arrange le patronat (en créant une pression sur les salariés, ce qui limite les revendications), en dénonçant la passivité des syndicats (qui gèrent plutôt les questions des salariés). Toutefois, il reste encore peu de réflexions sur l'utilité du travail que posent les écologistes : produire et consommer participent du pillage de la planète et nous devrions apprendre à vivre avec moins d'objets, ce qui suppose la fermeture de nombreuses activités nuisibles, ce qui ne peut se faire que par le partage du travail, certes, mais aussi des revenus.

■ Les Amis d'AC !, 2, rue Victor-Hugo, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 98 09.

■ Agir ensemble contre le chômage, 4, avenue Maréchal-Foch, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 91 44 03.

■ Elan, maison des chômeurs, 163, rue Marcel-Paul, BP 125, 39004 Lons-le-Saunier, tél : 06 85 31 33 68.

■ AC (Agir ensemble contre le chômage), centre commercial des Résidences, 5, rue de Prague, 90000 Belfort, tél : 03 84 90 05 13.

A signaler également que les personnes qui veulent lancer une activité d'artisanat peuvent contacter la mairie de Pesmes, en Haute-Saône (tél : 03 84 31 22 27), qui offre des hébergements dans d'anciennes forges de la commune.

Ecrivains publics

L'éducation n'étant plus une priorité de l'Etat, le nombre d'illettrés est en augmentation constante. Pour les aider, les écrivains publics lisent, écrivent, répondent aux courriers administratifs, etc.

■ Delfosse Elisabeth, rue Chesnaies 25250 Onons, tél : 03 81 93 13 58.

■ Franche-Comté Secrétariat, 11, rue Tavernier, 25360 Naisey-les-Granges, tél : 03 81 63 09 11.

■ Roméro Pascal, 14, rue de Besançon 25630 Sainte-Suzanne, tél : 03 81 91 40 36.

■ Erassarret Jacqueline, 3, rue Capitaine-Lacuzon 39100 Dole, tél : 03 84 72 81 27.

■ Robert et Mia, 2, rue Galilée, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 41 42.

Vacances pour handicapés

Idoine a pour principale vocation d'organiser les vacances des adultes handicapés mentaux. Ses propositions s'articulent autour de petites unités de vie et de séjours thématiques : sport, art, nature, tourisme... Idoine contribue à l'insertion des personnes handicapées en proposant des séjours qui les intègrent à d'autres vacanciers n'ayant aucun lien avec le handicap mental.

Idoine souhaite également encourager la créativité des adultes qu'elle accueille et favoriser l'accès à la culture de la personne handicapée mentale. Elle privilégie cette orientation à l'oc-

casion des séjours et en valorisant des travaux crées par les adhérents, via l'organisation d'expo, l'édition de cartes postales...

■ Idoine, 15 c, chemin des Essarts, 25000 Besançon, tél : 03 81 53 00 36.

Réduction du temps de travail

L'AATT, Association pour l'aménagement du temps de travail, est une des trois associations (avec Peuple et Culture et Savoir et Compétence) initiatrices du collectif AlterErgo, qui vise à mobiliser des réseaux de citoyens et à leur donner les moyens de comprendre, de débattre et d'agir sur le thème de la réduction du temps de travail.

■ AATT, Association pour l'aménagement du temps de travail, Etienne Canale, Montchauvrot-Mantry, 39230 Seillières, tél : 03 84 85 56 38.

Et également

Doubs

■ Comité de quartier de Planoise, 13, avenue de l'Ile-de-France, 25000 Besançon, tél : 03 81 51 43 98.

■ Comité de quartier de Saint-Claude, 5, rue Jean-Wyrsch, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 62 25.

■ OIP, Obervatoire international des prisons, Jocelyne Joly, 13 ter, cité Rhodiaceta, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 81 43.

■ HARS, Harcèlement association de réflexion et de soutien, 22, rue de Velotte, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 07 17.

■ Maison de Velotte, 14d, chemin de la Vosselle, 25000 Besançon, tél : 06 86 15 55 68. *Association créée pour gérer la future maison de quartier et participer activement à l'animation de Velotte.*

■ Tambour battant, 6, rue de la Madeleine, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 47 39. *Développer convivialité et solidarité pour améliorer la qualité de vie du quartier Battant en proposant des actions sociales, culturelles et festives.*

■ ALEDD, Association pour les loisirs des enfants différents mais déterminés, 8 rue Vieilles-Perrières, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 53 69.

■ ATD quart-monde, Centre Pierre-Mendès-France, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 71 86.

■ Secours catholique, 14 rue Alsace, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 41 91.

■ AGIR, Association générale des intervenants retraités, 31 bis, rue Général-Brulard, 25000 Besançon, tél : 03 81 40 00 43.

■ Association d'aide humanitaire et alimentaire, 17, rue Général-Brulard, 25000 Besançon, tél : 03 81 51 23 80.

■ Groupe d'entraide pour personnes endeuillées, 10, chemin Journaux, 25000 Besançon, tél : 03 81 41 31 05.

■ CCMM, Centre contre les manipulations mentales, hôtel de ville, place du 8-Septembre, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 81 69.

■ GARE, Groupement d'action et de recherche sur l'exclusion, 26, rue de l'Eglise, 25000 Besançon, tél : 03 81 47 45 45.

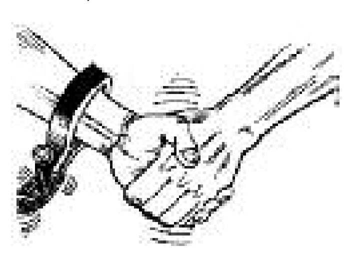
■ Association Cirrus, 6, rue des Tareaux, 25160 Les Grangettes, tél : 03 81 69 62 62. *Association de parents d'enfants autistes.*

■ Association Julienne Javel, 2, Grande Rue, 25220 Chalezeule, tél : 03 81 21 21 21. *Foyer hébergement à l'origine des jardins de Cocagne. Développe une activité d'insertion en lien avec la menuiserie et le bois.*

■ Les Restaurants du cœur, 16, rue Velle, 25250 L'Isle-sur-le-Doubs, tél : 03 81 92 88 73.

■ Les Amis d'Emmaüs, 8, route Montgesoye, 25290 Ornans, tél : 03 81 57 18 45.

■ SEE, Séparation égalité aide à l'enfant, 6, rocade Georges-Pompidou, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 39 41 52



■ OIP Franche-Comté, Observatoire international des prisons, 19, rue du Clair-Soleil, 25310 Blamont, tél : 03 81 35 97 08.

■ DEFI, 12, Grande-rue, 25700 Valentigney, tél : 03 81 36 30 20. *Association intermédiaire.*

■ Ligue contre la violence routière, 21, avenue Bel-Air, 25870 Chatillon-le-Duc, tél : 03 81 58 82 18.

Jura

■ OASIS, rue Docteur-Camuset, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 24 20 77.

■ Lons entraide, 163, rue Marcel-Paul, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 24 82 43.

■ Lons entraide, 14, rue Salines, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 43 92 02.

■ Secours catholique, 23, avenue Montciel, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 24 44 31.

■ Secours populaire, 295, avenue Offenbourg, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 42 48.

■ Maison du droit et des droits, 78, rue Saint-Désiré, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 40 54.


DR

■ Boutique des services, rue Général-Bethouard, 39100 Dole, tél : 03 84 72 87 14.

■ Ligue contre la violence routière, 57B, boulevard Wilson, 39100 39100 Dole, tél : 03 84 72 66 78.

■ Secours catholique, 51, avenue Jacques-Duhamel, 39100 39100 Dole, tél : 03 84 72 62 58.

■ Secours populaire, 7, avenue Aristide-Briand, 39100 39100 Dole, tél : 03 84 79 22 47.

■ Maison de l'initiative solidaire, 51, avenue Jacques-Duhamel, 39100 39100 Dole, tél : 03 84 82 10 10.

■ Epicerie sociale, 10, rue Glacière, 39200 Saint-Claude, tél : 03 84 45 39 77.

■ Les Amis d'Emmaüs, 7, place Christin, 39200 Saint-Claude, tél : 03 84 41 03 88.

■ Familles rurales, association Arc en Ciel, 4, rue Champagnole, 39250 Mignovillard, tél : 03 84 51 38 99.

■ Moiransolidarité, 6, rue des Sports, 39260 Moirans-en-Montagne, tél : 03 84 42 32 08.

■ Association Espoir, 16, rue des Cosaques, 39500 Damparis, tél : 03 84 71 44 46.

■ AFIP Bourgogne Franche-Comté, rue du Tissage, 39700 Dampierre. *Association d'aides pour le développement local.*

Haute-Saône

■ Coup de main, 22, rue Aigle-Noir, 70000 Vesoul, tél : 03 84 76 77 00. *Petits travaux et services à domicile.*

■ Enfants et Sourires, 41, avenue Aristide-Briand, 70000 Vesoul, tél : 03 84 96 66 54.

■ Emmaüs, 4, rue Ampère, 70000 Vesoul, tél : 03 84 75 34 34.

■ Familles Rurales, 49, rue Gérôme, 70000 Vesoul, tél : 03 84 97 18 21.

■ Secours catholique, 4, rue Didon, 70000 Vesoul, tél : 03 84 75 27 24.

■ Cercle laïque pour la prévention du sectarisme, 29, boulevard Général-de-Gaulle, 70000 Vesoul, tél : 03 84 97 57 12.

■ Association des Algériens de Franche-Comté, 1, cours Montaigne, 70000 Vesoul, tél : 03 84 76 82 53.

■ Secours populaire, 137, rue de Dijon, 70100 Arc-lès-Gray, tél : 03 84 64 80 48.

■ Secours populaire, 51, Grande-Rue, 70100 Gray, tél : 03 84 65 54 50.

■ Solidarite jeunesse Franche-Comté, centre de Beaumotte, 70190 Aubertans, tél : 03 84 68 33 41. *Organise des chantiers de jeunesse.*

■ ASHMP, Association stop au harcèlement moral professionnel, 51, route de Belfort, BP 88, 70202 Lure cedex, tél : 03 84 30 41 07. *Association dénonçant le harcèlement professionnel, tant au niveau du secteur privé que de celui de la fonction publique.*

■ Secours catholique, 13, rue Sainte-Pauline, 70290 Champagney, tél : 03 84 63 54 91.

■ Handicap et dignité, route Vieille-de-Bucey, 70700 Bucey-lès-Gy, tél : 03 84 32 90 67.

Territoire de Belfort

■ Maison du Peuple, place du Général-de-Gaulle, 90000 Belfort, tél : 03 84 21 39 19. *Outre des syndicats et partis politiques, on y trouve des salles de spectacles.*

■ ADDRESS, Association pour le développement durable et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, 7, rue Plumère, 90000 Belfort, tél : 03 84 28 51 12.

■ Colchique, 2, avenue des Usines, 90000 Belfort, tél : 03 84 55 06 07. *Aide à Domicile.*

■ Restaurants du cœur, 1, rue de Varsovie, 90000 Belfort, tél : 03 84 90 37 77.

■ Secours catholique, 10, rue Michelet, 90000 Belfort, tél : 03 84 28 22 70.

■ Secours populaire, 141, avenue Jean-Jaurès, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 83 09.

■ Secours populaire, accueil récupération vente, 10, rue Paul-Bert, 90000 Belfort, tél : 03 84 26 62 78.

■ Passerelle pour l'emploi, 1, rue de la

Systèmes d'échanges locaux

Les systèmes d'échanges locaux sont apparus en France en 1994. Le premier a été rural en Ariège, le deuxième a été urbain : celui de la Croix-Rousse à Lyon. On en compte aujourd'hui environ 300. Un SEL est une association, formelle ou non, dans laquelle les adhérents peuvent effectuer des échanges de biens ou de services, en contrepartie d'une somme en monnaie interne. Cette monnaie virtuelle permet d'éviter l'écueil du troc en intégrant les échanges dans un système collectif. La somme des valeurs d'échanges fait théoriquement toujours zéro. Les SEL sont avant tout des lieux de convivialité où les motivations sont très diverses, mais avec comme point commun la recherche de liens sociaux.

■ Haut-Doubs-SEL, maison pour tous, Cécile Houdelot, Les Longs traits, route de Vuillecin, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 46 25 22

■ Redécouvrons l'Echange, Philippe Binder, 38, rue de l'Eglise, 25720 Avanne.

■ Sel Est Jura, Gérard Camelin, 4, rue du Réservoir, 39800 Le Fied, tél : 03 84 85 32 66.

■ SEL 70, Bernard Rycheter, 70800 Bourguignon-les-Conflans, tél : 03 84 49 89 02.

■ SEL 90 BLE, Catherine Chane, 21, rue des Martyrs, 90400 Danjoutin,

Les clubs d'investissement alternatifs


Casseurs de pub

Les Cigales, club d'investissement pour la gestion alternative et locale de l'épargne, sont des structures de financement solidaire qui ont vu le jour au début des années 80. Des personnes se regroupent dans une Cigale puis décident collectivement du rythme d'investissement de l'épargne de chacun, et des entreprises dans lesquelles ils vont placer cette épargne. Les sommes sont limitées et ne peuvent pas toutes être placées dans une même entreprise. Les Cigales permettent surtout de créer du lien autour d'une entreprise alternative en lui amenant un regard extérieur et éventuellement des compétences.

■ Cigale Hauts du val de Saône, 33, rue Gambetta, 70500 Jussey, tél : 03 84 68 17 58.

■ Cigale La Battante, 6, rue de la Madeleine, 25000 Besançon.

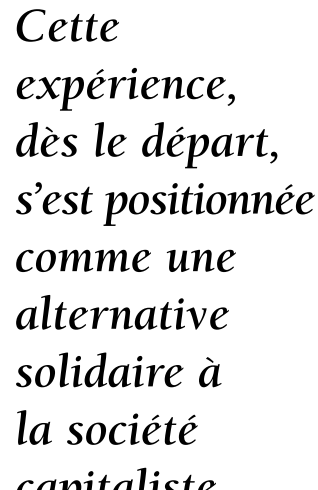
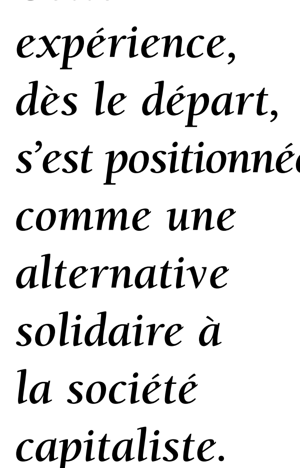
La Batailleuse

Née des mouvements populaires, la ferme collective «La Batailleuse» réunit une quinzaine de personnes autour de deux activités destinées au jeunes : une ferme pédagogique et un centre de loisirs.


MB

Le projet est né en 1980 dans le cadre des CLAJ, clubs de loisirs et d'action de la jeunesse. Les CLAJ remontent à l'après-guerre quand se sont développés les mouvements de loisirs populaires à l'initiative de «cathos de gauche» (JOC). Ces centres de loisirs gérés par de jeunes ouvriers et apprentis se sont développés un peu partout. ils font parti des mêmes réseaux que les Auberges de Jeunesse.

A Rochejean, près de Mouthe, dans le massif du Jura, dans la vallée du Haut-Doubs surnommée la «petite Sibérie» du fait des températures hivernales les plus basses de France, il existait un de ces centres de loisirs. C'était une vieille ferme retapée dans les années 70 où entre 100 et 300 jeunes principalement issus des cités ouvrières se retrouvaient chaque été pour la randonnée, chaque hiver pour le ski, le tout complété par des activités culturelles diverses («ne pas bronzer idiot»). C'est là que lors d'une discussion, une trentaine de jeunes se sont interrogés sur la possibilité d'utiliser le centre de loisir non plus pour seulement les congés scolaires mais pour en faire un lieu de vie collectif toute l'année.

Cette expérience, dès le départ, s'est positionnée comme une alternative solidaire à la société capitaliste.

Un lieu de vie collectif toute l'année

Il est alors décidé d'associer le centre de loisirs avec une activité agricole. Dans un lieu où les agriculteurs sont en voie de disparition, c'est un pari un peu fou. Il est également prévu une troisième activité : une imprimerie. Comme ils ne disposent pas d'un sou, ils organisent alors des souscriptions. Celles-ci permettront de collecter plus de 33 000 euros, ce qui permet de chercher une ferme à retaper. Il faudra un an pour la trouver. Celle achetée est dans le centre de Rochejean avec seulement 10 ares de terrain.

Un nouvel appel est lancé aux jeunes : «si vous n'avez pas d'argent, vous pouvez venir nous aider». Des terres sont louées et en août 1980, la ferme commence ses activités : tous les week-ends des chantiers sont organisés avec des jeunes et des ouvriers qui viennent parfois de fort loin. La semaine, les premiers occupants essaient de lancer l'activité agricole sans que personne ait fait une formation. On rentre du bois et du foin pour l'hiver. On récupère de vieux outils agricoles abandonnés. Dès le premier hiver, une partie de la ferme est utilisable en centre d'accueil et les premières entrées d'argent peuvent avoir lieu. Il n'y a alors que sept lapins et un cochon, des dons faits par des familles de Belfort. Deux premières vaches sont achetées en «location-vente» : ils remboursent sous forme de lait. Il faut apprendre à traire. Un éleveur du Doubs leur donne trois chèvres et un bouc... une originalité sur ce plateau à vaches. Ils bêchent également devant chez eux pour faire un jardin avant que le voisin ne leur signale que c'est chez lui. Les paysans du coin les regardent avec une certaine condescendance et leur donnent quelques conseils.

Tout doucement, les choses prennent tournure. Ils adhèrent à l'une des fruitières de la région qui produit du comté. Alors qu'au départ les gens du village sont favorables à l'installation d'une nouvelle ferme dans le village, ils vont progressivement prendre leurs distances : d'une part, ils sont intrigués par le fonctionnement collectif (qui contrairement aux autres fermes permet à chacun d'avoir des vacances), mais aussi par les engagements militants du groupe de jeunes qui reçoit des visites plutôt «révolutionnaires».

Alors que la ferme de Rochejean se développe, en dix ans, trois exploitations arrêtent dans la commune. Cela crée des jalousies entre ceux qui n'arrivent plus à vivre seuls et des jeunes qui, parce qu'ils ont couplé l'activité d'une ferme collective avec l'accueil via un centre de loisirs, s'en sortent de mieux en mieux.

La réussite de cette expérience qui, dès le départ, s'est positionnée comme une alternative solidaire à la société capitaliste, tient pour une bonne part à une certaine discipline de vie : l'élevage nécessite une présence tous les jours et toute l'année, la traite commence à 5 h 45. Mais le travail collectif permet de disposer pour chacun d'une journée hebdomadaire de repos plus une ou deux soirées libres.

Eté 1986 : deux drames

Le 22 juin, deux personnes de l'équipe, deux Stéphane, se tuent en voiture en rentrant de la fête de la musique.

Le 10 août, un incendie ravage la ferme et les deux bâtiments mitoyens. Cécile, 17 ans périt asphyxiée.

Ce sont les vaches et les chèvres qui ont alors sauvé le projet... car le soir-même il a bien fallu les traire et tous les jours ensuite.

La ferme était alors dans le village. Que devenait le projet. Après de nombreuses réflexions, il a été décidé de reconstruire sur

l'ancienne ferme uniquement un centre de loisirs plus spacieux et de transférer la ferme sur un autre lieu avec des bâtiments neufs. Avantage de ce choix : les nouveaux bâtiments seront spécialement conçus pour y favoriser le côté pédagogique.

Tout va très vite : la solidarité s'organise et le 13 septembre, le nouveau projet de ferme est présenté devant une centaine de personnes. Un terrain est trouvé à quelques centaines de mètres du village au lieu-dit «La Batailleuse» : ce sera le nom de la ferme. Le bâtiment est conçu afin de faciliter la circulation des enfants : dans les étables, les vaches sont placées cul à cul pour que les enfants les voient de face en passant sur un couloir circulaire. De l'autre côté de ce même couloir se trouvent les cages à lapins. Au-dessus de l'étable se trouve une salle de classe d'où l'on peut voir à travers des baies le travail de ceux qui s'occupent des bêtes à l'étage en dessous. La salle de transformation du lait en fromage est elle-même conçue avec des vitres basses pour que les enfants puissent voir le travail sans que cela pose des questions d'hygiène. Le bâtiment sera construit pendant l'année 1987. C'est une réussite !

Certains lisent l'Humanité, d'autres s'interrogent sur l'écologie, sur le communisme libertaire.

Parallèlement sur le terrain de l'ancienne ferme, un nouveau centre d'accueil est entièrement reconstruit. Dès 1988, l'ensemble des activités d'accueil (loisirs et fermes) sont de nouveau opérationnelles.

La Batailleuse aujourd'hui

Le collectif de la ferme de la Batailleuse, au statut d'association, est aujourd'hui propriétaire du centre d'accueil (50 places en cinq salles), de la ferme et des deux hectares qui l'entourent et ils louent 110 hectares dont la moitié sont des communaux. Il y a 60 chèvres dont le lait est transformé sur place, 24 vaches (150 000 kg de lait par an vendus dans une fruitière du village voisin), 12 cochons (abattage à la ferme autorisé dans le cadre d'une ferme pédagogique), de nombreuses volailles, lapins, une quinzaine de poneys et de chevaux (pour promener les enfants : à toutes les vacances scolaires, une colonie est organisée autour d'un thème qui concerne les animaux de ferme).

Le collectif est aujourd'hui adhérent à la Confédération Paysanne et ponctuellement, ils mènent des actions solidarités avec des luttes, comme en 1995 pendant les grèves des cheminots.

Les liens extérieurs se sont faits pendant un moment via un bulletin «Contre-Courant» édité en offset par l'imprimerie, mais cette dernière ne s'est jamais vraiment développée et aujourd'hui le bulletin «Les amis de la Batailleuse» est fait en photocopie.

Fonctionnement

Il y actuellement 13 personnes salariées — la plupart à temps partiel — dans le collectif. Ces dernières années, il y a eu des départs et des arrivées, ce qui maintient une moyenne d'âge assez jeune : beaucoup ont dans la trentaine. Le contrat de travail prévoit actuellement le logement, la nourriture, 200 euros par mois et les congés payés.

Chaque personne ou famille dispose d'un espace privatif et des logements ont été loués pour cela dans le village. Tout le monde se retrouve le matin au petit déjeuner (après la traite pour ceux qui s'y collent) et à midi pour un repas commun. Le lundi matin est consacré à élaborer le planning de la semaine. Le principe du planning est de s'assurer d'une rotation des tâches afin de dégager au minimum une journée libre et une soirée libre pour chacun.

Les décisions sont prises le plus souvent au consensus. Pour les décisions matérielles, des votes à la majorité sont parfois organisés ; par contre pour les décisions touchant à la vie du collectif, ils essaient de pousser les discussions jusqu'au bout.

En cas de conflit interpersonnel, il n'y a pas vraiment de méthode. lorsque l'on constate que cela arrive à bloquer le groupe, il a parfois été choisi que certaines personnes prennent une année sabbatique. Globalement, aujourd'hui, un fonctionnement non hiérarchisé et une plus grande habitude du fonctionnement de la ferme crée moins de stress et les conflits sont moindres.

Arrivée d'une personne

Lorsque des personnes arrivent, elles sont intégrées dans le planning, même si elles ne font pas partie du collectif. Il y a d'ailleurs régulièrement des personnes qui viennent en renfort pendant les périodes des vacances pour soutenir dans tous les secteurs, en particulier des animateurs. Ils n'ont alors pas le même statut (bénévoles, ils disposent de deux jours de congés). Il n'y a dans les faits pas de règles écrites. A un moment donné, le groupe donne son acceptation pour l'entrée dans le collectif.

En cas de départ, il n'y a rien de prévu : on arrive sans rien, on repart sans rien.

Solidarité internationale

Le travail en équipe leur permet de détacher des personnes du groupe pour aller en délégation dans d'autres lieux et les voyages à partir de la ferme sont nombreux. Certains des voyages se font dans la région : visite des fermes communautaires de Froidevaux (Jura suisse), visite au Biolopin...

D'autres se font beaucoup plus loin. Au Bénin, une délégation de la ferme a participé à une ferme internationale de la Jeunesse au Bénin de 1991 à 1993. Des échanges de permanents ont également eu lieu pendant ces deux ans pour les aider à démarrer des projets de ferme collective. Le choc culturel a porté sur la religion en particulier (le Bénin est plutôt animistes) avec en particulier le rôle des femmes.

Des voyages ont été organisés en Andalousie (Espagne) pour échanger avec le SOC, un syndicat de paysans sans terre qui organise des occupations de grandes propriétés.

Plusieurs voyages ont été effectué en URSS car à l'époque ils avaient une certaine croyance dans les perspectives des gouvernants communistes. En 1989, en pleine perestroïka, ils sont intervenus dans une université d'été et ont proposé la création d'une «ferme verte» qui aurait fait la promotion de l'écologie dans la région de Moscou, mais le projet n'a pas abouti.

Des Cubains et des Zapatistes sont également venus en visite à la ferme.

Marxisme, écologie, communisme libertaire

A l'origine, il y avait une organisation régulière de formations au marxisme. Il y avait alors une grande croyance dans les possibilités de l'idéal communiste. Si aujourd'hui, certains lisent encore l'Humanité, l'idéologie du groupe est plus plurielle. D'une part, il y a beaucoup d'interrogations sur l'écologie et ses rapports à la gauche ; il y a aussi beaucoup d'interrogations sur les communistes libertaires (rencontrés via les Zapatistes).

Concernant l'écologie, ils se sont penchés sur le recyclage des déchets, ils sont progressivement passé, en 1997 et 1998, à l'agriculture biologique. Non sans mal : la collecte du lait biologique organisée pendant un moment sur le département par Biolait n'a plus lieu et le lait est donc vendu comme lait classique.

La Batailleuse, c'est le pari réussi d'une ferme à contre-courant, fonctionnant en propriété collective, avec des rapports sociaux différents.

Michel Bernard ■

■ Ferme de la Batailleuse, 25370 Rochejean, tél : 03 81 49 91 15.

Le Biolopin


DR

Des maisons en bois cordé, une ferme en bio, des gîtes pour le tourisme, des stages dans différents domaines, le hameau du Biolopin voit passer beaucoup de monde et parfois un nouveau projet s'installe sur les lieux.

Depuis l'installation d'Alain Richard en 1985, le Biolopin a connu différentes phases d'expansion et de récession, oscillant entre 5 et 18 personnes. Cet écohameau est aujourd'hui un modèle du genre : adaptable à de nouveaux projets, ayant une base économique assez solide, ouvert sur l'extérieur.

Tout commence donc en 1985 quand Alain Richard quitte le GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) familial. Alain Richard se retrouve avec 25 hectares, peu de matériel, et surtout aucun bâtiment.

L'écologie dans les tripes, Alain Richard veut alors *«combiner un projet alliant agriculture et énergie. Voir la ferme non plus uniquement comme une unité de production de biens alimentaires, mais comme la base matérielle du développement de plein d'activités, d'un milieu rural vivant, alliant le cultural au culturel, à l'artistique, au social, à l'artisanal, à l'accueil touristique»*. Il espère développer une alternative aux problèmes actuels de surproduction, de revenus de misère pour les agriculteurs, de désertification de plusieurs petites régions jurassiennes.

L'agriculture pour assurer les revenus

Au départ, il est donc agriculteur. Il mise sur des productions diversifiées en agrobiologie : *«la spécialisation est l'envers de l'agrobiologie et de l'écologie, alors que plusieurs productions se complètent entre elles, sont source d'efficacité, de rentabilité, et d'harmonie»*. Il fait des cultures de prairies et de céréales, élevages divers, de la basse-cour aux vaches, du jardinage, des cultures diverses, transformation et vente directe.

Alain Richard fait la promotion des cultures de céréales-légumineuses. Ces cultures demandent peu de travail. Il fait des champs de facélia, plante très mellifère qui sert d'engrais vert, en collaboration avec un apiculteur. Il développe avec d'autres producteurs la «cramaillote» (confiture de pissenlits). Il fait un grand jardin.

Le biolopin étant situé assez près de Lons-le-Saunier et près d'un axe routier important, il transforme une grange en un local de vente des produits biologiques du terroir. Cela crée un débouché supplémentaire pour les agrobiologistes de la région. Ses autres activités attirent des visiteurs qui lui achètent des produits bios. Dès le début, il met en place un camping à la ferme.

L'habitation en bois cordé

N'ayant aucune habitation, il s'est fixé comme objectif de faire une maison bioclimatique autonome. Après avoir fait une étude de géobiologie pour chercher l'endroit le plus favorable, il a cherché à créer un habitat non-perturbé et favorable à une bonne santé. C'est alors qu'il assiste à une conférence de François Tanguay, animateur radio québécois, qui a publié plusieurs ouvrages sur l'habitat écologique comme le «Petit manuel de l'Autoconstruction». Sa démarche générale, ses conseils en construction, vont enthousiasmer Alain Richard. Cela répondait exactement à ce qu'il cherchait : murs en bois cordé, toit végétal, toilettes à composter, filtres à eaux usées, plancher chauffant, serre solaire, capteurs solaires pour l'eau, électricité par photopiles...

Des débats avec les visiteurs naît le projet de créer un lotissement éco-biologique.

Le mur en bois cordé est fait de bûches de bois bien sec d'environ 40 cm de long, dont vous trempez les extrémités dans un bain protecteur (bio et non-toxique si possible). Le bois étant un matériau vivant, il faut utiliser un enduit élastique pour éviter les fissures dans les murs. Pour cela, vous pouvez utiliser un béton au ciment et à la chaux, au sable grossier et à la sciure. Vous empilez alors vos bûches en les collant sur une couche de béton de 10 cm de large à chaque bout de la bûche, la longueur de la bûche faisant la largeur du mur. La partie médiane de 20 cm qui reste vide entre les bordures de béton et entre vos bûches est remplie d'un isolant de votre choix (laine de roche en l'occurrence). Pour faire cela, vous jetez loin la truelle, vous mettez des gants et vous faites tout à la main. Ce genre de mur ne supporte pas le rationnel, il ne réussit qu'avec du «sensuel», chaque bûche ayant sa forme particulière, son originalité, son charme. C'est une composition permanente pour obtenir une harmonie dans l'imbrication des bûches et dans l'équilibre bûches-béton. On est loin des moellons rectangulaires. Vous obtenez donc un mur où vous voyez les bûches et l'agrégat.

Toutes les fantaisies sont possibles ainsi. Si vous prenez plusieurs variétés de bois, vous avez une variation dans la couleur du bout des bûches. Vous pouvez faire des motifs, dessiner des fleurs avec des bûches; vous pouvez en mettre de plus longues qui dépassent pour différents usages (porte-manteau, étagères, escaliers, etc.). *«C'est vraiment votre mur, votre signature. Quand vous vous êtes bien «éclaté», bien amusé à monter tous vos murs, vous n'avez plus rien à retoucher : l'intérieur et l'extérieur de votre maison sont terminés».* Cela donne quelque chose d'une beauté surprenante qu'il serait dommage de cacher avec un quelconque enduit ou doublage.

Le mur est solide, c'est un mur «porteur» qui peut recevoir la charpente et le toit. Il est des plus performants au niveau isolation-chaleur et acoustique. Son montage est à la portée de toutes les mains, grosses ou petites, jeunes ou non, masculines ou féminines, pas besoin de compétences particulières en maçonnerie ; à la portée de tous, car on obtient des murs finis bon marché. Ce n'est pas le moindre des avantages,



que de mettre à la portée d'un plus grand nombre, un habitat individuel sain et confortable.

Le toit de sa maison est constitué d'un lit de bottes de pailles de 40 cm. Un isolant pas cher, sur lequel vous semez un tapis de verdure... ou de fraises, posé sur un plancher étanchéifié par une double bâche plastique. Les toilettes à composter fonctionnent sans eau, donc sans pollution d'eau ; pré-compostage sans odeur. Le plancher-chauffant est fondé sur le principe d'emmagasiner de la chaleur dans la masse thermique du sol pour créer un bon volant thermique, une bonne autonomie. Les photopiles coûtaient moins cher qu'un branchement EDF, en site isolé et elles comblent les besoins en éclairage et en petits appareils ménagers. Une cave enterrée économise le frigo. Un groupe électrogène de 3 kWh fait tourner les outils d'atelier. La prise de force du tracteur est aussi utilisée pour certains travaux. En 1991, il a installé un séchoir solaire pour les fruits qui lui permet de commercialiser des fruits séchés.

Un village éco-biologique

Le succès de cette habitation en bois cordé va progressivement amener de plus en plus de visiteurs sur l'exploitation et, naturellement, Alain Richard va être amené à organiser des stages de formation pour ceux et celles qui veulent à leur tour construire leur maison. Ces stages présentent plusieurs techniques naturelles : outre le bois cordé, les techniques de bardages ou de mur en paille sont mis en pratique... Alain Richard en profitant au passage pour aggrandir progressivement ses bâtiments. En passant des annonces dans la presse militante, Alain Richard va ainsi rencontrer des personnes aux motivations multiples. Beaucoup d'entre elles resteront au stade du rêve mais la technique se développe. Le bon vieillissement de la maison d'Alain Richard ne peut qu'encourager d'autres personnes à le suivre sur cette voie.

Alain Richard s'impliquant de plus en plus dans des activités extra-agricoles, il en arrive à envisager de ne plus faire que des stages d'auto-construction. En 1994, il crée la sarl Spirale qui va développer ce secteur d'activité (voir article suivant).

Des débats avec les visiteurs naît le projet de créer un lotissement éco-biologique. Pour cela, il crée avec quelques amis une société civile de lotissement et achète, en 1992, un terrain de deux hectares bien exposé à côté de chez lui où il est envisagé de construire d'autres maisons bio-climatiques. Le projet prévoit que l'ensemble des habitations seront autonomes pour l'électricité (avec des photopiles) même si cela aurait coûté moins cher d'amener un transformateur EDF sur place. Le projet va se heurter aux règles administratives. Le maire de la commune refuse que le terrain devienne constructible. En l'absence d'autorisation, le projet s'épuise dans sa forme initiale. La SCI sera finalement dissoute en 1999.

Pendant ce temps, il faut bien loger les visiteurs dont certains demandent à rester sur place. Faute de permis de construire, il faut ruser avec la loi. Celle-ci n'impose pas de permis de construire pour les réalisations de moins de 20 m2. Progressivement, lors de stages d'autoconstruction, de petits lotissements restant en-dessous de cette barre des 20 m2 vont voir le jour, constituant autant d'ateliers-logements. Une autre solution est l'installation de caravanes sur le site.

Des couples s'installent. L'un d'entre eux reprend l'activité agricole. D'autres s'investissent dans le jardinage, l'artisanat, le développement des énergies renouvelables, l'accueil touristique et toujours l'habitat sain.

L'arrivée de personnes installées sur place pose la question de la propriété. Jusqu'alors Alain Richard est seul propriétaire et rembourse des annuités à une banque pour finir de s'installer. Le débat va se poursuivre longtemps, jusqu'en 1999. Cette année-là, alors que la première SCI est dissoute, une nouvelle est mise en place qui devient propriétaire de l'immobilier du Biolopin. Alain Richard lui reste propriétaire des terrains qu'il loue à cette SCI. Les habitants ou les sympathisants peuvent investir dans la SCI.

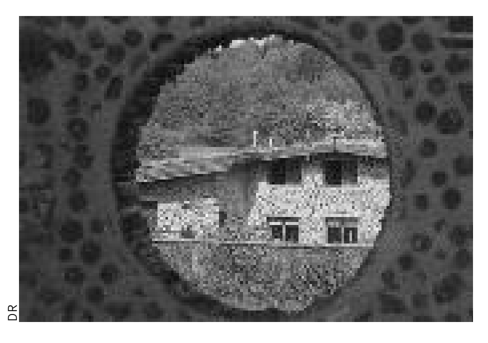
Recherche de stabilité

Au cours des années 90, le Biolopin ne se caractérise pas par sa stabilité. Si l'ambiance est bonne, nombreux sont ceux qui sont déroutés par la difficulté du travail à la campagne. Il y a des départs pour cause d'usure, mais aussi parce que d'autres projets demandent d'autres lieux pour se développer.

Le plus dur est d'assurer le secteur agricole. Plusieurs équipes ou familles se sont déjà succédées sur les lieux. A la suite d'une collaboration avec la Maison du chômeur de Lons-le-Saunier, deux jeunes sont venus sur place pour développer le maraîchage dans un grand jardin. Au départ, venus de Grenoble, ils ne connaissaient rien aux cultures. Cela a bien marché et ils ont développé leur activité pendant deux ans et demi. Et puis l'un d'eux est devenu père et a suivi sa femme qui avait



DR



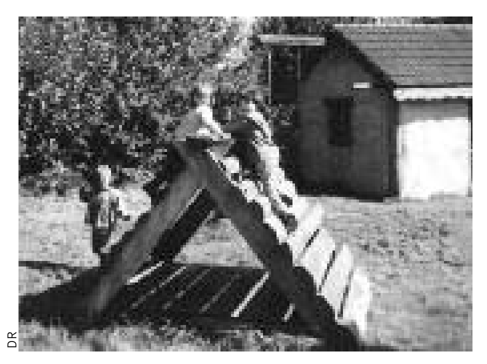
DR



DR



DR



DR

trouvé du travail à Grenoble. Il est donc reparti en ville. L'autre, resté seul, a alors suivi une formation d'éducateur et s'occupe maintenant d'un centre d'accueil pour jeunes sortant de prison, dans le Haut-Jura. L'activité maraîchère a donné envie à la Maison du chômeur de développer une entreprise intermédiaire pour favoriser la réinsertion d'exclus. Cette structure, Elan, commercialise depuis de nombreuses années maintenant des confitures et des petits fruits en culture biologique.

Début 2003, c'est un couple, Pascal et Brigitte, qui s'occupe des activités agricoles. Sérieux dans le travail, ils avaient décidé de ne plus s'occuper de l'accueil touristique. Cela les a obligés à travailler énormément dans le domaine agricole et le manque de répits les a usés. Un nouveau projet est en cours d'élaboration pour la partie agricole qui ne semble pouvoir fonctionner qu'en synergie avec une autre activité (accueil paysan, ferme pédagogique, transformation…).

Outre l'activité Spirale qui emploie Alain et Jean-Luc, il y a actuellement Nicolas qui depuis 2002 développe l'accueil d'enfants à la journée, en lien avec les centres de vacances et les écoles. Intéressés par le développement du Biolopin, il a suivi en parallèle une formation sur l'assainissement pour mettre les lieux aux normes. Annick s'occupe de l'accueil : tables et chambres d'hôtes, gîtes, camping, dans le cadre de l'Accueil paysan. Christelle, présente depuis début 2002, met en place un projet autour des plantes médicinales. Marie-Christine, une sculptrice est restée pendant six ans sur le lieu et vient de déménager pour s'installer dans la Loire.

L'éco-hameau montre que plusieurs activités non rentables isolément peuvent le devenir si on les conjugue ensemble.

Il y a une solidarité de fait entre les habitants, seule la société Spirale ayant un bilan comptable clairement positif. Les activités agricoles et d'accueil dégagent un certain revenu, mais ne pourraient subsister seules en dehors du Biolopin. L'éco-hameau montre que plusieurs activités non rentables isolément peuvent le devenir si on les conjugue ensemble. Cette démarche multiple montre qu'avec un peu de réflexion, il est possible de sauver aujourd'hui le secteur agricole en développant la pluriactivité. Il est possible de «ruraliser» de nombreux emplois,

D'astuces architecturales en astuces administratives, l'éco-hameau s'est finalement construit. Si le maire ne souhaite toujours pas voir disparaître de terres agricoles, il y a une certaine reconnaissance des administrations. Le lieu est de plus en plus cité comme exemple d'habitat sain et des visites officielles ont déjà eu lieu, notamment avec Dominique Voynet lorsqu'elle était ministre. Il y a donc maintenant tout ce qu'il faut pour que grandisse lentement l'éco-hameau.

Alain Richard, pragmatique et travailleur, tient toutefois à ce qu'il y ait un filtre à l'installation de nouveaux arrivants : ce n'est pas un lieu de maternage pour des personnes qui ne savent pas où elles en sont. Il faut prendre son courage à deux mains pour se lancer dans l'aventure.

Michel Bernard ■

■ Alain Richard, Le Biolopin, Saint-Maur, 39570 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 44 23 92.

■ Maison du chômeur du Jura, 105, rue Marcel-Paul, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 43 08 05.



DR



Spirale

A partir de 1988, Alain Richard reçoit des visiteurs sur le site du Biolopin. Ils viennent voir sa maison en bois cordé (voir article précédent). De nombreux visiteurs demandent des conseils et Alain commence à organiser des stages : soit au Biolopin pour construire de nouveaux bâtiments, soit chez les personnes où il accompagne les chantiers d'autoconstruction. Cela lui prend de plus en plus de temps et cela le confronte également à différents problèmes du côté des matériaux.

Une banque du bois

La grande difficulté pour les personnes qui veulent construire en bois cordé est de trouver du bois bien sec — au moins dix ans de séchage — d'où l'idée de constituer une «banque du bois». L'idée était la suivante : Alain Richard stockait du bois au séchage. Si vous aviez en projet de construire une maison en bois cordé, vous passiez commande du bois tout de suite en versant une somme selon des modalités qui se définissaient au cas par cas et Alain Richard se débrouillait pour préparer le bois pour la date prévue. Pour les futurs constructeurs, c'était l'assurance d'avoir du bois sec et pour Alain Richard, c'était l'occasion de valoriser les bois qu'il possède et son travail en lui amenant de la trésorerie. L'idée s'est heurtée dans la pratique à des obstacles : certains projets ont été annulés et des personnes demandaient un remboursement... mais à moins de faire un chèque en bois, l'argent n'était plus disponible. Cela a montré la fragilité de ce fonctionnement.

Naissance d'une société

Progressivement, les stages se sont diversifiés. D'autres techniques que le bois cordé ont été mis en avant, notamment les murs à ossature bois et remplissage paille qui sont aussi une technique facile à mettre en œuvre et peu coûteuse.

Spirale



Après avoir construit sa propre maison, Alain Richard a reçu de nombreuses visites. De là l'idée de créer une structure d'accompagnement pour tous ceux qui veulent se lancer dans la construction ou la rénovation de leur maison.

En 1994, Alain Richard confie l'activité agricole du Biolopin à d'autres et lance grâce au capital apporté par des sympathisants, une SARL qui prend le nom de Spirale. C'est officiellement l'abréviation de «société pour initier et réaliser dans l'alimentation et le logis écologique». Cette société va développer trois axes : l'aide à l'autoconstruction, la vente de matériaux sains et la vente de produits biologiques des agriculteurs locaux.

La création de cette société permet ainsi de mieux cadrer ce qui relève du cadre commercial de ce qui est du cadre individuel ou associatif au sein du Biolopin.

Le choix d'une société SARL a été fait car au départ les associés n'étaient pas les salariés. Avec le temps, les salariés ont racheté les parts et aujourd'hui, même si officiellement c'est toujours une SARL, le fonctionnement est celui d'une SCOP, société coopérative ouvrière de production, où chaque salarié dispose d'une voix.

Aujourd'hui, Spirale compte quatre salariés : Jean-Luc et Alain qui vivent sur le Biolopin et deux salariés extérieurs : un comptable et un architecte-paysager. Ce dernier, proche de la retraite, a longtemps travaillé pour des communes et intervient en amont des chantiers pour conseiller les futurs autoconstructeurs.

Sur les chantiers, il y a tous les cas de figure : certains n'ont besoin que de conseils pour le choix des matériaux et savent mener un chantier, d'autres ont besoin de main-d'œuvre pour une technique particulière, d'autres enfin souhaitent se décharger totalement de certaines parties du chantier. Spirale étudie donc au cas par cas son intervention et le prix de celle-ci. Certaines personnes qui se sont formées dans un stage ont ensuite à trouver un statut pour lancer leurs propres chantiers, Spirale accepte alors de les salariés sur le principe que 15 % des recettes générées sont conservées par Spirale pour payer les frais administratifs, le reste étant restitué en salaire.

Un moyen pour les autoconstructeurs d'avoir de l'aide sans trop dépenser est d'organiser un chantier-école : Spirale en organise plusieurs chaque année. Les stagiaires viennent se faire la main sous contrôle des salariés et cela permet de construire vite en ayant peu de frais de main d'œuvre. Spirale n'est pas une société commerciale : elle s'adapte à la demande. Elle ne travaille pas **pour** les gens, elle travaille **avec** les gens. Cela peut aller de deux heures de formation au suivi du chantier sur son intégralité. Beaucoup de gens commencent, peu concrétisent jusqu'au bout. Le prix des matériaux reste dissuasif, même si d'année en année, l'écart avec la construction traditionnelle diminue.

Diversification

De l'autoconstruction en bois cordé, Spirale est passé à d'autres techniques. Aujourd'hui, ce sont les maisons en paille qui sont à la mode. Il y a également le développement d'une activité dans la rénovation. Les gens sensibles à la qualité de leur habitat cherchent à rénover avec les matériaux et les techniques les plus saines. Le bois cordé ne représente plus aujourd'hui que 5 % de l'activité de Spirale. Le bois cordé est limité par le manque de stocks de bois sec, il est pratiquement pas utilisable en rénovation. De même, il est assez rare que Spirale intervienne dans une construction complète (une seule en 2002).

Actuellement, Spirale développe assez peu les techniques à base de terre. C'est un matériau agréable a priori, mais les chantiers sont pénibles car c'est lourd.

Un bon moyen de bénéficier de l'aide de Spirale avec le maximum d'efficacité est de prévoir son chantier longtemps à l'avance. En effet, pour bénéficier d'un chantier-école, il faut être capable de le programmer au moins un an à l'avance, pour que les stagiaires puissent en être informés.

Au niveau local, Spirale travaille avec Jura nature environnement, avec les agriculteurs biologiques en tenant des stands dans les salons écologiques. Au niveau national, Spirale relaie l'action des écovillages. Spirale n'est pas impliqué dans le réseau Ecobatir, non pas par manque d'intérêt, mais plutôt, comme bien des professionnels, par manque de temps.

L'avenir est à l'habitat sain

Chaque année, l'activité de Spirale se développe. Preuve d'un intérêt croissant pour le secteur de l'habitat sain. Leur expérience est précieuse pour conseiller dans les démarches administratives à suivre pour démarrer une construction ou une renovation. Encore récemment, un chantier a été annulé parce que la personne n'a pas eu son permis de construire. Il n'y a plus de problèmes sur l'utilisation de ces nouveaux matériaux (paille, bois cordé) aujourd'hui certifiés. Il y a même des avancées : les bardages bois qui noircissent en veillissant sont de plus en plus acceptés dans les zones où la réglementation impose des toits en ardoises. La plupart du temps le choix des matériaux ne pose pas de problèmes avec les réglementations. Celles-ci portent le plus souvent sur les formes et les couleurs.

Michel Bernard ■

■ Spirale, Alain Richard, 39570 Saint-Maur, tél : 03 84 44 24 81 ou 03 84 44 23 92.



Spirale

Des chalets en bois rond


DR

Fabriquer sa maison avec le bois disponible localement, c'est possible en Franche-Comté. Les «fustes» ou maison en bois relèvent d'une technique traditionnelle que la société La Pessière remet au goût du jour.

Chaque maison en bois rond ou fuste est unique mais toutes sont issues d'un même matériau naturel : le bois brut. Celui-ci concentre en lui, avantages et qualités. Il n'exige aucune dépense d'énergie, autre que solaire, pour être produit, il est facilement renouvelable, il oppose aux variations de températures une masse et une résistance thermique élevées, sa matière fibreuse sait filtrer les odeurs et facilite la ventilation naturelle.

Une maison en bois rond est une construction réalisée par empilement et croisements ajustés de billons de résineux. Tout l'art d'un fustier consiste à assembler précisément des bois dont les formes et les dimensions sont différentes pour en faire une structure cohérente, aménageable, durable et qui soit avant tout un écran efficace sachant résister aux agressions climatiques (pluie, neige, vent, gel, grandes chaleurs...)

Ce sont dans les forêts jardinées du haut Jura et de Franche-Comté que La Pessière sélectionne avec soin les épicéas ayant poussé lentement à plus de 1000 mètres d'altitude. Ces forêts d'épicéa sont nombreuses. Le choix des coupes et la mise en œuvre sont maîtrisés. Le bois d'épicéa a de bonnes caractéristiques de durabilité, de régularité et d'aspect.

Coupés en mai et juin, lorsque la sève commence à peine à monter, les épicéas peuvent être facilement écorcés sans que soient attaqués les tissus de l'aubier. Les fûts, dont l'aubier est à nu, seront immédiatement triés et stockés sous abri ventilé. Ainsi, pendant plus d'un an, ils sècheront lentement, se conserveront parfaitement, garderont intact leur aspect blond et enfin deviendront le matériau premier des futures maisons en bois rond.

Les gens de La Pessière ont mis à leur actif une centaine de constructions.

Une maison préfabriquée

En France, d'autres essences peuvent être utilisées : l'épicéa, le mélèze, le douglas. Tous ces cousins ont des avantages et des inconvénients spécifiques. Ainsi, prenons un exemple : le mélèze d'altitude est celui qui a la meilleure durabilité mais sa pousse lente lui confère une grande nervosité et un coefficient thermique moins bon.

Pour construire une maison en bois rond, il faut donc disposer d'un stock de grumes prêtes à l'emploi, tracer l'épure de la maison, façonner des billons de bois, pré-assemblé la structure en atelier.

Pour le traçage de l'épure de la maison, c'est généralement un architecte qui réalise les plans de la maison en collaboration avec La Pessière. Dès que les plans sont disponibles, la construction de la maison démarre dans trois spacieux hangars. Les sols faits de dalles en béton, parfaitement planes et de niveau, servent au pré-montage de la future maison.

Pour pouvoir empiler et croiser correctement les billes de bois, il est indispensable de les entailler précisément. Cela nécessite un compas de report de formes, très spécial, équipé de deux niveaux à bulle réglables. La verticalité et l'horizontalité sont ainsi maintenues grâce aux niveaux. La qualité de ces tracés est le premier critère d'une bonne emboîture. Elle exige des traceurs un bon apprentissage et de l'habileté.

La taille permet ensuite des superpositions sans jours et des assemblages. Ces opérations sont réalisées par l'intermédiaire de très peu d'outils spécialisés tels la tronçonneuse, la mortaiseuse construite sur une base de tronçonneuse sur laquelle un outil spécial équipé de lames sert à creuser les bois, et le ciseau à bois. Les emboîtures comprennent deux joues symétriques découpées afin d'accentuer le blocage latéral du bois suivant. Comme en séchant, le bois perd environ 5% de son diamètre, les deux joues obliques permettent de conserver la qualité de l'ajustement et ainsi l'étanchéïté à l'air.

La dimension verticale de l'emplacement d'une huisserie est majorée d'un espace libre qui absorbera le tassement général du mur. Il sera habillé après tassement.

Lorsque la structure est complètement édifiée, les bois sont lavés au jet haute pression puis numérotés. Au fur et à mesure du démontage, les réservations pour boîtiers électriques et les passages de gaînes dans les murs sont exécutés ainsi que toutes les entailles destinées à recevoir les cloisons et les planchers.

Bien que le jointage entre les bois soit excellent, une isolation supplémentaire est prévue sur les zones de contact entre les bois. Elle est réalisée en laine de mouton agrafée dans toutes les parties creuses.

Depuis 1987, date de la réalisation de leur première fuste (maison en bois rond), les gens de La Pessière ont mis à leur actif une centaine de constructions, qu'il s'agisse de maisons, d'ateliers, de restaurants ou de centres d'accueil.

■ La Pessière, 39370 La Pesse, tél : 03 84 42 72 32.

La démarche «haute qualité environnementale»

Depuis 1999, il est apparu comme nécessaire de produire un outil qui permette à tous les acteurs de s'inscrire dans le cadre d'une approche environnementale globale.

C'est pourquoi l'AJENA (1), en partenariat avec l'ASCOMADE (2), et sur commande du conseil régional de Franche-Comté et de la délégation régionale de l'ADEME (3), a planché sur un ouvrage qui vise à offrir aux maîtres d'ouvrage et aux professionnels les moyens de s'impliquer efficacement. Composé notamment de *fiches-action* agrémentées d'exemples d'applications, il traite également de certaines thématiques de première importance comme celles de l'énergie, de la gestion du chantier ou encore de l'eau.

Dénommé « La qualité environnementale du cadre de vie bâti «, il se veut être un moyen de transition avant la mise en œuvre des systèmes de certification et de normalisation en cours par le CSTB (4) et l'AFNOR (5). Cet ouvrage, composé d'un livret d'explication et d'un CD-Rom, est donc le reflet de la période charnière dans laquelle nous nous trouvons actuellement, entre le «Pourquoi faire de la HQE ?» et le «Comment faire de la HQE ?». Il est paru début 2003.

La démarche HQE favorise la concertation préalable avant tout démarrage de projet.

La démarche HQE se pratique-t-elle couramment ?

Dans un premier temps, le travail s'était porté vers la sensibilisation des acteurs et le recensement de leurs attentes. Mais le temps où l'on présentait «l'âme de la HQE» est dépassé, il convient désormais de lui donner du corps… Suite au nombre croissant d'opérations, l'AJENA s'est vue confier plusieurs missions d'accompagnement. Celles-ci consistent à observer le mode de mise en œuvre de la démarche HQE et à faciliter sa mise en application.

Au vu du nombre croissant de projets et face à ce «changement de braquet» qu'impose l'actualité régionale, il s'agit désormais d'assurer la poursuite, l'amélioration et la «vulgarisation progressive» de ce type de démarche en région. On s'aperçoit que le travail s'oriente logiquement vers les thèmes de l'aménagement du territoire et du lotissement.

Il s'agit principalement de favoriser la concertation préalable avant tout démarrage de projet tout en permettant une prise de position et l'engagement de la maîtrise d'ouvrage. On s'aperçoit également que le recensement d'un maximum d'informations en amont du projet reste judicieux et permet d'éviter nombre de problèmes en phases conception et chantier. De plus, la démarche HQE nécessite plus de vigilance de la part de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Mais les délais, les responsabilités et les financements doivent correspondre à cet état de fait. En ce qui concerne les projets suivis, la HQE n'a jamais été directement la cause de décalages en phase chantier, mais elle a souvent demandé une augmentation du temps nécessaire à l'élaboration et à la préparation du projet.

Parmi les projets francs-comtois concernés, nous pouvons citer par exemple :

- la Maison de la réserve à Labergement-Sainte-Marie (voir article sur les tourbières page 19),
- la réhabilitation de 272 logements à Besançon (projet de la SAIEMB),
- la future Maison du parc naturel du Haut-Jura,
- un projet expérimental sur le thème des fibres végétales à Montholier (voir Arcanne en page 44),
- la réhabilitation d'une ancienne ferme à Ounans pour création de locaux de mairie et d'un pôle d'accueil,
- un projet de lotissement à Montfaucon par l'entreprise Contoz.



DR

Entrepot industriel en HQE à Voray-sur-l'Ognon.

Requalification d'un quartier à Héricourt

L'AJENA intervient également dans le projet de requalification du quartier Maunoury à Héricourt. Ce projet consiste en la création de 260 logements et d'activités commerciales, tertiaires, sportives et culturelles sur un terrain de douze hectares initialement occupé par des structures militaires.

Dans ce dernier exemple, l'enjeu consiste à concilier les paramètres économiques et les critères environnementaux à l'échelle d'un quartier. Il s'agit d'un projet d'ensemble assez caractéris-

(1) AJENA, Association jurassienne pour la diffusion des énergies alternatives.
(2) ASCOMADE, Association des collectivités comtoises pour la maîtrise de déchets et de l'environnement.
(3) ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
(4) CSTB, Centre scientifique et technique du bâtiment.
(5) AFNOR, Association française de normalisation.

tique de l'état d'esprit dans lequel baigne la démarche HQE en Franche-Comté : faisons peu s'il le faut, mais faisons-le bien ! C'est pourquoi les actions se sont finalement traduites sur ce site par la mise en œuvre d'un réseau de chaleur bois-énergie et d'un éclairage public de qualité, par une gestion améliorée des écoulements d'eaux pluviales et des déchets d'activité, par un développement des déplacements doux et encore par l'installation de capteurs photovoltaïques.

Nous pouvons également noter que le travail fourni, lors de l'accompagnement de tous ces projets, a également permis de faire procéder à une étude sur les risques de pollution (radon, amiante…), d'éviter le gaspillage de l'eau distribuée (mise en place de vannes d'arrêt, utilisation d'eau non potable pour arrosage et entretien des espaces extérieurs…) et de permettre l'organisation d'un chantier à faibles nuisances environnementales.

L'AJENA a contribué à la rédaction d'un cahier de recommandations environnementales. Le travail se porte aujourd'hui sur la finalisation des pièces du dossier de consultation des entreprises. On notera que le travail mené sur le thème de l'aménagement du territoire donne pleine satisfaction puisque les opérateurs qui auront à leur charge la réalisation des bâtiments ont déclaré eux aussi vouloir poursuivre la démarche.

Cecyl Ricard ■
AJENA.



Maison paysanne de France

Fondée en 1965, l'association Maison paysannes de France a pour but de sauvegarder les maisons paysannes traditionnelles, en favorisant leur entretien et leur restauration selon les techniques et les savoir-faire propres à chaque région ; de protéger le cadre naturel et humain des maisons paysannes et de leur agglomération ; de promouvoir une architecture contemporaine de qualité en harmonie avec les sites et utilisant des matériaux sains. Pour cela, elle cherche à mobiliser l'opinion en faveur de l'architecture paysanne et des paysages ruraux, patrimoine national que nous voulons transmettre aux générations futures.

■ Bruno Alex, 12 bis, chemin de Brulefoin, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 36 06.
■ Jean-Paul Lonchampt, 25560 Bonnevaux, tél : 03 81 89 70 99.
■ Joseph Moyse, Le Prélot, 25130 Villiers-le-Lac, tél : 03 81 68 07 37.
■ Thierry Salin, 81, chemin du Pré, 39570 Mirebel.

Une maison écologique

Sabrina et Jean-Michel Biancamaria habitent une maison en paille à ossature bois, avec prise en compte des champs électromagnétiques, épuration par rhisosphère, autonomie en eau par récupération des eaux de pluie et traitement ensuite aux rayons UV. Bois non traité. Etude géobiologique du terrain. Chauffage solaire passif complété par un chauffage à poële de masse type alsacien. Pas de tuyaux en PVC. Fondation en chaux. Ils étudient actuellement pour obtenir leur alimentation électrique par éolienne.

■ Sabrina et Jean-Michel Biancamaria, La Verrière, 70700 La Chapelle-Saint-Quillain, tél : 03 84 32 77 05.

Eau de pluie


DR

Seuls 3 % des usages courants d'eau méritent une grande attention et de l'eau vraiment potable. Pour les autres, la récupération des eaux de pluie est suffisante. Il existe maintenant des installations de récupération toute faites.

■ Eau de pluie service, chemin des Ranchots, 25290 Ornans, tél : 03 81 62 29 55.

Et également

Doubs

■ Pro-forêt, 10, rue François-Villon, 25000 Besançon, tél : 03 81 41 96 49. *Association des entrepreneurs de travaux forestiers de Franche-Comté*
■ Bonnet Literie Natexa, 1, rue Jacquard, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 55 67. *Literie naturelle de santé, matelas crin, latex d'origine naturelle soie, laine, oreillers organic coton…*
■ ADIB, Association pour le développement de l'industrie du bois en Franche-Comté, 20, rue François-Villon, 25041 Besançon cedex, tél : 03 81 51 97 97.
■ Chavot père et fils, place de la Mairie, 25210 Le Russey, tél : 03 81 43 71 93. *Poêles et cuisinières en faïence et à granulés.*
■ SOFAG, Le bourg, 25520 Arc-sous-Cicon, tél : 03 84 52 52 97. *Granulés bois pour chaudères automatiques.*
■ Maison vivante, Au Perroyer, 25800 Valdahon, tél : 03 81 56 20 28. *Câbles électriques blindés.*

Jura

■ Comptoirs des fers, 1250, rue Blaise-Pascal, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 87 14 70. *Chaudières.*
■ Combet, 1, rue Prelot, 39100 Dole, tél : 03 84 82 18 66. *Architecte DESA.*
■ Marielle Bonnefoy, 39170 Saint-Lupicin, tél : 03 84 42 17 65. *Stage de peinture au naturel : chaux, lait, œuf.*
■ Chaudières La Jurassienne, 7 bis, rue Victor-Bérard, 39300 Champagnole, tél : 03 84 52 52 97. *Chaudières plaquettes, granulés, sciure, copeaux (automatique).*
■ Eco Chauffe 39, 3, rue Louis-Pergaud, 39300 Crotenay, tél : 03 84 51 25 88. *Poêles à granulés bois, granulés bois.*
■ Caillot Christophe, rue Vaugrenant, 39330 Pagnoz, tél : 03 84 37 80 03. *Economiseur d'eau, filtres, procédé anti tartre…*
■ Chauvin, impasse Roch, 39380 Bans, tél : 03 84 81 50 59. *Chalets et maisons bois.*
■ Etablissements Griffon, 44, avenue Maillot, 39570 Montmorot, tél : 03 84 47 06 55. *Broyeurs bois.*
■ Pourlabio, 12, route de Lyon, 39570 Montmorot, tél : 03 84 47 39 90. *Peintures Biofa, alimentation, jardinage, mobilier, conseils techniques.*
■ Juraplaquette, 17, rue de la Gare, 39570 Gevingey, tél : 03 84 47 34 02. *Fourniture bois pour cheminée ouverte ou chaudière.*
■ Roch SA, 195, rue Fontaine-aux-Daims, 39570 Macornay. *Chalets et maisons bois.*

Haute-Saône

■ Cell-O-Matt, 13, rue André-Morel, 70000 Noidans-lès-Vesoul, tél : 03 84 76 14 03. *Fabricant d'un drap régulateur tissé cuivre antistatique.*
■ Monnot André, Grande Rue, 70120 Vy-lès-Rupt, tél : 03 84 92 70 56. *Installateur et exploitant de chauffage.*
■ Annette et Michel Lapalus, route Bay, 70150 Chenevrey, tél : 03 84 32 23 03. *Maison en chanvre et torchis.*
■ Stoll Import, 14, rue de Combs, 70300 Abelcourt, tél : 03 84 94 90 03. *Production de bois de chauffage et broyeur.*
■ Billote SA, 24, Grande Rue, 70400 Granges-le-Bourg, tél : 03 84 20 23 28. *Bois déchiqueté.*
■ Acorus, rue des Corvées, 70700 Autoreille, tél : 03 84 32 90 00. *Magasin de plantes aquatiques et vivaces pouvant fournir ce qu'il faut pour installer une épuration par lagunage.*

Maisons pilotes


DR

Montholier, petite commune du Jura, a décidé de passer commande de deux maisons individuelles à usage locatif, dans le but de faire venir de nouveaux habitants dans le village. Le chois est fait de promouvoir un habitat de qualité et les savoir-faire artisanaux, notamment l'utilisation de matériaux d'origine végétale, ceci avec un souci environnemental.

Après étude des propositions, le conseil municipal a porté son choix sur des maisons à ossature bois et remplissage en bottes de paille pour la première, en béton de chanvre pour la seconde. En lien avec le princpal syndicat du bâtiment français (FFB), les deux maisons sont devenues des prototypes instrumentés. Le conseil régional de Franche-Comté, le conseil général du Jura, l'association pour le développement des industries du bois en Franche-Comté, l'ADEME, Agence régionale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, et la DDE ont été associés pour ce projet.

Arcanne, qui regroupe des professionnels de l'éco-construction, Construire en chanvre, ont rejoint le projet pour assurer sa mise en œuvre. Les deux maisons sont actuellement en construction.

Arcanne a déjà une autre maison visitable : une maison en ossature bois et paille à Pagnoz.

■ Arcanne, Samuel Courgey, rue de Vaulgrenant, 39330 Pagnoz, 03 84 37 88 37.

Le Pochon magique

Depuis plus d'une vingtaine d'années, à Belfort, *Le Pochon magique* est un lieu de rencontre autour de repas végétariens. La convivialité y tisse ses liens.



Jean-Marie Mercier était professeur de philosophie. Il commençait à se lasser de l'enseignement et pouvait bénéficier de deux années de disponibilité. Nous sommes en 1978. La première année, il fait ce qui lui plaît, cherchant l'inspiration : stage chez un maraîcher bio, voyage en Crête, au Maroc. Par goût, il mange souvent dans des restaurants végétariens quand il en croise. A la fin de la première année, il a épuisé ses économies. De retour à Belfort, il a envie de se lancer dans une initiative alternative.

C'est l'époque où, après les années de militantisme qui ont suivi mai 1968, il y a une certaine lassitude à rester dans la contestation et où l'on voit fleurir des alternatives comme exemple de proposition. A Belfort, il y a alors une librairie alternative, un jardin sauvage servant de terrain d'aventures pour les enfants. Ces initiatives intéressantes se développent le plus souvent à partir d'»inorganisés» (comprendre qui n'appartiennent pas à un mouvement politique) et regroupent pêle-mêle des écolos, des anarchistes, des gauchistes… A travers des expériences, toutes plus ou moins autogestionnaires, il s'agit de voir si l'on peut avoir une activité économique sans que l'argent domine l'activité, sans que l'on retombe dans les travers du système capitaliste. L'argent comme outil et non comme but.

Lutter contre la faim dans le monde par la promotion des calories végétales.

Jean-Marie Mercier aime la bonne nourriture. Progressivement, au cours de l'année, il est devenu végétarien, presque sans s'en rendre compte. Il décide alors d'ouvrir un restaurant végétarien. Il n'a pas d'argent, ce qui pose un problème pour trouver un local. Il repère des lieux vides, demande au voisinage le nom du propriétaire et fait ainsi des contacts. Il découvre alors une maison individuelle abandonnée, à deux pas du centre de Belfort. Elle appartient à la *Fraternité catholique des malades*. Cette association y accueillait des grands malades que le système médical classique ne prenait pas en charge, sans grande compétence professionnelle, mais avec la volonté de dialoguer et de redonner de l'espoir. Les malades donnaient ce qu'ils voulaient. Au cours des années 70, les services médicaux se développent et le nombre de malades écartés du système diminue. De fait, les activités de l'association se sont arrêtées. La maison est restée vide plusieurs années. Lorsque le projet de restaurant leur est présenté, l'association est tout de suite d'accord pour prêter les locaux. Il y a déjà des chaises, des tables et cela permet, en septembre 1979, de démarrer pratiquement sans investissement.

Jean-Marie Mercier passe alors au statut de «profession indépendante», et le restaurant fonctionne alors de manière classique. Il est aidé par sa belle-sœur. Cela fonctionne plus ou moins bien. Au bout d'un an, le bilan est mitigé. Jean-Marie Mercier décide alors de reprendre l'enseignement et transmet le restaurant à Gérard Hesch, un éducateur qui a pris une année de disponibilité. Celui-ci essaie de développer l'affaire, en augmentant l'activité et en prenant du personnel, mais au bout de six mois, c'est la faillite. Le restaurant ferme pendant trois mois. Pour éponger les dettes, il est fait une souscription auprès des utilisateurs. A la rentrée suivante, Jean-Marie Mercier décide de travailler comme enseignant à temps partiel et de rouvrir le restaurant le reste du temps. Un ancien maraîcher bio vient l'aider. Cette nouvelle formule va durer trois ans.

La conviviale

Le statut de profession libérale s'avère de plus en plus mal adapté. Dans les faits, pour que le restaurant tourne, il faut bénéficier de pas mal d'aides bénévoles. Ceux-ci sont des consommateurs qui se proposent. Une réunion met ainsi la question du statut du restaurant à l'ordre du jour et en 1985, celui-ci devient associatif. Une association le portera. Elle s'appelle «La conviviale».

Lors de cette naissance de l'association, l'idée est de développer plein d'activités autour du restaurant, celui-ci étant le lieu de rencontres. Concrètement, il s'est sans doute débattu de plein de projets autour des tables, mais l'association «La conviviale» ne gérera jamais que le restaurant.

Le restaurant dès le départ se présente comme «restaurant végétarien à dominante biologique» et annonce une vision solidaire : «lutter contre la faim dans le monde par la promotion des calories végétales». En mangeant directement les céréales que mangent

le Pochon magique

les animaux d'élevage, on saute une étape de la chaîne alimentaire et on diminue d'autant les besoins en céréales, ce qui en fait plus pour tout le monde. Le côté santé du végétarisme n'a jamais été mis en avant. Par contre, le lien entre protection de l'environnement et solidarité a toujours paru évident : en nécessitant moins de céréales, on économise aussi sur la nature. C'est l'époque du livre «Une autre assiette» de Claude Aubert qui montre que l'on peut manger sain et bon marché. Concrètement, cela se traduit par un menu qui change tous les jours avec une carte de salades, un carte de tartes aux légumes et 3-4 desserts par jour.

Au départ le restaurant n'occupe qu'une des trois pièces du rez-de-chaussée. Il est alors lancé l'idée de développer d'autres projets comme une crèche et une bibliothèque. Mais faute de temps, ces projets ne verront jamais le jour. Par contre, une partie du rez-de-chaussée va servir pour un groupement d'achat d'aliments biologiques. Une autre association voit le jour *Nature et Vie* qui en se développant va devenir une coopérative de produits biologiques. Les deux activités vont se développer au rez-de-chaussée, puis la coopérative bio va monter à l'étage... et enfin lorsqu'elle deviendra trop grosse, elle s'installera dans d'autres locaux, devenant *Le Grenier Vert*, la biocoop de Belfort aujourd'hui.

L'étage s'étant libéré, La conviviale est contactée par l'ABPN, Association belfortaise de protection de la nature, qui cherche des locaux. Ils s'installent alors au premier étage.

Pour des raisons administratives, l'ABPN a besoin d'un bail. Alors que, jusqu'alors, l'hébergement par l'association de départ se faisait gratuitement, cette demande va nécessiter de régulariser. Un loyer symbolique est alors instauré (100 euros par mois aujourd'hui, mais les locataires paient l'ensemble des gros travaux si nécessaire).

Un local ouvert à d'autres

Selon les époques, le restaurant va ouvrir plus ou moins le soir. Du fait de la proximité du centre, à midi, il y a une clientèle, peu végétarienne, mais qui aime les lieux et qui est fidèle. Le soir, c'est plus diffus et pour que cela marche, il faut des animations. Plusieurs formules ont été tentées. Pendant un an, il y a eu une soirée par semaine sur le thème «le plaisir de faire plaisir» qui incitait les gens à venir avec des amis pour leur faire découvrir que le végétarisme n'est «ni stricte ni triste». Une autre année, il y a eu une soirée concert par semaine, mais cela s'est révélé épuisant : il fallait chercher des groupes musicaux sans cesse, et les soirées se terminaient tard.

Si à midi, il y a 30 à 40 repas par jour, le soir est fluctuant. Les personnes qui viennent manger viennent de tout le département, c'est plutôt une clientèle «tertiaire» (des gens qui travaillent à Belfort) et il y a peu de «prolos végétariens». Il y a une centaine d'adhérents.

Aujourd'hui, le restaurant est ouvert le midi du lundi au samedi et le soir uniquement pour des soirées spéciales. L'une d'elles a un gros succès : c'est la fête de fin d'année où certains ne viennent qu'à cette occasion, musique et danse sont au programme et il faut réserver longtemps à l'avance pour y participer.

Cela signifie concrètement que les locaux sont libres à partir de trois heures de l'après-midi. A la demande, ils sont donc prêtés gratuitement à qui en fait la demande : associations ou particuliers. Et de fait, les demandes sont nombreuses. La seule condition est de remettre les locaux parfaitement en état à la fin de la soirée. Il y a donc des soirées militantes comme il y a des mariages ou des repas de famille.

Une organisation horizontale

Actuellement, le restaurant fonctionne avec une seule salariée, Monique, qui a pour tâche d'assurer les relations entre les bénévoles. Elle est là chaque matin avec une autre personne bénévole pour faire les achats et préparer le repas de midi. Au moment du service, il y une autre personne bénévole qui vient aider. Il n'y aucune spécialisation. Le bénévolat tourne sur une quinzaine de personnes qui, tour à tour, vont se retrouver à la cuisine, aux courses, au ménage, à la plonge. Chacun-e fait donc le repas environ une fois tous les quinze jours et doit donc se tenir au courant de ce qui s'est fait dans les jours précédents pour ne pas refaire la même chose. Il y a une sorte d'émulation entre tous, le point commun à chacun étant l'amour de la bonne cuisine. Cette émulation en cuisine est bien connue des adhérents : certains choisissent leur jour car ils préfèrent telle ou telle cuisine.

Comme toute association, il y a une assemblée générale annuelle, mais les problèmes à y gérer sont modestes.

Du fait de la taille modeste du restaurant associatif, cela n'a jamais posé de problème avec les restaurants classiques. Il y a pas de notion de concurrence. Il n'y a pas plus de concurrence dans le domaine du végétarisme : il n'y a pas d'autres lieux végétariens sur la ville et les autres restaurants les plus proches sont d'un côté à Mulhouse, de l'autre à Chalon-sur-Saône ! Il y en a eu un pendant un temps à Besançon.

Après toutes ces années, qu'est devenu le professeur de philosophie ? Il se pourrait bien qu'il ait inventé là un nouveau moyen de la faire (il n'y a qu'à voir le succès des cafés philo !) : autour des tables, il y a parfois des débats passionnés qui démarrent de manière improvisée. Il y a chez les adhérents une mine de compétences qui ne demandent souvent qu'une étincelle pour s'exprimer.

Michel Bernard ■

■ Le Pochon magique, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél : 03 84 28 28 06.
■ ABPN, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 69 51.
■ Le Grenier Vert, 4 bis, rue Comte-de-la-Suze, 90000 Belfort, tél : 03 84 55 09 62.

Le Pochon magique dans une maison de ville.



MB

Les magasins Biocoop



Biocoop est un réseau distributeur de produits biologiques et d'écoproduits. Il regroupe environ 200 magasins en France qui ont signé un cahier des charges éthique. Ces magasins s'engagent à respecter les producteurs, les consommateurs, les salariés, et les associés coopérateurs. Les magasins s'engagent à ne vendre que des produits alimentaires biologiques, et par dérogation des produits non bios qui n'existeraient pas sur le marché en bio, favoriser la vente de produits frais et de saison, régionaux, si possible, à promouvoir les produits alimentaires du tiers-monde distribués par des associations soucieuses d'établir des relations plus équitables entre les pays du Sud et du Nord, à favoriser la vente d'éco-produits respectueux de l'environnement à toutes les étapes de leur fabrication et lors de leur utilisation. La plateforme des Biocoop, dans les relations avec les producteurs, s'assure que les prix négociés garantissent la pérennité des domaines agricoles. Elle fait la promotion d'une politique de recyclage des emballages en responsabilisant sur cette question, producteurs, transformateurs et consommateurs. Tous les adhérents de Biocoop ont accepté de se soumettre à une inspection régulière réalisée par un organisme de contrôle indépendant.

■ Mag'Bio, 1, rue des Tanneurs, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 86 26 26.
■ Le Grenier Vert, 4 bis, rue du Comte-de-la-Suze, 90000 Belfort, tél : 03 84 55 09 62.

Boulangers biocomtois

Doubs

■ Au Fournil Comtois, rue Pasteur, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 18 83.
■ La Huche à pain, Stéphane Ravacley, 11, rue Rivotte, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 03 50.
■ Boulangerie du Tatre, David Gros, 5, rue de l'Industrie, 25110 Baume-les-Dames, tél : 03 81 84 31 41.
■ M. Viennet, 3, rue Pierre-Bercot, 25130 Villers-le-Lac, tél : 03 81 68 00 71.
■ Guy Geissler, 14, Grande rue, 25170 Emagny, tél : 03 81 55 01 76.
■ Claude Perruche, 4, rue Nouelles, 25230 Chemaudin, tél : 03 81 58 53 82.
■ Vuez Frères, 12, Grande rue, 25240 Mouthe, tél : 03 81 69 26 82.
■ Maurice Fleurette, 59, rue de Besançon, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 39 14 41.
■ Charcuterie Decreuse, 28, La Cluse, 25300 La Cluse-et-Mijoux, tél : 03 81 69 55 00.
■ M. Depierre, 13 bis, Grande rue, 25330 Amancey, tél : 03 81 86 63 94.
■ Christophe Gros, 223, avenue Charles-de-Gaulle, 25700 Mathay, tél : 03 81 35 39 48.
■ Eleveurs de la Chevillotte, ZAC des Barnades, 25800 Valdhaon, tél : 03 81 55 70 50.

Jura

■ Philippe Fontanelle, 5, place de la Liberté, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 24 29 21.
■ La galette des Salines, Philippe Hufschmid, 30, rue des Salines, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 21 49.
■ Pascal Gerriet, 41, avenue Maréchal-Juin, 39100 Dole, tél : 03 84 82 46 89.
■ La porteuse de pain, M. Courderot, 29, boulevard Léon-Jouhaux, 39100 Dole, tél : 03 84 72 15 05.
■ Jean-Claude Cagnaird, 3, rue de Besançon, 39100 Dole, tél : 03 84 72 10 03.
■ Didier Donze, 25, Grande rue, 39120 Chaussin, tél : 03 84 81 81 09.
■ Alain Chevassus, 29, Grande rue, 39130 Clairvaux-les-Lacs, tél : 03 84 25 83 11.
■ Thierry Lamard, rue Sainte-Marguerite, 39140 Villevieux, tél : 03 84 85 04 37.
■ M. Vantard, 9, rue Châtelet, 39160 Saint-Amour, tél : 03 84 44 08 77.
■ M. Cottin, 2, Grande rue, 39170 Saint-Lupicin, tél : 03 84 42 13 02.
■ Thierry Delalande, 15, rue Voltaire, 39200 Saint-Claude, tél : 03 84 45 04 35.
■ Marcel Ramboz, rue Ranche, 39210 La Marre, tél : 03 84 85 30 32.
■ Patrice Prost, 18, Grande rue, 39230 Sellières, tél : 03 84 85 50 57.
■ Gilbert Jouseau, 8, place des Déportés, 39270 Orgelet, tél : 03 84 25 42 63.
■ Jean-Pierre Souvet, 50, Grande rue, 39460 Foncine-le-Haut, tél : 03 84 51 91 26.
■ Patrick Fontanelle, 355, route de Lyon, 39570 Messia-sur-Sorne, tél : 03 84 47 18 18.
■ Ludovic Denizet, rue Edgar-Faure, 39600 Port-Lesney, tél : 03 84 37 83 32.
■ L'épi d'Or, 1, place Nationale, 39800 Poligny, tél : 03 84 37 12 05.

Territoire de Belfort

■ Boulangerie Kleiber, 30, rue Brasse, 90000 Belfort, tél : 03 84 21 70 94.

Et également

Doubs

■ Doubs Paturage, 52, faubourg Rivotte, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 38 65. *Groupement d'intérêt économique, géré par les producteurs.*
■ L'Esprit Chat, 26, rue de la République, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 24 58.
■ Vita'Punch, 67, rue de Vesoul, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 48 22.
■ Beauté Santé Nature, 93, Grande Rue, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 97 97.
■ La Vie Claire, 3, rue Proudhon, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 30 26.
■ Au Bio vieux temps, 42, rue Haag, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 19 29.
■ Au Marché de Cocagne, marché couvert, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 25 72.
■ Vitaform, 18, rue Montalembert, 25120 Maiche, tél : 03 81 64 16 74.
■ Au Souffle de Vie, 19, place Denfert-Rochereau, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 91 72 50. *Conseil en hygiène alimentaire.*
■ La Vie Claire, 47, rue de Belfort, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 94 98 30.
■ La Vie au Naturel, 11, rue de Sochaux, 25200 Grand-Charmont, tél : 03 81 32 02 33.
■ Croc'Nature, 5, rue Bié, 25260 Colombier-Fontaine, tél : 03 81 93 69 79.
■ Croc'Nature, 14, rue Docteur-Grenier, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 46 76 50.
■ Nature et Vie, 12, avenue Aristide-Briand, 25400 Audincourt, tél : 03 81 30 41 23.
■ Nature et Vie, place du Marché, 25400 Audincourt, tél : 03 81 30 53 45.
■ Diététique Nouvelle Nature, 21, rue Helvétie 25500 Morteau, tél : 03 81 67 22 98.
■ Baudoin Jacques, 103, rue Sous-la-Chaux, 25600 Sochaux, tél : 03 81 32 03 93.
■ Patrick Barratchine Organisation, 46, Grande Rue, 25620 L'Hôpital-du-Grosbois, tél : 03 81 59 24 45.
■ Croc'Nature, 25, rue de la Gare, 25770 Serre-les-Sapins, tél : 03 81 59 01 57.

Jura

■ Diet et Bio, 14, rue Lafayette, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 28 75.
■ Mag'bio, 1, rue des Tanneurs, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 86 26 26.
■ Boucherie biojurassienne, 44, rue des Salines, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 08 43.
■ Mieux Vivre, 8, rue Boyvin, 39100 Dole, tél : 03 84 72 33 20.
■ Réponse Nature, 65, avenue Eisenhower, 39100 Dole, tél : 03 84 82 11 29.
■ Thevenin André, 8, rue Boyvin, 39100 Dole, tél : 03 84 72 33 20.
■ Delaine Albéric, 26, rue Prince-de-Condé, 39100 Dole, tél : 03 84 82 50 74.
■ Delaine Eric, 6, rue du Cloître, 39100 Monnières, tél : 03 84 72 75 11.
■ Fumey Thérèse, 26, route de Lons, Rières, 39130 Mesnois, tél : 03 84 48 32 72.
■ Dominique Grefferat, rue Pulevand-Jean, 39160 Saint-Jean-d'Etreux, tél : 03 84 44 08 71. *Restauration.*
■ La Marjolaine, 24, rue Poyat, 39200 Saint-Claude, tél : 03 84 45 32 15.
■ Pierre Lureau et Stéphanie Roy, 4, route de la Chapelle, 39210 Granges-sur-Baume, tél : 03 84 48 20 98. *Production de bières artisanales, de pain et de chocolat depuis 1995.*
■ L'Ecorce et le Noyau, 18, rue Baronne-Delort, 39300 Champagnole, tél : 03 84 52 65 03.
■ Barbe Dominique, rue Tartre, 39300 Chapois, tél : 06 73 68 17 81.
■ Pourlabio, 12, route de Lyon, 39570 Montmorot, tél : 03 84 47 39 90.
■ Aloe Line, 10, rue Quart-d'Avaux, 39800 Villers-les-Bois, tél : 03 84 37 51 39.
■ Camelin Gérard, 4, rue du Réservoir, 39800 Le Fied, tél : 03 84 85 32 66.



Haute-Saône

■ Verveine-Menthe, 5, rue Leblond, 70000 Vesoul, tél : 03 84 76 34 06.
■ Caestecker's diététique, 78, rue Saint-Martin, 70000 Vesoul, tél : 03 84 75 42 57.
■ Vesoul Nature Diététique, 27, rue de Breuil, 70000 Vesoul, tél : 03 84 76 53 88.
■ Atout-Vie, route Villeparois, 70000 Couèlevon, tél : 03 84 96 92 93.
■ Nature Santé, 30, rue Thiers, 70100 Gray, tél : 03 84 65 24 32.
■ Bio-Gray, 4, Grande rue, 70100 Gray, tél : 03 84 65 23 81.
■ La Belle Verte, 139, rue Charles-de-Gaulle, 70190 Rioz, tél : 03 84 91 95 09.
■ Au Relais Vert, 2, rue Pasteur, 70200 Lure, tél : 03 84 62 75 68.
■ Jean Roussey Fromager, 70210 Selles, tél : 03 84 92 47 97. *Musée fromager, caveau de dégustation.*
■ Luxeuil Nature Diététique, 2, rue Thermes, 70300 Luxeuil-les-Bains, tél : 03 84 40 19 90.
■ Natur'vin, 7, rue de Fougerolles, 70320 La Vaivre, tél : 03 84 49 25 25. *Vente et dégustation des vins bios de la région.*
■ Guilleux Colette, 2, lot Prerots, 70400 Couthenans, tél : 03 84 46 82 10.

Territoire de Belfort

■ La Vie Claire, 138, avenue Jean-Jaurès, 90000 Belfort, tél : 03 84 21 47 35.
■ François Nature, 64, faubourg France, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 08 51.
■ D'Elle Au Naturel, 3, Grande Rue, 90100 Delle, tél : 03 84 36 07 69.
■ Brun Denis, 50, Grande Rue, 90150 Reppe, tél : 03 84 23 83 44.
■ Szotkiewicz Stéphane, 11, rue Chayère,

Bio fêtes foires salons

■ Chrysalide, Top'Vie, Jean-Marie Delacroix, 5, rue des Myosotis, 25200 Grand-Charmont, tél : 03 81 32 07 90. *Premier salon de la vie saine et du mieux-vivre à Montbéliard. Fin avril. Une centaine d'exposants.*
■ Tournesol, Dole-Ecologie, 61, rue Pasteur 39100 Dole, tél : 03 84 72 81 32. *En juin, à Dole. Une centaine d'exposants.*
■ Foire bio, Dominique Grefferat, 39160 Saint-Jean-d'Etreux, tél : 03 84 44 08 71. *Début mai, place du village à Saint-Jean-d'Etreux. 50 exposants, promenade botanique, randonnées.*
■ Foire écobiologique, Humeur bio, 12, rue de la Poyat, 39200 Saint-Claude, tél : 03 84 48 44 28. *Début novembre à la salle des fêtes de Longchaumois. 65 % d'exposants bios, artisans, associations, déchets, énergie, santé. Conférence sur les cantines bio.*
■ Marché d'à-coté, Le village, 39370 La Pesse, tél : 03 84 45 60 66. *En octobre. En parallèle à un festival de musique,*
■ Fête du pain, du vin, des fromages et des bouquins. mi-septembre, Centre d'alternatives appliquées, Biolopin, 39570 Saint-Maur, tél : 03 84 44 23 92 (le lundi). *A l'écohameau du Biolopin, à Saint-Maur.*
■ Samedis d'été, mairie, place Saint-Pierre, BP158, 70306 Luxeuil-les-Bains cedex, tél : 03 84 93 90 00. *A Luxeuil, animations de rue et marché bio.*

Le potager d'une curieuse

Pour retrouver toute la diversité des goûts, rien ne vaut la visite du potager d'une curieuse : Josiane Goepfert peut vous faire découvrir plus de 600 variétés de plantes comestibles.


DR

Sur la petite commune de Froidevaux, l'ancienne maison communale voisinait la décharge il y a une cinquantaine d'années. Elle devient une maison d'habitation et se succèdent alors plusieurs occupants. En 1985, Josiane Goepfert s'y installe et défriche le terrain pour en faire un jardin.

Josiane Goepfert est devenue «collectionneuse de légumes» par suite de son choix d'être végétarienne. Elle était un peu lasse de ne pouvoir manger que les 35 légumes habituels que l'on trouve dans les magasins bios. Ses parents étaient jardiniers biologiques en Alsace (en biodynamie avec des expériences en permaculture) et elle a décidé de se lancer dans la recherche de nouveaux légumes soit en recultivant des légumes oubliés, soit en trouvant des légumes cultivés plus loin géographiquement.

Infirmière, elle a commencé à penser à un jardin botanique alimentaire comme passion et non comme activité professionnelle.

Elle envisage alors de faire un jardin sur l'ancienne décharge. Elle fait des analyses de sol et découvre un taux important de calcium actif et de fer avec des sols très argileux. Le terrain n'avait jamais été cultivé par les propriétaires précédents.

Collectionneuse de légumes

Elle met en place des terrasses et cherche à diversifier au maximum avec un minimum d'effort. Pour cela, elle favorise les semis de graines d'une année sur l'autre, elle laisse pousser les adventices dont 80 % sont comestibles : «il n'y a pas de mauvaises herbes, que de mauvais jardiniers». Elle commence à planter des légumes feuilles et des légumes fleurs en faisant des échanges de graines au niveau international, en cherchant également les recettes qui vont avec.

Progressivement, le jardin s'enrichit et compte en été jusqu'à six cents variétés de légumes, petits fruits et aromates. Elle essaie d'adapter sans cesse de nouvelles plantes. Si au bout de deux ou trois ans, la plante n'accepte pas de pousser ici, elle y renonce, estimant que si la plante ne se sent pas «heureuse» en altitude, c'est son droit. Elle a fait des essais de permaculture, mais l'usage ici d'un paillage du sol s'avère difficile : il y a trop d'humidité et cela favorise la multiplication des gastéropodes (limaces). Autre problème du paillage : en étant plus clair que le sol, il retarde le réchauffement au printemps. Elle constate aussi que la couverture avec de la paille modifie les équilibres entre la faune et la flore pas toujours de manière positive.

La nature a horreur du vide et si vous laissez de l'espace libre, des plantes indésirables peuvent s'y mettre. Il faut donc assurer une couverture permanente d'une manière ou d'une autre. Elle développe les associations de plantes en utilisant notamment des fleurs qui aident à maintenir les plantes dans un bon état sanitaire. Elle découvre que cette méthode de cultures associées, encore expérimentale en Europe est la règle au Pérou.

Il n'y a pas de mauvaises herbes, que de mauvais jardiniers.

Le jardin se complète de serres qui permettent de faire les semis plus tôt, mais également de faire pousser des plantes qui ne résisterait pas en plein air (on est à 700 m, dans un vallon orienté au nord et très froid). Ces serres permettent de diversifier les espèces.

Avec les années, elle développe dans le jardin des thématiques : plantes datées dans le temps ou dans l'espace. Elle crée ainsi un patrimoine gastronomique.

A côté du jardin, elle redécouvre également les modes de conservation. Car si le jardin produit surtout en été et en automne, il est possible de manger des légumes toute l'année grace aux méthodes de conservation comme la lactofermentation utilisée couramment pour la choucroute, mais adaptable à de très nombreux autres légumes.

Sa passion pour les semences nouvelles l'a fait participer à des bourses d'échanges. Elle reçoit des catalogues de semenciers bios ou non (Kokopelli, Sainte-Marthe…). Elle fait des voyages pour visiter d'autres cultures (dans les deux sens : agriculture et culturel) et ramène ainsi graines et recettes.

Elle entre en contact avec une jardinière suisse qui arrive à cultiver des variétés de tomates à plus de 1000 m d'altitude. Elle découvre un haricot en Haute-Saône, dont la gousse se mange verte et le grain se mange également sec. Il s'agit d'un haricot cultivé par une famille qui se le transmet de mère en fille depuis 1870. Aucune commercialisation de ce haricot ne se fait. Il n'existe pas officiellement.

Visites du jardin

A l'inverse, elle reçoit de plus en plus de personnes qui viennent pour voir ses expériences de jardinage, pour lui proposer des échanges, pour goûter ses recettes, pour consulter sa documentation… En 1995, elle a la visite du directeur du jardin botanique de Besançon. Celui-ci est vivement intéressé par la richesse du jardin et suggère de l'ouvrir au public.

Les visites se mettent en place dès cette année et se développent lentement (un millier d'entrées en 2002). Pour laisser les gens déambuler librement dans les plantes, il faut faire quelques aménagements : pose détiquette d'identification indiquant le nom de la plante, son origine, ce qui se mange.… Josiane Goepfert en profite également pour introduire dans le jardin un peu de poésie en mettant sous des carreaux de verre des feuilles portant des poèmes, des phrases, des dictons en relation avec le jardin (exemple : «Semez, il en restera toujours quelque chose»).

Parallèlement à son expérience, les jardins à thèmes se développent un peu partout. C'est ainsi que le centre de formation agricole du Doubs a lancé en 2001 une formation de «jardinier botaniste» (1). Dominique, l'une des personnes en formation est en alternance au Potager d'une curieuse. Cette formation démarre après une formation de deux ans en horticulture après le bac. Josiane Goepfert accueille aussi sur son jardin des stagiaires WWOOF (2).



Pour maintenir l'intérêt du public, des thèmes sont choisis chaque année avec des explications qui changent en fonction du thème.

L'ouverture au public pose des problèmes d'organisation. Ainsi, il faut avoir des toilettes publiques. Un projet de toilettes sèches se heurte aux normes de l'administration. Pour composter ce qui en sort, il faut s'assurer que cela ne sera pas utilisé pour des plantes alimentaires. Le compost est donc conservé plus d'un an et utilisé pour des plantes d'agrément.

Le visiteur sera trompé par ses sens lors de la visite. Ainsi, des pots de différentes tailles forment une «orgue à menthe», mais surprise toutes les menthes présentes n'ont pas la même odeur : l'une sent même plutôt la lavande ! Il y a un potager aquatique dans une mare. Il y a des fougères... qui chez nous ne sont pas consommées alors qu'au Canada, on en cueille les crosses (bourgeons terminaux) pour les manger comme des asperges. Il y a une roseraie : les pétales de roses sont comestibles et peuvent servir pour faire des tartes sucrées ou salés, pour des sorbets… Bien sûr, comme le livre du même nom, ici, on mange ses soucis. La cabane de jardinier a un toit végétalisé sur lequel on trouve encore des plantes comestibles. Si la graine de l'if est toxique, sa chair se mange.

A côté de la visite libre, il est possible, sur rendez-vous de suivre une visite commentée. C'est plus cher, mais c'est tout à fait autre chose : car en plus de regarder, Josiane Goepfert vous offre un repas de dégustation totalement inhabituel, avec de nombreux goûts inédits.

Réglementation européenne

Elle découvre une pomme de terre venue de Russie qui ne prend pas le mildiou. Cette pomme de terre miracle n'existe pas officiellement. La réglementation européenne impose une claire identification et des expériences de culture pour qu'une plante soit autorisée à être commercialisée.

Au départ la réglementation européenne sur les ventes de semence partait d'un bon sentiment : harmoniser les noms des semences pour éviter des confusions. Un même nom pouvait alors être donné à deux variétés différentes en deux lieux différents. A l'inverse, une même variété pouvait avoir des noms différents selon les régions.

Mais en imposant un processus expérimental pour contrôler le potentiel des semences, plus une cotisation par variété, la réglementation rend extrêmement coûteuse la mise en vente des différentes variétés. De fait, cela pousse à réduire considérablement le nombre de variétés commercialisées, ce qui est exactement le contraire de la philosophie de l'agriculture biologique.

Si la commercialisation des graines non homologuées est interdite, heureusement, il reste le troc et les associations d'échanges de graines se sont multipliées depuis quelques années pour permettre la diffusion des variétés oubliées ou même nouvelles.

La réglementation des semences a toutefois une conséquence importante en gastronomie : elle interdit de fait toute préparation de plats commercialisés à partir de plantes non homologuées. Manger dans certains restaurants bios des plantes redécouvertes ou produites localement est donc théoriquement impossible…

Création d'emploi

Josiane Goepfert poursuit en hiver son activité d'infirmière, mais est de plus en plus occupée en été par son jardin. Toutefois, cela reste insuffisant pour qu'elle arrête sa première activité. Elle sent pourtant tout l'intérêt qui se développe autour de sa démarche. Ainsi, elle donne parfois des cours à la demande dans d'autres jardins pour promouvoir la biodiversité et le jardinage biologique (3), elle fait des conférences et des animations, des dégustations par exemple. Chaque année, pour le premier mai, elle organise une journée gastronomie sauvage avec cueillette en matinée et repas collectif à l'arrivée. Le premier week-end de juin, elle propose une initiation à la cuisine végétarienne avec des légumes du jardin. Enfin, à la demande, elle peut préparer des repas pour des soirées, des fêtes… Révolution des sens garantie !

Michel Bernard ■

■ Le potager d'une curieuse, Josiane Goepfert, 25190 Froidevaux, tél : 03 81 93 33 87.

(1) CFPPA, Centre de formation permanente pour adulte de Châteaufarine, 10, rue François-Villon, BP 65809, 25058 Besançon cedex 5, tél : 03 81 41 96 40 (Tristan Kraft).
(2) WWOOF est une association internationale de bénévoles désirant aider des fermes biologiques. Les personnes travaillent gratuitement, souvent à mi-temps, en échange de l'hébergement et de la nourriture.
(3) Aux Jardins de Cocagne de Besançon par exemple. Voir article page 30.

Sucre interdit !

La stévia *(stevia rebaudiana)* est un petit arbuste feuillu natif du Paraguay et du Brésil. Il a toujours été utilisé localement pour sucrer les breuvages. Son analyse en 1915 met en évidence la présence d'un glycoside, lequel en est extrait depuis maintenant plus de 60 ans. Cette molécule est 250 fois plus sucrée que le sucre de betterave ou de canne. Séchée, la feuille conserve son pouvoir sucrant. Une étude de 1977 réalisée au Japon montre l'absence de produits toxiques dans la feuille et une action bénéfique pour les bactéries buccales qui diminue le développement des caries. L'université nationale de pharmacologie du Paraguay a étudié la consommation de cette plante comme sucre par des diabétiques. La même université l'a étudié dans le cas de personnes souffrant d'hypoglycémie. Elle s'avère excellente dans les deux cas. Seul inconvénient trouvé : la présence de stéviol, un produit faiblement anti-hormonal qui fait que la plante est utilisée au Paraguay comme contraceptif par les femmes.

Au Japon, sa commercialisation a commencé en 1970. On la trouve dans la conservation des cornichons, des fruits de mer, de la viande, du poisson, les sauces au soja, les boissons gazeuses, les jus de fruits, les crèmes glacées, les desserts, les gommes à mâcher, les aliments «light». Elle est également commercialisée en Amérique du Sud et dans les pays du Sud-Est asiatique. Aux USA, elle est commerciualisée depuis 1995. En Europe, elle reste interdite... ou presque.

En 1997, Jan Geuns, responsable du laboratoire de physiologie des végétaux à Louvain, ramène une plante trouvée en Roumanie. Il demande l'autorisation de la commercialiser au ministère belge de la santé. Cela lui est refusé en 1999.

En France, la plante est présentée par un horticulteur, Claude Boyard, en février 1999, au salon du végétal d'Angers. La direction de la concurrence et de la répression des fraudes lui interdit de la commercialiser : elle n'est pas référencée au registre européen.

Malgré plusieurs demandes de régularisation, la plante reste aujourd'hui interdite en Europe.

Les raisons sont à chercher du côté du commerce. La France est le premier producteur mondial de sucre de betterave et produit aussi dans ses dom-tom de la canne à sucre. Chaque Français consomme 35 kg de sucre par an et la filière emploie 56 000 personnes.

Il semble, selon les études faites, que la Stévia pourrait être une alternative pour les diabétiques, notamment pour ne plus utiliser l'aspartame dont les effets néfastes sont de mieux en mieux connus.

Il reste une possibilité pour se procurer cette plante : la vente des graines reste autorisée. On la trouve par exemple, comme plante ornementale, dans le catalogue du grainetier Baumaux (BP 100, 54062 Nancy cedex, tél : 03 83 15 86 86).



Santé Soutien aux victimes du sida

La maladie du sida atteint tous les milieux sociaux. Informations, aides aux porteurs du virus, aides aux malades, telle est la mission de multiples associations de lutte contre le sida.

■ APTAA, Association pour le partage des traitements Anti-SIDA avec l'Afrique, faculté de médecine et de pharmacie, place Saint-Jacques, 25030 Besançon cedex.
■ Sida Solidarité 39, 5, rue Pavigny 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 24 96 46.
■ AIDES, 15, rue du petit Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 80 00.
■ AIDES, 14, boulevard Anatole-France, 90000 Belfort, tél : 03 84 58 17 43.

Allaitement maternel

La Leche League est une association qui agit en faveur de l'allaitement maternel. Elle assure des formations pour le personnel médical et peut aider les jeunes ou futures mamans à connaître tout ce qu'il faut savoir sur les avantages de l'allaitement.

■ Leche league, Thierry Frison, 22, rue Grette, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 98 64.
■ Leche league, Michel Signori, 10 b, chemin Naitoure, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 01 51.
■ Leche league, Karyn Lehmann, 3, rue André-Lumière, 25200 Montbélliard, tél : 03 81 95 48 15.
■ Leche league, Annick Beaudou-Allemand, 1 d, Merlia, 39270 Orgelet, tél : 03 84 25 42 08.
■ Leche league, Viviane Gehin, place du Fournil, 39290 Menotey, tél : 03 84 82 53 50.
■ Leche league, Béatrice Sourice, 4, Piaz, 39300 Crotenay, tél : 03 84 51 25 80.
■ Leche league Franche-Comté, Christine Verhille, 26, rue Moïse-Lévy, 70100 Gray, tél : 03 84 65 27 73.
■ Leche league, Laurent Buffey, Neuves Granges, 70190 Cirey, tél : 03 84 91 99 31.
■ Leche league, Francis Surleau, rue Ronchamp, 70400 Saulnot, tél : 03 84 27 40 70.
■ Leche league, Philippe de Bonnafos, 31, rue de Belfort, 90200 Le Puy-Gy, tél : 03 84 29 01 62.

Ostéopathie

L'ostéopathie est un art qui consiste à rechercher, manuellement, les points ou les régions du corps à moindre mobilité. Ces restrictions de la mobilité (ou «lésions ostéopathiques») peuvent se trouver au niveau d'une articulation inter-vertébrale, d'une articulation costo-vertébrale, d'un genou, d'un os du crâne, des membranes comme la dure-mère (enveloppe de la moëlle épinière), d'un ligament et aussi d'un rein, du foie de l'utérus, etc.
Il faut savoir que, dans le corps, tout est mobile, et tout ce qui est mobile peut perdre cette mobilité qui est indispensable au bon fonctionnement de l'organisme et donc provoquer des dysfonctionnements et des douleurs. Les causes de ces restrictions de mobilité des éléments du corps peuvent être multiples : traumatismes quels qu'ils soient (voie publique, sport, etc.), accouchement, stress, infections, etc.

■ Belot Geneviève, 13, rue Alfred-Sancey, 25000 Besançon, tél : 03 81 52 42 31.
■ Bichet Claude, 32 avenue Fontaine-d'Argent 25000 Besançon, tél : 03 81 80 24 07.
■ Castang Olivier, 32, avenue Fontaine-d'Argent 25000 Besançon, tél : 03 81 80 24 07.
■ Valcin François, 70, rue de Vesoul, 25000 Besançon, tél : 03 81 50 06 50.
■ Nahornyj Michel, 20, rue Alexis-Chopard 25000 Besançon, tél : 03 81 53 18 18.
■ Vercellotti Jean, 13, rue Alfred-Sancey 25000 Besançon, tél : 03 81 52 42 31.
■ Wiegert Damien, 59, rue Granges 25000 Besançon, tél : 03 81 82 82 46.
■ Beaupied Maryse, 20, rue Petit-Chenois, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 90 25 41.
■ Vicerial Jean-François, 1, place Saint-Pierre 25300 Pontarlier, tél : 03 81 46 34 57.
■ Raclot Antoine, 5, rue Emile-Thomas, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 46 52 76.
■ Siron Jean-Philippe, 8 bis rue de l'Eglise 25770 Franois, tél : 03 81 48 32 66.
■ Nahornyj Michel, 7, rue Maulbronn, 25800 Valdahon, tél : 03 81 26 03 93.
■ Berthet Jean-Pierre, 9, rue du Pré, 39200 Saint-Claude, tél : 03 84 41 01 47.
■ Marneffe Isabelle, 28, rue du Pré, 39200 Saint-Claude, tél : 03 84 45 37 63.
■ Lacroix Floriann 117, chemin des Berthets, 39220 Les Rousses, tél : 03 84 60 30 72.

Sophrologie

La sophrologie est née en 1961. Issue de l'hypnose, elle s'en écartera en prenant une orientation phénoménologique, c'est-à-dire qu'elle se consacre à l'étude des phénomènes actuels dans l'expérience qu'on en a. Elle s'enrichira ultérieurement, de techniques utilisées par les différentes traditions orientales (yoga, zen,..). Elle se présente aujourd'hui comme le carrefour de la sagesse orientale et des découvertes occidentales notamment en matière de psychologie. C'est en cela qu'elle occupe une place de choix dans le domaine tant prophylactique (prévention et gestion du stress) que thérapeutique quand les méfaits du stress sont déjà à l'œuvre.
En se basant sur le principe de l'unité corps/esprit/émotion, si l'un d'entre eux est affecté, le tout est affecté et inversement, en agissant sur un, on agit sur l'ensemble. Redécouvrir son corps au travers des sensations, leur donner une existence psychique par la parole qui les désigne, c'est d'abord se réapproprier son être physique. Il en résulte une consolidation de notre «schéma corporel» enveloppe du Moi dont le rôle principal est de définir la limite entre ce qui est intérieur et extérieur à nous .
La relaxation et la concentration sur les sensations corporelles ont pour rôle de faire naître des sensations positives de calme et de sécurité qui vont servir à améliorer la perception que nous avons de notre corps. La relaxation dynamique, originalité de la sophrologie, accroît encore cette perception et permet un meilleur ancrage dans un corps qui alternativement bouge et se recentre. La sophrologie utilise les caractéristiques de l'état de relaxation pour intervenir sur notre mental et nos conditionnements.
Elle intervient en milieu éducatif, dans les entreprises, en groupe... Elle s'adresse à des personnes soucieuses de leur qualité de vie et de la qualité de leurs relations, elle permet de désamorcer tensions et conflits sous-jacents. Elle permet de se préparer à un évènement particulier que l'on désire vivre dans les meilleures conditions possibles : examen, épreuve sportive, accouchement... Elle permet également d'aider à supporter des traitements lourds et de jouer sur le moral en le rendant propice à la guérison.

■ Centre franc-comtois d'entraînement à la sophrologie, 4, rue Jules-Berthoud, 25000 Besançon, tél : 03 81 53 86 78.
■ David Marie-France, 3 bis, rue Jeanneney, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 35 15.
■ Pillot Stéphane, 1, rue de l'Eglise, 70190 Grandvelle, tél : 03 84 78 98 14.
■ Spinnhirny Evelyne, 1, rue du Vieux-Marché 90000 Belfort, tél : 03 84 21 59 63.
■ Bouvrot Madeleine, 13, Grande Rue, 90300 Sermamagny, tél : 03 84 29 14 43.
■ Elisabeth Wieder, tél : 06 89 35 13 01.

Chiropractie

La chiropratique est une profession qui a pour objet le recouvrement et le maintien de la santé humaine, ainsi que le diagnostic, le traitement, et la prévention de ses déficiences en concentrant son intervention sur l'intégrité du systeme nerveux, en relation avec tous les autres systèmes du corps humain, sains ou malades, en portant une attention particulière à la colonne vertébrale.
Les chiropraticiens sont des professionnels de santé qui considèrent l'être humain dans sa globalité et qui tiennent compte de ses pouvoirs naturels de récupération. Ils ne recourent ni aux médicaments ni à la chirurgie.

■ Allemann Frédéric, 33, chemin de Tilleroyes, 25000 Besançon, tél : 03 81 47 21 05.
■ Nanche Gilles, 16 bis, rue des Cras, 25000 Besançon, tél : 06 08 50 81 51.
■ Tari-Gadoud Valérie, 16, rue Pierre-Sémard, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 89 21
■ Allemann Frédéric, 5, rue Anatole France, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 46 57 62.
■ Plubeau Olivier, 381, rue des Jardiniers, 39300 Champagnole, tél : 03 84 52 65 42.
■ Plubeau Olivier, Le Bourg, 39400 Bellefontaine, tél : 03 84 33 53 46.
■ Reynaert-Pellin Nicole, 6, rue Charles-Sauria, 39100 Dole, tél : 03 84 72 34 26.
■ Klingelschmitt Valérie, Klingelschmitt Vincent et Meyer Nicolas, 12, rue de la Poissonnerie, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 89 09.

Et également :

Doubs

■ Herboristerie François, 16, rue Morand, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 21 27.
■ Centre anti-tabac, espace bien-être, 10 bis, avenue Léo-Lagrange 25000 Besançon, tél : 03 81 40 21 18.
■ Arraut Jean-Claude, 2, boulevard Léon-Blum, 25000 Besançon, tél : 03 81 53 24 25. *Etiopathe.*
■ Le Don du Souffle, 1, boulevard Alexandre-Fleming, 25000 Besançon, tél : 03 81 52 51 25. *Prise à domicile de patients en situation d'insuffisance respiratoire.*
■ Lapsus, 19, chemin de la Combe-Noire, 25000 Besançon, tél : 03 81 53 22 18. *Association des étudiants en psychologie de Besançon.*
■ JALMALV, Jusqu'à la mort accompagner la vie, 9, rue d'Anvers, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 48 98.
■ Beaupied Maryse, 20, rue Petit-Chenois 25200 Montbéliard, tél : 03 81 90 25 41. *Etiopathe.*
■ ARCADE, Association régionale de culture alternative et art d'éveil, BP 443, 25211 Montbéliard cedex, tél : 03 81 91 07 61. *Organise des ateliers et des conférences sur des sujets comme les vaccinations, le Feng shui, le couple spirituel, le reiki, la médiation zen, etc.*
■ Kolpinski Daniel, 38, avenue Général-Leclerc, 25600 Sochaux, tél : 03 81 94 55 80. *Naturopathe.*

Jura

■ CDIC, Centre de documentation et d'information sur la santé, centre social, rue Pavigny, 39000 Lons-le-Saunier.
■ SOS hépatites Franche-Comté, 26, avenue Jean-Jaurès, 39300 Champagnole, tél : 03 84 52 04 15.

Haute-Saône

■ Santé sans frontières, Jacques Rismann, 26, rue Saint-Valbert, 70400 Héricourt, tél : 03 84 46 17 80.

Territoire de Belfort

■ Guichard Roland, 3, rue des Pins 90700

Une maison adossée à la colline


MB

D'un magasin de produits biologiques, Anne Kringhs est passée à sa propre production dans une ferme de la Haute-Saône. Depuis quelques années, le lieu s'ouvre et offre hébergement et repas végétariens.

Anne Kringhs vient de la Flandre où elle a tenu un magasin bio pendant plus d'une dizaine d'années. Sa boutique faisait partie d'un groupement d'achat professionnel où chacun se partageait les taches d'approvisionnement par produit. Dans ce cadre, elle se chargeait de la bière biologique, du blé et des flocons d'avoine.

Anne Kringhs aimait son activité, mais manquait de contact avec la nature. Elle a donc économisé pour s'offrir une maison en France. Elle a fait le tour du pays avant d'entendre parler de la ferme de la Pierre-Percée dans la Haute-Saône par son fournisseur de blé.

Elle visite le lieu pour la première fois en 1982. Il y a une immense bâtisse encore debout, de 17 m de profondeur pour 35 m de façade, un hangar et de nombreuses ruines : une bergerie encore visible, d'autres envahies par la végétation. L'ensemble est vendu pour un prix raisonnable avec 60 hectares de terres, pour l'essentiel des landes et des bois.

Elle apprend que le lieu est à l'abandon depuis 40 ans. La maison principale a été construite par des chevaliers vers 1830. L'ensemble appartient alors à une famille noble de la région qui, avant la guerre, y faisait vivre un fermier. L'énorme bâtiment principal comprenait un petit logement avec cuisine et chambre, des granges, des étables et sur trois étages, de volumineux greniers à fourrage. Ce bâtiment a mieux résisté que les autres car il a été occupé ponctuellement et les étables ont abrité des vaches jusqu'à récemment. La ferme est isolée, avec trois kilomètres de chemin de terre pour y parvenir, au sommet d'une colline, à 400 m d'altitude, avec toute une façade du bâtiment ouverte sur le sud.

Avoir une activité d'accueil pose toutes sortes de contraintes pour le confort et la sécurité.

Dix ans d'autonomie

Elle achète les lieux en 1983. Elle s'installe avec son mari et ses enfants en avril. Comme tout est à faire, ils s'aménagent de quoi coucher dans les fourrages abandonnés. La présence d'orge a attiré les rats et il faut un bon moment pour arriver à s'en débarrasser. Un voisin donne un coup de main et, avec son tracteur, laboure un ancien pâturage à mouton qui deviendra un grand potager. Dès l'été, Anne Kringhs commence à vendre ses légumes sur les marchés locaux, assurant ainsi un minimum de revenus. Le maraîchage va être sa seule ressource pendant dix ans.

Comme tout le bénéfice du magasin a servi à acheter la ferme, les travaux vont se faire petit à petit. La première année, ils vivent sans porte ni fenêtre. Une salle de bain est rapidement installée, mais le premier hiver il faut encore traverser des pièces gelées pour y accéder. Année après année, les parties aménagées prennent de l'extension. Dans la mesure du possible, le choix se fait pour des matériaux sains. L'isolation est faite de sciure de bois et de laine de chanvre. Tout n'est pas parfait, car à l'époque il n'y avait pas autant de choix que maintenant et par exemple, il a été utilisé du airflex, une sorte de film plastique renfermant des bulles d'air.

En 1993, après dix ans d'autonomie, il est décidé d'avoir une activité d'accueil. Cela pose alors toutes sortes de contraintes pour le confort et la sécurité. Se pose notamment la question de l'alimentation en eau, limitée à un puits jusqu'alors, et de l'électricité absente sur le site. Un devis est réalisé en photovoltaïque, mais c'est trop cher. Après négociation avec la commune, la maison est reliée au réseau EDF, avec une partie de l'opération financée par des aides publiques. L'arrivée de l'électricité permet d'envisager d'avoir l'eau courante avec une pompe immergée au départ placée dans le puits. Il faudra toutefois forer à 180 m de profondeur pour trouver une nappe d'eau qui assure un débit suffisant. Ceci vient du fait que la maison est placée sur un plateau calcaire où l'eau s'infiltre très rapidement et profondément. Il a été proposé de faire un forage pour toute la commune, où l'eau n'est pas toujours de bonne qualité, mais celle-ci a refusé.

Enfin en 1995, commence une activité de chambres d'hôte : cinq chambres sont disponibles avec salles de bains et WC, des repas sont assurés sous forme de ferme-auberge pour les résidents. Un sanitaire avec douche, évier et WC, à l'extérieur, permet également un accueil en camping.

Végétalisme bio

Anne Kringhs est végétarienne depuis longtemps. Elle est venue au végétarisme pour des raisons de santé. Alors que pour sa mère, la viande était un signe de prospérité, elle se pose des questions quand son mari développe un cancer des reins. Elle lit alors un livre sur la macrobiotique, prend contact, en Belgique à l'époque, avec des jeunes de sa ville qui tiennent un petit restaurant. Le régime végétarien suivi diminue les efforts demandés aux reins et évite de nombreuses séances de dialyse. Avec son mari, elle découvre également le yoga. Ce dernier va tellement s'y investir, en cherchant des issues mystiques à partir de certaines formes de yoga qu'ils s'éloigneront dans ses dernières années de vie. De ce passage, elle conservera la macrobiotique. Certain régime macrobiotique tolère le poisson, mais elle choisit d'être totalement végétarienne. Elle découvre petit à petit les liens entre alimentation et santé. Ainsi, un régime avec trop de fruits peut rendre frileux, alors qu'à l'inverse un régime à base de céréales tient chaud.

Pendant une année, elle complétera son revenu avec la vente de fromages de chèvres. Mais elle prend conscience que cela maintient une exploitation de l'animal et lorsqu'elle s'oriente vers l'accueil touristique, elle choisit de rester végétalienne. Toutefois, elle ne l'impose pas à ses visiteurs : œufs et fromages sont achetés à des voisins dans le village.

Les repas proposés sont tous végétariens et bios. Ils sont préparés à partir de la production du jardin, avec un complément acheté à Croc-Nature à Besançon.

Il y a tout le temps du monde dans les gîtes, de mai à septembre. Les visiteurs viennent pour différentes activités : la randonnée, l'ornithologie (avec la présence dans le voisinage du busard Saint-Martin) ou pour le yoga. Anne Kringhs propose ses services pour cette dernière activité.

Pendant les premières années, Anne Kringhs a été aidée par ses enfants pour le jardinage, mais aujourd'hui, ils poursuivent leurs études à l'extérieur et, à la belle saison, cela fait beaucoup de travail. Il n'y a toutefois pas assez de rentrées financières pour envisager une embauche, à moins de réfléchir à une augmentation du nombre de chambres, mais cela oblige à changer de statut (les gîtes ne peuvent dépasser cinq chambres). Il y a la place pour cela : les chambres actuelles, et l'appartement d'Anne Kringhs ne remplissent même pas encore le premier niveau du bâtiment !

Pour se faire connaître, elle ne fait pas de publicité localement. Elle est seulement inscrite dans quelques guides comme les *chambres et tables d'hôte de France* le guide de *Nature & Progrès*, et des guides hollandais spécialisés. De fait, elle a beaucoup de visiteurs néerlandais.

Voisinage

Végétarienne, elle n'aime pas la chasse. Anne Kringhs a donc mis des pancartes d'interdiction de chasser tout autour des terrains après avoir fait les démarches auprès de l'association de gestion de la chasse pour retirer ses terrains. Les chasseurs n'y ont pas mis d'opposition, ils considèrent ses terres comme une réserve de chasse. Les lâchers faits par les chasseurs posent problème : les cochongliers, espèce de sangliers grandis en élevage, se sont multipliés et il y en a maintenant plusieurs centaines sur la commune qui font des dégâts dans les cultures. La chasse pose aussi problème en septembre quand il y a encore beaucoup de randonneurs qui peuvent être atteints par un maladroit.

Anne Kringhs a fait les démarches auprès de l'association de gestion de la chasse pour retirer ses terrains. Les chasseurs les considèrent comme une réserve de chasse.

Il y a deux types de chasseurs. Ceux de la commune avec qui elle n'a jamais eu de problèmes et les «messieurs» qui viennent des villes voisines et qui sont beaucoup moins respectueux, en particulier de la règle qui interdit de chasser à moins de 150 m des habitations.

Les chasseurs locaux disparaissent en même temps que les agriculteurs. Alors qu'à son arrivée, il y avait encore beaucoup de petits agriculteurs, toujours prêts à se rendre service, il ne reste plus que deux exploitants agricoles sur la commune et il n'y a plus d'entraide.

Elle rencontre par hasard un jour quelqu'un qui milite à l'*Alliance végétarienne*. Elle a accepté d'être la correspondante de l'association au début sur tout l'Est de la France. L'association s'étant depuis développée, elle n'est plus correspondante que sur la Franche-Comté.

A travers son activité de yoga, elle rencontre une femme, médecin à Besançon, qui s'intéresse aux traditions chamaniques. Cette dernière va prendre l'habitude de faire des stages sur place et a mis en place une hutte de sudation comme le font certains Indiens d'Amérique du nord. Les groupes qui l'accompagnent font alors des séances de sudation (en mettant de l'eau sur des pierres brûlantes, on obtient une ambiance de sauna), et font également des saluts aux quatre directions. Cela entre dans le cadre d'une recherche pour renouer avec les traditions celtiques encore sensibles dans la région. Le lieu-dit s'appelle «la Pierre Percée» du nom d'un menhir autrefois placé au sommet de la colline et qui avait la réputation de porter bonheur. Le rocher a été enlevé par un curé en 1906 (pour concurrence déloyale ?) et est actuellement visible dans la cour d'un presbytère à Bourguignon.

Vingt ans après, le chantier se poursuit. Pierre après pierre, le bâtiment principal voit apparaître de nouvelles pièces. Anne Kringhs prend le temps pour mûrir ses projets. Un coin de verdure pour se ressourcer.

Michel Bernard ■

Alliance végétarienne, Anne Kringhs, 1d, La Pierre-Percée, 70600 Fouvent-le-Bas, tél : 03 84 31 30 46.


MB

La maison Voisine

Quand la reconversion d'un élevage en bio croise la route de la vache folle, la vie à la campagne n'est pas toujours de tout repos. Heureusement, l'humour arrange bien des choses...

Anne-Marie Rüfenacht-Daloz a d'abord été assistante sociale. Son mari, Jean-Noël est agriculteur, en GAEC (1) avec le frère d'Anne-Marie depuis 1985, à Sarrogna, au sud de Lons-le-Saunier. La belle-sœur est inspecteur-vétérinaire. L'exploitation fait 125 hectares et le troupeau transmis par les parents Daloz a été sélectionné pour produire du lait pour le comté.

A partir de 1994, Anne-Marie rejoint le GAEC pour y développer des activités touristiques : un camping à la ferme, des classes vertes, des journées à la ferme, un centre de vacances pendant l'été.

La légende des Voisins

La famille Rüfenacht-Daloz vit dans une maison à l'écart du village. Les voisins sont éloignés. Et les visiteurs leur posent souvent la question de savoir s'ils ne souffrent pas de cet éloignement. Cela donne une idée d'animation à Anne-Marie : elle crée la légende des Voisins. *«Les voisins habitent dans les haies, les forêts, sur les bords des routes. Ils ont de gros yeux étonnés, en pomme de pin, des cheveux en branche de buis…»*. Ces voisins là sont très discrets, ils ne font pas de bruits, et surtout, ils ne disent pas de mal de leurs voisins.

Et les enfants sont invités à ramasser dans les haies les éléments naturels qui vont leur servir à concevoir leurs propres voisins. Les enfants adorent. Leurs œuvres réalisées, ils vont chercher un endroit discret pour les installer dans le voisinage. Tellement discret que si on ne vous le dit pas, vous pouvez ne pas les voir. Mais lorsque l'on commence à les chercher, on découvre leurs grands yeux naïfs qui vous observent d'un peu partout. Sans rien dire.

Les années passent et la légende s'enrichit. Ainsi, on apprend que bien que tous différents, comme les humains, tous se respectent. On apprend aussi que la nuit, on ne peut pas les voir. Pourquoi ? Parce qu'ils partent en voyage. Ils partent où ? Dans un pays voisin, pardi ! Mais ils reviennent tous les matins. Les plus petits y croient tellement que le matin, ils découvrent souvent que leur voisin a légèrement bougé. C'est bien la preuve qu'il est parti. Les enfants peuvent partir avec leur voisin, à deux conditions, qu'ils en laissent un ici pour créer un peu plus de voisinage et qu'arrivés chez eux, ils laissent leur voisin dehors. Les voisins n'aiment pas rester dans votre maison. Ces êtres bienveillants préfèrent s'installer dans le voisinage.


DR
Les Voisins et leurs concepteurs.

Raymonde la cochonne

En août 1998, Anne-Marie Rüfenacht-Daloz reçoit une lettre de la Trésorerie générale du Doubs qui lui annonce qu'elle a trop perçu sur son salaire d'assistante sociale scolaire, poste qu'elle vient de quitter. Elle devrait 1922,77 F. Elle vient de faire le saut pour se mettre à son compte sur la ferme et elle a besoin de tout son argent à ce moment-là. Ce rappel lui paraît mesquin. Elle décide alors de répondre par l'humour. Pour les activités pédagogiques, Anne-Marie et Jean-Noël ont commencé à se procurer des animaux de races domestiques en voix de disparition, avec l'idée à long terme de faire une ferme conservatoire. Ils disposent ainsi d'une superbe truie, Raymonde, et proposent un troc à l'administration : la truie fait dans les cent kilos, et avec les frais de transport, ils facturent la livraison, avec tous les détails, à 1923,50 F. Ils joignent la photo de Raymonde et demandent le paiement de la différence soit 0,73 F.

La cochonne ne doit pas être une victime innocente de l'administration.

Cette plaisanterie leur vaut quelques articles de presse locaux. Cela fait rire. Des voisins facétieux en remettent alors une couche en lançant une pétition pour la défense de Raymonde, «la cochonne ne doit pas être une victime innocente de l'administration». Plusieurs dizaines de signatures sont collectées : *«même les autres animaux de la ferme ont signé : Galipette la chèvre, Serge le lama, les chiens et les trois ânes»*. Bonne communicatrice, Anne-Marie prend contact avec les médias nationaux qui reprennent l'information.

La Trésorerie générale qui ne rigole pas du tout répond à la proposition : *«le mode de paiement que vous proposez n'est pas prévu dans la réglementation»*. Une transaction est faite : le remboursement se fera petit à petit.

Raymonde est sauvée et une grande fête est organisée en son honneur. Le trésorier-payeur général a été invité, mais il n'est pas venu.

Vache folle

En 1997, le GAEC se lance dans une reconversion en agriculture biologique. De fait, il y a peu de changement à faire : le troupeau est déjà élevé en plein air, la nourriture est déjà essentiellement produite sur la ferme : herbe, foin et céréales. A partir de 2000, la ferme fournit son lait à la filière bio.

Début mars 2001, trois vaches sont vendues à l'abattoir pour réforme. Elles sont contrôlées à l'abattoir et testées pour l'encéphalite spongiforme bovine (ESB). Une vache est classée saine, une autre n'a pas pu être analysée, la troisième est déclarée positive !

Le 9 mars 2001, c'est un coup de tonnerre dans la profession. Pour la première fois, il y a un cas de vache folle dans un élevage bio ! Immédiatement, la préfecture donne l'ordre d'euthanasier tout le troupeau. Les éleveurs font remarquer qu'il y a une vache saine sur les trois, demandent un contrôle systématique du troupeau pour que ne soient abattues que les vaches malades. Refus de l'administration.

La vache contaminée est née dans le troupeau en 1993. A cette époque, les seules protéines animales étaient du lait en poudre. Il est donc difficile de comprendre, si la version de la contamination par les farines carnées est juste, comment cette vache a pu tomber malade.

Il y a déjà eu un cas dans une ferme voisine en élevage classique. Cela rend les autorités nerveuses. Ces dernières ordonnent l'abattage du troupeau dans un délai maximum d'un mois. Alors que le premier cas a été soigneusement étouffé, les éleveurs du GAEC font le choix inverse : porter l'affaire dans les médias pour que soit dénoncé l'abattage systématique.

Tout le troupeau disparaît. Il y a de l'argent en compensation. Mais la cœur n'y est plus.

Les réactions sont parfois très dures. Ainsi, dans la filière bio, nombreux sont ceux qui les accusent de discréditer la bio. C'est le premier cas d'une vache laitière (toutes les autres avant été des vaches pour la viande) et c'est le premier cas pour la bio.

A l'époque l'activité d'accueil fait partie du réseau *Accueil Paysan*. Pas de soutien. Au niveau des syndicats agricoles, il y a également beaucoup de faux fuyants. Les éleveurs envisagent alors de refuser l'abattage. Ils demandent alors à la coopérative de lait s'ils sont prêts à prendre le lait... là aussi, pas de réponse précise. Ces attitudes les ont dégoûtés des organisations et aujourd'hui, Anne-Marie et Jean-Noël ne font plus partie de rien.

Il y avait 111 bêtes, toutes de race montbéliarde. La sélection avait été faite consciencieusement depuis la génération précédente. C'était un troupeau de grande valeur. Ils connaissaient toutes leurs bêtes. Le 23 mars, ils organisent une «ferme ouverte» pour expliquer et débattre de la situation. Aucune solution n'est trouvée. Par la suite, le collectif *Vérité ESB* et la Confédération paysanne mèneront campagne contre l'abattage systématique et depuis 2002, l'abattage est devenu sélectif.

Mais là, rien à faire. La famille Rüfenacht-Daloz part alors loin de la ferme pour ne pas voir le départ du troupeau. Le 6 avril au matin, les autorités débarquent avec des camions. Tout le troupeau disparaît. Il y a de l'argent en compensation. Mais la cœur n'y est plus. On n'achète pas l'histoire des gens.

Une ferme conservatoire

Le frère d'Anne-Marie veut racheter un troupeau et continuer. Anne-Marie et son mari souhaitent quitter le GAEC. Ils aident à reconstituer le troupeau et cessent d'être paysans. Le premier janvier 2002, le GAEC est dissous. Des vaches adultes sont choisies pour produire du lait tout de suite. Cela pose de nombreux problèmes : les vaches ne se connaissent pas entre elles, elles ne savent pas où elles sont, certaines se perdent, et surtout leur état sanitaire n'est souvent pas fameux. C'est difficile de reconstituer un cheptel de qualité.

La maison Voisine avec ses capteurs solaires.



MB

Jean-Noël s'inscrit à une formation «gens de pays» à Pontarlier qui lui permet d'accompagner des balades en été. Il complète ce travail par des chantiers de maçonnerie. Anne-Marie reprend un travail d'assistante sociale à temps partiel et choisit de développer l'activité touristique. Le camping est agrandi de 6 à 12 emplacements. Le camping était déjà distinct du GAEC avant. Anne-Marie rencontre les animateurs de la revue suisse *La Salamandre* ce qui lui donne des idées pour se réorganiser autour des thèmes faune et flore. La formation de Jean-Noël lui permet de proposer à la commune la mise en place de sentiers à thèmes. La mairie de Sarrogna est partante, le collège d'Orgelet aussi. Un partenariat se met en place avec une classe de cinquième pour créer un chemin d'interprétation autour d'une mare et d'une grotte.



DR

Une artiste en buis.

Tout doucement, le projet de ferme conservatoire se complète. Des enclos sont mis en place pour accueillir des animaux de races rustiques : chevaux, ânes, lama, poules, lapins. Des promenades avec portage par les ânes seront possibles. La ferme conservatoire s'enrichit par des échanges de jeunes animaux dans le réseau de l'association *Ferme (1)*. Jean-Noël et Anne-Marie ont conservé dix hectares pour cette nouvelle activité.

La maison familiale a été agrandie, avec au passage l'installation d'un plancher solaire direct et de capteurs solaires eau. Ce qui permettra d'avoir deux chambres d'hôte. Il y a aussi un gîte en projet. Toutefois, ces accueils dans la maison sont limités pour le moment par les enfants qui aiment conserver leur intimité.

Le traumatisme de la vache folle est toujours présent et sera dur à résorber. Anne-Marie qui a la main artistique et un humour décapant a heureusement surmonté l'épreuve et vous fera découvrir si vous venez la voir non seulement les voisins, mais également des projets de BD, dont le premier scénario est évidemment consacré à l'épopée de la plus célèbre de la ferme : Raymonde, la cochonne. Vous pouvez venir aussi pour un simple goûter, la porte sera toujours ouverte.

Michel Bernard ■

■ Anne-Marie et Jean-Noël Rüfenacht-Daloz, 17, route Villeneuve, 39270 Sarrogna, tél : 03 84 35 72 51.

(1) Ferme, Fédération européenne pour la revalorisation des races domestiques menacées, Le Bourg, 42600 Grézieux-le-Fromental.

Réseau Polochon



Le réseau Polochon est un réseau mis en place autour de la revue Silence, en 2001, pour favoriser l'hébergement solidaire entre les lecteurs. Il faut être abonné à la revue et envoyer trois timbres à la coordinatrice. La réciprocité de l'hébergement n'est pas obligatoire. Les hôtes sont surnommés les Polochonnard-es, et les personnes hébergées les Polochonneuses et Polochonneurs.
Ce réseau compte à ce jour une cinquantaine de foyers, répartis dans plus de vingt départements français, et trois foyers existent en Grande-Bretagne, Italie et Belgique. La revue Silence étant francophone, le réseau pourrait aussi à l'avenir se développer en Suisse, au Canada, et ailleurs...

■ Réseau Polochon chez Ailise, 4, rue des Vignerons, Allonal, 39160 Saint-Amour, tél : 03 84 48 84 56.



Centres de naturisme

■ Club naturiste de Besançon, BP 95, 25013 Besançon cédex
■ Chalain Nature, En Chamois, 39570 Villeneuve-sous-Pymont, tél : 03 84 47 34 08. *Plage en bord de lac.*
■ Club du Soleil de Dole, chemin de la Loue, 39380 Belmont, tél : 03 84 81 54 91 (en saison).
■ Club du Soleil de Belfort-Montbéliard, domaine du Haut-Bois, 90800 Banvillars, tél : 03 84 57 01 53.

Et également

■ Les amis de Modestine, 4, rue Saint-Jean, 25370 Rochejean, tél : 03 81 49 94 92. *Randonnées libres ou accompagnées avec ânes de bâts. Le lieu, situé à 1250 m, sert également de refuge pour les randonneurs.*
■ Restaurant-gîte l'Eolienne, 10-12, la Fromagerie, 39130 Le Frasnois, tél : 03 84 25 50 60. *Gîte Panda.*

Accueil paysan

Accueil paysan est un réseau national qui s'est mis en place autour d'une charte prévoyant pour les paysans qui font de l'accueil en ferme la volonté d'échanger avec les vacanciers dans un esprit convivial et de partage des savoirs-faire. Le siège d'Accueil paysan est à Grenoble. Voici les adhérents de la région.

■ Ferme éducative La Batailleuse, 16, rue de la Fontaine, 25370 Rochejean, tél : 03 81 49 91 84. *Gîte.*
■ Jeannin Pascale et Patrick, Ferme de Bellevue, 25380 Vaucluse, tél : 03 81 44 39 77. *Gîte.*
■ Doubre Béatrice et Jacques Bertrand, 8, Grande Rue, 25440 By, tél : 03 81 63 78 64. *Gîte.*
■ Cannelle Régine et Denis, château Sainte Marie, 39120 Balaiseaux, tél : 03 84 81 85 45. *Gîte.*
■ Ferme du Lama bleu, Brocard Christiane, Bissia 39130 Boissia, tél : 03 84 48 36 03. *Gîte.*
■ Morel Chantal et Denis, Le Voisinal, 39150 Lac-des-Rouges-Truites, tél : 03 84 60 12 95. *Gîte.*
■ Morel Chantal et Paul, Le Voisinal, 39150 Lac-des-Rouges-Truites, tél : 03 84 60 15 05. *Gîte.*
■ La Croix de Baumont, Lepers Brigitte et Christian, route des Granges, 39210 Menétru-le-Vignoble, tél : 03 84 44 62 79. *Gîte.*
■ Bailly Guy et Françoise, chemin sous la Ville, 39230 Bréry, tél : 03 84 85 25 54. *Gîte.*
■ Besson Marie-Andrée et René, Route de Mièges, 39250 Esserval-Combe, tél : 03 84 51 30 59. *Gîte.*
■ Mivelle Anne-Marie et Bernard 39250 La Grange-des-Prés, tél : 03 84 51 17 97. *Gîte.*
■ Laperrière Pascale et François, combe de Laisia, 39310 Les Molunes, tél : 03 84 41 61 42. *Gîte.*
■ Suquet Brigitte et Pascal, Les Prés Pondants, Le Bio Lopin, 39570 Saint-Maur, tél : 03 84 44 29 26. *Gîte.*
■ Ferme des Nouvelles, Etiévant Marie-Jo et Maurice, 35, rue des Nouvelles, Mesnay, 39600 Arbois, tél : 03 84 66 21 53. *Chambres d'hôtes.*
■ Camping paysan Le Moulin, Vanderkam Claude et Monin Marie-Geneviève, 70120 Goourgeon, tél : 03 84 92 10 97. *Camping.*
■ Ferme Château Gaillard, Pierrel Marguerite, 70240 Génevreuilles, tél : 03 84 74 35 29. *Camping.*
■ Garret Marie-Elise et Pierre, 70500 Aboncourt-Gesincourt, tél : 03 84 68 71 63. *Chambres d'hôtes.*
■ Ferme-auberge La Ludore, Garret Anne-Françoise et Collet Laurence, 70500 Aboncourt-Gesincourt, tél : 03 84 68 71 28. *Accueil paysan pour enfants.*

Confédération paysanne

Le renouveau du syndicalisme passe sans doute par la pratique de ce syndicat novateur dans bien des domaines. Fortement implanté dans la société civile, ce syndicat agricole a su dépasser le corporatisme pour s'intéresser à de nombreuses questions politiques : agriculture durable, rapports Nord-Sud, questions de développement, commerce équitable, agriculture biologique, lutte contre les OGM ou la malbouffe, etc. Prône le maintien des petites exploitations, une agriculture moins intensive, le développement de l'agriculture biologique, etc.

■ Porte-parole pour la Franche-Comté : Michel Cucherosset, 39290 Moissey, tél : 03 84 70 27 64.
■ Confédération paysanne Franche-Comté, Zone industrielle, rue des Frères-Lumière 39800 Poligny, tél : 03 84 73 79 64.
■ Confédération paysanne, Denis Narbey, 25470 Les-Plains-et-Grands tél : 03 81 44 40 88.
■ Confédération paysanne Doubs, 4, rue Biélot, 25390 Orchamps-Vennes, tél : 03 81 43 61 26
■ Confédération paysanne, Jérôme Pantard, 8, rue Mélin, 70190 Semmadon, tél : 03 84 92 13 65.
■ Confédération paysanne, 4, cours François-Villon, 70000 Vesoul, tél : 03 84 76 73 06.

Syndicats de l'agriculture biologique

Dans la plupart des départements, il existe des structures syndicales professionnelles pour la défense des intérêts de l'agriculture biologique.

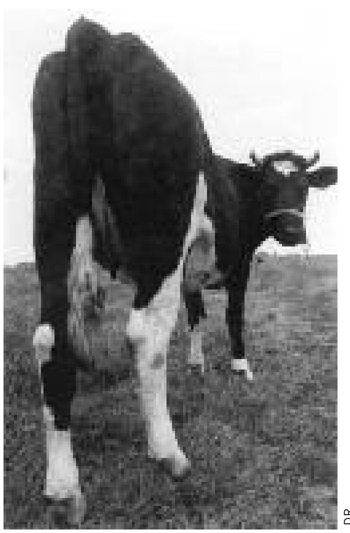
■ GAB Doubs, Groupement des agriculteurs bio, Les Charmiers, 25210 Les Fontenelles, tél : 03 81 43 79 28
■ SAB Jura, Syndicat des agriculteurs bio, BP 417, 39016 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 35 14 14.
■ SAB, Patrick Thivant, Saint-Vivant, 39290 Biarne, tél : 03 84 82 35 71.
■ SAB Haute-Saône, They-les-Sorans 70190 Sorans-les-Breurey, tél : 03 84 91 81 33.

Vérité sur la maladie de la vache folle

Les syndicats agricoles demandent un abattage sélectif des troupeaux, une surveillance ensuite. C'est ce qui a été retenu par les instances européennes, En France, le plus souvent, on continue à abattre tout le troupeau. Principe de précaution. On se demande pourquoi on l'applique aussi intensivement pour les vaches malades et pas pour d'autres sujets (centrales nucléaires, incinérateurs, ventes d'armes...). Les explications actuelles sur la dissémination de l'ESB n'expliquent pas non plus la poursuite du phénomène. Il existe un regroupement de personnes cherchant à en savoir plus.

■ Collectif vérité ESB, Jean-Noël Rufenacht, 39270 Sarrogna, tél : 03 84 35 72 51.




DR

Trans rural initiatives

Réseau associatif de formation, d'animation et de développement du milieu rural, l'AFIP a pour objectifs de contribuer au décloisonnement entre acteurs, promouvoir des approches collectives et territoriales, conforter des solidarités locales et internationales, renforcer l'autonomie, le développement personnel et la prise de responsabilité. Elle publie la revue Trans Rural initiatives.

■ Réseau AFIP, 1, rue du Tissage 39700 Dampierre, tél : 03 84 81 31 87.

Et également

(tous les producteurs signalés sont en bio et sont ouverts au public à certaines heures)

Doubs

■ Michel Picard, 20, chemin du Fort-Benoit, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 34 38. *Animaux d'élevage.*



■ Christelle et Pascal Pirou, ferme du Lac, 25130 Villiers-le-Lac, tél : 03 81 68 16 63. *Morbier, raclette, tomme, meusy, P'tit Doubs...*

■ Fromagerie Mulin, 25170 Noironte, tél : 03 81 58 19 54. *Gruyère, emmenthal.*

■ Arnoud Tieleman, La Ferme des Craies, 8, rue de Lantenne, 25170 Burgille, tél : 03 81 58 12 53. *Lait, veaux, pommes de terre, œufs.*

■ Fromagerie du Haut-Doubs, 25190 Montancy, tél : 03 81 93 98 24. *Fromages : emmenthal, comté, morbier, raclette, beurre.*

■ Bertrand Macabrey, ferme de la Fiautre, 25190 Solemont, tél : 03 81 93 34 46. *Pommes de terre, viande bovine, élevage de chevaux.*

■ Coopérative agricole de fromagerie, 25210 Cerneux-Monnot, tél : 03 81 43 76 18. *Comté, beurre, crème.*

■ Ferme découverte, Dominique Rondot, 25210 Le Barboux, tél : 03 81 43 77 03. *Viande bovine, classes vertes sur le paysage, les animaux, l'agriculture biologique, la filière lait.*

■ Coopérative agricole de fromagerie, 25240 Chapelle-des-Bois, tél : 03 81 69 20 91. *Fromages : Comté, morbier, bleu de Gex, raclette, beurre, crème.*

■ Fromagerie Vermot, 25240 Chapelle-des-Bois, tél : 03 81 69 15 94. *Morbier, tomme du Jura.*

■ Georges Brantut, Earl de l'Arcenet, 25300 Les Alliés, tél : 03 81 46 71 50. *Lait.*

■ Maurice Tissot, grange Simon-Pion, Le Larmont, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 69 44 01. *Agneaux, saucisses du Larmont.*

■ Fromageries Marcel Petite, BP 73, 25301 Pontarlier, tél : 03 81 39 07 54. *Affinage et commercialisation de comté, morbier, raclette, bleu de Gex, tomme, emmenthal, beurre.*

■ Earl du Haut des Bois, Pierre et Liliane Grosrenaud, 25310 Roche-les-Blamont, tél : 03 81 35 19 72. *Lait.*

■ Gilbert Gavignet, chemin de la Potte, 25320 Chemaudin, tél : 03 81 58 54 98. *Poulets.*

■ Coopérative agricole de fromagerie, 25330 Amondans, tél : 03 81 86 55 34. *Fromages : comté, morbier, raclette, crème.*

■ Jean Perrin, zone artisanale, 25330 Cléron, tél : 03 81 62 41 41. *Fromages : morbier, raclette, comté, tomme, perlette, édel.*

■ Laiterie de la source, Nans-sous-Sainte-Anne, 25330 Amancey, tél : 03 81 86 62 28. *Comté, morbier, raclette.*

■ Moulin de Guigot, Anita et Didier Michaud, 25360 Glamondans, tél : 03 81 63 00 15. *Fromages de chèvres et charcuterie.*

■ Ferme de la Batailleuse, 16, rue de la Fontaine, 25370 Rochejean, tél : 03 81 49 91 84. *Fromage de chèvres, lait de vache, légumes en été, jus de pommes.*

■ Pascale et Patricl Jeannin, Earl de Bellevue, 25380 Vaucluse, tél : 03 81 44 39 77. *Lait.*

■ René et Lotti Muller, Les Plaines, 25430 Sancey-le-Grand, tél : 03 81 86 31 65. *Pains, miel, viande et charcuterie bovines.*

■ Pierre Wysling, Fourney, Plaines, 25430 Sancey-le-Grand, tél : 03 81 86 31 02. *Fromages de vaches.*

■ Gaec des Longues Rayes, Jacques Bertrand et Béatrice Doubre, 25440 By, tél : 03 81 63 78 64. *Lait, légumes.*

■ Philippe et Françoise Sandoz, Les Fosses, 25450 Damprichard, tél : 03 81 44 20 53. *Fromages fermiers de vaches et de chèvres.*

■ Christian Gouvier, 25470 Thiebouhans, tél : 03 81 44 40 20. *Légumes de plein champ.*

■ Gaec du Crêt, Daniel, Claudine et Jean-Luc Mougin, 25510 Pierrefontaine-les-Varans, tél : 03 81 56 04 76.

■ Les Jardins d'Idées, 5 bis, rue Sous-Roches, 25550 Bavans, tél : 03 81 92 61 80. *Légumes, petits fruits rouges, pommes, noix.*

■ Bernard Bourdier, ferme du Rondeau, 25580 Lavans-Vuillafans, tél : 03 81 59 25 84. *Fromages de chèvres et de vaches, sanglier, farine, pain.*

■ Coopérative agricole de fromagerie des Maitrets, 25650 La Longeville, tél : 03 81 38 11 39. *Fromages : comté, beurre, crème.*

■ Coopérative agricole de fromagerie de la Chaux-de-Gilley, 25660 Montbenoit, tél : 03 81 43 30 35. *Morbier.*

■ Ferme du Bout du Bois, Roland Bulloz, 25660 Fontain, tél : 03 81 57 22 87. *Porcs.*

■ Les chèvres de Marie, ferme du Mont, 25690 Avoudrey, tél : 03 81 43 23 98. *Fromages de chèvres.*

Jura

■ Elan, la maison du chômeur, 105, rue Marcel-Paul, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 43 08 05. *Confitures, plantes aromatiques, légumes.*


DR

■ Danielle Carrey-Robbe, ferme de la Source, 11, rue de l'Abergement, 39110 Lemuy, tél : 03 84 51 48 62. *Œufs, poulets.*

■ Jean-Charles Maire, domaine du Pont-de-Breux, 39110 Marnoz, tél : 03 84 37 93 38. *Vins côtes du jura.*

■ Bernard Laubier, Fonteny, 39110 Pont-d'Hery, tél : 03 84 73 16 55. *Viande bovine charolais.*

■ Samuel Gros, 39120 Chêne-Bernard, tél : 03 84 81 42 12. *Légumes.*

■ Michel Lecomte, Earl des Quatre Saisons, 39120 Rahon, tél : 03 84 81 87 55. *Légumes, plants, aromates.*

■ Coopérative agricole de fromagerie, 16, rue du Mont-Fleuri, 39130 Saint-Maurice-Crillat, tél : 03 84 25 83 93. *Comté, beurre, crème.*

■ Earl de la Perrena, Isis et Daniel Granjean, 39150 Les Planches-en-Montagne, tél : 03 84 51 55 60. *Formages fermiers de vaches et de chèvres.*

■ Eric Zwahlen, domaine Le Val Heureux, Lanézia, 39190 Cuisia, tél : 03 84 85 91 17. *Œufs, poulets, céréales, plantes médicinales, agneaux, veaux, produits laitiers.*

■ Patrick Tabard, Earl Les Carlines, tél : 03 84 45 72 61. *Vaches allaitantes, fromages de vaches.*

■ Coopérative agricole de fromagerie, 39210 Lavigny, tél : 03 84 25 31 89. *Comté.*

■ Guy Bailly, chemin sous la Ville, 39230 Brery, tél : 03 84 85 25 54. *Miel et pain d'épices.*

■ Coopérative agricole fromagère, 39240 Chisseria, tél : 03 84 35 01 00. *Comté.*

■ Humeurs bio, Kharine Banos, 39260 Lect, tél : 03 84 48 44 28. *Groupement d'achat bio, organisateur de fêtes bio.*

■ Anna-Mariya Steijaert et Nico Vanderscheer, Sur la Tinne, 39260 Coyron, tél : 03 84 42 61 15. *Fromages de brebis.*

■ Hélène et Francis Baron, La Bergerie, 39260 Crenans, tél : 03 84 42 00 50. *Fromages de chèvres, agneaux.*

■ Khorine Banos et Louis Bavière, SCEA Le Perthuis d'Echelle, 39260 Lect, tél : 03 84 48 43 57. *Agneaux Bizet.*

■ Karine et Patrick Thivant, 39290 Biarne, tél : 03 84 82 35 71. *Fromages et produits laitiers vaches et chèvres.*

■ La mauvaise herbe, 39290 Frasne-les-Meulières, tél 03 84 70 32 60 ou 03 84 70 30 34. *Association qui diffuse des produits biologiques en milieu rural.*

■ Fruitière du massif jurassien, 3 bis, rue du Vieux-Pont, 39300 Pont-du-Navoy, tél : 03 84 51 24 00. *Comté.*

■ Coopérative agricole de fromagerie, 39310 Lajoux, tél : 03 84 41 20 38. *Bleu de Gex, morbier, raclette, comté, beurre, crème.*

■ François Laperrière et Baptiste Viallet, Gaec de la Combe de Laisia, 39310 Les Molunes, tél : 03 84 41 65 18. *Gruyère, morbier, raclette, tomme Chevret.*

■ CFPPA, centre de formation permanente pour adultes, 514, avenue Edgar-Faure, 39570 Montmorot, tél : 03 84 43 31 67. *Assure une formation et une certification de spécialisation bio.*

■ Claude Charbonnier, Gaec Clos des Grives, 39570 Chille, tél : 03 84 47 23 78. *Vins côtes du jura.*

■ Ferme Legata, 614, avenue Edgar-Faure, 39570 Montmorot, tél : 03 84 86 13 44. *Poulets de chair.*

■ Pascal et Brigitte Suquet, Le Biolopin, 39570 Saint-Maur, tél : 03 84 44 29 26. *Fromages fermiers au lait cru, œufs, porcs.*

■ Gérard Villet, 16, route de Pupillin, 39600 Arbois, tél : 03 84 37 40 98. *Vins d'Arbois.*

■ Christian Perrard, Au cap 320, Cave l'Arbiosienne, aérodrôme de l'Ethole, 10, rue des Artisans, 39600 Arbois, tél : 03 84 66 16 63. *Vins d'Arbois.*

■ Coopérative biologique de Val de Loue, 39600 Grange-de-Vaivre, tél : 03 84 37 85 28. *Produits laitiers, épicerie (farines biocomtoises, miel, huile), charcuterie, vins.*

■ Pierre Overnoy et Emmanuel Houillon, rue du Ploussard, 39600 Pupillin, tél : 03 84 66 14 60. *Vins blancs, rouges, jaunes.*


DR

■ Claude Bet-Garitan, 19, les Calmants, 39700 Salans, tél : 03 84 81 38 82. *Jus de pommes, pétillant de pommes, cidre fermier, vinaigre de cidre, petits fruits.*

■ Coopérative agricole de fromagerie, 1, rue de l'Eteinche, 39800 Oussières, tél : 03 84 37 50 16. *Comté.*

■ Coopérative agricole de fromagerie, 39800 Plane, tél : 03 84 37 14 03. *Comté.*

■ Coopérative agricole de fromagerie, 39800 Monnet-la-Ville, tél : 03 84 51 22 09. *Comté, fromage blanc.*

Haute-Saône

■ Grossetête Martial, rue Docteur-Desgrez, 70120 Cintrey, tél : 03 84 91 01 80. *Farine, céréales, pâtes, légumes secs, viande.*

■ Grossetête Martial, rue de la Laiterie, 70120 Lavigney, tél : 03 84 92 12 36.

■ Daniel Clerc-Boichut, 70120 La Roche-Morey, tél : 03 84 91 01 99. *Miels.*

■ Antoine Lahaye, 70140 Motey-Besuche, tél : 03 84 32 26 94. *Vins de pays.*

■ Coteaux d'Hugier, Serge Ballot, rue Haute, 70150 Hugier, tél : 03 84 31 56 40. *Vins.*

■ Ferme de Cocagne, Les Vioux, 70150 Chenevrey-et-Morogne, tél : 03 84 32 24 11. *Jus et nectars de fruits, confitures, eaux de vie, fruits et petits fruits.*

■ Pierre Fassenet, ferme-auberge La Marronière, 70150 Bonboillon, tél : 03 84 31 52 10. *Agneaux et jeunes bovins, oies et canards.*

■ Michèle Philibeaux, La Favière enchantée, 70150 Cult, tél : 03 84 31 70 12. *Volailles et viande bovine.*

■ François Darosey et Isabelle Garret, 8 rue Pennière, 70170 Chargey-lès-Port, tél : 03 84 68 72 63. *Viande porcs et bovins.*

■ Pertusier Jean-Marie, route de Montarlot 70190 Trésilley, tél : 03 84 91 85 41. *Mention Nature & Progrès. Viande de bœuf, lait, blé, farine, pomme de terre. Vente à la ferme.*

■ Michel Devillairs, 70190 Sorans-les-Breurey, tél : 03 84 91 81 33. *Lait, viandes porcine et bovine.*

■ Philippe Loridat, ferme de la Charmoye, 70200 Francheville, tél : 03 84 23 20 36. *Myrtilles.*

■ Roussey, place de la Fontaine, 70210 Selles, tél : 03 84 92 42 44. *Emmental, gruyère, rond d'R, carré d'R, brie, munster, douceur d'R.*

■ Daniel Bösiger, La Damotte, 70280 La Bruyère, tél : 03 84 40 00 42. *Légumes.*

■ Christine et Gilles Galmiche, Les Prés Benons, 70280 Saint-Bresson, tél : 03 84 94 69 01. *Lait.*

■ Kaiser Régis, chemin de Cubry, 70360 Chantes, tél : 03 84 92 71 89. *Pépiniériste, spécialiste des variétés anciennes.*

■ Pascal Henriot, 5, rue des Capucins, 70600 Champlitte, tél : 03 84 67 68 85. *Vins.*

■ Gerber François, Nouelottes, 70700 Oiselay, tél : 03 84 32 43 05. *Un des premiers producteurs bio de la région à l'origine de la mise en place d'une filière «lait bio» dès 1990 sur la Haute-Saône, les Vosges et la Haute-Marne, qui regroupe aujourd'hui quarante producteurs.*

Territoire de Belfort

■ Association des croqueurs de pomme, maison des associations, BP 702, 90020 Belfort, tél : 03 84 21 41 70

■ Monnier Claude, route de Villars-le-Sec, 90100 Croix, tél : 03 84 56 27 07.

■ Gilbert Viron, 7, rue du Lavoir, 90100 Chavanatte, tél : 03 84 29 69 03. *Viande bovine.*

■ Denis Brun et Christophe Rapp, Le Biau potager, 50, Grande rue, 90150 Reppe, tél : 03 84 23 83 44. *Légumes variés.*

■ GAEC Wurgler frères, 1, rue d'Alsace,

Pour la valorisation de la traction animale moderne


DR

L'Association Hippotese s'est constituée pour promouvoir le développement de la traction animale moderne. Les chevaux ont été longtemps nos fidèles compagnons pour le travail de la terre, des forêts et pour les transports. Ils ne demandent qu'à le redevenir.

L'association Hippotese, Association *hippo*mobile de technologie et d'expérimentation du Sud-Est, a été créée en 1986. Elle existait cependant auparavant (depuis 1983) sous la forme du Groupe traction animale du Comité d'études et de propositions rurales de Savoie. Ces comités s'occupaient de développement durable avec l'association Peuples et Culture. il existait aussi le groupe ARTAP Franche-Comté (Association de recherche sur la traction animale et le portage) aujourd'hui disparue. Les deux ont mis en commun leurs compétences pour créer cette entité unique.

Depuis ses origines, Hippotese œuvre de façon concrète pour promouvoir l'utilisation du cheval de travail. Elle organise, depuis 1985, deux fois par an (début mai et début novembre) des stages d'initiation à l'utilisation du cheval de travail. Ces stages se déroulent sur trois jours à Villers-sous-Chalamont (Doubs). Ce sont des stages plutôt pratiques que théoriques. Ce stages donnent les bases pour s'occuper et utiliser en sécurité un attelage à un cheval.

Hippotese travaille à l'élaboration d'un diplôme de cocher.

La formation est assurée par au moins trois intervenants, diplômés d'attelage et/ou compétents dans plusieurs domaines de la traction animale (bourrellerie, matériel, utilisation...).

Hippotese intervient également dans de nombreuses formations initiales et/ou professionnelles sous forme de suivis réguliers ou interventions ponctuelles dans des lycées agricoles, centres de formation pour adultes, centres de formation, écoles... Elle organise parfois des formations spécifiques pour des utilisations particulières (débardage, maraîchage, ménage en ville, labour...). Ces formations de qualification sont depuis 2000, assurées par le CERTTA, Centre européen de ressources et de recherche en traction animale lancé par l'association.

A côté de ces formations, l'association Hippotese mène des actions de recherche et d'expérimentation sur les matériels, harnais, techniques, modernes et anciens. L'étude et l'association entre elles de techniques existantes doit permettre d'améliorer fortement l'efficacité de la traction chevaline. La recherche industrielle en traction animale s'est pratiquement arrêtée en France dans les années 60, mais de nombreux matériels et pratiques sont encore confidentiels ou inutilisés à ce jour et demandent à être redécouverts, testés et diffusés. De plus, de nombreuses personnes ont mis au point (ou utilisent) des systèmes ingénieux qu'il faudrait connaître et faire connaître. Enfin il reste de nombreuses améliorations à réaliser pour mieux utiliser la «force motrice» de nos chers compagnons. Ces recherches portent sur le matériel, les harnais, les techniques, la physiologie et la psychologie du cheval…

L'association réalise le journal *Hippobulle* à parution irrégulière qui fait le point sur les informations collectées et les expériences vécues. Des cahiers techniques complètent le secteur publication.

Au fil des années, Hippotese a tissé des liens internationaux avec des fabricants : Cart Horse Machinery (Angleterre), Otto Burkhalter (Suisse), Bourellerie de Nasareth (Belgique) et divers fabricants français (Jean Nolle, Promatta...), s'est lancé dans ses propres fabrications.

Hippotese travaille actuellement à la mise en place d'un syndicat des cochers professionnels et à l'élaboration d'un diplôme de cocher. Cela passe par des rencontres avec les Haras nationaux et des échanges réguliers avec «The British Horse Loggers», le syndicat national des débardeurs anglais. Ils travaillent aussi avec la branche «cheval de travail» du Syndicat suisse des franches montagnes. Ils participent comme expert à l'OME (Organisation mondiale des équidés), qui est une ONG internationale qui soutient (en particulier dans les pays de l'Est) les projets locaux visant à améliorer l'utilisation des chevaux de trait agricoles.

■ Jean-Louis Cannelle, Hippotese et Cerrta, 2, place de l'Eglise, 25270 Villers-sous-Chalamont, tél : 03 81 49 36 41.

La filière bois

Les ressources en bois étant importantes dans la région, le potentiel du chauffage au bois déchiqueté est important, mais on assiste au passage du chauffage individuel traditionnel aux chaudières collectives avec réseau de chaleur.

En théorie, une installation de chauffage à la biomasse peut durer indéfiniment, puisqu'on peut en remplacer séparément les composants usés ou détériorés. Dans l'industrie du bois, certains systèmes de combustion au bois fonctionnent depuis plus de cinquante ans. On pourra décider de remplacer un système si une nouvelle technologie permet d'obtenir un meilleur rendement, de plus faibles émissions ou une plus grande flexibilité, ou si l'examen des frais d'exploitation indique que les frais annuels de réparation ou de remplacement dépassent les coûts prévus de recouvrement des investissements pour un nouveau système.

En pratique, pour les systèmes à alimentation automatique, on considère qu'une durée de service de 15 à 20 ans est raisonnable pour le calcul des coûts globaux sur la durée de vie (1).

Comment se procurer du bois déchiqueté ou du granulé ?

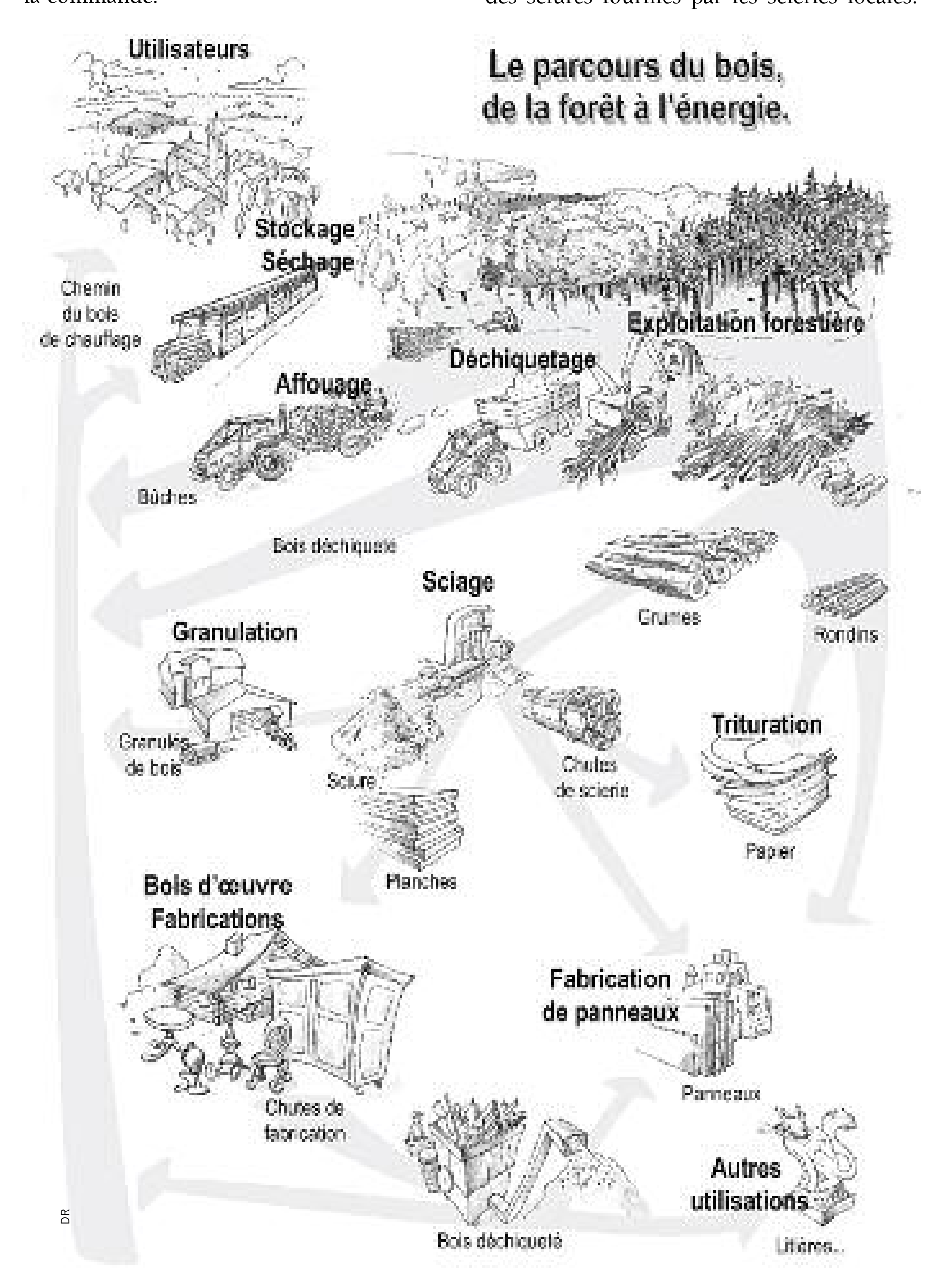
En Franche-Comté, deux entreprises fabriquent actuellement du granulé de bois pour les chaudières et les poêles et alimentent les marchés régional, national et celui des pays limitrophes. Le granulé peut être livré dans des délais très courts (moins d'une semaine), mais il convient de s'assurer des conditions de livraison avant de réaliser l'installation (type de granulé, quantité minimum livrée, conditions de réception…).

Le bois déchiqueté est généralement produit par des entreprises de travaux forestiers équipées de déchiqueteuses mobiles et qui peuvent fournir toutes les chaufferies. Localement, des petites structures agricoles ou forestières peuvent répondre aux besoins des petites chaufferies locales. Dans ce cas, il est souhaitable de disposer de logistique pour le stockage de bois (plate-forme abritée pour le bois déchiqueté ou dépôt pour les perches à broyer) et la livraison (bennes agricoles ou camions). Le plus sûr pour l'utilisateur est de souscrire un contrat d'approvisionnement avec le fournisseur, mentionnant les quantités voulues, un planning annuel des livraisons, les conditions de réception et surtout la qualité du bois en adéquation avec la chaudière. Sans contrat, il est préférable de commander le bois déchiqueté bien avant la livraison car les producteurs ne disposent pas forcément de stock de bois sec au moment de la commande.

(1) source : *Guide de l'acheteur, les petites installations de chauffage à la biomasse*, Ressources Naturelles Canada.

Est-ce que l'approvisionnement est fiable ?

Concernant le granulé de bois les producteurs de Franche-Comté se sont engagés à respecter la charte de qualité du *French Pellet Club* qui garantit la composition du granulé de bois. La régularité du combustible garantit un bon fonctionnement des chaudières et des poêles. La fiabilité de l'approvisionnement repose également sur la qualité et la quantité des sciures fournies par les scieries locales.



C'est donc sur la vitalité de ces entreprises que repose cette filière.

La ressource en Franche-Comté permettrait d'assurer la majeure partie des besoins de chauffage à partir des sous-produits non utilisés des forêts publiques et privées et également des sous-produits de l'industrie du bois. La fiabilité de cette filière repose donc sur la présence de la ressource bois (a priori assurée) et sur la présence d'entreprises qualifiées pour produire le combustible.

Peut-on chauffer une maison individuelle au bois déchiqueté ?

Des chaudières individuelles très performantes permettent aujourd'hui d'utiliser du bois déchiqueté. Elles sont assez coûteuses mais le principal écueil provient des possibilités de livraison et de stockage, très souvent inexistantes en maison individuelle. Cependant, quelques particuliers chauffent aujourd'hui leurs habitations au bois déchiqueté car il s'agit de bâtisses anciennes où un volume du silo de stockage (50 à 100 m3 de préférence enterré) est disponible et accessible aux camions de livraison. En dehors de ces conditions, le chauffage automatique au bois déchiqueté s'avère vite fastidieux pour l'utilisateur et peut créer une contre-publicité néfaste au développement de la filière. La présence d'un fournisseur local en bois déchiqueté de qualité est nécessaire, même si l'on dispose de matériel de production ou de forêts, afin d'assurer la sécurité de fourniture du chauffage.

Lorsque c'est possible, il est toujours plus judicieux de regrouper le chauffage de plusieurs habitations pour créer un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie centrale. Cela permet de mutualiser les coûts d'investissements mais aussi les coûts et les servitudes de fonctionnement. Dans le cas contraire, si le souhait est de chauffer la maison avec du bois, le granulé de bois répond souvent mieux au fonctionnement souhaité dans une maison individuelle.

La ressource en Franche-Comté permettrait d'assurer la majeure partie des besoins de chauffage à partir des sous-produits non utilisés des forêts.

Les ressources en bois

La Franche-Comté est la deuxième région la plus boisée de France. Son taux de boisement atteint près de 43 % de sa surface. La forêt se répartit entre les terrains communaux (46,37 %), privés (47,63 %), et domaniaux (6 %) (2). La région possède une forte tradition industrielle du bois, principalement pour le bois d'œuvre (construction, mobilier, emballages…). L'exploitation forestière et la transformation du bois vont laisser un certain nombre de déchets ou sous-produits pouvant faire l'objet d'une valorisation. L'utilisation prioritaire de ces sous-produits du bois est la fabrication des panneaux de particules et la pâte à papier. Mais ils peuvent également servir au chauffage.

L'énergie du bois : d'où vient-elle ?

Même si l'essentiel de l'énergie du bois est basé sur les bûches, depuis une dizaine d'années de nouvelles filières apparaissent comme les granulés (sciure compressée) et le bois déchiqueté. Ce dernier est obtenu par le déchiquetage des déchets du bois d'industries et des chantiers forestiers.

On lui attribue ainsi deux origines principales :

■ L'origine «forestière» qui tient compte de tous les sous-produits issus de l'exploitation de la forêt non commercialisés, abandonnés en forêt et dont l'accessibilité est facilitée.

■ L'origine «industrielle» qui rassemble tous les sous-produits des industries comme les scieries, les fabricants de meubles, les menuiseries, les tourneries, les tabletteries, les parqueteries...

De quoi est-il composé ?

Le bois déchiqueté peut être fabriqué à partir de toutes les essences locales prises directement sur le terrain. Son pouvoir calorifique (énergie dégagée lors de la combustion) est calculé en fonction de l'essence et de l'humidité du bois. A la différence des bûches, les résineux peuvent être utilisés de la même façon que les feuillus. Cela provient des hautes températures des foyers des chaudières à alimentation automatique qui brûlent entièrement les résines présentes dans ce type de bois.

(2) source *Inventaire Forestier National*, 2001.


DR

Commune de Champvans : un plan de gestion pour voir à long terme...

La commune a défini l'an dernier un plan de gestion forestière dans des buts économiques, de loisirs et écologiques (faune, flore, gibier...). Ce plan qui démarre en 2002 pour se terminer en 2021 a été réalisé par l'ONF, Office national des forêts, et définit notamment les essences de bois privilégiées en fonction de la nature des sols. La forêt de Champvans qui comporte 705 hectares est composée de chênes, de merisiers et de frênes mais également d'aulnes, de charmes, de tilleuls et d'érables sycomores. Ces essences sont choisies de façon à disposer de revenus forestiers réguliers. Les travaux et les coupes sont donc programmés sur l'ensemble des 20 années du plan. Parmi cette surface, 130 hectares seront régénérés (pousse naturelle des jeunes arbres) ou replantés.

Sur les coupes d'affouage (bois de chauffage façonné par les habitants de la commune), il est possible d'extraire 5000 stères par an, sachant qu'à Champvans les 130 foyers concernés consomment environ 2500 stères par an, restent donc 2500 stères pour la commune.

Par ailleurs, des travaux de balivage (sélection des jeunes arbres d'une parcelle pour améliorer la qualité des futaies mûres qui seront vendues par la suite) et des petites coupes rases vont être effectuées et généreront une quantité importante de sous-produits à valoriser en bois déchiqueté.

La consommation de bois déchiqueté de la commune est de 750 MAP par an (mètre cube apparent de plaquettes) pour alimenter une chaufferie de 340 kW avec réseau de chaleur ainsi qu'une seconde chaufferie de 140 kW. Cette consommation de bois représente 74 000 litres de fioul par an économisés.

La ressource de 2500 stères d'affouage non vendue aux habitants représente plus de 3500 MAP par an après déchiquetage. La commune reste donc très largement excédentaire en bois de chauffage.

De l'arbre à la chaufferie puis jusqu'au conteneur à cendres, la filière est gérée localement puisque les employés communaux qui entretiennent la chaufferie épandent les cendres produites sur les terrains communaux. Les deux chaufferies produisent 1,5 à 2 tonnes de cendres par an, soit approximativement 10 m3.

Au vu du taux de boisement de la Franche-Comté, il est réaliste d'exploiter une chaufferie collective dans chaque commune sans risque de perturber l'exploitation forestière, voire même de l'améliorer, en rendant économiquement justifiables certains travaux d'entretien sylvicoles.

Unités utilisées

■ Un kWh est un kilowattheure et correspond à l'énergie produite ou consommée. Une machine de 1 kW produit 1 kWh lorsqu'elle fonctionne 1 heure (1 kW x 1 h = 1 kWh).

■ Une tep est une tonne équivalent pétrole qui correspond à la quantité de pétrole qu'il faudrait consommer pour produire, à partir d'autres sources, une quantité d'énergie égale à une tonne de pétrole. Une tep correspond à 11 600 kWh.

■ Un MAP est un mètre cube apparent de plaquettes et représente la quantité de bois déchiqueté contenue dans un espace d'un mètre cube. Une MAP de bois déchiqueté sec représente 800 à 1000 kWh suivant l'essence du bois utilisé.

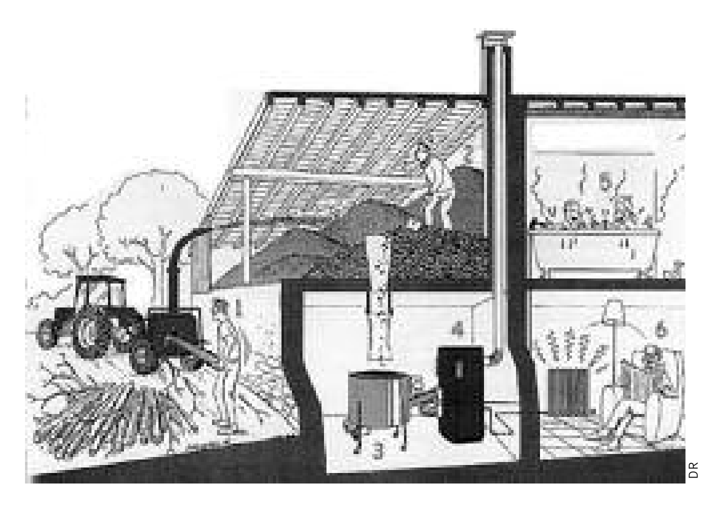
■ Un kW est un kilowatt qui est l'unité de puissance dégagée par exemple par une chaudière. Elle mesure sa capacité maximale de chauffe. Une chaudière de 20 kW qui fonctionne pendant dix heures dégage 200 kWh de chaleur.

Le chauffage au bois en Franche-Comté en 2002

L'énergie consommée en Franche-Comté pour se chauffer représente près de un million de tep par an. La part du bois est de 291 000 tep dont la majeure partie provient a priori de Franche-Comté. La production régionale de bois de chauffage est de 360 000 tep dont une partie est exportée vers des régions voisines (3). Cela est dû à la régression du chauffage traditionnel au bois en bûches et à l'attractivité pour les fournisseurs des marchés extra-régionaux (bois très sec vendu plus cher).

La ressource potentielle et consommation en Franche-Comté

La ressource potentielle issue de la forêt est estimée à partir des volumes de bois non utilisés qui sont issus de l'exploitation actuelle. Ces volumes correspondent aux parties des arbres abattus qui ne sont pas utilisées sous forme de bois pour la fabrication de panneaux, de papier ou de bûches. Ces bois sont donc principalement des branches entre 5 et 25 cm de diamètre ou des jeunes arbres éliminés lors de coupes d'éclaircies ou de balivage (sélection des arbres à conserver). Suite aux tempêtes, des arbres de diamètre plus importants ont été déchiquetés car ils n'avaient plus d'autre valorisation et présentaient des risques sanitaires (développement de bostryches dans les résineux). La production de bois déchiqueté en forêt concerne donc principalement les opérations de nettoyage des parcelles de forêt tout au long de leur évolution (plantation, éclaircies, nettoyage, amélioration). La valorisation des petits bois ne consiste donc pas à «raser la forêt» mais bel et bien à réaliser des opérations d'entretien nécessaires pour pérenniser le patrimoine forestier.


DR

En extrapolant la part de cette ressource supplémentaire en nouveaux combustibles sur un département comme le Jura (45 % de surface boisée), 75 000 personnes pourraient être chauffées au bois, soit près d'un quart de la population (4).

La ressource supplémentaire constituée des bois produits lors d'entretien de haies, des déchets verts issus des communes ou des particuliers et de l'entretien des bords de route ne sont pas chiffrés ici, car elle n'a pas encore été mise en valeur localement de façon suivie.



Les préoccupations environnementales

Le souci de la filière du bois déchiqueté est de s'intégrer dans une gestion durable des forêts. Elle doit prendre en compte les éléments économiques, sociaux et environnementaux liés à la forêt. Mais quels sont les enjeux environnementaux de l'utilisation du bois comme source d'énergie ?

■ **Les impacts dus au prélèvement de bois** : ils impliquent une action quantifiée et régulière qui nécessite la mise en place d'un plan de gestion (voir l'encart ci-dessous sur la commune de Champvans).

■ **Le rejet de gaz carbonique (CO2)** : la combustion de bois est neutre par rapport à l'effet de serre d'origine anthropique (phénomène d'augmentation de la température moyenne terrestre dû à l'homme). La combustion de bois restitue dans l'air le CO2 prélevé par la photosynthèse, permettant ainsi d'équilibrer les échanges de ce gaz, ce qui permet de ne pas augmenter la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

■ **L'énergie de mise en œuvre** : il s'agit de l'énergie utilisée pour la mise à disposition des combustibles pour les chaudières. Elle varie selon le parcours du bois (de la source à la chaudière) et le matériel de production utilisé. Cette énergie participe plus ou moins à l'effet de serre suivant sa nature (fioul, électricité).

■ **Les cendres** : la combustion de bois entraîne la production de cendres. Il existe diverses possibilités pour la valorisation ou l'élimination de ces résidus. En Franche-Comté, elles sont principalement utilisées comme engrais dans l'agriculture ou la sylviculture. Une législation spécifique définit la teneur et la composition des cendres qui peuvent servir d'engrais. Par exemple à Dole, 300 tonnes de cendres par an produites dans les deux chaufferies sont ainsi valorisées par des agriculteurs locaux.

Cecyl Ricard ■
AJENA.

(3) source Observatoire Régional de l'environnement, 1999.
(4) source Ademe.

AJENA

L'AJENA, Association jurassienne sur les énergies et l'environnement en Franche-Comté, est une association très dynamique qui a mis en place, avec d'autres partenaires, plusieurs salons relevant des énergies renouvelables, relaie la démarche HQE, fait de l'information auprès des professionnels et du grand public :
Chaque année, l'AJENA organise des visites de sites équipés en énergies renouvelables : chauffage automatique au bois, chauffage et chauffe-eau solaire, production d'électricité solaire et micro-centrales hydro-électriques. Ces visites financées par l'ADEME, permettent aux particuliers, industriels, collectivités ou autres de voir les équipements, de rencontrer les propriétaires et de discuter avec un technicien compétent.
Si vous construisez ou souhaitez améliorer votre logement dans le Jura, n'hésitez pas à consulter un conseiller en énergie de l'AJENA.
Il vous informera sur :
- le choix de la source d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire,
- les possibilités de production décentralisé d'électricité,
- la conception de bâtiment économe en énergie,
- les caractéristiques et qualités des matériaux,
- les appareils et les gestes économes en énergie
- les déduction fiscales et les différentes subventions mobilisables

■ AJENA, 28, boulevard Gambetta, BP149, 39004 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 81 10.

■ Pour les demandes d'information hors Jura, vous pouvez appelez l'Espace Information Energie le plus proche de chez vous au : 0810 060 050.

Capteurs solaires

Des projets performants voient le jour, dans l'individuel comme dans le collectif. Des pratiques à généraliser.



DR

Lotissement "Les Argilliers", Pontartier.

A l'occasion de la construction du bâtiment «Les Argilliers» à Pontarlier, l'office public départemental d'HLM du Doubs Habitat 25 a décidé de produire une partie de l'eau chaude sanitaire à l'aide de capteurs solaires. Par ailleurs, le bâtiment a été conçu de façon à profiter au mieux des apports solaires en intégrant une serre à chacun des quatorze appartements. Ainsi, les quatorze logements du bâtiment bénéficient d'une diminution significative des charges locatives en s'attachant aux composantes essentielles que sont le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Cette installation a été mise en service au printemps 1998.

L'installation comprend 29 m2 de capteurs solaires intégrés en toiture et couplés à un ballon de stockage de 1500 litres. Ce ballon alimente en série le ballon d'appoint de 500 litres chauffé par la chaudière au gaz naturel du bâtiment durant les périodes insuffisamment ensoleillées.

Une campagne de mesures a été réalisée pendant deux ans à partir du mois d'août 1998. Elle a permis de valider le bon fonctionnement de l'installation et de confirmer les économies financières prévues. Le matériel de mesure restera sur l'installation pour permettre au maître d'ouvrage de suivre les performances de l'installation solaire.

Durant la première année du suivi, la consommation d'eau a été de 451 m3, ce qui représente 88 litres d'eau chaude sanitaire par appartement et par jour. Le taux de couverture mensuel des besoins a varié de 16 % (pour le mois de février 1999 marqué par de fortes chutes de neige) à 65 % (pour les mois de juillet et août 1999). Compte tenu des rendements de distribution, d'échange et de stockage, la productivité des capteurs est d'environ 420 kWh/m2, ce qui permet de couvrir 35 % des besoins annuels. Ces résultats sont satisfaisants mais pourraient être améliorés en augmentant la consommation d'eau chaude sanitaire par le raccordement des lave-linge et des lave-vaisselle, ces appareils consommant de l'électricité pour le chauffage de l'eau.

L'économie financière annuelle est de l'ordre de 38 euros par logement pour la production d'eau chaude sanitaire solaire.

Maison individuelle à Chêne-Bernard (Jura)

La famille Gros a décidé en 1998 de changer de mode de chauffage pour la production de son eau chaude sanitaire. Elle a opté pour un chauffe-eau solaire individuel. Ce choix s'explique par la volonté du propriétaire de s'équiper d'un mode de chauffage écologique qui permet de limiter les contraintes d'utilisation de la chaudière à bûches. En effet, pour éviter un vieillissement prématuré de la chaudière, il est préférable d'arrêter la chaudière bois l'été, lorsqu'elle ne fonctionne que pour la production d'eau chaude sanitaire. Par ailleurs, cette installation est l'occasion pour M. Gros, maraîcher biologique, d'accorder plus encore sa volonté de respecter l'environnement avec ses pratiques.



DR

Les 6 m2 de capteurs solaires (type caisson) posés sur la toiture chauffent un ballon de 500 litres d'eau et assurent les besoins en eau chaude sanitaire pour quatre personnes. Une cellule photovoltaïque permet au système de fonctionner au fil du soleil. Cette option présente l'avantage de l'autonomie totale, à la manière d'un thermosiphon, sans risque d'une coupure de courant qui pourrait interrompre la circulation du fluide. Par ailleurs, l'installation comprend deux ballons, un pour le solaire et un autre pour la chaudière bois qui fournit l'appoint lorsque l'ensoleillement est insuffisant. L'utilisateur choisit suivant les apports solaires d'utiliser l'eau chaude issue du solaire ou du bois. Il lui suffit pour cela de tourner une vanne. L'automatisme de l'installation solaire est quant à lui assuré par une régulation différentielle qui commande un circulateur.

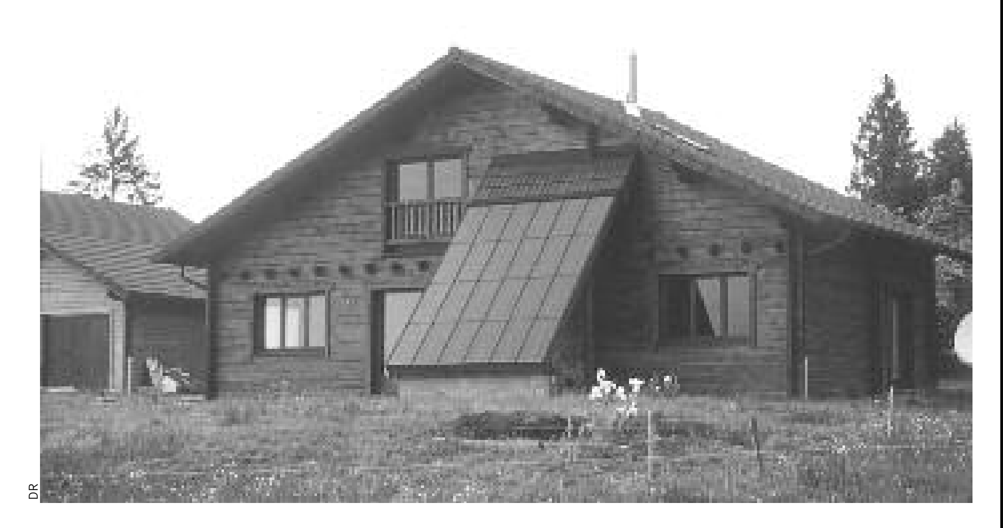
Au cours de la saison estivale, la totalité des besoins en eau chaude est en principe couverte par le solaire. La mise en route de l'appoint n'est pas nécessaire, sauf s'il y a des longues périodes sans soleil (4 à 5 jours). Ce mode de fonctionnement permet d'arrêter la chaudière bois et d'augmenter ainsi sa durée de vie.

Cecyl Ricard ■
AJENA.

Fonctionnement et dimensionnement

Des capteurs solaires intégrés en toiture ou placés sur un châssis absorbent les rayons du soleil. La chaleur produite, véhiculée par un fluide caloporteur est transmise à l'aide d'un échangeur de chaleur à un ballon de stockage.
Le dimensionnement de l'installation dépend des besoins de l'utilisateur, de la taille du foyer et de sa situation géographique. Pour une famille de quatre personnes habitant l'Est de la France, il faut compter environ 4 à 5 m2 de capteurs pour un volume de stockage de 300 à 500 litres.
Une installation de ce type permet de couvrir 40 à 60 % des besoins en eau chaude sanitaire, ce qui correspond à une consommation de 1500 à 2500 kWh suivant la consommation du ménage, l'orientation et l'inclinaison des capteurs, la climatologie locale ...

Chauffage par plancher solaire direct


DR

Le chalet de M. et Mme Thierry Dornier, construit en 1999 au Bizot (Doubs) à 930 mètres d'altitude, a été conçu suivant une démarche respectueuse de l'environnement. Ils ont opté pour les concepts de construction bois, d'architecture bioclimatique, de solaire passif, de récupération d'eau de pluie (cuve de 4000 litres pour le jardin, les toilettes, le lave-linge et le lave-vaisselle), de capteurs solaires pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire et d'un poêle à bois performant pour le chauffage d'appoint.

Ce chalet est bâti sur deux étages et isolé par l'intérieur par 20 cm de laine minérale. La surface habitable se répartit entre 78 m2 au rez-de-chaussée (cuisine, salon, local de rangement) et 42 m2 à l'étage (deux chambres et les WC). La famille utilise au maximum les énergies renouvelables pour le chauffage. Les 12 m2 de capteurs solaires inclinés à 50° et orientés plein sud produisent de la chaleur pour les 72 m2 de plancher chauffant et pour l'eau chaude sanitaire (ballon de 500 litres avec échangeur de chaleur solaire immergé et un cumulus électrique de 200 litres pour l'appoint).

Le plancher chauffant basse température constitue un mode de chauffage très confortable.

Le plancher chauffant basse température (température de surface limitée à 26°C) constitue un mode de chauffage très confortable. Le chauffage se fait par rayonnement et assure une température homogène dans toutes les pièces du chalet. L'appoint pour le chauffage est indépendant. Il est fourni par un poêle à bois de 9 kW pendant les périodes insuffisamment ensoleillées.

M. et Mme Dornier qui portent un grand intérêt à l'énergie solaire, notent chaque jour la production d'énergie solaire grâce à un compteur de chaleur. En 2000, du 1er janvier jusqu'à la fin mai, 2311 kWh ont été produits et seulement cinq stères de bois brûlés. Le poêle a fonctionné quinze jours au mois de janvier, quinze jours en février, dix jours en mars et quatre jours en avril. Il a pu être arrêté du mois de mai au mois d'octobre. Le taux de couverture solaire sur une année est de l'ordre de 40 %. Après un an de fonctionnement, on estime la productivité des capteurs à environ 500 kWh/m2/an.

Les propriétaires couvrent la quasi-totalité de leurs besoins de chauffage à partir d'énergies renouvelables. Pour l'eau chaude sanitaire, un appoint électrique assure le complément (dépense annuelle d'environ 80 euros). Cette installation a permis de réduire les consommations d'électricité pour l'eau chaude sanitaire et d'éviter l'utilisation d'énergies fossiles (gaz propane ou fioul) pour le chauffage. Quant à la consommation annuelle de bois, elle est d'environ sept stères, ce qui correspond à une dépense annuelle de 240 euros. Le surcoût solaire de cette installation s'élève à environ 3000 euros TTC, subvention de l'ADEME déduite.

Cecyl Ricard ■
AJENA.

Travailleurs énergie da

L'AJENA a mis en place des formations à l'attention des travailleurs sociaux sur les problématiques liées à l'énergie dans l'habitat, en partenariat avec le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, le conseil général du Jura et la commission solidarité DDASS. Ces formations ont eu lieu l'automne 2002 à Dole, Saint-Claude, Champagnole et Lons-le-Saunier. Une soixantaine de personnes (issues de la CAF, des différents CCAS, CMS et organismes HLM, d'associations de quartier et du Secours catholique) a pu y participer.

Les participants ont été informés sur :

■ les possibilités techniques et comportementales pour réduire la consommation d'énergie : chauffage, isolation, électroménager, éclairage, eau chaude.

■ les aspects financiers et administratifs : tarifications, procédure à suivre lors d'une difficulté de paiement, systèmes d'aide…

La formation a été bien appréciée par les participants.

Les niveaux de formation et d'information étaient très différents d'une personne à l'autre, cependant chacun a pu acquérir de nouvelles connaissances (plus ou moins nombreuses selon les stagiaires).

Les débats qui ont suivi chaque formation ont été riches en propositions d'actions futures sur ce sujet :

■ La problématique des logements vétustes (mal isolés, avec un système de chauffage onéreux…) a été soulevée à plusieurs reprises. D'après les travailleurs sociaux, il s'agit en règle générale de bailleurs privés qui n'ont pas beaucoup de moyens ou qui ne se préoc-



sociaux et ns l'habitat

cupent pas de leur(s) logement(s). La plupart du temps, les locataires successifs de ces logements ont régulièrement du mal à payer leurs factures d'énergie.

■ Les stagiaires ont signalé qu'il serait intéressant de mettre en place, d'une part des réunions publiques d'informations sur les économies d'énergie et d'eau à l'attention des personnes en difficulté financière ; d'autre part des interventions en milieu scolaire, sur ce même thème.

Des actions au sein des écoles primaires étaient déjà engagées par l'AJENA sur le département, en particulier dans les ZEP. Ces animations, dirigées par Nathanaël Point, ont débuté en septembre 2002 et se sont déroulées jusqu'en juin 2003.

L'AJENA a également effectué des réunions publiques sur la maîtrise de l'énergie en partenariat avec les acteurs sociaux locaux, tels que les associations d'insertion par le travail, les centres sociaux et associations de quartier. Confortée par ces avis favorables des travailleurs sociaux, l'AJENA a organisé ces réunions en partenariat avec huit structures. Au total, une quinzaine de réunions publiques se sont tenues sur les économies d'énergie dans le logement, entre l'automne 2002 et le printemps 2003.

D'autre part, en janvier 2003, en partenariat avec la DDASS du Doubs et EDF, l'AJENA a réalisé des réunions d'information et de conseil au sein de quatre centres sociaux de Besançon et Chemaudin. A cette occasion, des ampoules à économies d'énergie étaient distribuées aux familles.

Cecyl Ricard ■
AJENA.



Electricité solaire couplée au réseau EDF à Besançon

Construite en 1997, la maison de M. et Mme André Louistisserand à Besançon (Doubs) a été conçue suivant une démarche respectueuse de l'environnement. Ils ont ainsi opté pour des concepts de construction bois, d'architecture bioclimatique pour le solaire passif, de récupération d'eau de pluie (cuve de 35 000 litres pour le jardin, les toilettes, le lave-linge et le lave-vaisselle), de capteurs solaires pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire et d'une cuisinière à bois performante pour l'appoint du chauffage et de l'eau chaude sanitaire.

Dans cette même logique, ils ont choisi de produire une partie de l'électricité consommée par la maison et ainsi de participer activement à la maîtrise de la demande d'électricité et à l'essor de nouvelles technologies de l'énergie.

La famille Louistisserand couvre environ 40 % de ses besoins électriques en produisant 1100 kWh par an.

Pourquoi de l'électricité solaire ?

Depuis de nombreuses années, l'épuisement progressif des ressources d'énergie fossile et les contraintes environnementales grandissantes (effet de serre) ont conduit les pays industrialisés à rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement. Les énergies renouvelables, abondantes, propres et inépuisables répondent à ces enjeux, d'autant plus que dans le cas du solaire, leur coût se limite principalement à l'investissement d'installation.

Des modules photovoltaïques intégrés en toiture transforment directement le rayonnement solaire en électricité. Ils couvrent une surface de 11 m2 et représentent une puissance installée maximale de 1,1 kWc. Un onduleur transforme le courant produit par les modules en courant alternatif 230 volts compatible avec le réseau de distribution d'électricité. Ainsi l'électricité produite est soit consommée immédiatement, soit vendue à EDF… lorsque la production dépasse la consommation. Si l'installation ne produit pas ou pas assez d'électricité, on consomme des kWh fournis par le réseau.

L'électricité solaire pour l'environnement

Cette nouvelle forme d'exploitation de l'énergie solaire répond aux enjeux économiques et écologiques du nouveau millénaire. Pour assurer son décollage, elle a besoin du soutien de tous. En France, les actions en faveur du photovoltaïque relié au réseau peuvent être subventionnées par la Commission européenne, l'ADEME et éventuellement complétées par d'autres partenaires.

Cecyl Ricard ■
AJENA.


DR

Solartis

Solartis est une société qui s'est spécialisée dans la réalisation de bateaux solaires. Encore expérimentaux, ces bateaux ont un bel avenir devant eux et certains commencent à fonctionner sur des liaisons commerciales dans les lieux touristiques qui veulent préserver le silence.

Matthias Wegmann a commencé à concevoir de tels bateaux en 1986. Le premier bateau solaire Basilisk 1 a tout de suite présenté de remarquables possibilités. En 1989, Le *Basilisk 1* réussit sa première croisière de démonstration : parti de Bâle, il rejoint Coblence sur le Rhin, puis remonte la Moselle, la Sarre, le canal des Houillières jusqu'à Strasbourg, et revient à Bâle. En 1990, le *Basilisk 1* réalise en deux mois la traversée de Bâle aux Baléares, 2000 km à travers les eaux douces et la Méditerranée. En 1994, comme aucun chantier naval ne voulait reprendre l'idée de ce nouveau type de bateau, Matthias Wegmann décide de s'installer au bord de la Saône pour continuer le développement de son bateau solaire. En 1995, il lance le *Wasserhax*, bateau habitable de 7 mètres avec lequel il fera 3000 km, empruntant entre autres le Rhône en crue. En 1996, il crée une première société *Eco-Inventions* et conçoit un bateau mixte solaire et à pédales, le *Vél'eau*. Ce bateau de 12 m pour douze passagers, dispose à la fois d'un système de propulsion électrique fonctionnant avec des panneaux solaires et de six jeux de pédales basées sur les techniques des vélos couchés. Montrant qu'il permet de parcourrir 80 km par jour, le *Vél'eau 12* sera exploité par Eco-Inventions pour organiser des croisières d'une semaine avec des écoles.

En 1998, Eco-Inventions met à profit son expérience pour convertir un bateau traditionnel à la propulsion solaire : l'*Hirondelle*, un houseboat en acier de 11 m. En 1999, Eco-Inventions crée, avec le soutien de l'Anvar, un nouveau bateau : le *Basilisk 2*, un trimaran solaire avec remorque incorporée (flotteurs pliants équipés de roues). Le *Basilisk 2* remporte à Rouen, lors de l'Armada du siècle, le Défi solaire 1999 : parcourir 100 km en moins de 7 h (record européen). A cette occasion, le *Basilisk 2* remporte également le trophée de l'innovation de Seine-Maritime et le titre de « bateau fluvial de l'année » décerné par le magazine *Fluvial*.

DR

A partir de cette date, Eco-inventions va être amené à solariser de plus en plus de bateaux traditionnels comme le *Voyageur 780*, bateau habitable réalisé par un chantier polonais, et le *Frolic 21*, un bateau de promenade pour 10 passagers, réalisé par un chantier anglais.

En juin 2000, Matthias Wegmann et Ben Cramer (journaliste à RFI, ancien de chez Greenpeace) se rencontrent à la manifestation «Ces merveileux fous navigants» qui se tient à Saint-Raphaël, et décident de s'associer. Ils seront rejoints par Linder Allen qui réside en Egypte, dans la perspective de faire naviguer des embarcations solaires sur le Nil, où il y a 5000 ans des barques « solaires » étaient construites pour atteindre le soleil.

En 2001, Eco-Inventions remporte avec le *Voyager 780*, le *Vél'eau 12* et le *Basilisk 2*, le Défi solaire 2001 : parcourir 850 km en 3 semaines (de Port-sur-Saône à Rouen). Au retour, les bateaux remonteront même, malgré le mauvais temps, la Seine en crue (voir Silence spécial Normandie).

En 2002 : Eco-Inventions change de nom et devient *Solartis*. Du 28 juin au 3 juillet 2003, de nouveaux bateaux participeront au nouveau Défi solaire en Normandie. En août, des bateaux seront utilisés pour faire la navette à Paris-Plage.

■ Solartis, Matthias Wegmann, 14, chemin des Prés-de-Vaux, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 28 15.

ADEME



L'ADEME, Agence gouvernementale de l'environnement et pour la maîtrise de l'énergie peut fournir de nombreuses informations et conseils sur les moyens de monter un dossier de subvention pour ceux qui veulent investir dans le domaine de l'énergie (bois, solaire, etc.). Elle a mis en place, pour le grand public, les «points infos énergie» où l'on peut trouver de la documentation écrite et des conseils. Elle a également mis en place le «plan Soleil» qui recense les professionnels qualifiés pour l'installation de capteurs solaires. Pour l'année 2002, l'ADEME a aidé financièrement à la réalisation de 120 installations solaires dans la région.

■ ADEME, 25, rue Gambetta, BP 26367, 25018 Besançon cedex 6, tél : 03 81 25 50 00.

Plan Soleil

■ Pidoux Jean-Louis 9, rue des Tilleuls, 25330 Reugney-Amancey, tél : 03 81 86 66 88.
■ Duret Michel 2, rue des Paterottes, 25110 Fontenotte-Baume-les-Dames, tél : 03 81 84 04 33.
■ Riboulet Michel, 15, rue Etienne-Jodry, 25550 Bavans, tél : 03 81 96 22 94.
■ Chauffage et Bain, 20, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 15 96.
■ Minary Pascal, 16, rue de Sombacour, 25300 Chaffois, tél : 03 81 39 52 76.
■ Allo Jacky, 23c, rue des Fours-à-Chaux, 25220 Chalezeule, tél : 03 81 61 33 20.
■ Girard sarl, 11, rue du Stade, 25140 Charquemont, tél : 03 81 68 21 13.
■ Godin Sarl, BP15, 48, rue de la Gare, 25560 Frasne, tél : 03 81 49 81 72.
■ Lhomme Noël 5, rue de Bellevue, 25560 Frasne, tél : 03 81 49 84 97.
■ Grandjean René 3, Grande Rue Goux, 25520 Les Usiers, tél : 03 38 13 82 74.
■ Dole Georges et fils, place, 25440 Saint-Etienne-Liesle, tél : 03 81 57 41 29.
■ Roy Daniel, 15, rue du Bois-des-Foules, 25320 Montferrand-le-Château, tél : 03 81 56 57 62.
■ Desfrasne Dominique, 13, route de Besançon, 25111 Montgesoye, tél : 03 81 62 17 59.
■ Decreuse Frères, Montrond, 25660 Le Château, tél : 03 81 86 76 74.
■ Faivre-Pierret Michel, 4, rue du Moulin-Gresot, 25500 Morteau, tél : 03 81 67 25 85.
■ Parriaux Eric, 14, rue de Chasnans, 25580 Nods, tél : 03 81 60 06 29.
■ Damien Jacquinot, 19-21, rue Cusenier, BP 85, 25290 Ornans, tél : 03 81 57 16 92.
■ Perrin Denis, 4, rue Brejun, 25290 Ornans, tél : 03 81 62 14 65.
■ Myotte Jean-Pierre, 5, rue de Pâvre 25510 Pierrefontaine-les-Varans, tél : 03 81 56 00 93.
■ EnerJ Solaire, Bichet, 2, rue de la Laiterie, 25113 Sainte-Marie, tél : 03 81 93 14 16.
■ Guerrin Denis, Le Cernembert, 25130 Villers-le-Lac, tél : 03 81 68 69 05.
■ Besson Gérard, 5, rue de la Fontenette, 39250 Cuvier, tél : 03 38 45 13 21.
■ Heurtier Pascal, 1, rue du Chalet, 39370 Les Bouchoux, tél : 03 84 42 78 50.
■ Aset SAV Jacquard, 2, impasse de l'Ancienne-Fromagerie, Le Grand Sugny, 39570 Montmorot, tél : 03 84 24 29 62.
■ Jura Energie Solaire, Bresson Jean-Pierre, Colonne, 39800 Poligny, tél : 03 84 37 57 00.
■ Franche Comté Chauffage, Palissot Etablissement, rue des Estelins, 70700 Bucey-lès-Gy, tél : 03 84 32 84 11.
■ Cautenet Michel, Grande rue, 70240 Calmoutier, tél : 03 84 78 74 83.
■ Milleret Damien, route d'Avrigney, 70700 Charcenne, tél : 03 38 43 28 06.
■ Chambrette Michel 2, rue de la Benlaye, 70110 Esprels-lès-Patey, tél : 03 38 42 05 09.
■ Daval Jean Marie, ZI des Cloyes, 70200 Lure, tél : 03 38 43 00 05.
■ Barni Sarl, 16, rue Louis-Ronchi, 70300 Luxeuil-les-Bains, tél : 03 38 44 02 84.
■ Madiot Christophe, 11, rue des Ecoles, 70160 Purgerot, tél : 03 84 68 75 72.
■ Grux Christian, 20, rue du Magnorey, Echenoz-le-Sec, 70000 Vesoul, tél : 03 38 46 86 26.
■ Denis Fischer, 14, rue Voivre, 90100 Joncherey, tél : 03 84 36 17 34.
■ Robinet Etablissement, 65, rue des Commandos-d'Afrique, 90300 Offemont, tél : 03 84 90 13 84.
■ Elec 90, rue du Paquis, 90400 Sevenans, tél : 03 84 56 00 11.
■ Denis Perrod, 8, rue de la Rosemontoise, 90200 Vescemont, tél : 03 38 42 71 10.

Points infos énergie

■ CAUE 25, porte E, 3e étage, 6, rue de la Vieille-Monnaie, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 19 22.
■ AJENA, 28, boulevard Gambetta, BP 149, 39004 Lons-le-Saunier cedex, tél : 03 84 47 81 14.
■ ADERA, Le Moulin, 70120 Gourgeon, tél : 03 84 92 15 29.
■ Gaïa Energies, 1, place de la Petite-Fontaine, 90000 Belfort, tél : 03 84 21 10 69.

AFCIRAD

L'AFCIRAD, Association franc-comtoise d'information sur la radioactivité, a vu le jour après l'accident de Tchernobyl pour relayer l'action et les combats de la CRII-Rad (laboratoire indépendant d'information dont le siège est à Valence, dans la Drôme). Le nuage de Tchernobyl ne s'est pas arrêté à la frontière et le césium devrait se retrouver dans les champignons pendant près de trois siècles.

■ AFCIRAD, Eliane Marchand, 12 rue Boulloche, 90300 Valdoie, tél : 03 84 26 48 36.

Héliobil

Situé dans une région où se fabriquent des jouets, Philippe Debouclans, militant à l'AJENA, lance son activité, Héliobil, qui réalise depuis 1997 des jouets qui utilisent les énergies renouvelables : bateaux et voitures à propulsion solaire, mobiles réagissant à la lumière, photogravure solaire, cuisine solaire, maquettes animées...

■ Héliobil, route de Lons-le-Saunier, 39570 Saint-Laurent-la-Roche, tél : 03 84 44 29 46.

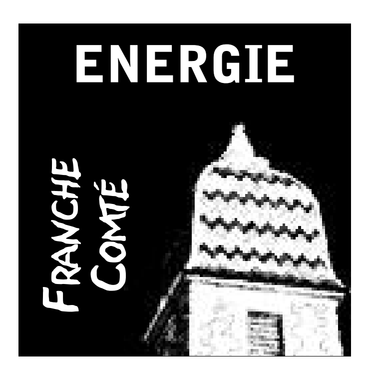


Le Réseau Sortir du nucléaire s'est constitué fin 1997 autour d'une charte d'objectifs communs en faveur de l'abandon de l'énergie nucléaire. Cinq ans plus tard, le réseau fédère plus de 650 associations, diffuse ses informations auprès de 30 000 personnes dont 12 000, par leurs dons réguliers, permettent le financement de la structure coordonnée à Lyon, dans les bureaux voisins de *Silence*. Né dans la suite de la structure des Européens contre Superphénix, le réseau a permis de structurer efficacement l'opposition, aujourd'hui majoritaire, à la poursuite du nucléaire. Il a mené depuis sa création de nombreuses campagnes, contre le chauffage électrique, contre l'enfouissement des déchets, contre le recyclage des métaux faiblement radioactifs. Il lutte actuellement contre la volonté du gouvernement de construire une nouvelle génération de réacteurs nucléaires. Les groupes adhérents dans la région sont :



DR

■ Saône et Doubs Vivants, Sené Gilles, 3, rue de Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 53 39 46.
■ CPEPESC, 3, rue de Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 66 71.
■ Doubs nature environnement, Nathalie Girard, maison de l'environnement, 15, rue de l'Industrie, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 36 44.
■ Franche-Comté nature environnement, Emmanuelle Roux, 15, rue de l'Industrie, 25000 Besançon, tél : 03 81 80 92 98.
■ Les Verts Franche-Comté, 14, rue de la République, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 06 66.
■ Radio Bip, 14, rue de Viotte, 25000 Besançon.
■ Souris Verte, Olivier Sandt, 18, rue de la Madeleine, 25000 Besançon, tél : 06 64 96 24 76.
■ Les Alternatifs, Nicolas Bultot, BP 12, 25720 Avanne, tél : 03 81 52 77 46.
■ Les Verts du Pays dolois, Catherine Toulet, maison Verte, 61, rue Pasteur 39100 Dole, tél : 03 84 72 81 32.
■ Les Verts de Vesoul, Philippe Charelain, 7, rue des Grivelles, 70000 Vaivre-et-Montoille, tél : 03 84 96 01 87.
■ Arbre et paysage, Jean-Philippe Acquepey, 42 bis, route de Dijon, 70100 Essertenne, tél : 03 84 67 47 97.
■ La Chenevière, Didier Eymard, 70150 Brussey, tél : 03 84 32 23 03.
■ Collectif Haute-Saône contre l'enfouissement des déchets nucléaires, c/o Jean-Marc Dalval, Les Armonts, 70270 La Lanterne, tél : 03 84 94 31 26.
■ Santé sans frontières, Jacques Rismann, 26, rue Saint-Valbert, 70400 Héricourt, tél : 03 84 46 17 80.
■ Collectif anti-nucléaire de Haute-Saône et du Territoire de Belfort, c/o Annie Griffon, 50, faubourg de Brisach, 90000 Belfort, tél : 03 84 21 04 87.
■ ABPN, Association belfortoise de protection de la nature, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél : 03 84 22 69 51.
■ Le Grenier Vert, 4 bis, rue Comte-de-la-Suze, 90000 Belfort, tél : 03 84 55 09 62.
■ Les Verts Territoire de Belfort, BP 1,



Les Vents de France


DR

Les Vents de France est une société née en novembre 2001, filiale à 50-50 de l'allemand REpower et du belge Turbowinds. Elle construit des éoliennes de grande taille à Belfort et emploie pour le moment cinq salariés. Elle a installé la plus grande éolienne de France en Champagne en 2002 (2 MW) et propose des éoliennes allant pour le moment de 600 kW à 2 MW. Elle envisage une production de 30 éoliennes par an actuellement, 50 dès 2005. Les sociétés mères travaillent actuellement sur des modèles encore plus grands : jusqu'à 5 MW avec des pales de 125 m de haut. *LVDF, 3, avenue des Trois-Chênes, 90018, Belfort, tél : 03 84 55 60 60.*

ADERA

L'ADERA, Association pour le développement des énergies renouvelables et alternatives, a vu le jour en 2000 par les réalisateurs d'une éolienne autoconstruite, passionnés par les problèmes liés à l'environnement et en particulier les énergies renouvelables. Elle compte aujourd'hui des membres de tous les milieux de 18 à 70 ans. Elle organise pendant l'été 2003, du 2 au 23 août, un chantier pour remettre en état les ouvrages hydrauliques à l'abandon du moulin qui sert de siège social à l'association. Ce moulin sert également de point info énergie pour le département de la Haute-Saône. Outre la réhabilitation du moulin il sera également procédé à la pose d'un toit photovoltaïque relié au réseau, d'une puissance de 3,3 kW, à l'ébauche d'un sentier pédagogique autour du moulin afin de découvrir sur un même lieu les installations existantes (barrage hydraulique, photopiles, éolienne, chaudière au bois déchiqueté, solaire thermique...).

■ ADERA, Le Moulin, route de Lavigney, 70120 Gourgeon, tél : 03 84 92 15 29.

Cogénération 2000

L'association Cogénération 2000 regroupe des personnes travaillant sur un projet de valorisation du bois par la cogénération dans le Jura. La cogénération est la production conjointe d'électricité et de chaleur. Le but est de mettre en place une filière complète allant de l'extraction du bois jusqu'à la distribution de chaleur et d'électricité en passant par l'installation et la maintenance d'unités de cogénération. Elle est motivée en cela par les objectifs suivants : participer à la baisse du niveau de pollution de notre planète, mettre en œuvre des productions d'énergies alternatives pour limiter la construction de centrales nucléaires tant que subsiste le problème des déchets, et pour économiser les énergies fossiles épuisables et polluantes, acquérir une indépendance énergétique, raccourcir le trajet entre source d'énergie et besoin en énergie, préférer des petites unités décentralisées d'extraction et de production, intégrer l'aspect économique et social du projet. L'association participe à un programme de recherche pour améliorer la cogénération à partir du bois.

■ Cogénération 2000, Champied, 39170 Pratz, tél : 03 84 42 20 06.

Et également

Doubs

■ Energie cités, 2, chemin de Palente, 25000 Besançon, tél : 03 81 65 36 80. *Energie Cités rassemble une cinquantaine de villes de 15 pays de l'union européenne pour échanger leur savoir en matière de politique énergétique et environnementale locale.*

■ André Louistisserand, 24, rue des Champs, Nardin, 25000 Besançon. *Maison possédant une installation photoélectrique.*

■ Fabrice Laurent, 2A, chemin du Cras Rougeot, 25000 Besançon. *Maison possédant un plancher solaire direct.*

■ Gîtes Michel Moreau, 25120 La Planée. *Chauffage des gîtes par une chaudière automatique au bois déchiqueté de 100 kW et électricité fournie par 32 m2 de photopiles pour 25 kWc.*

■ Thierry Dornier, 14, rue Doline, 25210 Le Bizot. *Maison possédant un plancher solaire direct.*

■ Jean Signori, ZI des Forges, 25400 Audincourt. *Maison possédant une turbine hydroélectrique.*

■ Mr Cattelain, 1, rue Ruisseau 25480 Ecole Valentin. *Maison possédant des capteurs d'eau chaude solaire.*

■ Benoît Marmier, 22, Grande-rue, 25560 Frasne. *Maison possédant des capteurs d'eau chaude solaire.*

■ Gîte Syratu, Lucie Foglia, Chemin Les Moulins, 25920 Mouthier, tél : 03 81 60 91 39. *Maison possédant une roue à aubes.*

Jura

■ ITEBE / Bois Energie, 28, boulevard Gambetta, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 43 30 32. *Organise le salon international du chauffage au bois en novembre.*

■ Michel Gros, 6, rue des Prés-Verts, 39120 Chêne-Bernard. *Maison possédant des capteurs d'eau chaude solaire.*

■ Jean-Paul Leonforte, 39130 Lavencia. *Maison possédant une turbine hydroélectrique.*

■ Cyclamen-Vacances, 1, rue des Vignes, 39150 Chaux-des-Crotenay, tél : 03 84 51 50 85. *Chauffage au bois.*

■ Fromagerie Laperrière, Combe de Laiziat, 39210 Les Molunes. *Capteurs d'eau chaude solaire.*

■ Chalet Gaillard, Philippe Tissot, Forêt du Risoux, 39220 Bois-d'Amont, tél : 03 84 60 94 13. *Maison possédant une installation d'électricité solaire (950 Wc), chauffage au bois, vitrages performants assurant un chauffage passif important.*

■ Musée de la Boissellerie, 12, rue du Petit-Pont, 39220 Bois-d'Amont, tél : 03 84 60 90 54. *Installation hydraulique.*

■ Gîte Panda, Jean Secrétant, 39310 Lajoux, tél : 03 84 41 21 89. *Electricité solaire.*

■ Clément Kimmel, 7, rue de l'Oratoire, 39330 Mouchard. *Maison possédant une installation photoélectrique.*

■ Naceur Fathallah, 39460 Foncine-le-Haut. *Turbine hydroélectrique.*

■ Robert Quatrepoint, rue Champs-de-la-Mare, 39570 Domblans. *Maison possédant un plancher solaire direct.*

■ Chambres d'hôtes, rue du Moulin, 39600 La Ferté, tél : 03 84 37 51 83. *Electricité hydraulique et moulin.*

■ Jean Pinet, 1, rue du Moulin, 39600 Port-Lesney. *Turbine hydroélectrique.*

■ Yves Ketterer, 17, rue des Charmois, 39700 La Barre, tél : 03 84 81 22 21. *Maison possédant une installation photoélectrique.*

■ Jura Energie Solaire, Jean-Pierre Bresson, Chezabois, 39800 Colonne, tél : 03 84 37 57 00. *Energie solaire photovoltaïque.*


AJENA

■ Paul Maglione, 315, rue des Coteaux, 39220 Bois-d'Amont. *Maison possédant un plancher solaire direct.*

Haute-Saône

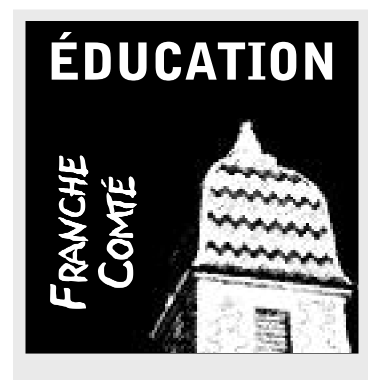
■ Daniel Marchal, 70000 Villeparois. *Maison possédant une installation photoélectrique.*

■ Camping Le Moulin, 70120 Gourgeon, tél : 03 84 92 10 97. *Chaudière fonctionnant au bois déchiqueté et éolienne.*

■ Mr Goux, 2, rue de Vesoul, 70160 Favernay. *Turbine hydroélectrique.*

■ Emmanuel Arnould, Résidence les Epenottes, 11, rue Robert-Roy, 70170 Port-sur-Saône. *Maison possédant un plancher solaire direct.*

■ René Turri, 18 ter, rue de Magny, 70170 Port-sur-Saône. *Maison possédant des capteurs d'eau chaude solaire.*



Pédagogie Freinet


DR

Célestin Freinet est mort en 1966. Ayant survécu à la première guerre mondiale, il cherche à définir une pédagogie de l'échange pour éviter que ne s'enveniment les conflits. Il met en avant une école laïque dont le fonctionnement doit se rapprocher de celui des coopératives. Il ouvre une école privée à Vence en 1935 où se retrouvent des enfants de la banlieue parisienne, des jeunes réfugiés espagnols. Il créé avec Romain Rolland le «Front de l'enfance». Il propose d'apprendre la lecture et la grammaire à partir de l'élaboration d'une revue de l'école. Mis en avant par le Front populaire, il est arrêté en 1940, mis en liberté surveillée car grand blessé de la première guerre mondiale, il s'évade et rejoint le maquis. En 1947, son école rouvre. En 1948, il lance le mouvement *Institut coopératif de l'école moderne*. Ce mouvement est aujourd'hui bien présent dans les écoles publiques, mais aussi dans certaines écoles privées. La pédagogie Freinet est centrée sur l'enfant et sur ses motivations, elle propose le «tâtonnement expérimental» dans le respect des rythmes de chacun. Tout est fait pour favoriser la coopération comme mode de relation. Outre les revues, l'enfant est incité à participer à des activités comme le théâtre, le dessin et depuis quelques années l'ordinateur, internet... Il existe des délégués départementaux du mouvement Freinet qui peuvent indiquer les classes où cettre pédagogie est mise en œuvre.

■ Chantiers pédagogiques de l'Est, Jacques Maréchal, 15, rue Bernard-Tépinier, 39100 Dole, tél : 03 84 72 40 83. Bulletin diffusé sur Franche-Comté et Alsace.

■ Chantiers pédagogiques de l'Est , Mulat Michel, 6, rue de Colmar, 90000 Belfort, tél : 03 84 54 35 58.

■ Chantiers pédagogiques de l'Est , Pierre Despoulain, 10, route de Blanzey, 70220 Fougerolles, tél : 03 84 49 54 37.

Crèches parentales


DR

Les crèches parentales, bien qu'étant financées la plupart du temps par les communes, sont gérées directement par les parents. Ceci implique de leur part un fort investissement avec souvent une permanence sur place dans la semaine. De ce fait, les crèches parentales s'adressaient à des personnes ayant du temps libre en semaine. L'arrivée de la semaine de 35 heures permet d'élargir l'éventail des professions représentées. Une crèche pour les enfants est une école d'autogestion et de coopération pour les parents.

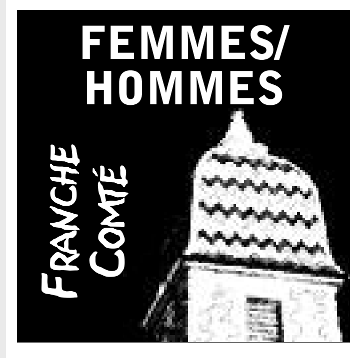
■ Les Petits Poucets, maison des associations, 2, rue des Vergers, 25420 Voujeaucourt, tél : 03 81 90 51 23.
■ Badaboum halte garderie parentale, 7, place de l'Eglise, 25330 Fertans, tél : 03 81 86 55 04.
■ Crèche collective Les p'tits loups, 3, rue Barboilloz, 70000 Vesoul, tél : 03 84 75 45 24.

Expérience d'éducation populaire.

Le groupe anarchiste Proudhon de Besançon veut mettre en place, pour la rentrée 2003, une expérience d'éducation populaire similaire à l'expérience Bonaventure à Oléron. Pour cela, il met en place depuis la rentrée 2002, un réseau d'échange de savoirs autour du thème de l'éducation et lance également un appel à dons en argent ou en matériel pour concrétiser le projet. Durant l'été 2003 comme l'année précédente, une colonie a été organisée pour les jeunes adolescents, permettant aux parents de débattre et d'agir sur les questions d'éducation. *CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex.*

Et également

■ GFEN Bourgogne-Franche-Comté, groupement français pour l'éducation nouvelle c/o Pascale Billerey, 5, rue Maluraz, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 50 09. *Mouvement d'éducation basant sa pédagogie sur la coopération.*
■ Récré-à-sons, Jean Fried et Anne-Marie Mougel-Fried, 8 bis, rue des Roches, 25490 Allenjoie, tél : 03 81 93 00 04. *Ateliers musicaux pour enfants dès 4 ans.*



Besançon Troc pour un monde meilleur

Trois associations féministes de Besançon, *La Loba, Sorcières sans frontières* et *Solidarité Femmes* se sont associées pour mettre en place un «troc pour un monde meilleur». Le but est de créer du lien social entre femmes tout en respectant les différences. Le troc est un prétexte à se rencontrer, à échanger des objets contre des idées. Pour connaître les dates des prochains trocs :

■ Solidarité Femmes, 27, rue Mégevand, 25000 Besançon, tél : 03 80 80 96 19.
■ Sorcières sans frontières, 24, rue de la Pelouse, 25000 Besançon.

Centre d'information des femmes

Ces centres sont des organismes financés par les fonds publics pour venir en aide aux femmes dans différents domaines : violences conjugales, hébergement d'urgence, gardes d'enfants, emplois...

■ CIDF-Doubs, Centre d'information sur les droits des femmes, 21, rue de la République, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 48 19.
■ CIDF Planoise, 5, avenue de Bourgogne, 25000 Besançon, tél : 03 81 52 15 89. *Jeudi après-midi et un vendredi sur deux après-midi,*
■ CIDF Fontaine-Ecu, 26 b, rue Fontaine-Ecu 25000 Besançon, tél : 03 81 80 01 92. *Un mardi après-midi sur deux.*
■ CIDF, mairie, 25120 Maiche. *Un vendredi après-midi sur deux.*
■ CIDF, 5, rue Maurice-Ravel, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 98 24 14. *Lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h.*
■ CIDF, 42, rue de Besançon, 25300 Pontarlier, tél : 03 81 39 15 40. *Lundi et mardi.*
■ CIDF, centre médico-social, rue des Ecoles 25400 Exincourt, tél : 03 81 94 43 13. *Jeudi matin.*
■ CIDF, CCAS, 8, avenue Aristide-Briand, 25400 Audincourt. *Sur rendez-vous un vendredi après-midi sur deux*
■ CIDF du Jura, 59, rue Jean-Jaurès, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 43 10 95. *Services spécifiques : service d'hébergement d'urgence, service d'hébergement relais. Horaires : du lundi au vendredi, 9h-12h, 14h-17h. Permanences sur rendez-vous à Champagnole, à la mairie, le 2e vendredi du mois de 9h à 12h ; à Dole, Espace Jeunes, 24, place Nationale, le 4e lundi du mois de 13h45 à 17h45 ; à Saint-Claude au centre de soins infirmiers, 8, rue Christin, le 1er mardi et le 3e jeudi du mois dans l'après-midi.*
■ CIDF de Haute-Saône, hôtel de ville, 58, rue Paul-Morel, 70000 Vesoul, tél : 03 84 78 64 00. *Horaires : lundi, mardi et vendredi, 9h-12h, 14h-17h ; mercredi 9h-12h ; jeudi 10h-12h et 14h-17h.*
■ CIDF, MPT, rue Victor-Hugo, 70100 Gray, tél : 03 84 65 33 34, *le 1er vendredi du mois de 14h à 16h30. Permanences sur rendez-vous.*
■ CIDF, Bocal, 11, rue Anatole-France, 70200 Lure, tél : 03 84 62 43 57 : *le 4e vendredi du mois. Permanences sur rendez-vous.*
■ CIDF, hôtel de ville, 1, place Saint-Pierre, 70300 Luxeuil-les-Bains, tél : 03 84 93 90 00 : *le 2e vendredi du mois. Permanences sur rendez-vous.*
■ CIDF, CCAS, 45, rue du Général-de-Gaulle, 70400 Héricourt. *Permanence le jeudi après-midi.*
■ CIDF, 23, rue de Mulhouse 90000 Belfort, tél : 03 84 28 00 24. *Services spécifiques : conseil conjugal et familial, bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi (tél : 03 83 22 00 95). Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence sur rendez-vous les 2e et 4e mardis du mois de 14h à 16h à Delle-Mairie.*

Soutien aux femmes d'Afghanistan

L'association Negar a été créée à l'initiative de femmes afghanes vivant en France en réponse aux messages de détresse envoyés par des Afghans, et particulièrement par des femmes d'Afghanistan et causés par la dévastation de leurs conditions de vie, par la situation de non-droit à laquelle les décrets officiels des milices talebans les ont réduites : non seulement elles ont perdu les droits acquis au cours du 20e siècle, mais aussi leurs droits les plus élémentaires, se déplacer librement, aller à l'école ou à l'université, travailler, faire de la musique, chanter, avoir des loisirs... Negar a fait connaître la situation dramatique des femmes en Afghanistan par des tracts, des pétitions, des publications, des réunions d'information. Elle offre un relais aux associations féminines afghanes et accorde un soutien à l'éducation des filles et participe ponctuellement à d'autres initiatives d'aide aux veuves et aux réfugiés.

■ Negar, BP 10, 25770 Franois, tél : 03 81 59 04 39.

Et également :

Doubs

■ AFFDU, Association française des femmes diplômées des universités, Nicole Eymin, 3, rue des Granges 25000 Besançon, fax : 03 81 58 16 02.
■ UFCS, Union féminine civique et sociale, 17, rue Proudhon, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 52 51.
■ ACGF, Association catholique générale féminine, maison des Œuvres, 5 bis, rue des Chalets, 25000 Besançon, tél : 03 81 47 18 27.
■ Condition masculine, soutien de l'enfance, 72, Grande Rue, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 09 18.
■ Association femmes actives, 2d, rue Charles-Gros 25200 Montbéliard, tél : 03 81 90 05 83.
■ Soroptimist, espace des associations, 1, rue du Château, 25200 Montbéliard.
■ Point rencontre femmes-familles, 3, rue des Frères-Lumière, 25700 Valentigney, tél : 03 81 30 40 48.

Jura

■ Femmes debout, 63, avenue de Verdun 39100 Dôle, tél : 03 84 82 14 37.
■ ACGF, Françoise Bouvier, 4, rue de la Louvière, Cinq-Sens, 39700 Etrepigney, tél : 03 84 71 31 18

Haute-Saône

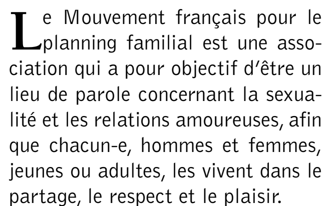
■ UFCS, Union féminine civique et sociale, Maison des associations, 53, rue Jean-Jaurès, BP13, 70001 Vesoul cedex.
■ UFCS, 70100 Gray, tél : 03 84 65 38 38.

Territoire de Belfort

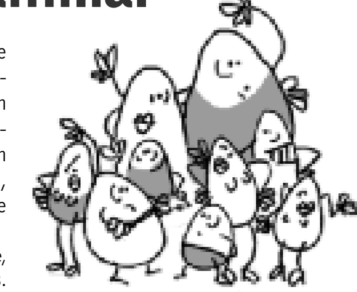
■ ACGF, maison des Œuvres, 18, faubourg de Montbéliard, 90000 Belfort.
■ Solidarité Femmes, 23, rue de Mulhouse, 90000 Belfort, tél : 03 84 28 99 09.
■ Pluri'elles, 23, rue de Mulhouse 90000 Belfort, tél : 03 84 54 09 75. *Association fournissant de petits travaux pour des femmes en difficulté : blanchisserie, couture...*
■ Femmes actives, 23, rue de Mulhouse 90000 Belfort, tél : 03 84 22 08 08. *Association de réinsertion pour les femmes.*
■ Solidarité Femmes, 1, rue Eugène-Claret, 90100 Delle, tél : 03 84 36 32 25.
■ ACGF, Marie-Thérèse Robert, 15, rue de Charmois, 90140 Bourogne, tél : 03 84 23



Planning familial



Le Mouvement français pour le planning familial est une association qui a pour objectif d'être un lieu de parole concernant la sexualité et les relations amoureuses, afin que chacun-e, hommes et femmes, jeunes ou adultes, les vivent dans le partage, le respect et le plaisir.



■ MFPF, 20, rue du Mont-Bart prolongée, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 96 76 58. *Accueil les 2e et 4e samedi du mois.*
■ MFPF, 5, chemin de Pavigny, 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 24 31 30. *Accueil 1er et 3e mercredi du mois de 14h à 16h.*

L'Autodidacte

Depuis septembre 2000, une librairie anarchiste a vu le jour à Besançon. Lieu de débat et de rencontres qui ne demande qu'à se développer.

Le Jura français et encore plus le Jura suisse ont une longue tradition d'anarchisme. A Besançon, le groupe de la Fédération anarchiste, le groupe Proudhon existe depuis longtemps. En 2000, un débat s'engage pour avoir une vitrine publique. Ce sera une librairie. Elle ouvre en septembre 2000. Il s'agit non seulement d'offrir la culture à tous, mais de la faire par tous.

«Dans cette société marchande, ouvrir une librairie associative est un pari et une exigence. Un pari car il faut faire vivre le projet, intéresser les gens sur des sujets de société, des conférences, des films, des rencontres.

Une exigence car nous voulons que les livres soient lus par tous ; un effort étant fait pour proposer des ouvrages peu chers.

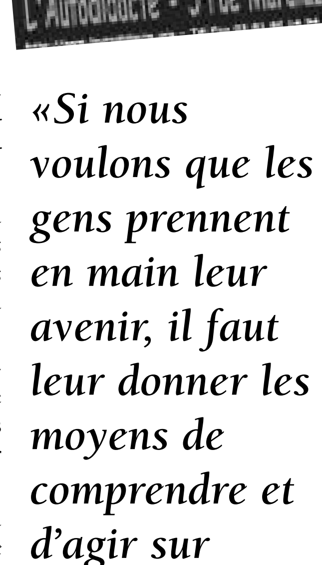
Un pari et une exigence enfin car il s'agit de promouvoir des textes que l'on ne trouve pas dans le commerce … et donc que l'on ne cherche pas forcément».

La forme associative permet de privilégier la démarche politique des auteurs et des maisons d'édition, sans avoir trop de contraintes financières.

«L'anarchisme est une façon de s'organiser, de lutter, de vivre mais c'est aussi une culture avec ses théoriciens, ses romanciers, ses compagnons de route et tous ceux qui, n'étant pas ouvertement libertaires, ont nourri sa pensée».

Dans les rayons de la librairie, figurent des ouvrages sur l'anarchisme bien sûr, mais aussi sur le mouvement ouvrier, le syndicalisme, le féminisme, l'anti-militarisme, l'anti-racisme.

Il y a également un vaste choix de littérature prolétarienne, des livres d'occasion, des romans, des beaux livres, des polars…



«Si nous voulons que les gens prennent en main leur avenir, il faut leur donner les moyens de comprendre et d'agir sur la société».



Les horaires d'ouverture sont limités : le mercredi de 17 h à 20 h et le samedi après-midi, de 15 h à 19 h. Il est tout de suite mis en place, sur un ryhtme mensuel, des conférences et des débats.

Participer à un débat est un premier pas vers l'action : *«Si nous voulons que les gens gèrent leur vie, prennent en main leur avenir, il faut leur donner les moyens de comprendre et d'agir sur la société».*

Les débats alternent entre sujets d'actualité et mémoire du mouvement anarchiste. Par exemple : «L'llégalisme au service de la révolution» (16 mai 2003), «L'imposture du choc des civilisations» (11 mars 2003, avec un Philippe Pelletier qui décidément voit beaucoup d'impostures), «11 septembre et lois sécuritaires» (25 octobre 2002), les transports gratuits (27 septembre 2002), anarchisme, violence, non-violence (24 mai 2002 autour de l'ouvrage du même nom), agir au lieu d'élire (3 mai 2002, à la veille du deuxième tour d'une élection présidentielle très particulière), «maisons du peuple et lieux alternatifs» (25 janvier 2002) avec l'exemple de la Fraternelle à Saint-Claude (voir article page 33), le génocide des Tsiganes, les alternatives à l'enfermement…

La libraire a organisé également en mars 2002 une tournée de conférences dans toute la région sur le thème «Bonaventure, dix ans d'éducatin libertaire». Des conférences se sont tenues à Lausanne, Saint-Claude, Saint-Imier, Besançon et Belfort (au Pochon magique, voir article page 45). Il s'agissait là de tester le


DR

Fête de quartier.


DR

Débat à la librairie.

potentiel pour la mise en place d'un groupe de parents souhaitant créer une école libertaire dans la région. Le projet n'a pas encore débouché pour l'instant, mais déjà une rencontre autogérée a été organisée pendant l'été 2002 pour approfondir la question.

Le 22 septembre 2002, une fête de l'Autodidacte a été organisée pour marquer le deuxième anniversaire de la librairie. Cette fête de rentrée avec un repas de quartier a bénéficié d'un soleil généreux et environ 150 personnes sont venues partager leurs préparations culinaires. Différents stands étaient présents pour l'occasion : réseau d'échanges de savoirs, troc pour un monde meilleur, Charivari, etc.

En dehors de ses heures d'ouverture, le local de la librairie sert pour d'autres activités associatives. Ainsi, un repas féministe est organisé le troisième jeudi de chaque mois. Les anarchoféministes organise également un «troc pour un monde meilleur» et anime un groupe «Sorcières sans frontières».

Le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste y tient ses permanences, ainsi que le groupe local de Aarrg (groupe antimondialisation) les mardis, la CNT, syndicat anarcho-syndicaliste les mercredis. Sont actuellement en projet : un jardin coopératif et une université populaire.

Michel Bernard ■

■ L'Autodidacte, 5, rue Marulaz, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 14 94.




DR

Radios en milieu scolaire

En 1985, les premières radios en milieu scolaire se regroupent dans une fédération dont le siège est dans le Doubs. L'ANAREMS fédère aujourd'hui une trentaine de radios réalisées en France, par des éléves, dans des collèges ou des lycées.

■ ANAREMS, Association nationale des radios en milieu scolaire, 4, rue Général-de-Gaulle, 25130 Villers-le-Lac.

Et dans la région :

■ Radio Bus, 4, rue Général-de-Gaulle 25130 Villers-le-Lac, tél : 03 81 68 45 10 (M. Girardot).

■ Radio Collège (95,4), Les jeunes ont la parole, collège Louis-Pergaud, 1, rue Louis-Pergaud, 25510 Pierrefontaine-les-Varans.

Et également

Doubs

■ Charivari, c/o François Cornette, 19, rue de la Madeleine, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 45 44. *Premiers numéros en 2002 avec des dossiers sur l'eau dans les pays en voie de développement, les biotechnologies, le commerce équitable...*

■ Pollustop, CPEPESC, 3, rue de Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 88 66 71. *Bulletin d'information de la commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères de France-Comté. Plein de brèves locales ou plus générales, spécialistes de la question des eaux souterraines.*

■ Résister, AC !, 2, rue Victor-Hugo, 25000 Besançon, tél : 03 81 61 98 09. *Bulletin pour agir contre le chômage et le travail précaire.*

■ Radio Bip (96,9), 14, rue de Viotte, 25000 Besançon, tél : 03 81 47 47 81. *Radio associative.*

■ Potentiel, ADEME-Franche-Comté, BP 26367, 25018 Besançon cedex 6, tél : 03 81 25 50 00. *Revue trimestrielle donnant un suivi des opérations subventionnées par l'ADEME (renouvelables, économies d'énergie, luttes contre la pollution, recyclage...)*

■ Radio-Campus (102,4), 7, rue Laplace, BP 31225, 25000 Besançon, tél : 03 8148 95 79.

■ HOBOCTb, c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex. *Prononcez « Novost' », signifie « nouvelle » en russe. Revue née en 2002 d'information mensuelle sur la lutte de classe, la situation sociale et le mouvement libertaire en Europe de l'Est et en ex-Union Soviétique.*

■ Radio Amitié (99,2), 13, rue de Sochaux, 25200 Grand-Charmont, tél : 03 81 95 49 48. *Radio associative.*

■ Arrosoir, réseau Cocagne, 2, grande rue, 25220 Chalezeule, tél : 03 81 21 21 10. *Revue des jardins solidaires qui associent le maraîchage bio et la réinsertion professionnelle. Une soixantaine d'associations dans toute la France.*

■ Alternative Rouge & Verte, AREV, BP12, 25270 Avanne. *Lettre trimestrielle des Alternatifs du département.*

■ Aux amis de la Batailleuse, ferme de la Batailleuse, 25370 Rochejean, tél : 03 81 49 91 15. *Bulletin semestriel envoyé aux personnes qui aident la ferme coopérative et pédagogique.*



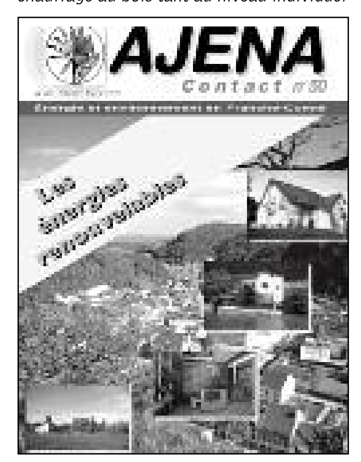


■ Drapeau Noir, CESL, BP121, 25014 Besançon cedex. *Revue du groupe Proudhon de la Fédération anarchiste. Née en décembre 1981. Diffusion à prix libre au départ, aujourd'hui à prix modeste (1 euro). Ventes principalement dans les manifestations. Questions locales et relais d'actions plus larges. Tirage : 5000 ex.*

■ Questions de nature, Terra animae, 23, rue du Clos-d'Orival, 25770 Serre-les-Sapins, tél : 03 81 48 21 52. *Nouveau bimestriel né en novembre 2002. Tirage 2000 exemplaires. Du léopard à l'étang des Dombes. 80 pages tous les deux mois.*

Jura

■ AJENA contacts, BP149, 28, boulevard Gambetta, 39004 Lons-le-Saunier cedex, tél : 03 84 47 81 10. *Trimestriel, tirage 1000 ex. Revue de l'association jurassienne pour la diffusion des énergies alternatives. L'une des meilleures sources pour le chauffage au bois tant au niveau individuel que collectif. Publiée depuis février 1987.*



■ L'Echo de la petite montagne, ADAPEMONT, 39320 Saint-Julien, tél : 03 84 85 47 91. *Trimestriel édité à 1600 exemplaires. Nouvelles locales : la petite montagne correspond au sud-ouest du massif du Jura (entre Lons-le-Saunier et le département de l'Ain).*

Haute-Saône

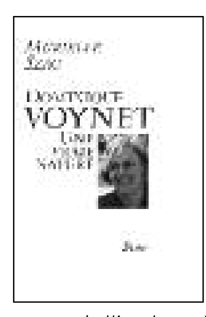
■ Lettre des écologistes, 18, ruelle aux Vœux, 70150 Pin, tél : 03 81 58 09 12. *Mensuel du Mouvement écologiste indépendant*





Dominique Voynet, une vraie nature

de Murielle Szac
Ed. Plon
1998 - 268 p. - 18 €

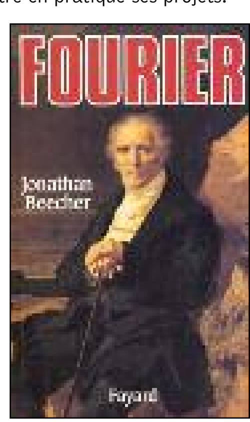


Livre à la gloire de Dominique Voynet, alors ministre de l'environnement. Il retrace dans une première partie son ascension au sein des Verts puis dans une deuxième partie, ses premiers pas comme ministre. Les choses sont embellies, les points négatifs abordés rapidement et l'histoire parfois caricaturale. L'auteure rappelle quand même que Voynet, en tant que candidate plus sociale que ses prédécesseurs aux élections présidentielles a fait moins bien qu'eux (3,35 % contre 3,87 % pour Lalonde et 3,77 % pour Waechter) de même que les meilleurs résultats aux élections l'ont été à un moment où les Verts faisaient du «ni gauche-ni droite».
La deuxième partie sur l'expérience ministérielle est plus intéressante car peu de militants écologistes ont un juste retour de ce que Dominique Voynet a vécu au quotidien et de ce qu'elle en pense : *«la machine d'Etat ne permet pas de dire tout ce qu'on a envie de dire. C'est un réel appauvrissement de la personne»* (p.160). On y apprend que Voynet a sans doute été décisive dans l'arrêt du canal Rhin-Rhône. Elle n'a par contre pas pu enlever le morceau pour la vallée d'Aspe ou pour La Hague. On y découvre une Voynet non-conformiste qui bouscule les habitudes : elle n'hésite pas à obliger ses accompagnateurs à se déplacer à pied, elle renonce aux protocoles, elle a su rester humaine, mais la déception se fait sentir : *«Je rêvais de contribuer à l'émergence d'une nouvelle culture politique. Pour moi, cette alliance n'avait pas pour but de digérer ses partenaires mais de s'en enrichir. Et d'accoucher ensemble d'un nouveau modèle. Quelque chose qui aurait pris le meilleur de la social-démocratie et le meilleur de l'écologie politique (...) Je suis déçue de voir que les heures passées à convaincre Lionel Jospin qu'il fallait inventer autre chose n'aient débouché sur rien»* (p.240). Cette deuxième partie vaut le détour.

Fourier

Jonathan Beecher
Ed. Fayard
1993 - 626 p. - 27,5 €

Charles Fourier, utopiste franc-comtois, a imaginé, au moment de la révolution française, un type de communauté modèle dont il a détaillé à son époque tous les aspects : le phalanstère. Il lance un hebdomadaire du même nom. Si certaines spéculations semblent insensés, il a néanmoins fortement stimulé le mouvement coopératif de son époque. «On devrait, pour premier problème d'économie politique, s'intéresser à transformer tous les salariés en propriétaires co-intéressés». Des chefs d'entreprises comme Godin allait par la suite essayer de mettre en pratique ses projets.



Le mythe du grand canal Rhin-Rhône

Pierre Parreaux
Ed. CLAC, 6 avenue Andrée-Yvette, 92700 Colombes
1997 - 206 p.

L'animateur de la lutte contre le grand canal a sorti ce livre à l'occasion de la fin de la lutte et de l'annulation des autorisations administratives, décision prise par Dominique Voynet à son arrivée au sein du gouvernement.

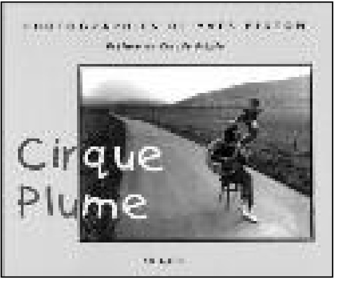
Le Doubs, fleuve jurassien

Revue La Salamandre, rue du Musée 4, CH 2000 Neuchâtel.
n°150, juin-juillet 2002
52 p. - 4,95 €

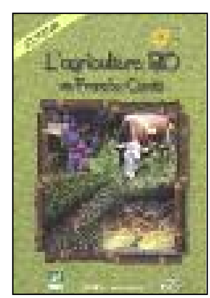
La rivière suivie à travers le Jura français et suisse, de sa source à la Saône. Magnifiques dessins pleine page. Tout sur la faune et la flore de cette rivière régionale.

Et également :

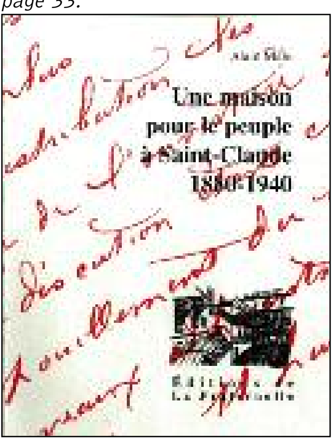
■ **Le cirque Plume,** Yves Perton, préface de Claide Piéplu, éd. SOACD, (Besançon), 1998, 140 p. 22 euros. *Recueil de photos en complément de l'article page 4.*



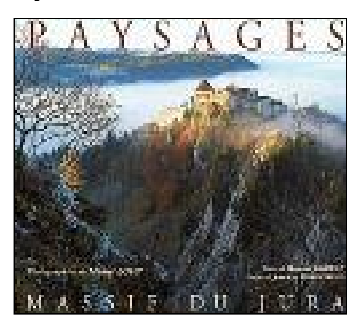
■ **L'agriculture bio en Franche-Comté,** 2003, 40 p. gratuit, édité par Interbio, espace Valentin-Est, 25048 Besançon cedex. *Toutes les adresses de la filière de l'agriculture biologique.*



■ **Pierre-Joseph Proudhon, sa vie, sa pensée**, Haubtmann Pierre, éd. Beauchesne, 1982, 1140p.
■ **Une maison pour le peuple à Saint-Claude 1880-1940**, Mélo Alain, Ed. La Fraternelle (Saint-Claude), 110p, 1995. *Pour en savoir plus sur la Fraternelle présentée page 33.*



■ **Le mouvement ouvrier dans le Haut-Jura, la Fraternelle de Saint-Claude,** Michel Grand-Clément, autoédition, 1998, 310 p.
■ **Lip, Charles Piaget et les Lip racontent,** Charles Piaget, éd. Stock, 1973, 215 p.
■ **Lip, vingt ans après**, Claude Neuschwander et Gaston Bordet, éd. Syros, 1994, 247 p. *Deux ouvrages sur un lutte qui a marqué l'histoire politique de la région.*
■ **Rhin-Rhône : l'action collective des opposants au projet,** Aline Grange, éd. IEP Strasbourg, 1998, 121 p.
■ **Guide des énergies renouvelables en Franche-Comté,** Observatoire régional de l'environnement, 2000, 51 p.
■ **A Vandoncourt, c'est tous les jours dimanche**, Christophe Wargny, Ed. Syros, Paris, 1980.
■ **Haut-Jura**, de Gérard Benoit à la Guillaume et François Labande, éd. Olizane (Suisse), 1994, 180 p. *Livre de photos préfacé par Dominique Voynet. A publié de nombreux livres de photos régionaux : «Saint-Claude, dessus-dessous», «Haut-Jura de la Valserine à la vallée de Joux», «Morez-du-Jura : lunettes !»...*
■ **Paysages, massif du Jura** de Michel Loup, 257, route de Conliège, 39570 Perrigny, 2001, 168 p. 58 euros. *Beau livre de photos de la région.*



■ **Eau vivante en Franche-Comté**, maison nationale de l'eau et de la pêche, texte de Bernard Clavel. éd. Cêtre (Besançon), 1992, 168 p. 30 euros.

Librairies

■ Librairie l'Autodidacte, 5, rue Marulaz, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 14 94.
■ Librairie Les Sandales d'Epédocle, 65, Grande rue, 25000 Besançon, tél : 03 81 82 00 88. *Littérature, Sciences humaines, Beaux-Arts, Jeunesse.*
■ Librairie Camponovo, 50, grande rue, 25000 Besançon, tél : 03 81 65 07 70.
■ L'Espace Intérieur, 3, rue Laurillard, 25200 Montbéliard, tél : 03 81 96 75 12. *Librairie spécialisée dans la spiritualité, espace musique, salon de thé bio, animations.*
■ Librairie la Lanterne, 15, rue Perrin 39000 Lons-le-Saunier, tél : 03 84 47 34 43. *Edition de livres régionaux.*
■ Librairie Passerelle, 5, rue de la Sous-Préfecture, 39100 Dole, tél : 03 84 72 88 53. *Développe un rayon dans le domaine de l'écologie.*
■ Hiéroglyphes, 3, rue Gevrey, 70000 Vesoul, tél : 03 84 76 57 50. *Librairie-papeterie d'art avec salon de thé, soirées à thèmes, ateliers de calligraphie, dessin..*







VU de l'intérieur...

Bilan financier 2002

Compte d'exploitation simplifié (en milliers d'euros)

Charges	2001	2002	Produits	2001	2002
Achats librairie	8	10	Ventes librairie	15	18
Imprimerie	57	54	Revues vendues	138	153
Frais reproduction divers	0,5	1	Variations stocks	18,5	-9
Achats & charges externes	44,5	39			
Salaires & charges sociales	69	66	Aide emploi jeune	23,5	16
Amortissements	4	4			
Stocks	16	17	Reprise stocks	6	16
Droits d'auteurs	1	1	Soutiens et dons	2	3
Charges financières	0	0	Produits financiers	0	0
Impôt sur les bénéfices	1	1			
Excédent	**2**	**4**			
Total charges	**203**	**197**	**Total produits**	**203**	**197**

Bilan d'exploitation au 31 décembre 2002 (en milliers d'euros)

Actifs	2001	2002	Passif	2001	2002
Investissements	6,5	7	Fonds associatif	42	44
Stocks	35,5	25,5	Excédent	2	4
Titres participation	26,5	26	Total fonds propres	**44**	**48**
Clients	6,5	6,5			
Divers à recevoir	6,5	11	Fournisseurs	31	26
Trésorerie	14	20,5	Frais dus personnel	17,5	15
Charges avancées	0,5	0,5	Divers dettes	3,5	8
Total actif	**96**	**97**	**Total passif**	**96**	**97**

Comme chaque été, nous présentons nos comptes. Le tableau «compte d'exploitation» indique les mouvements financiers de l'année 2002. Le deuxième tableau indique notre situation financière au 31 décembre 2002. On trouve un excédent de 4000 euros sur l'année, ce qui est mieux que l'année précédente, et ceci avec un total en légère baisse (-6000 euros). Cela signifie que nous avons augmenté notre «productivité» ! Concrètement, jusqu'à l'été, nous avons été en déficit, trop pris par la préparation de la semaine des vingt ans et le nombre d'abonnements avait baissé pour redescendre autour de 3300. A partir de septembre, par contre, nous avons fait peu à peu du bénéfice et nous avons terminé l'année à environ 3600 abonnés (début juin, nous en sommes à 3800). Nous disposons d'un emploi-jeune depuis 2000 et nous percevons encore à ce titre une aide financière (16 000 euros) qu'il va falloir compenser d'ici deux ans. L'excédent actuel doit donc augmenter dans les deux ans à venir pour passer ce cap.
Du côté du bilan, le total des fonds propres augmente donc de la valeur de l'excédent pour frôler 48 000 euros. Il correspond sensiblement à l'avance financière faite par les lecteurs en s'abonnant, ce qui signifie qu'en vingt et un ans, nous n'avons ni gagné, ni perdu d'argent.

N°300

Vous pouvez venir à son expédition le vendredi 27 juin de 14 h à 21 h 30. Il devrait vous parvenir sinon dans les premiers jours de juillet.

ILE-DE-FRANCE

Echos de Silence

Romain, lecteur de la revue, anime des émissions autour des numéros de Silence, sur Ici et Maintenant (95,2 FM), de 16h30 à 17h30, les mercredis 9 juillet, 6 août, 10 septembre...

Tous drogués ?

Depuis un certain temps, nous posons la question d'un dossier sur le thème de la drogue. Mais comment l'aborder ? Indubitablement, les pires drogues actuelles (en nombre de victimes) sont l'alcool et le tabac. Pourtant généralement, on ne pense pas à cela en parlant de «drogues». De même qu'on ne pense pas à ceux qui ne peuvent se passer de leur café, leur thé, leur chocolat, leur ordinateur, leur voiture, etc. Alors, tous drogués ? Un lecteur s'est proposé pour collecter vos remarques, témoignages, réflexions... et coordonner un dossier sur le sujet. Merci de nous écrire avant le 15 septembre.

Rencontres des Ami-e-s de Silence

L'association Les Ami-e-s de *Silence* organise la rencontre des lectrices et lecteurs de la revue au Biolopin, dans le Jura, en Franche-Comté, du samedi 5 au samedi 12 juillet 2003.
Au menu : des ateliers proposés et animés par des lectrices et lecteurs sur tous thèmes liés à la revue. Habitat sain et technique pratique du bois cordé, autoconstruction (séance avec montage de diapos), les réseaux d'hébergement solidaire, simplicité volontaire et décroissance soutenable, non-violence et aïkido, l'écologie au quotidien, les écovillages, les écocités : rêve impossible ?, comment réduire ses déchets, village de Vaudoncourt : une démocratie directe ?, comment mettre la main à la pâte... Liste à compléter par vos propres propositions ! Et bien sûr des ballades, lectures, contes, musiques, repas festifs et fondue, plats francs comtois (bio et locaux)... Il reste encore au moins 30 places d'accueil sur le site, dont des places en gîte d'étapes. Si vous êtes intéressées, envoyez un chèque d'adhésion (à partir de 5 euros par personne) **avant le 30 juin 2003**. L'adhésion est gratuite pour les enfants de moins de 4 ans. Prévoir pour le camping + repas bio (omnivore ou végétarien) environ 10 euros par jour. Amenez vos idées, suggestions d'ateliers ou de participations, vos instruments de musique, photos, diapos, livres ou objets à faire découvrir...
Programme plus détaillé avec renseignements et plan sur demande contre un timbre à 0,50 euros.
Contact : Les ami-e-s de Silence, 9 rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, courriel : amies.silence@free.fr, tél : 06 84 41 91 75.

En chantier

En principe, les prochains dossiers seront consacrés aux vaccins (septembre), la peur de la décroissance (octobre), le sexisme, les alternatives en Provence (janvier)...

Erratum

Dans la lettre de Georges Brémond, de mai 2003, il fallait lire «c'est continuer l'histoire» et non «sans l'histoire».

Journées d'été des SEL

Il y a presque 10 ans, à la création des premiers SEL, les intentions et les objectifs étaient plutôt en réaction au manque de lien social, à l'exclusion économique d'une partie importante de la population, cinquante ans d'industrialisation féroce et la mondialisation effaçant toute la richesse des transactions locales.
Sur cette base-là 300 SEL ont vu le jour rapidement, sans la moindre aide institutionnelle extérieure, mobilisant ainsi plus de 30 000 adhérents dans les campagnes et dans les villes de France. Le caractère local, la diversité des horizons socio-professionnels ont été mobilisés pour réapprendre l'échange réciproque décloisonnant les clivages culturels, politiques, corporatistes et confessionnels... Les Sels sont devenus des réseaux locaux originaux de personnes et d'interconnaissance. Certains ont vu à travers eux une nouvelle forme de ce qui était appelé autrefois «l'éducation populaire» (fraternité laïque ?) que leur slogan «le lien plus important que le bien» ne saurait démentir, ni celui d'apprendre à «recevoir «tout autant qu'à «donner» dans les gestes les plus simples de la vie quotidienne.
Les débats internes sur la valeur du temps de vie (une heure = une heure ?), les comportements citoyens et responsables de l'environnement, la démocratie directe (collégialité souhaitée dans les associations), la médiation dans les conflits, le rapport à soi et à l'autre, les monnaies fondantes, les «puits sans fond», les systèmes sans comptabilité, sont autant de réflexions particulières qui font des SEL des lieux de réappropriation pragmatique de l'économie dans son sens le plus originel : centrée sur les biens utiles à soi-même et à sa communauté avant qu'elle devienne une activité centrée sur le gain et le profit.
Le dénouement du célèbre procès de l'Ariège gagné à Toulouse (1), a obligé l'Etat à reconnaître les SEL dans leur réalité et leur différence, dans leur capacité à produire du lien social par l'entraide ponctuelle en dehors de l'Etat et du marché.
Les systèmes d'échange non-monétaires ne sont pas l'apanage de quelques pays ou régions. Ils sont présents désormais sur l'ensemble de la planète, en posant des problématiques particulières (voir le cas de l'Argentine), mais ayant un caractère universel (la fraternité ?) qui rejoint toutes les réflexions et pratiques d'une évolution sociale, économique et politique dans la remise en cause du système d'échange dominant.
Régulièrement depuis près de dix ans les SEL ont des rencontres d'été ; elles ont permis la confrontation et la mise en commun des pratiques locales et d'innovations. De ces rencontres et du refus de centralisation fédérale est née l'association *Sel'idaire*, un organe qui refuse toute représentation, et qui essaye de décliner la démocratie autrement.
Sel'idaire est un espace de réflexion, de mise en réseau et de retransmission de l'information où des Selistes de toute la France se retrouvent au sein des ateliers de travail au service des SEL, sans aucune ingérence dans leur vie propre.
Depuis quelques années sont invitées à ces rencontres estivales des systèmes d'échange venus d'ailleurs (Italie, Allemagne, Argentine, Japon, Espagne, Suisse, Belgique, etc.). Cette année, fruit de la présence de *Sel'idaire* au forum social européen, cette présence se verra décuplée.
En dix ans, les SEL sont devenus en France une réalité émergeante connue du plus grand nombre. On les quitte et on y retourne suivant les moments de la vie.
A l'heure où les principaux mouvements sociaux se placent dans la contestation, le bonheur des SEL est celui d'avoir une expérience (conséquente) dans la construction.
Les prochaines rencontres de Salvagnac dans le Tarn, devraient être une amorce à cette synthèse, l'avenir est à construire en commun sur nos pratiques.
Dans un esprit d'ouverture, une des journées d'été sera consacrée à confronter les points de vue des SEL avec ceux des associations de sensibilité proche (dans la mouvance de l'économie solidaire). L'ensemble de la rencontre est ouverte à toute personne intéressée qu'elle appartienne ou non à un SEL.

Constant Bonamy ■
SEL de Gresigne

■ Sel'idaire BP 34, 80081 Amiens cedex 2
■ Rencontre inter-SEL du 26 au 31 août dans la vallée du Tarn, chez *Jean-René et Helène Funel, domaine Saint-Julien, Les Camboulasses, 81630 Salvagnac.* Pour s'inscrire : Brigitte Pruvost, tél : 05 56 74 21 45.

(1) Deux personnes avaient été inculpées pour travail au noir.

Agriculture biologique



■ **Rapport de l'AFSSA.** Le 30 avril, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a rendu public le projet de rapport sur les denrées issues de l'agriculture biologique. Ce rapport, fait état de résultats plutôt positifs pour ce mode de production : la bio ne présente pas de danger sanitaire là où les tenants d'une aseptisation générale l'attendaient. Les produits issus de la bio semblent présenter des valeurs nutritionnelles supérieures, ... même si l'on invoque une carence d'études pour le confirmer. Toutefois l'écriture de ce rapport est parfois tendancieuse. Ainsi, il met en garde contre d'éventuels dangers non encore détectés ! Comme on aimerait entendre le même avertissement dans les dossiers de la même agence sur les dioxines par exemple ! Autre mise en garde : la méconnaissance des résidus possibles des médicaments homéopathiques en élevage bio. L'AFFSA pourrait proposer des études pour mesurer ses résidus mais ne le fait pas. Il faut dire que comparer les doses en homéopathie avec celles des pesticides risquerait effectivement de troubler le consommateur !

■ **Bretagne : pommes de terre biologiques.** Actuellement, les producteurs de pommes de terre utilisent des plants provenant de cultures traditionnelles. Une association bretonne *Aval-douar beo* (pomme de terre vivante en breton) a mis en place une méthode de production des plants avec une sélection sanitaire sur neuf ans, et développe des recherches sur les maladies de la pomme de terre. Elle présente le résultat de son travail, le jeudi 26 juin à 14h30. *Aval-douar beo, maison de pays, 22530 Mur-de-Bretagne, tél : 02 96 26 03 25.*

espéranto

■ **Maine-et-Loire : familles espérantophones.** Les 24e rencontres internationales se tiendront du 5 au 12 juillet au château de Grésillon, près de Baugé. Nombreuses activités.

■ **Vienne : théâtre radiophonique.** Du 8 au 12 juillet, au centre culturel de La Kvinpetalo, près de Poitiers. *La Kvinpetalo, rue du Lavoir, 86140 Bouresse, tél : 05 49 42 80 74.*

■ **Jura suisse : congrès de SAT.** Du 12 au 19 juillet, à La Chaux-de-Fond, 76e congrès de l'association mondiale anationale. *Kultura Esperanto-Centro, case postale 311, CH 2301 La Chaux-de-Fonds, tél : 032 926 74 07*

■ **Vienne : réalisation de BD.** 15 au 19 juillet, stage animé par Serge Sire. *La Kvinpetalo, rue du Lavoir, 86140 Bouresse, tél : 05 49 42 80 74.*

■ **Vienne : espéranto et méthode Freinet.** 22 au 26 juillet, stage animé par Mariette Bernardin. *La Kvinpetalo, rue du Lavoir, 86140 Bouresse, tél : 05 49 42 80 74.*

■ **Hongrie : semaine internationale des jeunes.** Du 4 au 10 août, sur le thème «Le monde est un grand théâtre», l'un des plus grands rassemblements de jeunes espérantistes. *Hungara Esperanto-Junularo, Pk. 87, HU-1765 Budapest, tél/fax : 036 1 28 28 885.*

■ **Bretagne : rencontre internationale.** Du 16 au 23 août, 7e édition à Plouézec, près de Paimpol. Cours de quatre niveaux, ateliers chants, internet, théâtre, yoga, programme de découverte de la culture bretonne... *Louise Rigault, 4, route de Kervor, 22470 Plouézec, tél : 02 96 22 70 13.*

■ **Bretagne : jeunes et culture celte.** Espéranto-Jeune organise du 19 au 26 août, une rencontre internationale sur le thème de la culture celte, à Paimpol. *Cyrille Poullet, 103, avenue Verdier, 92120 Montrouge, tél : 01 46 56 89 59.*

■ **Sète : rencontre méditerranéenne.** Du 23 au 30 août, 29e semaine internationale avec cours de plusieurs niveaux, activités culturelles... *Esperanto Culture et Progrès, 5, rue Docteur-Roux, 34090 Montpellier, tél : 04 67 54 15 43.*

Prix Nobel alternatifs

Ces prix sont remis depuis 1980 la veille des vrais prix Nobel par la fondation pour le droit à l'existence (Right Livelihood Foundation) à des groupes ou des personnes qui mettent en pratique des solutions exemplaires aux problèmes cruciaux dans le monde. Ils ont été remis en 2002 à
■ Martin Green, un scientifique australien pour ses travaux sur la maîtrise de l'énergie solaire,
■ au *Centre Kamengais de la jeunesse* au Burundi qui mène des actions communes entre jeunes de différentes ethnies pour bâtir un futur sans conflits,
■ à la fondation suédoise *Femme pour femme* qui a mis en place un programme dans les Balkans pour former des médiatrice chargées de faire se rencontrer les personnes des différents groupes encore traumatisés par la guerre.

Végétarisme

■ **Qui est végétarien ?** Seulement 1,87 % de la population se dit végétarienne, ce taux monte à 2,11 chez les employés, 2,22 chez les retraités, 2,36 chez les chômeurs, 2,58 chez les étudiants, 3,77 chez les inactifs. Il y a plus de végétariens chez les plus pauvres que chez les plus riches. Il y a un milieu complètement imperméable à cette notion : les agriculteurs. *(Insee, 1998)*

■ **Nombre de victimes.** Chaque année, nous mangeons dans le monde, selon les chiffres de la FAO, 46 milliards d'oiseaux (poulets, canards, oies, dindes, pigeons...), 866 millions de lapins et autres rongeurs, 485 millions de moutons, 311 millions de chèvres, 300 millions de bœufs et de buffles, 9 millions d'ânes, mulets, chevaux, chameaux. Au total, cela représente 48 milliards d'individus tués pour satisfaire notre goût pour la viande.

■ **Sérial killer.** Une personne non végétarienne tue, pour sa nourriture, environ 600 animaux dans sa vie.

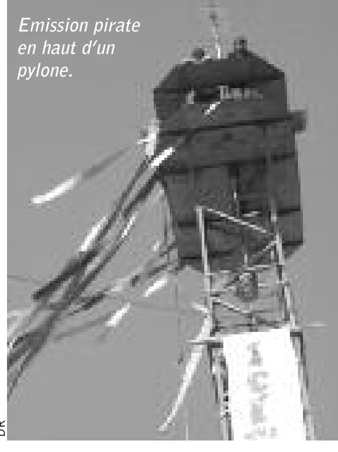
Médias

■ **CQFD.** La revue antimilitariste à l'origine, le Rire, se modifie encore une fois et change cette fois de titre pour devenir CQFD, comme «ce qu'il faut dire, développer, détruire». Le premier numéro a été lancé en mai. *CQFD, Le Rire, BP 2402, 13215 Marseille cedex 02.*

■ **Respect magazine.** *Respect-Les amis, 47, rue Léon-Frot, 75011 Paris.* Une nouvelle revue bimestrielle pour «décoloniser nos imaginaires», «voir autrement», «vivre ensemble». Le numéro zéro, de belle qualité graphique, est sorti en janvier. Antiracisme et nouvelles cultures.

PARIS

Une autre télévision est possible


DR

Emission pirate en haut d'un pylone.

Zaléa TV est un projet de télévision associative qui a obtenu l'autorisation d'émettre à l'essai du 1er décembre 2002 au 31 mai 2003. Cette période d'essai a montré le potentiel des associations à fournir de l'image, les difficultés de s'organiser, d'émettre, d'échanger... mais également que cela coûte cher. Aujourd'hui, le projet est menacé par manque d'argent et cherche des partenariats. L'envoi d'au moins 20 € donne droit à une cassette des meilleurs moments. *Zaléa TV, Cour du Maroc, 45, rue d'Aubervilliers, BP 50, 75921 Paris cedex 19, tél : 01 46 07 22 08.*

Fêtes, foires, salons

(le signe ◊ indique que Silence est présent)

■ **Rhône : 4e nuits de la pierre bleue.** 26 au 29 juin. Festival des arts vivants en Monts du Lyonnais, à Brullioles. Concerts (Fun Carmen, Steve Warhing...), interventions, films, cirque, expositions photos... *La voisine, Noëlle Pierre, Le Pothu, 69690 Brullioles, tél : 04 78 29 43 87.*

◊ **Indre : 5e foire biologique de Ciron.** 29 juin, à Ciron, entre Chateauroux et Poitiers, à l'initiative de l'association Tam'B. Thème de l'année : «du grain au pain». Animation batteuse et cuisson sur place. Repas bio sur place. *Jean-René, tél : 02 54 28 72 79.*

◊ **Drôme : 12e Naturellement.** 6 juillet à Nyons, 150 exposants : bio, habitat sain, renouvelables, environnement, solidarité locale, loisirs verts, santé, associations... *CEDER, 15, avenue Paul-Laurens, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 22 53.*

■ **Tarn-et-Garonne : Arc-en-Ciel.** 6 juillet, à Moissac, bio, renouvelables, santé. Conférences. *Le Trèfle Vert, 8, impasse des Acacias, 82100 Castelsarrasin, tél : 05 63 04 91 90.*

■ **Lot : marché du chanvre.** 12 au 14 juillet à Marcilhac-sur-Célé, 15 exposants, producteurs de chanvre dans le département, à destination de l'habitat sain principalement. *Mairie, 46160 Marcilhac-sur-Célé, tél : 05 65 40 61 43.*

■ **Tarn-et-Garonne : 2e Biocénose.** 14 juillet, place du village à Mansonville. 80 exposants, conférences sur le bio et les renouvelables. *ANIM, Le Bourg, 82120 Mansonville, tél : 05 63 94 35 90.*

■ **Tarn-et-Garonne : 8e Bioval.** 19 juillet, Saint-Antonin-Noble-Val (village médiéval des gorges de l'Aveyron), 40 exposants : bio, artisanat, renouvelables, livres. *Mosaïque en val, 31, rue Droite, 82140 Saint-Antonin-Noble-Val, tél : 06 83 49 09 17.*

■ **Haute-Garonne : 6e Nature sauvage.** 19 et 20 juillet, Encausse-les-Thermes, marché bio, associations, livres, expositions en lien avec les animaux dans la nature, ateliers pédagogiques... *Office de Tourisme, 31160 Encausse-les-Thermes, tél : 05 61 89 32 64.*

■ **Aude : 5e foire bio de Couiza.** 3 août, parc municipal. 85 exposants : bio, habitat sain, environnement, renouvelables, santé, artisanat, associations. *Nature & Progrès, 70, rue Aimé-Ramon, 11000 Carcasonne, tél : 04 68 11 79 79.*

■ **Tarn-et-Garonne : 10e foire bio et renouvelables.** Lafrançaise, 60 exposants, bio, habitat sain, renouvelables, environnement, santé, spectacle de rue. *Lafrançaise Ecologie, Popis ouest, 82130 Lafrançaise, tél : 05 63 65 88 45.*

■ **Hérault : 7e estivale bio.** 10 août, Olargues, 70 exposants, bio, habitat sain, renouvelables. Conférences littéraires, théâtre. *Civam bio, Terre Mère, mas de Saporta, 34070 Lattes, tél : 04 67 92 25 21.*

■ **Vaucluse : 4e fête bio de Correns.** 16 et 17 août, 80 exposants. Conférences, ateliers, dans les rues du village. *Graines de vie, 450, allée de la Vieille-Ferme, 13540 Puyricard, tél : 04 42 92 06 70.*

◊ **Indre : 29e foire bio de Neuvy-Saint-Sépulchre.** 30 et 31 août. Artisanat, associations, producteurs. Thème de l'année : la santé. *Comité de la Foire aux produits biologiques, Mairie, 36230 Neuvy-Saint-Sépulchre, tél : 02 54 30 80 27.*

Art et environnement


Ludwin

Après le succès de l'édition de 2002, la FAPEN, Fédération des associations de protection de l'environnement et de la nature, de Bretagne, renouvelle une campagne d'expression artistique sur le thème de l'environnement, campagne qui dure jusqu'à juin 2004. Si vous souhaitez vous exprimer artistiquement sur le sujet, écrire à : *FAPEN, 23, rue des Promenades, 22000 Saint-Brieuc, tél : 02 96 62 06 40.*

MAINE-ET-LOIRE

Réseaux Espérance

Les rencontres des Réseaux Espérance (vivre ensemble, corresponsabilité, non-violence, environnement, rôle du plus démuni, ouverture à plus grand que soi) se tiendront du 21 au 27 juillet à La Blottière, 49620 La Pommeraye, sur le thème «qu'est devenue l'intuition réseaux des premières rencontres, quels développement dans la réalité d'aujourd'hui, quelles visions pour demain ?». *Réseaux Espérance, Paul Gerrer, 14, avenue du 11-Novembre, 69160 Tassin, tél : 04 78 34 78 98.*

LIMOUSIN

Chantier de bénévoles

L'association Contrechamps, née en 2001, active sur le territoire Monts et Barrages et le versant ouest du plateau de Millevaches, organise des spectacles, des événements culturels (voix et randonnée, théâtre...). En janvier 2002, elle a obtenu, par bail emphytéotique, la gestion d'une ferme fortifiée du 17e siècle, faisant partie du patrimoine historique. Située au cœur d'un domaine agricole conduit en biodynamie par un collectif de huit personnes, cette ferme fait l'objet de rénovation. Un premier chantier a eu lieu pendant l'été 2002 en vue de rénover une ancienne grange à foin pour en faire une salle de spectacles, des ateliers, une résidence d'artistes. Le chantier se poursuit cet été, du 8 au 17 août. Le chantier est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, familles du coin et d'ailleurs. Hébergement en camping, convivialité et bons petits plats de la ferme seront au rendez-vous. 4 heures de chantier par jour, découverte de la région, de son potentiel associatif et artistique, loisirs, détente, festivités. *Contrechamps, Trasrieux, 87460 Saint-Julien-le-Petit, tél : 05 55 69 13 18.*

FOIX

Résistances



Le festival de films et de débats *Résistances* se déroule cette année du 4 au 13 juillet. Village associatif en rapport avec les thèmes, producteurs locaux. Au programme : soirée catalane (le 5), «nos ancêtres les gaulois» (les colonies) (le 6), de la lutte des classes à l'altermondialisation (les 7 et 8), sexes et pouvoir (9 et 10), or noir et pollutions : le prix à payer (11 et 12), Djazaïr, une année de l'Algérie en France (12 et 13)... Une centaine de films sont proposés sur six écrans. *Amis du film en Ariège, 24, avenue Général-de-Gaulle, 09000 Foix, tél : 05 61 05 13 30.*

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Ateliers de l'eau vive

Depuis maintenant 25 ans, les Ateliers de l'eau vive proposent une éducation permanente artistique et pédagogique sur l'art, la nature et l'homme. Les Ateliers vous proposent pour cet été : le règne végétal entre la forme et la vie (5 au 10 juillet), la forme et la vie, polarité de l'homme dans l'art et la pédagogie, de Schiller à Steiner (10 au 14 juillet), entre forme et vie, de la psychologie à la physiopathologie (15 au 17 juillet). Ces trois formations forment un tout qui s'agrémente de randonnées en montagne. *Ateliers de l'eau vive, Fabrique Simian, 7, avenue Bernadotte, 64110 Jurançon, tél : 05 59 83 04 63.*

BOUCHES-DU-RHÔNE

Art et nature

Le centre permanent d'initiation à la forêt provençale *Le Loubatas* propose du 17 au 21 août un stage *Art et nature* avec promenade, observation, cueillette, musique verte, improvisation théâtrale, land art et peinture nature, lecture et écriture de poésie, récit et création de contes... *Loubatas, CPIFP, BP 16, 13860 Peyrolles-en-Provence, tél : 04 42 67 06 70.*

DORDOGNE

Les Jardins de la Contie

Les Jardins de la Contie sont un petit coin tranquille dans la forêt entre Bergerac et Mussidon dans le sud-ouest du Périgord. Camping équipé d'un chauffe-eau solaire. Jardin cultivé sans produits chimiques depuis plus de quinze ans, sous mention Nature et Progrès. 35 variétés de tomates aux goûts, formes et couleurs différents, des fraises, des melons, des pêches, et en exclusivité la courge-éponge (véritable éponge végétale). Deux fois par semaine, pain bio au levain, pétri à la main, cuit dans un four traditionnel. Journée porte ouverte le 1er août : visite du lieu, fabrication du pain, exposants bio, repas le soir. *Jardin biologique de la Contie, 24400 Saint-Géry, tél : 05 53 58 64 31.*

LOIRE-ATLANTIQUE

Ecofestival

La troisième édition de l'Ecofestival se tiendra cette année à Héol, la maison autonome, à Moisdon-la-Rivière, entre Nantes et Rennes. L'écofestival se déroulera les 26 et 27 juillet sur le thème «A nous de jouer» : quels sont les écogestes que l'on peut faire, individuellement ou collectivement pour aller vers une société plus écologique ? pour sortir de la croissance ? L'écofestival comprend une partie exposition et stands (une centaine de prévus), des conférences (avec entre autres Pierre Rabhi) et se poursuit du 28 au 30 juillet par une université d'été autour d'une douzaine de thèmes. La dernière journée est placée sur la notion d'échange de savoirs. Le tout se passe dans un lieu qui présente déjà de nombreuses alternatives en fonctionnement : maison non reliée à EDF ni au réseau d'eau, jardin bio, éolienne, solaire, etc. (voir notre spécial Bretagne). Les animations se passent sans sonorisation. L'écofestival est organisé avec le soutien du réseau breton Cohérence (110 associations), des revues Terre Vivante et La Maison écologique, du centre de documentation Crééé... *Héol, maison autonome, route de Louisfert, 44520 Moisdon-la-Rivière, tél : 02 40 07 63 68.*



DR

ISÈRE

Terre vivante

Le centre écologique *Terre Vivante* vous propose des journées sur les peintures et enduits à faire soi-même (samedi 28 juin), l'eau au jardin et à la maison (jeudi 17 juillet), l'isolation thermique (samedi 26 juillet). *Terre vivante, domaine du Raud, 38710 Mens, tél : 04 76 34 80 80.*

GRENOBLE

Total session

Du 26 juin au 6 juillet, les associations DCH2 et le collectif CH2 présentent le festival *Total Session* avec démonstrations de hip-hop, concours de graff et concerts. *Total Session, DCH2, 2, rue Gustave-Flaubert, 38100 Grenoble, tél : 06 19 35 26 98.*



DR

EUROPE DE L'EST

Ecotopia et Biketour

Biketour est un projet international qui chaque année consiste à faire du vélo pour promouvoir l'environnement et un monde vivable. En 2003, il partira de Varsovie, en Pologne, le 25 juillet, pour rejoindre le nord-ouest de l'Ukraine, en passant par Cracovie, Le Biketour se terminera, le 11 août, à Ecotopia. La semaine du 12 au 19 août servira à préparer le camp qui accueillera Ecotopia.

Ecotopia se déroulera du 20 août au 3 septembre à Sheshory. C'est un camp autogéré où sont discutés (en anglais) tous les sujets qui animent la mouvance alternative. Il est organisé par EYFA, European youngs for action, Jeunes européens pour l'action, une association basée aux Pays-Bas qui s'est fortement développée dans les pays de l'Est depuis quelques années. Ce camp se déroule chaque année depuis 1990 (il s'est tenu une fois en France, en vallée d'Aspe, l'année dernière en Irlande). Chaque année entre 300 et 500 activistes s'y retrouvent. Il y a un thème principal : «les jeunes et la culture des droits de l'homme», mais chacun peut proposer ses propres ateliers. *Eyfa, postbus 94115, 1090 GC, Amsterdam, The Netherlands, tél : 00 31 20 665 77 43, eyfa@eyfa.org.*

La convivialité a trente ans, mais pas encore toutes ses dents

La convivialité, concept fondamental de la pensée d'Ivan Illich, est un terme aujourd'hui utilisé dans un tout autre sens... même dans Silence. Et pourtant…

En 1972, Ivan Illich rédigeait son essai *La convivialité*, considéré par beaucoup comme le plus novateur, et prometteur de fructueux développements. Trente ans après, il faut bien reconnaître que, pour la multitude, le terme même de convivialité a perdu toute la force de son originalité initiale. Malgré un titre qui, à l'époque, ne voulait rien dire (*Le Petit Larousse illustré* de 1974 offre bien la définition d'un convive, mais ni celle de convivial, ni, encore moins, celle de convivialité), le livre, dès sa sortie au *Seuil* en 1973, avait pourtant attiré une audience appréciable. On aurait donc pu espérer une destinée à la mesure de la force du concept. C'était sans compter sur l'influence délétère des médias, consciente ou non. Influence qui a abouti à vulgariser le mot convivialité, à tel point qu'on le trouve aujourd'hui dans toutes les bouches, et sous toutes les plumes… même celles de S!lence, quelle horreur ! Avec évidemment un sens tout à fait édulcoré, sinon totalement dévié, et même inversé : dixit le même Larousse, vingt ans après (1994) :

«Convivialité n.f. 1. *Sociol.* Capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent ; ensemble de rapports favorables entre les membres d'un groupe. 2. Goût des réunions joyeuses, des repas pris en commun. 3. *Inform.* Caractère d'un matériel convivial. Et donc renvoi à Convivial, e, aux, adj. 1. Relatif à la convivialité ; qui la favorise. 2. *Inform.* Se dit d'un matériel facilement utilisable par un public non spécialisé».

Il est maintenant trop tard pour savoir ce qu'Illich pensait d'un tel lynchage.

Revenir au vrai sens du mot

Qu'était donc en réalité cette convivialité, inventée de toutes pièces ? Ni plus ni moins qu'un concept philosophique proprement révolutionnaire, avec des applications dans une kyrielle de domaines, mais dont son auteur a privilégié dès sa conception les implications économiques. Un concept dont on peut brièvement révéler la teneur de la façon suivante.

Tous les outils de développement humain sont susceptibles d'expression selon deux modes de fonctionnement distincts et opposés, avec une tendance naturelle à passer du premier au second, la réciproque se révélant extrêmement difficile. Le premier, c'est justement celui de la convivialité, au sens strictement illichien du terme : mode selon lequel cet outil répond parfaitement à la finalité pour laquelle il a été créé, et participe donc pleinement au développement humain. Le second, c'est celui de la dominance : état selon lequel ce même outil s'est totalement affranchi, et de son concepteur, et de sa finalité, et se développe, tel un cancer, de façon autonome et impérialiste. Se souvient-on du si fameux (et prémonitoire) *2001 - L'odyssée de l'espace* de Stanley Kubrick, et de son ordinateur central, que le dernier cosmonaute survivant, au risque de se perdre dans l'immensité galactique, se résigne à euthanasier ? Il est là, l'outil dominant par excellence : passé de son propre chef du statut d'esclave à celui de dictateur mégalomaniaque (ne faisant ainsi que singer l'un des pires travers de son propre créateur — mais l'outil n'est-il pas à l'homme ce que ce dernier est à son propre Créateur — soi-disant — fait à son image ?).

DR

L'argent, un outil lui aussi devenu dominant

L'exemple typique de l'outil devenu dominant, et donc celui retenu comme démonstration dans *La convivialité* et *Energie et équité*, ce fut bien sûr la sacro-sainte bagnole, comme le rappelait S!lence dans son numéro 293 *Ivan Illich est bien vivant*. Mais bien d'autres applications du concept de convivialité sont possibles. L'une d'elle, très particulière, et à mes yeux essentielle, n'a semble-t-il jamais été abordée par Illich. Il s'agit de l'argent, en tant qu'outil de facilitation du troc. Aux temps préhistoriques, et encore aujourd'hui, on conçoit aisément combien il était (et reste) ardu de troquer une paire de chevreaux contre cinq sacs de blé. L'irruption de la monnaie, comme outil de tractation de l'échange économique, est sans nul doute une avancée majeure de l'humanité. A condition qu'elle reste conviviale, c'est-à-dire exclusivement consacrée à cette finalité. A partir du moment où l'argent s'affranchit des origines de sa création, et adopte pour objectif unique son propre développement, il devient dominant. Les expressions de cette dominance ? son loyer (le taux d'intérêt, l'usure), et la spéculation. Bref, la rente, que l'immense Keynes, en son temps, avait proposé d'éradiquer (sacré visionnaire !). Les modalités de cette dominance ? l'inégalité introduite dans la notion de troc, entre celui qui en a et celui qui n'en a pas (de l'argent). Inégalité majeure, également, dans le domaine de l'emploi, entre le MEDEF qui s'accommode avec bonheur d'une cohorte de chômeurs, et l'abonné de l'ANPE qui ferait n'importe quoi pour avoir un job.

Sur ces deux thèmes (rente du capital financier et rente du capital industriel), je renvoie les intéressés à Alain Bihr, *La reproduction du capital* (1). Et les invite à adopter un autre rapport à l'argent, résolument convivial, en rejoignant la NEF, Nouvelle économie fraternelle, dont les placards publicitaires apparaissent régulièrement dans les numéros de S!lence, ou tout autre organisme financier du même type, à même de sortir leurs maigres économies des griffes avides du Grand capital. Il nous restera pourtant le plus gros du travail à faire : reprendre le contrôle des fonds d'assurances, de mutuelles, de fonds communs de placement… et tordre derechef le gosier glouton de la spéculation. En sortant de la magie incantatoire (taxe Tobin, si chère à ATTAC) pour passer à l'acte citoyen.

Merci, grand merci, Illich, et que vive «ta» convivialité !

Olivier Liétard ■

(1) Editions Page Deux, 2001.

Déchets

■ **Qui répare, qui jette ?** 56 % de la population affirme préférer réparer que jeter. Plus on est jeune moins on gaspille. On cherche à réparer à 66% chez les moins de 24 ans contre 41% chez les plus de 70 ans. Ce sont les ouvriers qui réparent le plus (65%), ceux qui ont fait des études techniques (65%), les chômeurs et les étudiants (65%), les urbains (58%) plus que les ruraux (53%). *(Insee 1998)*

■ **Bébés sans déchets.** Chaque bébé langé avec des couches jetables produit un tonne de déchets difficile à recycler. Il existe des couches lavables, mais cela se développe lentement car les contraintes en entretien sont importantes. En Allemagne, dans certaines villes, des réseaux de couches lavables ont été mis en place : vous mettez les couches sales dans un sac prévu pour cela et une fois par semaine, on vous l'échange contre des couches propres. Cette méthode ne nécessite pas plus de temps que les couches jetables et évite la production de déchets. Une lectrice fait encore mieux : elle a récupéré des pièces de coton usagées, coupées à la bonne taille et surfilé en bordure contre l'usure. Les pièces sont ensuite lavées à la machine. Au lieu des lotions habituelles vendues sur le marché, elle fabrique un mélange utilisé dans le sud de la France : moitié eau de chaux (vendu en pharmacie comme désinfectant) et moitié huile d'olive de cuisine pour le côté protection de la peau. En cas d'irritation (érythème fessier), il est possible d'utiliser de la poudre d'argile qui agit comme le talc et ne comprend pas, comme certains produits dits pour bébés, des produits à base de cortisone. Pour les yeux, plutôt que de minuscules flacons en plastique de sérum «physiologique», on peut utiliser le lait maternel, physiologique par définition et riche en anti-corps. L'allaitement maternel évite également les biberons (en plastique), les eaux minérales (en bouteille en plastique), les boites de lait en poudre (gaspillage d'énergie), etc. Autre avantage de l'allaitement : l'enfant étant moins malade, il consomme moins de médicaments, donc moins d'emballages en tous genres. A noter que pour l'hygiène féminine, il existe aussi des tampons et serviettes réutilisables diffusés par le même réseau que les couches lavables :

- ActeSanté, Françoise Binet, 10 bis, rue du Coton, 53000 Laval, tél : 02 43 53 03 67.
- Monde de bébé, 18, route de la Chapelle, 67190 Mollkirch-Laubenheim, tél : 03 88 49 00 95.
- Bébé-Cash, 106, boulevard des Poilus, 44300 Nantes, tél : 02 40 52 39 93.
- Bébés écolos, 3, rue Cade, 34380 Saint-Martin-de-Londres, tél : 04 67 55 08 78.
- Bébés en vadrouille, 47, boulevard Henri-IV, 75004 Paris, tél : 01 48 87 19 68.
- Ecosphère, 36, rue de l'Hôtel-de-Ville, 22140 Begard, tél : 02 96 45 11 45.
- Fibris, 40, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris, tél : 01 43 31 63 63.
- Patidou, 4, place Georges-Gauthier, 72100 Le Mans, tél : 02 43 41 42 84.


DR

■ **Piles : à interdire !** Officiellement, le recyclage des piles est obligatoire en France. Mais dans les faits, un simple pointage dans les grandes surfaces a montré qu'il n'en est rien ; environ une pile sur sept seulement est collectée. Mais collectée ne veut pas dire recyclée. Comme le recyclage coûte cher, la tentation est forte de les jeter discrètement ou de les entasser pour mieux les oublier. Le stock des piles à recycler atteint déjà 3500 tonnes. Les autres partent en décharge ou en incinérateur et sont extrêmement polluantes. Pratiquement toutes les piles sont inutiles, soit que l'on peut brancher l'objet directement sur le secteur (ce qui consomme 1000 fois moins d'énergie !) soit que l'on peut remplacer la pile par un ressort (réveil-matin par exemple) ou l'alimenter par une photopile. Une lectrice nous a posé une colle : que faire pour les sourds qui consomment deux piles par semaine pour leurs appareillages ? Eh bien, pourquoi ne pas penser à des boucles d'oreilles-ressorts ? Avis aux designers.

■ **Sachets de thé.** 85 % du thé se vend en sachets. On en trouve même dans les Biocoops ou les réseaux du commerce équitable. Mais ces sachets souvent suremballés individuellement «pour conserver le goût» sont une source de déchets facilement évitable : en achetant les tisanes en vrac, non seulement, vous évitez les déchets, mais vous aurez des produits de meilleure qualité.

Prestige

■ **Jusqu'en Bretagne.** Les 3 et 4 mai, plusieurs plages du Finistère sud et du Morbihan ont été polluées par des boulettes de fuel. Les autorités ont d'abord cru à un dégazage sauvage, mais les analyses ont montré qu'il s'agissait toujours des boulettes provenant du naufrage du Prestige... six mois plus tôt. Le 14 mai, nouvelle pollution, cette fois jusqu'au nord du Finistère. Le 17 mai encore, nouvelle pollution dans le Finistère sud...

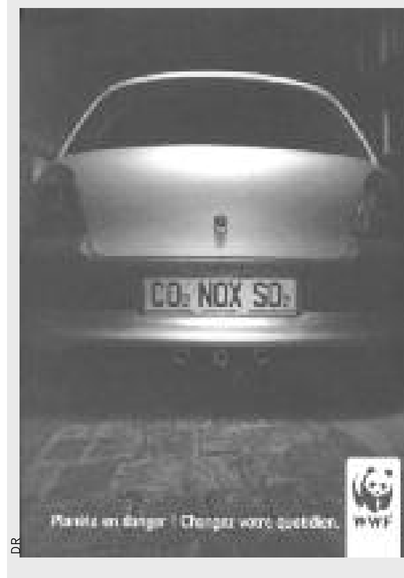
■ **Qui va payer ?** La FIPOL est un fonds d'indemnités financé par les produits consommateurs de produits pétroliers. Celui-ci qui n'avait déjà pas pu indemniser correctement les dégâts provoqués par le naufrage de l'Erika, a annoncé début mai qu'il ne pourrait couvrir qu'à hauteur de 15 % les dégâts provoqués par le naufrage du Prestige. Un mode de fonctionnement insuffisant. Greenpeace rappelle que les sociétés d'assurance aux USA fonctionnent différemment, contrôlant elles-mêmes la qualité des navires et refusant d'assurer ceux qu'elles jugent dangereux. Résultat : cela fait maintenant onze ans que les USA n'ont pas connu de marée noire.


DR

Incinérateurs

■ **Contrôle inopérant.** Chaque incinérateur est actuellement tenu de procéder à un contrôle par an. Celui-ci se déroule pendant six heures, pendant lesquelles évidemment l'industriel va tout faire pour que les rejets soient minimum... et on considère ensuite que les relevés faits pendant ces six heures sont représentatifs de la situation pendant l'année. *(CNIID)*

■ **Manspach fait de la résistance.** La commune de Manspash en Alsace avait mis au point une collecte sélective des déchets. L'incinérateur voisin, à Bourogne, ne l'a pas digéré : les apports de la communauté de communes avaient été divisés par quatre ! Or le contrat entre l'incinérateur et les communes lui garantit un volume minimum de déchets. Fin 2002, les gérants de l'incinérateur ont mis en demeure les communes de cesser le tri. Le maire de Manspach ayant refusé, il est maintenant poursuivi en justice ! Le maire a indiqué qu'il irait jusqu'au bout de cette situation absurde. *Daniel Dietmann, mairie, 68210 Manspach.*



DR

■ **Année chaude.** 2002 a été la deuxième année la plus chaude de la planète depuis le début du 20e siècle, le record restant à l'année 1998.

■ **Charbon en feu.** Dans certaines circonstances, le charbon, au seul contact de l'oxygène de l'air peut s'enflammer. Des gisements de charbon dans le monde entier sont ainsi en feu. En Pennsylvanie, à côté de la ville de Centralia, une mine de charbon a pris feu en 1962... et rien n'a pu éteindre l'incendie depuis ! Rien qu'en Indonésie, les satellites ont dénombré 3000 de ces feux. En Chine, plusieurs gisements brûlent ainsi : cela représente 200 millions de tonnes par an... soit une pollution

Transports

■ **Belgique : Dynamobile.** Du vendredi 18 au dimanche 27 juillet, cent cinquante personnes vont sillonner la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne pour une nouvelle démonstration des possibilités de déplacements à vélo. L'ensemble est conçu pour l'accueil des familles et des enfants, avec hébergement et restauration le long du trajet. *Dynamobile, chaussée de Louvain, 617, B 1030 Bruxelles.*


DR

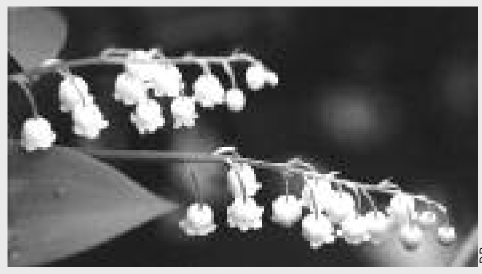

DR



Effet de serre

en gaz à effet de serre équivalente à celle du parc automobile américain. *(Courrier international, 27 février 2003)*

■ **Comment les espèces s'adaptent.** Le réchauffement climatique est une réalité que les botanistes mesurent à différents niveaux. Certaines plantes fleurissent plus tôt. Ainsi, le muguet traditionnellement en fleur pour le 1er mai, fleurit maintenant naturellement vers la mi-avril (les fleuristes sont obligés d'utiliser des retardateurs). Le houx est une plante à feuille persistante dont le facteur limitant au niveau géographique est le nombre de jours de gel. Développés sur la façade atlantique, il s'arrêtait à l'Est auparavant au niveau de la Champagne-Ardennes. Les jours de gels diminuant dans l'Est de la France, il se déplace lentement et atteint aujourd'hui les rives du Rhin. On constate que des plantes méditerranéennes, qui ont besoin de chaleur, poussent de plus en plus au nord. Autre adaptation possible : les plantes montent en altitude pour chercher la fraîcheur. C'est de nouveau le cas du houx par exemple. Une étude dans la région de Briançon, portant sur 73 sites, faite à 22 ans d'intervalle montre une progression de tout un lot de plantes vers les sommets et vers les versants nord. Le déplacement observé correspond à une hausse de température de 0,1° en dix ans. Cette montée en altitude inquiète les botanistes. Si dans les Alpes, il y a de la place en altitude (zone sans végétation), ce n'est pas le cas en moyenne montagne, et cela peut se traduire par la disparition d'espèces. Des plantes médicinales sont ainsi menacées : des variétés de fougères, le lierre, le muguet... Le Cemagref qui étudie les insectes parasites des cultures observe les mêmes modifications : déplacement des populations vers le nord et en altitude. Ainsi des papillons d'origine nord-africaine, gros dévastateurs du maïs, ont été observés dans le sud de l'Espagne et remonte d'année en année. La modification des emplacements d'insectes modifie par conséquence le comportement des oiseaux. Ainsi, les hirondelles remontent de plus en plus tôt et certaines ne migrent plus autant au sud qu'auparavant. A l'inverse, dans le grand nord, on s'attend à la disparition d'espèces comme le caribou qui souffre de la chaleur. *(La Garance voyageuse, hiver 2002)*


DR

■ **Londres : ambulanciers à vélo.** Depuis le 25 juillet 2000, la capitale anglaise dispose d'un corps de six infirmiers et ambulanciers cyclistes, équipés de VTT et de sacoches, chargés d'intervenir le plus vite possible en cas d'urgence. Après deux ans de fonctionnement, les chiffres sont parlants : les cyclistes arrivent à destination les premiers par rapport aux ambulances motorisées dans 88 % des cas ! *(L'Heurovélo, printemps 2003)*

■ **Suisse : pas de dimanches sans voiture.** Une initiative demandant à ce qu'une fois par trimestre soit instauré un dimanche sans voiture a été repoussée par référendum le 18 mai dernier par 62,4 % des voix.

■ **Pyrénées-Atlantiques : couloir à camions.** Les opposants à l'autoroute dans la Vallée d'Aspe avaient toujours dit que ce projet ne reposait sur rien, obligeant les camions à un trop long détour. Alors que le projet se poursuit néanmoins, un autre projet a vu le jour, il y a quelques années pour désengorger l'autoroute côtière : une autoroute passant au cœur du Pays-Basque, par Saint-Jean-Pied-de-Port (Mont-de-Marsan - Orthez - Pampelune). Le projet passe par le célèbre col de Roncevaux. Les manifestations contre le projet ont provoqué un recul de l'administration, mais pas l'abandon. Il n'est plus question maintenant que d'élargissement à deux fois deux voix de la route existante. Alors que cette région mise sur une agriculture de qualité et un tourisme diffus, les associations appellent à manifester contre le nouveau projet le samedi 13 septembre à Saint-Jean-Pied-de-Port. *LEIA, BP3, 64430 Baigorri.*

■ **Vallée d'Aspe : retour du train ?** Les crédits votés par la région Aquitaine pour la remise en forme de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc n'étant pour le moment pas utilisés, le président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, Jean-Jacques Lasserre (UDF) a demandé, fin mars, à ce que l'on utilise pour accélérer... l'aménagement routier ! Du côté espagnol, la gare de Canfranc est classée monument historique : construite entre 1925 et 1928, à 1195 m, elle était luxueuse car à l'époque elle se voulait la porte d'entrée de l'Espagne. Elle comprend 20 000 m2 de quais couverts et 2000 personnes vivaient alors sur le site, importante gare de triage pour les marchandises. Elle bénéficie aujourd'hui d'une réhabilitation par l'architecte Oriol Bohigas pour être transformée en centre commercial et appartements, alors qu'une nouvelle gare doit être construite juste à côté. Alors que le gouvernement espagnol mise sur la réouverture du tunnel entre les deux pays pour 2006, rien ne se débloque côté français.


DR
Gare de Canfranc.

Pollution urbaine et mortalité

Une étude réalisée par un programme scientifique européen sur 26 villes d'Europe dont huit capitales conclut que la pollution de l'air tue quatre fois plus que le Sida, 2,6 fois plus que les leucémies, 1,5 fois plus que les accidents de la route. Les villes les plus polluées sont Rome, Madrid, Budapest, Ljubjana, Bucarest, Paris et Londres. *(Courrier international, 21 novembre 2002)*

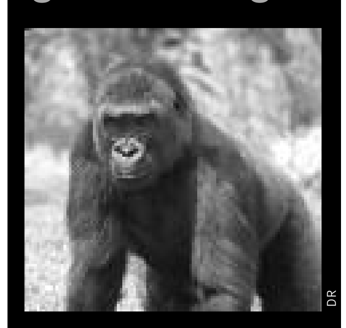
Chasse et métaux lourds

Le plomb est un métal lourd, extrêmement toxique pour la santé. On le supprime actuellement dans tout ce qui peut toucher à notre alimentation. Pourtant, il existe une source de pollution qui résiste : celle des plombs de chasse. Chaque année, en France, le plomb dispersé par les chasseurs représente un poids de 6000 tonnes dispersées dans la nature auxquelles s'ajoutent 2000 tonnes recueillies dans les ball-trap. Alors au ministère de l'environnement, Yves Cochet avait fait un projet d'interdiction du plomb dans les balles pour 2004. Interdiction déjà prise dans de nombreux autres pays. Le nouveau gouvernement ne semble pas avoir envisagé de poursuivre ce travail.

Viagra au secours des animaux

Moins cher que les poudres soi-disant aphrodisiaques, le Viagra a provoqué une baisse du braconnage d'espèces menacées. C'est ce qui ressort d'une étude faite en Alaska. Hippocampes, tortues et phoques connaissent ainsi un répit appréciable. *(Isère-nature, mai 2003)*

La fin des grands singes


DR

Les chercheurs de onze laboratoires ont réalisé ensemble une vaste étude sur les grands singes. Selon les résultats publiés dans *Nature* le 10 avril 2003, entre 1983 et 2003, les effectifs des gorilles et des chimpanzés ont chuté de 56 % au Gabon, pays avec le Congo voisin abrite 80 % de ces espèces. Ces spécialistes estiment que si rien n'est fait, ces deux espèces pourrait avoir disparu d'ici 2040. Les causes de déclin rapide : l'ouverture des routes qui amènent des maladies et perturbent les milieux d'habitation. Reste à savoir ce qu'il adviendra alors à la troisième espèce des grands singes : l'homme.

BRETAGNE

Campement pour l'égalité animale

Végétariens, végétariennes, végétaliens, végétaliennes en lutte contre l'exploitation animale sont invités du 10 au 16 juillet sur les hauteurs de la forêt de Paimpont, à 40 km de Rennes. *Tadorno, 7 straed Mané Guen, Le Gréo, 56610 Aradon, tél : 02 23 20 73 96.*

HÉRAULT

Enfants malformés

Pour 2043 naissances en 2002, la maternité Clémentville de Montpellier a compté 25 malformations congénitales. Alors que la profession d'agriculteurs représente moins de 5 % des parents, ils sont 32 % chez les parents des malformés. Ce serait bien un hasard si les autorités y voyaient un rapport avec les pesticides. *(Tam-Tam, mai 2003)*

Sorties nature

■ **Alsace.** Tous les mardis soir, en juillet et en août, découverte de la nature de nuit, *Espace Nature, tél : 03 88 58 21 12.* Séjours nature pour les enfants de 6 à 17 ans. Journée pour les plus jeunes, randonnée de plusieurs jours pour les plus grands, *Maison de la nature, tél : 03 88 85 11 30.* Sortie sur le thème Couleur et mimétisme, le 4 juillet, *CIN, tél : 03 89 82 20 12.* Le 6 juillet une marche pour voir des chamois, réacclimaté dans le massif, *CPIE, tél : 03 88 22 53 51.* Voyage dans le temps, le 6 ou le 16 juillet, pour les enfants de 7 à 12 ans : cabanes, teintures végétales, tisanes, repas au feu de bois, nuits à la belle étoile... *JPN, tél : 03 89 42 27 88.* Excursion sur les rives du Rhin, le 11 juillet et découverte des poissons, évolution depuis la catastrophe de Sandoz en 86, *Alsace-Nature, 03 88 37 07 58.* Visites des tourbières des hautes Vosges, le 17 juillet, *CPIE, tél : 03 88 22 53 51.* Découvertes de différentes réserves naturelles (une quinzaine de visites en deux mois), *Conservatoire des sites alsaciens, tél : 03 88 59 77 00.* Visite de deux maisons avec récupération des eaux de pluies et électricité photovoltaïque, le 2 août, *Alsace nature, tél : 03 88 37 07 58.* Samedi 30 août, 8e nuit européenne des chauve-souris à Wildenstein, *GEPMA, tél : 03 88 22 53 51.* Visite d'un jardin en biodynamie, le 31 août, à Mittelhausbergen, *Mouvement de culture biodynamique, tél : 03 88 56 26 15.* Fête du centre de soins des oiseaux, à Pfettisheim, le 31 août, *LPO, tél : 03 88 69 63 74.*

■ **Sarthe.** L'ASPIE, Association sarthoise pour la santé, la protection et l'information sur l'environnement vous propose : découverte du patrimoine en sud Touraine (6 et 27 juillet), patrimoine en pays Loire nature (16 et 20 juillet). *ASPIE, Le Petit Carrefour, 72220 Marignié-Laillé, tél : 02 43 42 25 54.*

SUD-OUEST

Marche pour l'eau vivante

DR

Les collectifs Adour eau transparente, S.Eau.S Garonne et Eaux vivantes du Gers, soutenus par France-Nature-Environnement, Attac, le WWF, les Amis de la Terre, ANPER-TOS, organisent une marche pour l'eau vivante entre Bayonne et Saint-Gaudens du 5 au 14 juillet. La marche demande l'abandon de la construction de barrages-réservoirs destinés à l'irrigation du maïs, la préservation des cours d'eau, des nappes souterraines et des zones humides, notamment en appliquant les interdictions de rejets polluants, le refus d'une marchandisation de l'eau et son retour dans le service public, le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Au programme : Bayonne, 5 juillet, chaîne humaine sur les plages organisée par les collectifs Marée noire ; Peyrehorade (le 6), Orthez et Pau (le 7), Gardères-Eslourenties (le 8), Tarbes (le 9), Tarbes (le 10), Jû-Belloc et Cahuzac-sur-Adour (le 11), Montesquiou (le 12), Auch, Saman-Charlas (le 13), Saint-Gaudens (le 14). Une deuxième branche partira le 13 juillet de Foix, via Saint-Girons pour rejoindre Saint-Gaudens le 14. Chaque soir des conférences sont organisées, en lien avec les campagnes en cours : année internationale de l'eau douce, campagne des Amis de la Terre contre le financement des grands barrages, marche bleue espagnole contre le plan hydrologique national.

Contacts :

■ Bayonne et Landes : Jean-François, 05 58 73 56 43.
■ Béarn : Xavier, 05 59 04 74 55, Nicole 05 59 71 09 77.
■ Tarbes : Olivier, 05 62 94 48 06, Albert 05 62 94 36 28.
■ Gers : Henry, 05 62 09 08 25, Annie 05 62 08 95 41.
■ Haute-Garonne : Laurence, 05 61 95 49 22, Sophie, 05 61 88 22 83.
■ Ariège : Marie-Louise, 05 61 05 70 88.

Le poids de la dette

En 2000, les pays du Sud ont dû rembourser aux pays du Nord pour 376 milliards de dollars soit trois fois plus que le Nord ne leur a prêté. La dette totale atteint 2 527 milliards de dollars soit 37,4 % de leur PNB. En Afrique sub-sahélienne, le remboursement de la dette coûte quatre fois plus que le budget de la santé.




AFRIQUE

Pillage durable

Initié lors du sommet de Johannesburg, un sommet des forêts du bassin du Congo s'est tenu à Paris du 21 au 23 janvier. Officiellement pour y annoncer une volonté d'exploitation durable de la forêt. Des paroles en l'air comme le montrent les *Amis de la Terre* et *Greenpeace* qui rappellent qu'au Congo-Brazzaville, les surfaces concédées aux exploitants forestiers ont été multipliées par cinq ces dernières années et qu'au Congo-Kinshasa, l'ouverture de 60 millions d'hectares à de nouvelles concessions a permis de doubler la production. *Envoyé spécial* a programmé à deux reprises (13 juin et 19 septembre 2002) un reportage sur la destruction des forêts dans ces deux pays, mais des pressions ont fait retirer le documentaire au dernier moment. Francis Rougier, qui dirige l'une des principales compagnies d'exploitation du bois, est un ami de Jean-Pierre Raffarin. *(Billets d'Afrique, février 2003)*



DR

AFRI

Trafic de déc

En 1984, les Verts européens entendent parler du déchargement de déchets toxiques de l'armée américaine en Guinée. Il y avait 50 bateaux de 20 000 tonnes. La médiatisation de l'affaire oblige l'armée US à faire marche arrière.

En 1988, Toussaint Luciani, un proche de Charles Pasqua, crée la société gabonaise d'études nucléaires, la Sogaben, avec comme associée Pascaline Bongo, la fille du dictateur du Gabon. L'idée est d'utiliser les galeries des mines d'uranium pour y ramener les déchets nucléaires français. Le transport aurait pu être assuré par la multinationale Rougier. Michel Pecqueur, administrateur de la Cogéma, propriétaire des mines, se montre intéressé. Pour faire bien, le président de la Sogaben est alors Hervé Moutsinga, qui est également ministre de l'environnement du pays. La société n'a jamais officiellement fonctionné : en mai 1988, l'Organisation de l'unité africaine adopte une résolution interdisant l'importation de déchets nucléaires ou industriels».

A la même époque s'engagent les négociations internationales pour la convention de Bâle, adoptée en 1989 et entrée en fonction en 1994 qui spécifie les conditions dans lesquelles les déchets peuvent passer les frontières. Cette convention interdit notamment l'envoi de déchets dans des pays qui ne peuvent pas les traiter.

En Italie, en 1987, Guido Garelli met en place l'opération Urano qui prévoit au départ l'envoi de déchets principalement US dans le Sahara espagnol. Cette partie au sud du Maroc revendique son indépendance. Le Front Polisario accepte les déchets à condition que cela soit accompagné d'armes et d'argent. L'opération est

hets toxiques

organisée entre autres par le SISDE, les services secrets italiens. Le montage du projet est finalisé à Lugano en Suisse. Mais le Maroc mis au courant s'oppose au dernier moment à l'arrivée des bateaux. Ceux-ci sont déroutés et après de rapides négociations, il semble qu'un accord ait eu lieu à l'époque avec des mouvements insurrectionnels en Somalie.
Lorsqu'entra en fonction la convention de Bâle, normalement ce genre de trafic aurait dû cesser. Il semble qu'il n'en soit rien. Des journalistes italiens ont mis en évidence l'existence d'au moins quatre sociétés suspectes : la société Bauwerk, dont le siège est au Liechtenstein, fait du trafic en Haïti et au Libéria. Le projet Urano est géré par la société Instrumag et par la société Bidata dont le siège est à Lugano, en Suisse. Enfin, l'International Waste Group, dont le siège est à Dublin, dispose de filiales en Argentine et Mozambique. Le Mozambique serait une des destinations actuelles, après Porto Rico, la Guinée, la Somalie, l'Ethiopie... Une journaliste de télévision italienne et son cameraman ont été assassinés en mars 1994 alors qu'ils réalisaient un reportage sur le sujet en Ethiopie. Trois journalistes de la revue catholique *Familia Cristiana* ont repris l'enquête. Ils ont ainsi retrouvé des preuves de ces trafics, avec des déchets provenant d'Italie, d'Allemagne, de France, de Russie. On retrouve au centre de cela un homme d'affaire italo-américain Nickolas Bizzio, résidant à Monaco, des complicités avec la mafia, les loges maçonniques dont la loge P2 en lien avec les services secrets américains... Des documents de 1997 parlent même de déchets nucléaires. *(Billets d'Afrique, mars 2003)*

FRANÇAFRIQUE

Tous égaux

Lors du sommet de la Françafrique (20 et 21 février à Paris), Jacques Chirac, décidément bon communicateur, a lancé l'idée que les pays soient tous égaux ! *Billets d'Afrique* qui observe depuis de nombreuses années les relations entre la France et ses anciennes colonies suggère quelques possibilités :

■ céder à l'Union africaine l'un des deux sièges permanents de l'Union européenne au Conseil de sécurité de l'ONU,
■ partager la différence entre le prix de revient du litre d'essence et son prix à la pompe, ce qui triplerait au moins le budget de pays comme le Congo-Brazaville, l'Algérie, l'Angola... et permettrait d'y assurer des services publics de qualité,
■ lever le secret défense sur les commissions de TotalFinaElf aux différents pays africains,
■ mener des enquêtes publiques et appliquer les mêmes règlements qu'en France pour la pollution des sols, de l'eau autour des mines d'uranium au Niger, des mines d'or au Mali, etc.
■ appliquer les règles européennes anti-monopoles à Bolloré et Air-France (transports), Total (carburants), Bouygues (BTP), Castel (boissons), Corsafrique (jeux, casinos),
■ exiger politesse et diligence des services des consulats et préfectures chargés de délivrer des papiers aux étrangers,
■ payer au taux français les pensions des Africains qui ont combattu pour la France...

Billets d'Afrique, Survie, 210, rue Saint-Martin, 75003 Paris, tél : 01 44 61 03 25.

CONGO-KINSHASA

Rapport accablant

L'enquête menée par Mahmoud Kassem pour le compte de l'ONU et rendue publique le 16 octobre décrit largement les réseaux mafieux en place pour piller le pays. Selon cette enquête, les cinq pays du Conseil de sécurité sont concernés : Russie, Chine, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis disposent chacun de son réseau. Les vols concernent les diamants, l'or, le coltan, le cobalt, le café, etc. Il y a plusieurs moyens mis en œuvre : soit en passant par le gouvernement lui-même (Paris) soit en passant par les armées des pays voisins qui envahissent régulièrement certaines régions. Les fuites organisées par la France, via le Zimbabwe, se chiffrent en milliards d'euros. *(Billets d'Afrique, novembre 2002)*

TOGO

Développement local

Cododev, coordination des volontaires pour le développement, est une ONG togolaise qui a notamment aidé à la mise en place, au village de Masséda, d'une coopérative de femmes, où sont pris en charge de nombreux orphelins de la région. Cette initiative rencontre un écho positif auprès de la population et les bases d'un enseignement scolaire sont assurées pour plus de cent enfants. L'animateur du projet, Kodjo Afanou est ingénieur agricole. Il existe d'énormes besoins dans les domaines de la santé et de l'alimentation. Pour connaître et pour aider, vous pouvez soit écrire à : *Cododev, BP 81137 Lomé, Togo, mail : kafanou-2002@yahoo.fr* ou écrire à *Laurence et Yves Caron, Aniceto Marinas, 112-5°a, 28008 Madrid, Espagne.*



Bois tropical Embargo sur le Liberia ?



DR

Le 7 mai dernier, le conseil de sécurité de l'ONU a voté un embargo sur les exportations de bois du Liberia à destination de tous les autres pays membres. Jusqu'à maintenant, la France s'y était opposée. Mais la multiplication des preuves sur les trocs bois contre armes, se multipliant, la France a fini par changer officiellement de position. Cet embargo commencera le 7 juillet et durera dans un premier temps dix mois. Cette décision fait suite à la campagne de plusieurs organisations comme Greenpeace qui dénonce le défrichage systématique par des bandes au seul profit de quelques notables au pouvoir, en lien avec des achats d'armes. Greenpeace avait notamment bloqué à Sète, en février 2002, un cargo chargé de bois en provenance du Liberia. Le 14 mai, Greenpeace a de nouveau mené une enquête dans le port de Sète : de nombreux lots de bois en provenance du Liberia ont été trouvés. La France respectera-t-elle l'embargo ? *Greenpeace, 22, rue des Rasselins, 75020 Paris, tél : 01 44 64 02 02.*

Humanitaire et sang contaminé

En 1985 commence l'affaire du sang contaminé. Le sang non-chauffé est interdit en octobre 1985, avec déjà beaucoup de retard, provoquant au moins 3000 morts dans la métropole. Mais qu'a fait Mérieux (Avantis-Pasteur) des stocks restants ? Il les a offerts à des groupes humanitaires ! On sait aujourd'hui que ce sang est parti au moins dans les pays suivants : Grèce, Syrie, Tunisie et d'autres pays africains. La famille d'un Tunisien mort en 1989 vient de porter plainte contre la firme. *(Le Parisien, 9 avril 2003)*

Mercenaires français légaux

Survie mène avec d'autres associations une campagne pour demander l'interdiction des mercenaires dans les conflits qui agitent l'Afrique. Le 5 mars, le gouvernement a présenté un projet de loi sur le sujet. Cela relève d'Ubu ! Les mercenaires seraient interdits. Avec une exception notable : les services secrets n'auraient pas à tenir compte de cette loi. Comme ce sont essentiellement eux qui ont recours à ces mercenaires, ce projet de loi est un coup d'épée dans l'eau. Seuls les mercenaires engagés contre la France seraient illégaux ! La campagne continue pour demander une vraie loi. *Survie, 210, rue Saint-Martin, 75003 Paris, tél : 01 44 61 03 25.*

RWANDA

Guerre du pétrole

Dans l'est de la République démocratique du Congo, la guerre fait rage entre «rebelles». Selon une enquête du *Tageszeitung* de Berlin, le fond de l'histoire est le contrôle des réserves pétrolières trouvées dans la région. Ainsi *Heritage Oil*, un groupe pétrolier canadien a passé un accord avec le président Joseph Kabila pour nettoyer la forêt et permettre le début d'une exploitation, la concession lui ayant été vendue le 2 juin 2002. La concession fait la paille de 30 000 km2, la taille de la Belgique. Kabila lui négocie simplement la ristourne qui lui sera versée. L'Ouganda et le Rwanda essaient de garder pied. De beaux massacres en perspective. *(Billets d'Afrique, mai 2003)*

INDE

De moins en moins de filles

Les échographies permettent de déterminer rapidement le sexe d'un foetus... et de provoquer un avortement si c'est une fille. Dans une culture où tout est fait pour les enfants mâles, le déficit de filles est de plus en plus important. Il y a dix ans, il naissait 945 filles pour 1000 garçons, aujourd'hui, il n'en naît plus que 927. Dans l'Etat de l'Haryana, un état au bon niveau de culture où les échographies sont largement pratiquées, on n'en est même plus qu'à 820 ! Le phénomène touche les autres pays d'Asie du Sud-Est où l'on compte en moyenne 940 filles pour 1000 garçons. En février dernier, le gouvernement indien a annoncé un projet de loi pour mettre fin aux avortements des filles.



DR

AFRIQUE DU SUD

Justice sexuelle

Pour essayer de faire diminuer le nombre de viols dans le pays, le gouvernement a créé, en 2000, vingt-six tribunaux spécialisées dans les affaires de délits sexuels. Les magistrats y sont très majoritairement féminin. 70 % des viols se font à l'encontre d'enfants. Alors qu'en 2000, seuls 8 % des cas de viol signalés se sont terminés par une condamnation, aujourd'hui, 75 % des plaintes débouchent sur une instruction. Cela commence à porter ses fruits et le gouvernement vient d'annoncer l'ouverture de 36 tribunaux supplémentaires d'ici 2004. Il espère ainsi qu'aucun abus sexuel ne restera impuni. *(Courrier international, 3 avril 2003)*

Féminisation et dévalorisation

Dans un livre récent *L'engendrement des choses, des hommes, des femmes et des techniques* (Ed. des archives contemporaines), Danielle Chabaud-Rycheter et Delphine Gardey montrent comment les techniques qui se féminisent se dévalorisent. Parmi de nombreux exemples, elles montrent par exemple que le travail de bureau a longtemps été masculin, tâche noble à ce moment-là. La machine à écrire est mise au point pour les hommes. Quand les femmes s'en emparent, naît le métier de dactylo qui immédiatement est dévalorisé, alors qu'il demande attention, précision et dextérité. Le travail de couture, anciennement masculin, subit la même évolution. Non seulement la technique n'est pas neutre, mais elle a un sexe. *(Journal du CNRS, mars 2003)*

KENYA

Rite alternatif à l'excision

Depuis 1996, un rite «alternatif» a été mis en place par le Groupe national des femmes du Kenya, avec le soutien du gouvernement. Il est proposé aux jeunes filles de suivre une semaine de retraite, avec enseignement traditionnel sur leur futur rôle de femme, mère et adulte au sein de la communauté, rencontre avec des responsables et des dirigeants religieux et politiques. Si ce rite reçoit un certain accueil positif dans certaines tribus, ce n'est pas le cas chez les Masaïs qui veulent maintenir la tradition. Près de la moitié des régions rurales au Kenya pratiquent l'excision, 38 % des Kenyanes sont excisées... Plus de 100 millions d'Africaines sont victimes de formes diverses de mutilations génitales. *(Les Pénélopes, mai 2003)*

TUNISIE

Service militaire pour les femmes

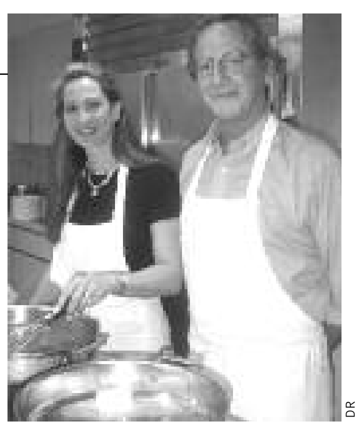
Le ministère de la Défense de Tunisie a annoncé, qu'au nom de l'égalité des sexes, le service militaire devient obligatoire pour les femmes à partir de 2004. C'est pour le gouvernement tunisien un moyen de se démarquer un peu plus des pressions musulmanes. Les casernes ne seront toutefois pas mixtes. *(Union pacifiste, mars 2003)*

Maisons closes Les Français pour

63% des Français sont favorables à une réouverture des maisons closes, selon un sondage CSA paru dans «Le Parisien» du 8 février. 26% se disent opposées, 11% ne se prononcent pas. Bizarrement, les femmes y sont tout autant favorables que les hommes.
Question sensibilités politiques, les pourcentages favorables sont très élevés chez les proches de l'UMP (72 %), du CNPT (73 %) et de l'extrême droite FN-MNR (74 %) ; et un peu moins élevés chez les proches du PS (61 %), des Verts (61 %) et surtout du PC (54 %).

Temps de cuisson

En 1986, les femmes consacraient 77 minutes par jour à la cuisine contre 14 minutes pour les hommes. Quinze ans plus tard, les femmes n'y consacrent plus que 58 minutes par jour, mais les hommes n'ont pas pris le relais : 15 minutes par jour. Cela signifie que nous mangeons des plats de plus en plus vite préparés et donc



DR

de plus en plus mauvais pour la santé. Les hommes participent d'autant moins que le nombre d'enfants augmente.

Maisons de paille

Sept femmes des Pays-Bas ayant suivi un stage de construction en paille près d'Amsterdam, ont lancé un groupe de femmes pour la construction en paille. Comme beaucoup de femmes, elles n'avaient jamais auparavant eu l'occasion de participer à des chantiers de construction. Ceux-ci semblaient trop physiques, bruyants, sales... et masculins. La construction en paille au contraire ne nécessite pas beaucoup de force, peut se faire dans le silence sans machine, et ne pollue pas. Le groupe favorise la mise en place de chantiers qui se déroulent comme des fêtes. *Cai van Hoboken, Stro B.V. Postbus 3417, 1001 AE Amsterdam, Pays-Bas, caistrobv@exite.com.*



IRAN

Fin de la lapidation des femmes adultères

Les autorités judiciaires iraniennes ont annoncé la fin du recours à la lapidation des femmes adultères, considérée comme une interprétation rigide de la loi islamique, et fermement condamnée par les droits humains. Cette pratique n'a été suivie que deux fois en 2001, jamais depuis. Les réformateurs du pays, dont les députées iraniennes demandent maintenant sa disparition du code pénal. *(Les Pénélopes, février 2003)*

Où est Louise, la jeune lycéenne ivoirienne ?

Parlementaire, Marie-Christine Blandin, seule sénatrice Verte, a usé de son droit de visite nocturne dans les postes de police de Roissy. Un témoignage étouffant.


DR

Au terminal 2F, seize adultes s'entassent derrière la porte embuée. Les frappements insistants d'une femme amènent un policier à lui ouvrir pour la conduire aux toilettes. Mais c'est au terminal 2A que la situation est la plus inouïe. Si les explications des forces de l'ordre sont également complètes, si l'accueil est aussi civil, le déficit humanitaire des conditions de rétention y est tout autre. Car les ZAPI (zones d'attente pour les personnes en instance) sont pleines. Là, il y a des lits, des WC et une salle à manger. Cela n'enlève cependant rien à la détresse de ceux qui y sont, ni au sordide de la triple rangée de barbelés.

Au 2A, dans le poste de police, en attendant l'éventuelle ZAPI, il y a 73 personnes, la plupart debout car il est physiquement impossible que tous s'asseoient : la pièce est trop petite. Il y a des hommes, des femmes, des jeunes, des vieux, des visages africains, européens, orientaux, tous entassés, tous accablés, tous interrogateurs, et toujours pas de toilettes. Dès la porte ouverte dans la forte odeur de promiscuité, quelques francophones se font les interprêtes des mêmes demandes : de l'air, de quoi se tenir propre, des informations, une autre nourriture. Cette situation immonde peut légalement durer vingt jours !

Les Ivoiriens s'insurgent contre le déni d'attention à leur situation. Ils s'inquiètent pour ceux qu'ils n'ont pas revus, se scandalisent des menottes mises à ceux qui ont fui la guerre civile. Louise, une adolescente, raconte sa fuite des violences de Man, au risque de ne pas revoir la terminale de son lycée, et son incompréhension du sort qui lui est fait. Le ton des uns monte, les autres se murent dans la peur et le silence. Quatre amis profitent des quelques mouvements dans la pièce pour s'incliner les uns contre les autres et tenter de se reposer.

Les policiers attendent, reconnaissent l'insalubrité. Des fonctionnaires murmurent le prix exorbitant des médiocres repas que livre une société privée, et aspirent à une ZAPI supplémentaire. L'un d'eux souhaite que davantage de parlementaires voient ce qui se passe !

C'était début février.

Le lundi 3 mars, un charter de la honte décollait sans évaluation des 54 situations individuelles d'étrangers embarqués, dont un nombre significatif d'Ivoiriens. Où est Louise ? Retournée vers l'horreur et la peur ? Comment imaginer qu'en 2003, dix-huit ans après Pasqua, la République française, qui se pique encore d'être la terre des droits de l'homme, se permette de telles exactions et ne se donne même pas les moyens d'un accueil décent ? Nous sommes à l'ère Sarkozy-Perben, où l'on ne s'embarrasse ni d'humanité, ni de vigilance sur les droits de chacun. Combien faudra-t-il encore d'hébergements indécents, de reconduites arbitraires et de charters pour qu'une vraie mobilisation se fasse jour ?

En attendant, saluons le travail quotidien des associations, qui assurent présence, information et réconfort.

Marie-Christine Blandin ■

Sénatrice Verte.



USA
Farley Matchett


DR

Condamné à mort lors d'un procès bâclé, alors que son avocat dormait, Farley Matchett, un Noir de 39 ans, se bat aujourd'hui pour obtenir une révision de son procès. Il a été condamné pour avoir tué une personne dans une bagarre. Il affirme avoir été en état de légitime défense. Il peint des cartes postales qu'il vend pour financer ses frais de justice. Il est possible de les commander (17 euros les 10) auprès de son comité de soutien en France. Chèques à l'ordre de *François Geoffroy, 81, avenue de l'Hôtel-de-Ville, 77340 Pontault-Combault, tél : 01 64 40 67 04.*

Mac Crado

■ **Grèves.** Après une grève de 115 jours en 2001 et 2002, les employés du MacDo de Strasbourg-Saint-Denis, à Paris, sont de nouveau en grève depuis le 11 mars. Toujours pour dénoncer des conditions de travail désastreuses. Devant le manque de réactions de la direction, plusieurs dizaines de syndicalistes CGT ont occupé dans la nuit du 6 au 7 mai les entrepôts McDo Ile-de-France, dans la zone industrielle Les Radars, en Essonne. Les fast-foods travaillant avec le minimum de stocks, un blocage de ces entrepôts pouvait rapidement bloquer tous les fast-food de la région. Les autorités l'ont bien compris : la multinationale a été sauvée par les forces de police qui ont évacué les grévistes moins de douze heures après le début de l'action.

■ **AFSSA et vache folle.** Jeanne Brugère-Picoux, ancienne experte de l'AFSSA, Agence française de sécurité sanitaire des aliments, l'a aidée à prendre position concernant la crise de la vache folle il y a quelques années. Elle vient de se voir attribuer un cadeau par McDonald's de 120 000 dollars. Rappelons que l'AFSSA est une agence gouvernementale totalement indépendante. *(Soleil Vert, mai 2003)*

Délit d'entrave

Le 17 avril, sur le vol Roissy/Bamako, une dizaine de Maliens sont escortés pour être raccompagnés chez eux. Les Maliens ne veulent pas partir et essaient de se révolter. Les policiers craquent et commencent à les frapper. Trois touristes essaient alors de prendre des photos pour témoigner des violences. Ils sont immédiatement descendus de l'avion, mis en garde à vue pendant 24 h sans manger et sont inculpés pour «entrave volontaire à la circulation ou la navigation d'un aéronef». Le procès a eu lieu le 19 mai. Les Maliens n'ont pas pu venir témoigner. *(CQFD n°1, mai 2003)*



DR

Retraites Pauvres débats !

Que ce soit dans les manifestations ou dans les débats, les syndicats et la gauche ne semblent avoir qu'une seule revendication : le maintien de la situation actuelle.

Il y aurait pourtant fort à dire sur les retraites.

Par exemple, pourquoi faut-il considérer que le temps de travail est le même pour tout le monde ? Il est évident qu'un jeune n'a pas le même potentiel d'énergie qu'une personne de 50 ans. Si l'on tient compte, ce qui serait parfaitement écolo, de cette réalité biologique, pourquoi ne pas faire une semaine de travail qui évolue en fonction de l'âge (40 heures à 20 ans, 20 heures à 50 ans).

Ensuite, qui veut partir à la retraite ? L'ouvrier spécialisé et le chercheur universitaire n'ont pas forcément les mêmes envies. Il est déraisonnable d'envoyer à la retraite un chercheur à 60 ans, alors qu'intellectuellement, il est à son maximum.

De même, sur l'équilibre pour financer les retraites, modifier simplement, dans un sens ou dans l'autre, à travail égal, l'âge de la retraite, ne fait que déplacer l'âge où l'on trouvera du travail. D'un côté on paie des retraites, de l'autre du chômage. Si l'on veut économiser, il faut diminuer le chômage et non les retraites, c'est socialement plus agréable.

On peut s'étonner du peu de propositions pour taxer par exemple les importations, ce qui limiterait les décentralisations. On peut également taxer l'énergie pour faire payer nos cotisations aux machines qui remplacent les emplois. Donc plus de taxes sur le travail non effectué par des salariés... ce qui incitera à créer des emplois plutôt que d'importer ou de mettre des machines.

Enfin, tout cela ne doit pas faire oublier que l'on produit beaucoup de choses inutiles. Si l'on supprimait l'armement, une bonne partie de l'automobile, une bonne partie de l'électroménager, on disposerait de beaucoup moins de travail et donc il faudrait aussi revoir le temps de travail complet (on passerait alors à 35 h à 20 ans, 15 h à 50 ans)...

Enfin, puisque le gouvernement veut supprimer des fonctionnaires, il devrait étudier le revenu d'existence universel qui consisterait à remplacer les allocations familiales, chômage, retraites... par un revenu d'existence universel, versé de la naissance à la mort, le travail ne faisant alors plus que rapporter un supplément de revenu. Un tel revenu universel pourrait progressivement être mis en place dans les autres pays, pour aller globalement vers une société mondiale moins inégalitaire. FV.

Petites phrases

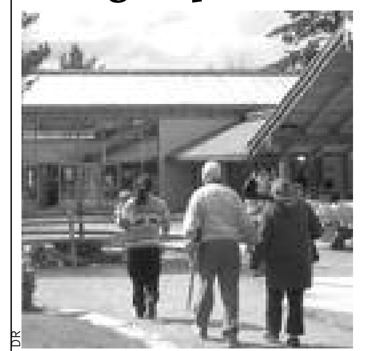
«Quand l'électricité devient la fille du nucléaire, c'est-à-dire la sœur des déchets mortels qui dureront des milliers d'années, l'intellectuel, héritier des Lumières, peut-il encore se protéger des accusations délétères d'obscurantisme en fuyant l'arène ?» Jacques Testard, Libération, 18 novembre 2002.

Pour une agence internationale des énergies renouvelables

L'Allemagne, irritée par le comportement d'Euratom (au niveau européen) et de l'AIEA (au niveau de l'ONU), agences qui font ouvertement la promotion du nucléaire, a demandé la création d'une agence internationale des énergies renouvelables. Le gouvernement allemand va mener une campagne de sensibilisation au niveau diplomatique dans l'année à venir et organisera en juin 2004 un colloque sur le sujet *(Info-energies, France-Nature-Environnement, mai 2003)*

PAYS-DE-GALLES

Autonomie énergétique


DR

Le comté de Powys, au Pays-de-Galles, accueille le centre des alternatives technologiques depuis fort longtemps. Le travail local paie puisque le comté dispose actuellement de 100 MW de puissance électrique provenant de différents parcs éoliens. Cela assure plus que l'électricité nécessaire sur place. Il développe actuellement l'utilisation de la biomasse et du bois-énergie et vise à assurer 50 % des ses besoins de chaleur et de chauffage pour 2007. *Centre for Alternative Technology, Machynlleth, Powys, Pays de Galles, SY20 9AZ, UK, tél : (0044) 1654 702 400.*

La Fran[...] la mauva[...]

Une directive européenne, liée à la lutte contre le changement climatique, impose à chaque pays de produire 21 % de son électricité à partir des énergies renouvelables d'ici 2010. La France a longtemps prétendu qu'elle n'aurait aucun problème à atteindre cet objectif, l'hydraulique assurant déjà 14 % de notre production électrique (les autres renouvelables moins de 1 %). Malgré les effets d'annonce pendant le pseudo-débat sur l'énergie, la réalité est extrêmement négative : multiplication des entraves administratives concernant l'éolien, diminution des crédits pour la maîtrise de l'énergie, aucune hausse programmée des crédits de subvention... Vu l'augmentation de la consommation électrique et le gaspillage soutenu par le gouvernement, il y a même le risque que l'on ne soit même plus aux 15 % actuels.

L'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, gère, au niveau du ministère de l'écologie, les subventions pour les opérations de maîtrise de l'énergie ou pour le développement des énergies renouvelables. Dans le budget 2003, ses crédits ont été diminués de 45 %. Ne pouvant pas jouer sur les frais de fonctionnement, ces budgets ont donc été enlevés des programmes. Conclusion : en mai, l'ADEME a averti ses partenaires régionaux qu'elle ne dispose plus de crédit. Concrètement, cela bloque le lancement de toute nouvelle initiative dans le domaine des alternatives au nucléaire. Alors que des pays comme l'Allemagne depuis deux ans ou le Danemark depuis une dizaine d'années réussissent à diminuer leur consommation électrique, la France multiplie les records de consommation. EDF va jusqu'à s'en vanter dans sa communication.

Les efforts pour la maîtrise de l'énergie dans l'habitat sont inexistants ou presque. Les statistiques

Cuisiner de manière économe

Pour faire cuire des pâtes, vous faites habituellement bouillir de l'eau, vous mettez les pâtes, vous refaites bouillir à l'air libre et vous attendez le temps de cuisson indiqué par le fabricant.

Il est possible d'économiser : quand l'eau rebout, vous mettez un torchon propre en tampon sur la casserole et vous remettez le couvercle, vous arrê-

nce sur
ise pente



Photopile au ministère de l'économie, Berlin.

officielles montre que de 1973 à 1994, la consommation d'énergie pour le chauffage des logements a diminué... mais que depuis, avec le laisser-aller des différents gouvernements dans ce domaine, on est presque revenu en 2002 à la situation de 1973.

C'est probablement dans le domaine du solaire que la France est le plus ridicule. Si l'ADEME annonce que l'on est passé en 2002 à 3800 installations de capteurs solaires contre 500 l'année précédente, cela nous laisse encore loin derrière l'Allemagne qui, en 2001, a dépassé le cap des 100 000 installations annuelles.

Dans le domaine de l'éolien, les projets sont dans les cartons et les concrétisations se font au compte-gouttes, malgré la pression de grands groupes industriels.

Dans le domaine des transports, le gouvernement mise sur la multiplication des chantiers en faveur de la route, ce qui favorise la croissance de la mobilité et le gaspillage du pétrole. Le pétrole qui malgré les prétentions à l'indépendance, est totalement importé et qui représente la moitié de notre consommation énergétique. MB.

tez alors la source de chaleur et vous laisser cuire pendant le même temps. Grosso modo, pour une cuisson au gaz, vous économisez la moitié du gaz. Cela marche aussi avec des œufs : au lieu de les plonger trois minutes dans l'eau bouillante, vous les mettez au départ dans l'eau froide, vous attendez que cela bout, vous coupez le gaz et vous attendez encore trois minutes.

Vous voulez faire encore mieux ? Vous fabriquez un cuiseur-boite ou un four solaire et quand il y a du soleil, vous faites la cuisson grâce au solaire. Là, c'est 100 % d'économie, mais avec des temps de cuisson plus longs.



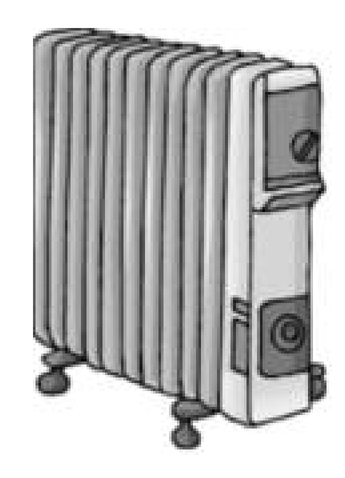
Cuisseur solaire.

ILE-DE-FRANCE

Plan éolien

L'ADEME et l'AREME (agence régionale) ont réalisé une estimation du potentiel éolien de la région. Environ une centaine d'éoliennes pourraient être implantées dans une trentaine de communes, surtout en Yvelines, Val-d'Oise et Seine-et-Marne, pour une puissance de 100 MW. La production attendue serait de 260 GWh soit 0,4 % des besoins. Deux projets sont actuellement en cours : une petite éolienne de 60 kW à Guitrancourt (Yvelines) à l'initiative de la communauté de communes de Mantes-la-Jolie et une ferme de six éoliennes à Champeaux (Seine-et-Marne) à l'initiative de la mairie. *(Ile-de-France environnement, mai 2003)*

Chauffage illégal



En 1974, au lendemain de la première crise du pétrole, le parlement a adopté une loi sur les économies d'énergies (loi du 29 octobre 1974) toujours en vigueur, qui interdit de chauffer les logements, les immeubles de bureaux et les locaux publics à plus de 19°C. Il ne semble pas que cette loi soit bien appliquée puisque la température considérée comme normale aujourd'hui est de 21°C. Une baisse d'un seul degré représente pourtant une économie de 6 à 7 % en chauffage. *(Quatre saisons du jardinage, mai 2003)*

ESSONNE

Méthanisation

Le syndicat intercommunal de valorisation des ordures ménagères de la vallée de l'Yerres et des Sénarts a mis en place un vrai plan d'élimination des ordures avec tri sélectif et méthanisation des déchets organiques selon le procédé Valorga déjà développé à Amiens. L'usine, qui a commencé à fonctionner à Varrennes-Jarcy, le 18 décembre 2002, a une capacité de traitement de 100 000 tonnes par an et devrait produire 10 millions de m3 par an de biogaz (14 000 tonnes) et du compost. La moitié du gaz est consommée sur place pour le fonctionnement de l'usine et du centre de tri, l'autre moitié sera utilisée dans un premier temps pour faire de l'électricité pour les industriels voisins, avec évolution possible vers la production de biocarburants pour les bennes de collecte. Le compost devrait être vendu aux agriculteurs du voisinage, mais suppose qu'il soit de bonne qualité, ce qui n'est pas souvent le cas : il suffit d'une pile qui se glisse dans le lot pour polluer de grosses quantités de matière organique. Il faut signaler que cette installation n'a bénéficié d'aucune subvention et qu'elle n'a pas entraîné d'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. *(Ile-de-France environnement, mai 2003)*

HAUT-RHIN

Chaufferie bois

Disposant d'une importante forêt communale de 1500 hectares, la commune de Soultz vient de mettre en route la plus grosse chaufferie au bois d'Alsace, avec une puissance de 900 kW. Un réseau de chaleur permet ainsi de chauffer une partie des locaux communaux et des logements. Et ceci avec une filière d'alimentation extrêmement courte.

SAVOIE

Une maison des énergies

L'ASDER, Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables, créée en 1981, compte aujourd'hui plus de 300 adhérents. Elle est intervenu brillamment dans le développement de techniques comme les planchers solaires directs, dans la constitution de réseaux nationaux (CLER) et internationaux. Elle vient, en liaison avec la ville de Chambéry (propriétaire) de suivre la chantier de construction d'une maison des énergies dont elle sera locataire. Cette maison de 650 m2 comprenant salles de formation, vingt bureaux, un hall d'exposition vient d'être inaugurée. Elle a été construite en briques alvéolaires en terre cuite, ossature bois avec utilisation d'essences locales, toiture métallique comprenant capteurs solaires photovoltaïques (72 m2, 6,6 kWc, une moitié intégré dans le toit, le reste en façade dont une partie en vitrages semi-transparents) et thermiques (15 m^2), isolation en matériaux naturels (ouate de cellulose), chaufferie bois de 60 kW (alimentée en plaquettes ou granulés). La démarche haute qualité environnementale comprend également un parking non goudronné, larges ouvertures pour l'éclairage naturel et obturation possible pour éviter les surchauffes, autonomie du bâtiment en énergie uniquement renouvelable, chantier respectueux de l'environnement. Une climatisation naturelle expérimentale a été mise en place : les capteurs provoquent une évaporation rafraîchissante avec circulation d'air. Une toiture végétale sur le hall d'exposition permet également une régulation de la température. La plupart des équipements électriques fonctionnent en basse tension (éclairage, écrans d'ordinateurs...). Le tout aura coûté un peu plus d'un

Association Négawatt

Négawatt signifie «watt négatif» c'est-à-dire économie d'énergie. L'association Négawatt mise en place par une vingtaine de militants associatifs du domaine de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de la démarche haute qualité environnementale, s'est constituée en début d'année pour promouvoir une approche de la question énergétique qui passe par une diminution de la consommation. Elle affirme que l'on ne peut plus penser la question de l'énergie en terme de croissance de la consommation. Elle diffuse des documents énonçant les possibilités de réduire notre consommation, individuelle ou collective. *Association Négawatt, c/o AGEDEN, Le Trident, bât A, 34, avenue de l'Europe, 38100 Grenoble, www.negawatt.org.*

Tchernobyl

■ Négationnisme. La plus importante des pollutions laissées par Tchernobyl est le césium dont la période est de l'ordre de 30 ans, ce qui signifie que la moitié de sa radioactivité diminuera dans ce temps, puis les 3/4 dans 60 ans... et il faut donc au moins trois siècles pour que l'on retombe à des niveaux normaux de radioactivité. Un délai complètement insupportable pour les pro-nucléaires qui manipulent les chiffres sur la mortalité. Le dictateur qui dirige la Biélorussie trouve cela aussi insupportable. Il a donc décidé d'agir... Le 8 août 2002, il a réduit la zone sous contrôle suite à l'accident, soit 146 communes dans lesquelles vivent 74 000 personnes. Le gouvernement n'a pas hésité à affirmer que «la radioactivité est insignifiante, Tchernobyl, c'est fini». Cela permet au gouvernement de supprimer l'aide médicale dans cette zone située autour de la zone interdite. Le gouvernement y incite même les gens à venir s'y installer. L'institut indépendant *Belrad* qui a déjà fait des campagnes de mesures sur ces communes maintient que la radioactivité n'a presque pas baissé et proteste contre ce manque de surveillance. Avec le soutien d'associations comme la *Fondation France-Libertés,* l'institut indépendant mène actuellement de nouvelles enquêtes sur la santé des enfants. Pendant ce temps, Bandajevski est toujours en prison malgré les pressions d'*Amnesty international*. Selon sa femme, le professeur Bandajevski est soumis en prison à de fortes pressions : sa liberté contre le reniement de ses études.


DR

Examen de la thyroïde en Ukraine.

■ Grenoble : Bandajevski ne sera pas citoyen d'honneur. Les écologistes ont proposé d'adopter le professeur Bandajevski comme citoyen d'honneur, comme cela se fait dans d'autres communes. Le maire a refusé mi-mars, prétextant qu'il n'y avait pas de lien entre la commune et le professeur. Il y en a pourtant une évidente : Michel Destot, le maire, ancien salarié du nucléaire, le défend toujours ardemment comme les autorités biélorusses qui enferment Bandajevski.

SUISSE

Pas de sortie du nucléaire

Le 18 mai dernier, les Suisses devaient s'exprimer par référendum sur neuf sujets dont deux initiatives contre le nucléaire. Le sujet a fortement mobilisé puisqu'avec 48,3 % d'exprimés, aucun référendum n'avait obtenu une telle participation depuis 1866. Mais le gouvernement qui avait mis tout son poids en faveur du nucléaire a gagné. L'initiative la plus radicale visant à interdire le nucléaire sur le territoire «Sortir du nucléaire» a été rejetée par 66,2 % des votants. Celle plus modérée qui demandait la poursuite du moratoire actuel a elle aussi été rejetée avec 58,4 % des voix. La Suisse produit 38 % de son électricité avec le nucléaire, le reste essentiellement avec l'hydraulique.

Relance du nucléaire Ça se précise !

Selon des documents consultés par Michèle Rivasi, ancienne députée et animatrice de la CRII-Rad, le calendrier des travaux pour le prochain réacteur nucléaire EPR est établi : l'annonce du choix du site devrait se faire à l'automne suivie par des enquêtes publiques qui s'étaleront sur plusieurs années, le début du chantier devant se faire avant 2007 pour une mise en route programmée après 2012. Le choix du site ne serait pas encore arrêté, mais nos élus locaux multiplient les pressions pour être les heureux destinataires de ce futur chantier. Conçu dans les années 80 comme nouvelle génération des réacteurs actuels, l'EPR relève d'une technique obsolète, coûte extrêmement cher et n'a aucune utilité... mais le lobby nucléaire ne veut pas mourir. Le 16 mai, EDF, de son côté, annonce avoir besoin de nouveaux réacteurs à partir de 2020, ce qui signifie que le choix de la relance du nucléaire doit être fait au moins douze ans avant... donc avant 2008. Pour tenir jusqu'en 2020, EDF demande l'autorisation de prolonger la vie des réacteurs actuels, prévus pour 30 ans, jusqu'à 40 ans (on en est à une moyenne de 17 ans d'âge). Plus un réacteur vieillit, plus les risques augmentent. Mais, tant que ça ne pète pas, cela permet des économies financières et c'est le pari fait par EDF. Pendant ce temps, le gouvernement anime un «débat» en nous précisant que les choix ne sont pas encore arrêtés. Cause toujours !

Les séismes priés d'attendre

Le Réseau Sortir du nucléaire avait révélé en novembre 2002 la non-conformité des réacteurs nucléaires face aux risques de séismes. Selon un rapport de l'autorité de sûreté nucléaire, dans 34 réacteurs, le pont roulant supérieur risquait de s'effondrer sur la cuve du réacteur, pouvant provoquer un accident grave. Qu'à cela ne tienne, EDF s'est vue obligée de prendre des mesures. Les chantiers se termineront en juin 2005 pour les derniers réacteurs (Golfech et Penly). D'ici là, les séismes sont priés de s'arrêter aux frontières.

EDF : Qui va payer la retraite des centrales ?

Greenpeace a fait réaliser auprès de Flavien Tchapga et Jean-Michel Glachant, spécialistes en sciences économiques, un rapport sur les fonds d'EDF prévus pour le démantèlement des réacteurs nucléaires.

Les dépenses pour le démantèlement sont estimées par les instances officielles à 15 milliards d'€. Fin 2001, les provisions enregistrées par EDF s'élevaient à 10,49 milliards d'€. Une partie (1,59 milliards d'€) a été investie en actifs financiers, l'autre partie (8,91 milliards d'€) constitue le montant mobilisé dans le cadre d'acquisition industrielle.

L'utilisation de ces fonds dans le cadre de l'expansion internationale de l'entreprise a été confirmée par François Roussely lui-même, lors de son audition par la «Commission de la production et des échanges» de l'Assemblée nationale en juillet 2002.

A la fin de l'année 2002, EDF a dépensé 13 milliards d'€ pour financer sa politique d'expansion, notamment en Europe (Royaume-Uni, Allemagne...) et en Amérique Latine (Argentine, Brésil...).

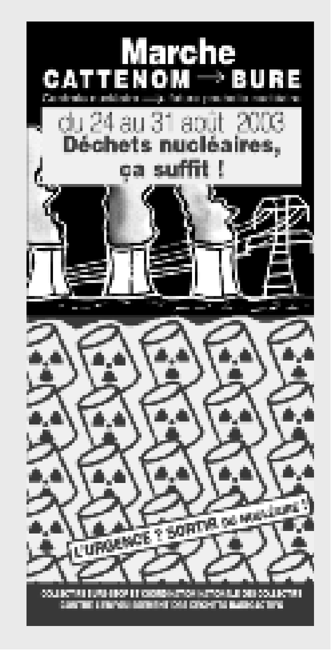
Aujourd'hui, à la lumière de l'évaluation des performances réalisées par ces nombreux «placements», il s'avère que le fonds de provisions pour démantèlement a subi une perte de valeur de 1,7 milliards d'€ (réparti entre le portefeuille d'actifs (0,6 milliards d'€) et les actifs industriels (1,1 milliards d'€)). Cette somme correspond à 16 % du montant total des provisions et à trois années de collecte (la collecte se fait à un rythme annuel d'environ 600 millions d'euros).

Greenpeace estime que cela remet en cause la pérennité du fonds de provision et à terme, le financement même du démantèlement du parc nucléaire français, l'un des plus importants au monde.

BURE

Marche contre un nouveau programme nucléaire

Une marche de protestation contre la relance du programme nucléaire et l'accumulation des déchets radioactifs partira le dimanche 24 août de devant la centrale de Cattenom (frontière belge) pour rejoindre le chantier de Bure le dimanche 31 août. Un pique-nique citoyen est organisé ce jour-là devant le chantier du futur site d'enfouissement. Il est possible de participer à une étape ou à l'ensemble. Les étapes feront de 15 à 20 km et laisseront le temps chaque jour de faire des ateliers, des conférences, des débats, des actions de sensibilisation. Dans les grandes villes, des débats seront mêmes organisés dans les trains. *Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs, 33, rue du Port 55000 Bar-Le-Duc, tél : 03 29 45 45 55 ou 03 25 04 91 41.*





BRENNELIS

Les dépenses qui montent

Petit réacteur nucléaire arrêté en 1985, Brennelis, situé dans le centre de la Bretagne, est actuellement en expérimentation de démantèlement. Les travaux sont prévus pour durer jusqu'en 2018. En 1999, le coût du démantèlement annoncé était de 1,7 milliard de francs. Fin 2001, le cap des 2 milliards était annoncé. Début 2003, un nouveau chiffre est communiqué par EDF : 480 millions d'euros soit 3,15 milliards de francs. Le réacteur qui avait produit 6,235 milliards de kWh voit ainsi le prix du démantèlement par kilowattheure passer de 4,16 à 7,7 centimes d'euros. Et cela peut encore progresser. *(correspondance Olivier Marc)*

BURE

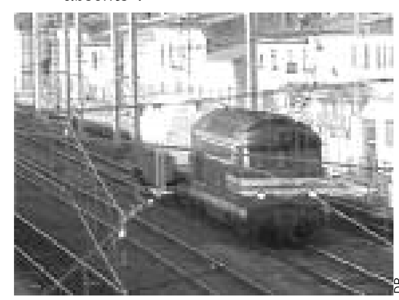
Laboratoire en retard

Le chantier a repris le 30 avril, après près d'un an d'arrêt dû à une intervention de l'inspection du travail et un accident mortel sur le chantier. Ce retard fait que le chantier ne sera pas terminé au mieux avant 2006. Or c'est à cette date que les parlementaires doivent choisir comment opérer avec les déchets nucléaires selon la loi Bataille adoptée en 1991. La loi ne sera donc pas respectée, pas plus que pour la loi sur les déchets ménagers : les déchets une fois fait, on ne peut plus s'en débarrasser !

BORDEAUX

Trains discrets

Le 19 mai, à 19 heures, en plein centre de Bordeaux, les antinucléaires locaux ont pu prendre en photo le passage d'un wagon de déchets nucléaires. Celui-ci ne bénéficiait d'aucune protection particulière... alors qu'il contenait du plutonium. Vigipirate est aux abonnés absents ?


DR

Entraide

■ Paysans dans la vallée du Tarn, produisant et transformant des céréales proposent de la balle d'épeautre et de sarrasin bio. Echange à définir. *Isabelle et Jacques Antonin, La Fioussarie, 12480 Broquies, tél / fax : 05 65 99 47 19.*

■ Souhaitant acquérir des savoir-faire divers et variés, je propose mon aide pour des travaux de l'ordre du maraîchage, élevage, bioconstruction, en échange du logement et des repas. Je suis disponible à partir de septembre 2003. *M. N. Lamarre, 5, rue Allart, 80000 Amiens, lamarremarie-noelle@free.fr.*

■ **Réf. 298.01.** Cherche séjour au pair, régions Sud-Ouest ou Provence, de juillet à septembre, contre présence dans la maison, entretien, jardins ou travaux à définir. *Ecrire à la revue qui transmettra.*

■ Un chantier « construction petite habitation » en bottes de paille et toiture végétalisée s'ouvre à Paiharès en Ardèche. Il se déroulera du 4 au 9 août. Accueil rustique en pleine nature. Si vous êtes intéressé-e contactez *Sylviane* au *04 75 32 29 54.*

■ Grand merci à toi; Dominique de Cayenne, pour ton don véritable. Sincères salutations. *Florence*, d'Ille-et-Vilaine.

■ Jeune couple avec bébé recherche logement et possibilité de jardin potager contre gardiennage de propriété et entretien espace verts sans produits phytosanitaires, ou aide dans ferme agricole en bio (maraîchage, soins aux animaux, petits travaux) Etudions toutes propositions. *René et Gwladys Vaucher, maison Ziburna Amotz 64310 Saint-Pée-sur-Nivelle, tél : 06 76 46 51 47.*

Vivre ensemble

■ En projet : se réapproprier des lieux abandonnés ruraux intitulés «terres communes», basés sur l'autonomie, l'agriculture, la bioconstruction, l'habitat léger (marabout, yourte, tipi...), la solidarité, l'échange, l'amour et la tolérance ! Un terrain de 21 hectares (3 de prairies, avec une rivière limpide, 18 de bois en résineux) achetés en SCI (société civile immobilière) sous le nom de «terres communes» vient de s'officialiser à la frontière entre les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence, à 700 m d'altitude. Nous sommes actuellement deux personnes avec un chien, nous avons posé deux marabouts et possédons deux camions. Nous venons d'ouvrir un jardin de 1000 m2 et sommes à la recherche d'autres esprits forts pour venir s'installer. Le lieu sera pérennisé s'il y a d'autres personnes qui viennent le faire vivre et le financer car nous cherchons aussi des partenaires financiers. *Guilhem Salhen Mor, hameau de Fontagne, «Brinz la duc», 06910 Collongues, tél : 06 82 71 54 45.*

Rencontres

■ **Réf. 298.03.** J'ai 39 ans, divorcé, trois enfants. Je suis grand et mince, épicurien, naturel, sportif, athée mais spirituel... en général bien dans ma peau ! Je désire rencontrer une jeune femme pour mêler nos projets d'avenir. Je vis à la campagne, dans la Loire, avec pour envie, entre autres, la création d'un gîte ou de chambres d'hôtes. *Ecrire (avec photo) à la revue qui transmettra.*

Emplois

■ Le CNIID, association indépendante regroupant plus de 2000 adhérents, des bénévoles et cinq permanents à plein-temps, cherche, avec statut emploi-jeune sa-son **responsable de campagne «production propre»**. Sensibilisation et lobbying. Promotion de la réduction des déchets à la source dans tous les domaines, y compris en matière d'emballages. Connaissances appréciées dans les domaines suivants : militantisme, éco-conception, écologie, toxicologie, journalisme. Anglais nécessaire. Le poste comprend : définition des éléments tactiques qui sous-tendront la stratégie générale de la campagne, tout en assurant le maximum de cohérence avec les autres campagnes du CNIID ; rédaction de documents explicitant les enjeux ; mise en place, développement et/ou participation à des coalitions nationales et internationales afin de décupler le travail entrepris, soutien aux personnes et aux diverses entités luttant sur le terrain contre des incinérateurs et/ou des décharges, y compris via des conférences publiques ; information et pression via les médias ; actions juridiques avec notre avocat ; réalisation d'actions non-violentes. Cherche également en emploi-jeune, son-sa **responsable coordination nationale**, qui travaillera à faire le lien entre les associations locales (plus de 200) et les animateurs de campagnes, répondre aux questions individuelles ou collective. Ce deuxième poste comprend : développement de la coordination nationale pour la réduction des déchets à la source : structuration, développement, organisation des réunions ; gestion des informations des campagnes : mise à jour du site internet ; envoi des informations au grand public, aux associations, aux journalistes ; réalisation de la revue de presse ; participation à la vie de l'association : sauvegardes informatiques, gestion du papier à recycler, etc. Horaire hebdomadaire : 35 h ; salaire net mensuel : embauche à 1200 euros, passage progressif à 1400 euros en deux ans si bons résultats ; poste basé à Paris ; envoyer CV et lettre de motivation uniquement par courriel à : *pierre@cniid.org.*

■ Etudiante allemande, qui parle aussi français et anglais, cherche emploi d'été (de juillet à septembre) dans petit élevage ou tourisme vert. DEUG en sciences de l'éducation, expériences en hôpital et en restauration. *Sylvia Csontos, tél : 01 43 40 14 30, csontoss@gmx.net.*

Recherche

■ **Réf. 298.02. Chercheur** transdisciplinaire (Dr, 30 ans en ''sciences conventionnelles'' et ''paradigmes alternatifs''), proche (mais critique) de *Transversales*, *Revue du MAUSS*, ATD Quart-Monde, Organisation des traditions unies, esprit *Silence* (auto- avant allo-critique, ''pe/anser le Globe en libre RMIste'' [un prix à payer minimum pour se sentir encore ''citoyen du monde''...], végétarien, ''chambre-de-bonniste'' au Quartier Latin), aux recherches et vécus ''transtraditionnels'' (''bio-anthropologie du tréfonds'', inspirée du groupe *Eranos*, S. Weil, S. Grof, C. Gaignebet, M. Cazenave, D. Duboule...) pouvant expliquer certains traits d'''*Homo sapiens demens*'' (art, technique, imaginaire...), **partagerait ses travaux** (biblio-photo-médiathèques, site Web...) avec personne ou groupe de recherches et sensibilités voisines (hors ''new age''), surtout de confiance et connivence (souci de vérité et d'éthique avant toute autre motivation : projet de contact avec des responsables de peuples premiers bien avant toute diffusion générale), **en échange d'un local** assez vaste (dont 2 ou 3 petites chambres indépendantes) entièrement et légalement (contrat jusqu'en 2030) consacré à ces travaux (un fonds d'art papou permettrait d'ouvrir un ''musée'' vraiment ''alternatif''), **en ''Francophonie''**, à proximité d'une gare et de verdure... *Ecrire à la revue qui transmettra.*

■ Jeune couple avec un bébé de six mois cherche, toutes régions, petite maison avec jardin et travail dans ferme maraîchère bio/biodynamique, pour deux-trois ans, avec possibilité stage six mois pour débuter. Expériences précédentes : deux ans de maraîchage et un an d'élevage en biodynamie. Disponibles à partir de septembre. Contactez *Maud et David, tél : 04 77 72 65 16.* Merci.

Logement

■ **Isère.** Vends maison bioclimatique 7 P. + C, 180 m2, signature d'architecte 1975. 5 chambres, bureau, séjour double, coin repas, cuisine, buanderie, cellier, 2 SdB, 2 WC et toilette, sous-sol, cave, garage double, terrasses, préau/cuisine d'été, serre, loggia, dans terrain de 2500 m2 environ avec jardin d'agrément, jardin potager, verger, prairie, possibilité extension à 5800 m2. Chauffe-eau solaire 500 l sanitaire et chauffe-solaire passif par «mur Trombe», cheminée avec récupérateur 1250 l et redistribution eau chaude par résille dans dalle du séjour, appoint cuisine, double alimentation gaz propane et cuisinière à bois. Charges totales annuelles en énergie faibles : environ 1000 €. Vue féerique sur le massif de Belledonne, commune de Saint-Martin-d'Uriage, 12 km de Grenoble, 10 km de Domène. Ramassage scolaire dans le hameau. Prix : 385 000 € à débattre. Libre 1er octobre 2003. De particulier à particulier. *Tél : 04 76 89 75 93, victor.guyard@wanadoo.fr.*

■ **Ariège / Haute-Garonne.** Couple avec enfants, esprit Silence, cherche location appartement ou maison à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) ou Pamiers ou Foix (Ariège) à partir de juillet 2003. Possibilité d'achat maison avec terrain dans un bourg avec école, proche des trois villes. Nous cherchons une grande maison ou une maison avec dépendances ou avec possibilité d'agrandissement en vue d'un projet de gîte. *Alibay, tél : 01 64 09 88 64, ajad.alibay@wanadoo.fr.*

■ **Lot.** Vends petite maison sur 7000 m2 en terrasses, partie boisée, environnement agréable, sans pollution (nous avons des ruches). Toutes commodités à 2 km. Prix : 100 000 €. *Tél : 05 65 10 82 56.*

■ **Pas-de-Calais.** Gîte 8 personnes à Hucqueliers, superbe campagne entre le Boulonnais et la vallée de la Céruse et à 30 km de la mer. Rando ânes, jeux coopératifs. Trois chambres, grand séjour, tout confort. *Philippe et Chantal Cappelle, tél : 03 21 94 90 52.*

Gratuites : *Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés.*
Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois.
Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement.
Domiciliées : *Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue.*
Sélection : *Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.*

Le retour de Balta



DR

Baltasar expliquant son action localement.

«Le voyage s'achève, l'argent s'achève, le temps s'achève, tout s'achève» a noté Baltasar sur la dernière page de son journal de bord. En transit à Londres, quelques heures encore le séparent de l'atterrissage final en Espagne. Le Guatemala est maintenant à des milliers de kilomètres. Baltasar Rodriguez vient d'y passer un an comme volontaire international et il n'en revient pas, il n'en est pas encore tout à fait revenu.

Sa mission l'a transformé, Balta. Il y a laissé une bonne dizaine de kilos, et il ne s'attendait pas à un tel choc. Mais il n'a rien perdu de son intarissable verve, et c'est avec une fougue certaine qu'il la conte, sa mission accomplie.

Accompagnement et soutien psychologique

A son arrivée au Guatemala, Baltasar se consacre d'abord quatre mois à l'accompagnement international de témoins de violations des droits humains. Témoins à charge des années de dictature, ils sont menacés pour ce qu'ils peuvent révéler : les coupables courent toujours. Leur identité, dans l'attente des procès où ils doivent intervenir, reste secrète. Aussi l'accompagnement auquel participe Balta a-t-il surtout pour fonction de rassurer et de réconforter. Quand le procès débute, l'accompagnement a davantage un objectif de protection.

Ces premiers pas sur le terrain sont l'occasion d'une prise de conscience brutale. Quand Balta part pour le Guatemala, c'est avec l'intention de faire un *«acte de solidarité»*, dit-il. C'est avec dans l'idée de filer *«un coup de main»*, fidèle à ses convictions d'*»internationaliste»*. Une fois sur place, coup dur pour le militant, et *«stupeur»*. Stupeur face à l'ampleur du traumatisme vécu par les Guatémaltèques, stupeur face à la profondeur des séquelles laissées par des années de violence et de terreur.

La présence internationale joue un rôle de stimulant.

Baltasar découvre une population accablée de souffrances. *«Je me préoccupais de savoir si je serais à la hauteur, se souvient-il, mais à la hauteur de quoi ? J'avais pensé à l'effort physique, à la malnutrition, j'avais une crainte abstraite, théorique de la violence mais je ne m'attendais pas à ça… Comment a-t-on pu permettre de tels massacres ? Comment peut-on accepter, encore aujourd'hui, un tel déracinement ? Des communautés entières n'ont même plus conscience de la valeur de la vie…»*. L'impact de la violence a été tel que la société guatémaltèque semble figée, prisonnière de ses cauchemars. *«Le souvenir des massacres est présent au quotidien,* dit encore Baltasar. *Chaque raisonnement fait référence à l'expérience de la douleur et du deuil»*.

La présence internationale, dans ces conditions, joue un rôle de stimulant. Mais l'impunité au Guatemala n'est certes pas encore de l'histoire ancienne… *«Des accords de paix ont été signés et les mouvements sociaux se savent en position de force. Seulement, ils ont peur que l'histoire se répète»*.

Formation aux droits de l'homme et du citoyen…

La société guatémaltèque dans son ensemble n'a pas la moindre mesure de ce qu'implique la démocratie, selon Baltasar. Parce qu'il ne lui a pas été possible de l'expérimenter, parce que la méfiance, et plus encore l'ignorance, l'emportent quant aux droits et devoirs qu'elle est supposée impliquer. Baltasar s'en rendra compte dans la seconde partie de sa mission, effectuée au service du GAM, un mouvement de défense des droits des chômeurs. *«La première difficulté, c'est de leur faire comprendre qu'ils ont des droits légitimes. Qu'ils sont citoyens et qu'ils peuvent le faire valoir, même s'ils sont chômeurs»*. Un travail d'éducation aux droits sur mesure pour l'ancien militant syndicaliste.

Exposés, cours pratiques, ateliers de formation, Baltasar enchaîne les interventions. Non sans succès, mais non sans difficulté non plus. Volontaire international, c'est un statut particulier. Les représentations ne sont pas les mêmes : *«… de nombreux Guatémaltèques n'ont jamais vu une carte du monde. Ils ont une vision très étroite de leur pays. Ils savent où sont situés les Etats-Unis mais à part ça…»*. Et puis les repères socioculturels de la région d'intervention ne sont pas familiers, il faut faire la part des choses. *«Comment inciter au respect de certaines règles d'hygiène, tout simplement, sans assister ni humilier ?»* témoigne Balta. De façon plus générale, *«Comment ne pas outrepasser ses devoirs, comment aider mais tout en restant à sa place ?»*.

La place du militant

Rester à sa place sans démissionner de ses responsabilités… Cas d'étude : après le lynchage public et sans jugement d'un criminel notoire, parfaitement assumé par les leaders communautaires locaux auprès desquels intervient notre volontaire. Comment parler du fait *«qu'il ne faut pas se faire justice soi-même»* ? Parce que l'on attend des autorités qu'elles-mêmes respectent la légalité, d'accord, mais quand ni le système judiciaire ni l'Etat de droit ne sont des réalités ? Autre situation : la demande faite à Balta d'accom-

pagner une action d'occupation de terres appartenant à de riches propriétaires. Et Balta de préciser qu'il ne peut, dans cette situation, n'avoir d'autre attitude que celle d'observateur international, neutre, essentiellement préposé au témoignage en cas de problème… quitte à décevoir des interlocuteurs comptant sur sa présence «militante»…

La question de la militance, de sa place et de son rôle dans l'action de volontaire, ne quittera Baltasar à aucun moment. *«Je suis un militant»* reconnaît-il. Et c'est, pour une part, cette énergie militante qui lui permettra de faire face dans les moments difficiles. Mais Balta n'est pas dupe. L'intuition militante peut aussi jouer des tours, être mauvaise conseillère. *«Certains internationaux manquent de vision à long terme. Ce n'est pas le tout d'être solidaire. Ce n'est pas parce que 'il faut des médicaments' qu'il faut se mêler d'en acheter, charitablement. On n'est pas toubib, et ça crée une dynamique (...) Il faut être avec ceux qui souffrent, il faut les aider, oui. Mais ce sont les populations menacées qui ont besoin des volontaires. Pas l'inverse».*

«Si la formation à l'intervention civile de paix m'a appris quelque chose, c'est bien à ce propos» témoigne Balta. *«Avant, moi, je fonçais, intuitivement, droit au but ; après la formation ICP j'ai réfléchi à comment avancer vers mes objectifs de façon plus posée, ancré, en restant bien à ma place».* Consciencieux, Baltasar a emporté la formation ICP dans ses bagages, entre autres ouvrages et documentations relatifs à l'histoire du Guatemala.

La solitude

A écouter Baltasar Rodriguez, on est frappé par la conviction et la persévérance qui semblent, tout au long de sa mission, l'avoir animé. Mais si ça lui a donné des forces, si ça l'a renforcé, c'est peut-être aussi parce qu'il lui aura fallu *«se blinder».* Et se protéger, constamment, de cette fragilisation bien connue du moral qu'occasionne le sentiment de solitude. Balta ne cache pas son amertume. *«L'absence de contacts réguliers avec l'Europe, ça a été un manque énorme. Un courrier tous les quinze jours disant 'Balta, on pense à toi' m'aurait suffi… Mais ouvrir son courrier électronique et là, rien… Ce vide, j'en ai souffert, j'en ai souffert, j'en ai souffert… Inimaginable !»* Pourtant, n'avait-il pas constitué un groupe de soutien ? *«Oui, mais ça n'a pas marché comme prévu… ça a merdé, pour différentes raisons…»* regrette-t-il, renonçant à en dire plus.

Dès lors, son retour n'a rien d'évident. *«Je n'y pensais pas»* avoue Balta. *«Je n'avais pas prévu d'être dans la dèche, même s'il est vrai que je suis parti avec un budget ridicule».* Plus de logement, pas de travail, plus un sou… *«Je pense à retourner au Guatemala, en fait. Ici, je ne suis qu'un chômeur en fin de course. Là-bas, je sens que je peux y être utile».* Et de glisser un œil en direction des albums où, des innombrables photos qu'il a réalisées (environ 600), un nombre considérable le montre en situation d'enseignement. Y retourner donc ? Malgré la solitude, malgré les horreurs qu'a connu le Guatemala ? Parce qu'il s'y sent mieux considéré ? Que c'est plus valorisant ? Balta reconnaît l'ambiguïté. Il va lui falloir de toutes façons se réadapter en France, se réhabituer à l'échelle des valeurs et des réalités à l' «occidentale», et alors voir où il en est… Une chose est sûre, il ne repartira pas comme volontaire-bénévole mais selon un statut plus confortable.

L'entretien s'achève. On va faire des photocopies du relevé d'identité bancaire du compte «Baltasar Solidarité Guatemala». Ses références : BNP Bayonne, N° 30004 00305 00000534597 45.

David Berrué ■

Chargé de mission au Mouvement pour une alternative non-violente (MAN), coordinateur du Comité français pour l'intervention civile de paix (Comité ICP) - tel : 01 45 44 48 25.



Petites phrases

«On commence à fabriquer des armes pour se défendre, puis on vend des armes pour pouvoir continuer à en fabriquer, on en arrive à fabriquer des guerres pour continuer à vendre des armes»
Don Helder-Camara.

Record

Selon les estimations de l'ONU, il y a eu 191 millions de morts dans les différents conflits du 20e siècle. Plus de la moitié sont des civils. Jamais ce chiffre n'a été atteint dans l'histoire de l'humanité.

RUSSIE

Guerre contre l'alcool

Pour lutter contre le fléau national de l'alcoolisme, à partir du 1er juillet 2003, les personnes qui s'engagent dans l'armée russe n'ont plus le droit de boire de l'alcool. Qui des militaires ou de l'alcool va l'emporter ?

Pour une culture de la non-violence

Les monuments au cœur des villes *«A nos glorieux morts»,* les expositions militaires, les collections d'armes, la littérature, le cinéma et le mythe des héros, le défilé du 14 juillet, les médailles, l'enseignement de notre histoire à l'école entièrement focalisée sur les batailles, la Marseillaise, etc. Nous baignons dans une culture de violence, soigneusement entretenue par le système dominant.
Dans ce contexte, que peut être une culture non-violente ? Voici quelques pistes mises en évidence lors d'une rencontre à la Borie-Noble, en novembre 2002.

■ Les êtres humains existent par leurs liens relationnels. Relations interpersonnelles, relations avec des idées, relations avec un patrimoine, relations avec une spiritualité...

■ La dignité humaine est inaliénable et chacun doit défendre et reconnaître celle d'autrui. La dignité doit nous conduire à nous élever contre toute force destructrice, contre les souffrances et les injustices.

■ Le patrimoine naturel est sacré et doit être respecté comme tel par les humains. il faut donc combattre l'esprit de domination et d'exploitation.

■ Le pouvoir de la vérité et de l'amour est plus grand que tout autre pouvoir. La défense de ce que l'on pense être la vérité nous conduit à nous opposer à d'autres. Cela doit se faire dans le respect de l'adversaire, le refus de la force brutale, l'amour et la capacité à transformer les protagonistes dans un conflit. «Il n'y a pas de désaccord, il n'y a que des gens qui ne se parlent pas».

■ Le but à poursuivre est la recherche du bien, exigence qui existe au plus profond de chacun de nous, en particulier au sein des protagonistes engagés dans un conflit. Le respect que l'on peut leur accorder peut éveiller ou réveiller l'amour qui est en eux et la recherche de la vérité.

■ L'emploi de moyens respectueux de la dignité humaine dans la poursuite de tout objectif est constructive d'une culture durable : la non-violence. «La fin est dans les moyens comme l'arbre est dans la graine».

■ Plutôt que de répondre à la violence en imposant des souffrances à l'autre, il faut accepter des risques pour sa propre vie et développer une culture de la relation. Dans certains cas où la recherche de justice ou la défense de ses proches peut conduite à la violence, il importe de ne jamais la légitimer et de reconnaître les dommages qu'elle entraîne.

■ Personne n'a l'entière vérité.



Chacun de nous n'en voit qu'une parcelle. La culture doit se baser sur l'écoute et la compréhension mutuelle.

■ Une culture de la non-violence doit être faite par et pour le plus grand nombre. Passer d'une culture où la violence est dominante à une culture où le plus grand nombre coopère nécessite une pression transformatrice. Celle-ci ne peut se faire qu'avec le souci d'y associer le plus grand nombre.

■ Le pouvoir de la vérité et de l'amour développe la cohésion sociale. Cette cohésion sociale est l'un des piliers d'une culture de la non-violence.

Bush-erie



■ **Le déclin de l'empire américain.** En 2002, la dette cumulée aux Etats-Unis, de l'Etat, des entreprises et des ménages atteint 30 000 milliards de dollars, soit près du tiers du PIB mondial. Cette dette a triplé en trente ans, en monnaie constante. Cette dette n'est possible que parce que le dollar sert de monnaie de référence et que les Etats-Unis peuvent toujours imprimer de la monnaie en cas de tension sur le dollar. L'hégémonie du dollar sur le marché international est presque totale : 80 % des échanges sont calculés en dollars, 75 % des réserves des banques sont en dollars. En 1991, Saddam Hussein était resté en poste après la première guerre pour éviter la pression chiite dans la région. Le 2 novembre 2000, le dictateur irakien a demandé à l'ONU que les échanges pétroles contre nourriture liés à l'embargo soient facturés en euros et non plus en dollars. A ce moment-là, un euro vaut 0,82 dollar. Sur le moment, les Etats-Unis ne bronchent pas. Mais quelques mois plus tard, la Jordanie commence à signer des accords commerciaux en euros. Chavez, au Vénuezela va encore plus loin : il propose carrément des formules de troc pétrole contre marchandise, en particulier avec Cuba. Les Etats-Unis ont réagi en essayant par deux fois (un coup d'Etat et une grève) de renverser le président du Vénézuela. En 2002, les accords pétroliers entre la Russie et l'Allemagne sont renégociés... en euros. Des négociations sont engagés entre l'Espagne et l'Arabie saoudite pour des contrats pétroliers également en euros. Toujours en 2002, la Chine et l'Iran annoncent qu'elles transposent leurs avoirs de dollars en euros. Les banques centrales de Corée du Nord, de Russie, du Canada, de Taïwan... annoncent également qu'elles constituent une partie de leurs stocks en euros. Tout au long de l'année 2002, le dollar baisse. Alors que la dette des Etats-Unis est monumentale, elle est très faible dans la zone euro. Alors que tous les accords sur le pétrole étant en dollars, la brèche en euros constitue un danger évident pour les Etats-Unis : rien ne sert plus de pouvoir imprimer une monnaie si celle-ci n'est plus la référence. Aujourd'hui, l'euro vaut 1,15 dollar soit une variation en deux ans de 35 %. Si la confiance dans les finances américaines venait à disparaître avec des demandes de remboursement massives, on serait exactement dans le cas de l'Argentine. L'économie des Etats-Unis pourrait s'effondrer d'un seul coup. *(La Grande Relève, mai 2003)*

■ **Guerre rentable.** En 1991, la guerre a coûté, selon des sources américaines, 40 milliards de dollars. 10 ont été payés par les USA, les 30 autres essentiellement par l'Arabie Saoudite et le Koweït. Mais le conflit a fait monter le prix du pétrole de 15 à 42 $ le baril et la plus value aurait été de 60 milliards dont 30 ont remboursé le Koweït et l'Arabie Saoudite et 30 sont revenus aux multinationales pétrolières américaines, lesquelles ont payé ensuite 21 milliards de taxes à l'Etat américain. En fin de compte, les USA ont gagné 11 milliards, les multinationales 9 milliards, les pays arabes rien. Il n'est pas sûr que cette fois les autres pays acceptent de payer.

■ **Faux documents.** Il y a un an, les Etats-Unis ont commencé à vouloir envahir l'Irak. Pour se justifier, Washington et Londres ont transmis à l'AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique, dépendant de l'ONU, un document affirmant que l'Irak pourrait posséder la bombe nucléaire dans un délai d'un an. Ce rapport affirme par exemple que l'Irak aurait acheté 500 tonnes d'uranium au Niger. Les experts de l'ONU ont révélé, fin mars, que les documents fournis étaient faux. Ainsi, la signature du président du Niger sur un document est imitée. Une autre lettre est datée de 2000 signée par un ministre qui ne l'est plus depuis 1989.

■ **ONU : encore inefficace ?** Les déclarations américaines sur l'emploi éventuel de mini-bombes nucléaires sont en complète contradiction avec les traités internationaux. Alors que les USA font les gros yeux à la Corée du Nord pour son «intention» de posséder l'arme nucléaire, l'ONU ne bronche pas quand les USA avouent ouvertement qu'ils n'ont rien à faire des traités internationaux.

■ La mort nucléaire. Pendant une bonne partie du mois d'avril, le complexe nucléaire d'Al-Tuwaitha, au sud de Bagdad, est resté sans surveillance. Ce site autorisé et placé sous le contrôle des inspections de l'ONU renferme les sources radioactives utilisées par le milieu médical, ainsi que des stocks d'uranium naturel dont l'exploitation a été interdite dans les années 80. Les responsables du site ont fui devant l'avancée des troupes américaines. Peu conscients des risques qu'ils prenaient, des pillards ont emmené d'abord le matériel informatique avant d'emporter des sources radioactives. Selon les rumeurs qui circulent dans les villages autour, plusieurs personnes seraient rapidement mortes, début mai, des irradiations provoquées par les sources. Des produits chimiques extrêmement toxiques ont également disparu du site. La récupération d'une seule source d'origine hospitalière dans une décharge au Brésil avait provoqué la mort d'une centaine de personnes il y a quelques années. Là aussi, on peut s'attendre à de nombreux morts. Que se passerait-il si un pays possédant des réacteurs nucléaires entrait en guerre ? Réponse en Corée du Nord ?

■ 24 000 bombes, 30 000 morts. Selon les militaires US, ce sont au moins 24 000 bombes qui ont été lancées par avion. Alors qu'en 1991, 7 % étaient téléguidées, elles étaient cette fois 70 %. Par ailleurs, la marine a tiré 800 missiles téléguidés. Il y aurait eu environ 30 000 morts irakiens.



■ Pilleurs arrêtés. Parmi les premiers pilleurs arrêtés aux frontières par des inspecteurs dépêchés en urgence par Interpol : des militaires US et des journalistes !

■ Afrique spoliée. Pour financer la reconstruction en Irak, la Maison-Blanche a tout bonnement pompé dans les programmes humanitaires affectés à l'Afrique. 556 millions de dollars ont ainsi changé de destination. *(Courrier international, 17 avril 2003)*

■ La Pologne avant l'Espagne ? Alors que l'Espagne soutenait les Etats-Unis pour justifier la guerre en Irak, elle n'a fourni aucune troupe. C'est finalement la Pologne qui s'est vu confier l'administration d'une zone irakienne. De là à en conclure que l'armée polonaise est plus fiable que celle d'Espagne… C'est une réalité que l'armée espagnole est en pleine débandade depuis qu'elle est devenue une armée de métier, les jeunes boudant massivement ce métier (il y avait 50 % d'insoumission quand la conscription a été supprimée).

■ Banque de sperme. De très nombreux soldats US ont ouvert des dépôts dans des banques de sperme avant de partir en Irak. En 1991, très nombreux ont été les soldats qui sont revenus stériles des combats.

■ Conséquences environnementales. Outre la pollution définitive à l'uranium appauvri, le passage des véhicules lourds dans le désert brise la couche superficielle de sable durci provoquant d'immenses tempêtes de sable… et de particules d'uranium.

■ Uranium appauvri. Officiellement, environ 340 tonnes d'uranium appauvri ont été pulvérisées en Irak en 1991. Les chiffres pour 2003 ne sont pas connus, mais des chercheurs américains estiment qu'il y en a cette fois entre 1000 et 2000 tonnes, essentiellement autour des villes de Bassorah et de Bagdad. L'uranium appauvri en poussière s'est révélé extrêmement toxique en 1991, provoquant différentes maladies et malformations chez les nouveaunés. L'ONU qui a demandé à reprendre les missions d'inspections après la chute du régime de Saddam Hussein, s'est vu refuser l'accès à l'Irak par les Etats-Unis. L'AIEA, agence chargée des inspections de l'ONU, se plaint que les documents transmis par l'armée US soient truqués. Les Etats-Unis ne veulent pas que l'on parle de la dissémina-





DR

Quelle défense européenne ?

A en croire les médias, le débat sur une future défense européenne opposerait deux camps : ceux qui sont pour s'appuyer sur l'OTAN et renforcer ainsi les liens avec les USA (Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Pologne) et ceux qui veulent une force militaire plus européenne (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg). C'est oublier un peu vite que parmi les pays adhérents de l'Union européenne, il en existe plusieurs qui ont adopté une position de défense militaire purement passive : la Finlande, la Suède et l'Irlande. Ces pays, comme la Suisse et l'Islande, s'interdisent toute action militaire hors de leurs frontières à l'exception des opérations placées sous le contrôle de l'ONU. Dans l'optique d'une vision non colonialiste du monde, et d'une défense allant vers une défense civile non-violente, il est évident que c'est cette position non agressive qu'il faut soutenir.



Journées du désarmement nucléaire

Inaugurées en 2001 à Saintes, les prochaines «journées du désarmement nucléaire» se tiendront du 24 au 26 octobre à Vénissieux (à côté de Lyon). Saintes a été la première ville française a avoir adhéré au réseau international «Abolition 2000», Vénissieux a signé la Charte des villes de paix. Le thème de l'année sera «l'initiative franco-britannique de désarmement nucléaire» dans le cadre de la révision du traité de non-prolifération nucléaire qui doit se tenir à l'ONU en 2005. L'organisation de ces journées est réalisée par différents groupes : Action des citoyens pour le désarmement nucléaire, Appel des cent pour la paix, Association des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Mouvement de la paix, Mouvement pour une alternative non-violente, Observatoire des armes nucléaires françaises, Stop essais pour l'abolition des armes nucléaires.

■ *Stop Essais, 114, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél : 01 69 07 78 37.*

■ *MAN-Lyon, Serge Perrin, 2, allée Bernard-Halpern, 69190 Saint-Fons.*

SUISSE



DR

Vers une armée de métier

Le gouvernement suisse a fait adopter une importante réforme de l'armée par vote le 18 mai dernier. 76 % des votants ont approuvé la diminution des périodes de rappel des réservistes et la professionnalisation plus poussée de l'armée, avec à la clé une réduction des effectifs d'un tiers, pour un budget qui sera peu modifié, la technologie remplaçant les hommes.

Politique

Alter mondialisation

■ **Forum social européen.** il se déroulera du 12 au 16 novembre à Paris et Saint-Denis, sera financé en partie par le gouvernement, et tournera autour de thèmes : «contre la guerre, pour une Europe de la paix et de la justice, de la solidarité ouverte au monde» ; «contre le néolibéralisme, contre le patriarcat, pour une Europe des droits, sociale et démocratique» ; «contre la logique du profit, pour une société de justice sociale, écologiquement soutenable et pour la souveraineté alimentaire» ; «contre le processus de marchandisation, pour une Europe démocratique de l'information, de la culture et de l'éducation» ; «contre le racisme, la xénophobie et l'exclusion, pour l'égalité des droits, le dialogue des cultures, pour une Europe accueillante aux migrants, aux réfugiés, aux demandeurs d'asile». *www.2003.fse-esf.org.*

■ **Traducteurs.** Pour assurer les débats lors du forum social européen prévu du 12 au 15 novembre à Paris et Saint-Denis, les organisateurs cherchent entre 800 et 1000 traducteurs bénévoles. Hébergement et voyage sont pris en charge. Ce service est assuré par *Babels*, un réseau de traducteurs bénévoles, mis en place progressivement dans les forums sociaux. Très international, il n'est contactable que par internet : *www.babels.org.*

BELGIQUE

Cuisant échec des Verts

Lors des élections législatives du 18 mai, le parti Ecolo (francophone) n'a conservé que 4 sièges de députés sur 11. Le parti Agalev (flamand), n'a conservé aucun de ses 9 sièges. Le nombre d'élus record de la législature précédente s'explique en partie par la crise de la vache folle et des poulets à la dioxine, mais le passage d'écologistes au gouvernement n'a semble-t-il pas convaincu. Socialistes et libéraux réunissant assez de députés pour avoir la majorité sans les écologistes, ceux-ci disparaissent du nouveau gouvernement.

LARZAC, 8 AU 10 AOÛT

Rassemblement contre l'AGCS



Alors que l'Organisation mondiale du commerce négocie l'ACGS, accord général sur le commerce des services (voir dossier dans Silence n°296), un rassemblement est organisé du 8 au 10 août sur le Larzac avec réflexions, fêtes, spectacles, stands, etc. Débats sur le maintien des services publics, la préservation de l'environnement, contre la privatisation du vivant, cinéma sous les étoiles, concert gratuit avec des artistes de renommée internationale… *Construire un monde solidaire, 1, rue Droite, 12100 Millau, www.larzac 2003.org.*

Décroissance


DR

■ **Déjà récupéré ?** Le concept de décroissance est-il déjà récupéré ? En tout cas, la Banque mondiale annonce qu'en 2001, le PIB, produit intérieur brut, au niveau mondial a baissé de 0,2 % et ce sera plus en 2002. C'est l'Amérique latine qui a fait le plus d'efforts avec une décroissance de 1,1 %.

■ **Absurdités.** Encore une preuve de l'absurdité des sciences économiques. L'Allemagne a annoncé une prévision de croissance pour 2003 de 1 % dans les régions de l'ouest et de 1,3 % dans celles de l'est. La différence s'expliquerait par les chantiers qu'ont entraînés les inondations de l'été 2002. Les économistes parlent d'*«effet Kobe»* car après le tremblement de terre au Japon, en 1995, une poussée de croissance économique avait été observée dans la région sinistrée. Vive les catastrophes ! L'Irak devrait connaître une forte croissance dans les mois qui viennent !

■ **Technologie.** Après avoir expérimenté différentes méthodes de prévention contre les incendies, l'aéroport de San Francisco a adopté une méthode technologique révolutionnaire : un troupeau d'une dizaine de chèvres chargé de limiter la pousse des broussailles.

■ **Cauchemar.** Voici le communiqué du conseil national des professionnels de l'automobile, CNPA, du 7 mai 2003 : «Depuis le mois de mars, à la suite des mesures répressives du ministère de l'intérieur, les automobilistes font plus attention et il y a moins d'accidents. C'est une bonne chose en soi, mais c'est une baisse d'activité pour les gens qui en vivent». Daniel Muller, président du CNPA donne les chiffres des compagnies d'assurance qui estiment à 20 % la baisse d'accidents matériels. Selon lui, des petites entreprises sont à la veille de cesser leur activité et la profession «devra s'organiser différemment devant ce changement de comportement durable des automobilistes». Pour la suite, relire le texte de Bernard Ginesty dans Silence n°281.

■ **Poissons en voie de disparition.** On savait qu'il y a avait de moins en moins de poissons dans l'océan. Un rapport publié dans la revue *Nature* du 15 mai 2003 estime qu'il ne reste plus aujourd'hui que 10 % des gros poissons prédateurs (morues, thons, espadons, requins, églefins, raies, colins, flétans…) présents avant le début de la pêche industrielle. Cette dernière n'a véritablement commencé qu'en 1980. Si dans un premier temps, la disparition de ces poissons carnivores a permis le développement des poissons proies (sardines, anchois, chinchards, sprats…), ceux-ci sont maintenant tout aussi décimés. A l'arrivée, on estime que selon les espèces il ne reste que 5 à 24 % de la biomasse initiale.

■ **Colloque.** Pour poursuivre le débat sur la décroissance, un colloque est organisé à Lyon, à l'Hôtel de Ville, les 26 et 27 septembre. Il est organisé par les revues *L'écologiste, Casseurs de pub, Silence* ainsi que les associations *Nature&Progrès, La ligne d'Horizon, l'Institut pour la relocalisation de l'économie* et *l'Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable.* Inscription (20 euros) auprès de ce dernier : *IEESDS, 41, rue des Martyrs-de-Vingré, 42000 Saint-Étienne, tél : 04 77 41 18 16.*

■ **Livre**. Un livre reprenant les textes parus dans *Silence* et quelques autres (dont ceux à paraître en octobre) est en préparation avec les éditions québécoises *Ecosociété* et française *Parengon.* Le livre devrait sortir en octobre.

Les Verts et le Fédéralisme

La position des Verts français concernant le fédéralisme a toujours été «une Europe fédérale des régions et des peuples solidaires, ouverte à l'Est et au Sud». Mais de par leurs histoires, les autres partis Verts ne sont pas forcément sur cette position. Le record de fédéralisme est sans doute détenu par l'Espagne où il n'existe aucune structure nationale des Verts mais neuf partis régionaux. Les Verts d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas ont des visions de l'Europe assez proches de celles des Verts français. Par contre, d'autres pays ont vu la naissance de partis Verts avec une plus forte volonté centraliste (notamment à l'Est). D'autres enfin, pensent que l'Europe n'a pas de sens et qu'il faut mieux descendre à un niveau de structure uniquement régional. Cette vision différente a des conséquences évidemment sur d'autres thèmes (quelle défense par exemple). Une tentative d'harmonisation est menée au sein du parlement européen, non sans mal.

Journées d'été des Verts

Les journées d'été des Verts, rencontres annuelles des commissions des Verts, se tiendront du 21 au 24 août, à l'université de Lumigny, à Marseille. *Cécile Blèttery-Dufflot, tél : 01 53 19 53 19.*



■ **Démenti.** Attac, Greenpeace et la Confédération paysanne contestent l'information que nous avions publiée en mai comme quoi l'opération anti-OGM menée avec 32 personnalités ait été négociée à l'avance avec le CETIOM propriétaire de la parcelle.

■ **Pollution croissante.** Les surfaces, au niveau mondial, des cultures d'OGM, sont passés de 28,9 millions d'hectares en 1998, à 40 en 1999, 45,5 en 2000, 52,6 en 2001, 58,7 en 2002. *(Alternatives économiques, mai 2003)*

■ **Inde : propagande.** En 2001, deux chercheurs américains ont fait des essais comparatifs de coton transgénique sur 395 parcelles réparties dans sept Etats indiens. Les résultats annoncés sont fantastiques : 65 % de pesticides en moins, 80 % de rendement en plus. En 2002, de nombreux agriculteurs se ruent alors sur les nouvelles semences miracles. Les semences coûtaient cinq fois plus cher que les normales... et le résultat s'est révélé désastreux, le coton transgénique a été attaqué par les insectes auxquels il est censé résister. De nombreux paysans ont ainsi été ruinés. Il semble que les essais initiaux ont été truqués. Un agriculteur qui lui s'est tourné vers la bio depuis 1997, dans l'Andra Pradesh, a eu des rendements sur les cinq dernières années, meilleur de 5 à 7,5 quintaux à l'hectare selon les années. 1200 hectares de cet Etat sont maintenant cultivés en bio. *(inf'OGM, mars 2003)*

■ **Mexique : biopiraterie.** Greenpeace a convaincu le gouvernement mexicain de porter plainte devant l'Office européen des brevets, l'OEB, pour demander l'annulation d'un brevet déposé par la firme Dupont de Nemours concernant une huile de maïs riche en acide oléique. Cette huile existe en effet depuis longtemps, et naturellement, au Mexique. Le 12 février 2003, l'OEB a annulé le brevet. Un cas typique de biopiraterie.

■ **Billets transgéniques.** Les billets d'euros sont fabriqués à partir de fibres de coton. Ces fibres sont importées des Etats-Unis où aucune distinction n'est faite entre le transgénique et ce qui le n'est pas. Conclusion : nos billets comportent des OGM. Cela va être dur à boycotter ! *(Inf'Ogm, janvier 2003)*

■ **Pollution.** La firme Syngenta a renoncé à ses essais de blé transgénique en Allemagne après que la parcelle concernée ait été «polluée» par du blé conventionnel semé par les opposants. *(Campagne solidaire, mai 2003)*

■ **Pommiers dangereux.** Le gouvernement belge a interdit un essai de pommiers transgéniques après avoir constaté que les abeilles pouvaient venir butiner et provoquer une pollinisation croisée avec des pommiers normaux. *(Campagne solidaire, mai 2003)*

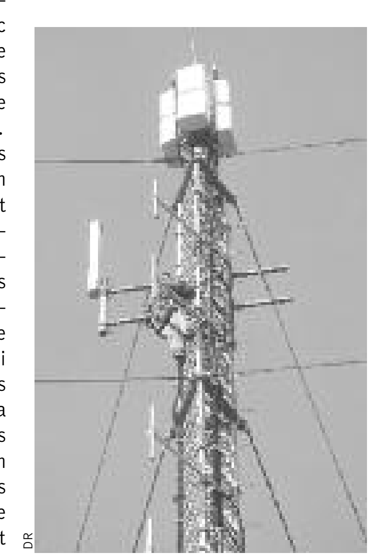
■ **Les animaux refusent les OGM.** Officiellement, il n'existe aucune différence entre une céréale OGM et une non-OGM. L'humain a besoin de lire les étiquettes pour savoir faire la distinction entre les deux, ce qui ouvre la porte à bien des malversations. Les animaux semblent plus doués. Des tests ont été effectués aux Etats-Unis dans plusieurs Etats : Iowa, Montana, Nebraska, Nord Dakota, Sud Dakota, Minnesota... proposant librement à des troupeaux de bovins de choisir entre deux nourritures : avec ou sans OGM. Les animaux commencent toujours par manger les céréales et les fourrages sans OGM ! Une autre expérience a été menée avec des singes et des tapirs au zoo de Copenhague : ils avaient le choix entre des fruits biologiques, des fruits classiques et des fruits OGM. Les singes et les tapirs commencent toujours par manger les fruits biologiques et les OGM en dernier. *(Fédération nationale de l'agriculture biologique)*

■ **Arrêté municipaux : jugement.** Depuis deux ans, les opposants aux OGM incitent les communes à prendre position contre la présence de champs OGM sur leur commune. Le gouvernement a donné l'ordre aux préfets d'attaquer au tribunal ces arrêtés. Le 27 mars dernier, le tribunal administratif devait ainsi traiter du cas de la commune de Coings (Indre), pour un arrêté datant de septembre 2001, n'autorisant sur la commune que des essais en site confiné. Le tribunal a annulé le décret sous prétexte qu'il est inutile, la commune n'ayant pas d'expérience d'OGM sur son territoire. Par contre, le jugement estime qu'un maire peut prendre un tel arrêté s'il y a sur la commune des cultures biologiques menacées par un tel voisinage.

■ **Seize parcelles.** Il n'y a eu, selon le ministère de l'agriculture, que seize parcelles d'expérimentation OGM autorisées cette année.

Téléphone portable

■ **On ne sait pas, donc c'est pas dangereux !** Le 17 avril, l'AFFSSE, Agence française de sécurité sanitaire environnementale a rendu public son premier avis sur la téléphonie mobile. Les médias ont titré que les téléphones et les antennes-relais ne posent pas vraiment de problèmes... mais qu'il convient de prendre des mesures supplémentaires pour s'en protéger ! La conclusion du rapport dit clairement : « La conclusion à l'issue de ce processus, portant séparément sur les téléphones mobiles et les stations de base, est qu'il est actuellement impossible de quantifier le risque sanitaire, ni pour le cancer ni pour les autres pathologies, car les dangers n'ont pas été établis et car la relation dose-réponse n'est pas connue pour les niveaux d'exposition actuels situés au-dessous des seuils d'échauffement». Si le principe de précaution était appliqué, cela devrait être suffisant. Mais le principe de commercialisation est le plus fort. A propos de ce rapport, les associations dénoncent le fait que l'AFFSSE n'a pris en compte pour son avis que les données transmises par les opérateurs et qu'elle ignore volontairement


DR

de nombreuses prises de positions d'experts dans le domaine qui expriment leurs craintes.

■ **Calomnies.** Dans tout rapport de force, il y a d'abord une période où l'on fait comme si l'adversaire n'existe pas. Quand il devient trop visible, commence alors la voie du dénigrement. C'est exactement ce que viennent de faire les opérateurs de téléphone (lequel ?) en transmettant à l'hebdomadaire *Le Point* un rapport soi-disant confidentiel sur leurs opposants. Nos honorables confrères ont évidemment publié les informations (24 avril) sans rien vérifier, ce qui leur vaut maintenant un procès. Ainsi, ils affirment que le conseiller technique d'Yves Contassot à la mairie dirige une mystérieuse secte *Gaïa*, alors que celui-ci est président d'une association *Le monde de Gaïa* qui œuvre à la protection des dauphins ! La présidente de *Priartem*, association qui regroupe les opposants, aurait un frère avocat, d'où un intérêt financier à faire des procès. Ce frère n'existe pas : il s'agit d'une banale homonymie. Tout cela est bon signe : cela prouve que les opérateurs commencent à avoir peur.

■ **Opportunistes.** Cela vient d'apparaître dans les fêtes écolos les moins sérieuses. Il y a des publicités dans les revues : des pastilles à coller sur votre téléphone portable qui stoppent les émissions électromagnétiques et vous évitent donc un cancer ! Evidemment, à part soulager votre porte-monnaie, cela ne marche pas. A peine plus sérieux : des stores et des films de protection à mettre sur vos vitres si vous habitez près d'une antenne. Pour être efficace, cela vous prive de lumière. C'est coûteux et cela vous promet une belle déprime par manque de soleil.

Qui utilise uniquement les médecines douces ?

2,79 % des ménages en France refusent totalement le système médical classique. Ce sont les artisans et les commerçants qui sont les plus méfiants (3,08%) et les agriculteurs le moins (1,63%), plus on est diplômé et riche, plus on se méfie. *(Insee, 1998)*

CHARENTE-MARITIME

Chantiers du futur

Les Chantiers du futur organisent à Saintes, du 28 juin au 4 juillet, la cinquième université d'été des médecines d'avenir. L'objectif de ses rencontres est de sensibiliser les thérapeutes, les associations, le public aux différentes approches des thérapies naturelles : homéopathie, médecine chinoise, ostéopathie, kinésiologie, chiropraxie, phytothérapie, aromathérapie... *Les Chantiers du Futur, 31, rue du Cormier, 17100 Saintes, tél : 05 46 90 52 77.*



Lettres contre la guerre

Tiziano Terzani
Ed. Liana Levi
2002 - 186 p. - 15 €

L'auteur, aujourd'hui retraité, a été correspondant en Asie pour des revues comme *Corriere della Sera* ou le *Spiegel*. Il habite en Inde depuis une trentaine d'années. Il est en famille, à Florence, en Italie, lorsqu'arrive le 11 septembre 2001. Ancien journaliste, il connaît bien comment fonctionnent les médias. Il décide alors d'envoyer une lettre, qui sera publiée, au *Corriere della Sera* dans lequel il incite à mener un débat sur les raisons de cet attentat, à s'interroger sur les raisons qui amènent des ingénieurs-pilotes à se suicider, et à éviter les messages simplistes et manichéens sur «le bien» et «le mal». Il rappelle que la haine ne donne naissance qu'à la haine et qu'il faut essayer autre chose. Il rappelle les réflexions de Gandhi et propose de réfléchir au conflit mis au grand jour par les méthodes non-violentes. En vain. Rentré en Inde, il assiste alors aux discours «antiterroristes», au repliement identitaire et à l'attaque de l'Afghanistan. Il décide alors de témoigner en se rendant dans un premier temps au Pakistan, à la frontière avec l'Afghanistan, puis à Kaboul, pendant un long temps, une fois les Américains installés sur place. Ayant par le passé fait de nombreux reportages sur les islamistes, il s'intéresse ici à nous montrer l'approche culturelle différente qu'il vit en Inde, au Pakistan, en Afghanistan. Sous forme de reportage extrêmement vivant, d'anecdotes, il met au jour la propagande des deux camps, la manipulation des médias : *«Etourdis par les détails [des batailles], [celles-ci] sont présentées comme des «victoires» et si nous ne nous rendons pas compte qu'en tant qu'êtres humains, nous subissons de terribles défaites : celle de recourir encore à la guerre pour résoudre les conflits et celle de refuser la non-violence, la plus grande preuve de force»* [p.76-77]. Il met en évidence l'ignorance des Occidentaux vis-à-vis de la culture orientale : *«ce lien incroyable de fraternité musulmane qui pour nous autres Occidentaux est parfois difficile à comprendre, habitués que nous sommes à penser de plus en plus ce qui est 'mien' et de moins en moins ce qui est 'nôtre'»* [p.84]. Prônant sans cesse le dialogue comme mode de résolution des conflits, il anticipe déjà sur la suite : une course sans fin de l'empire américain (le livre a été publié en Italie avant la mobilisation contre l'Irak). Il propose comme le fait un universitaire d'origine palestinienne aux Etats-Unis de *«créer des champs de compréhension, au lieu des champs de bataille»* [p.47]. Il nous rappelle aussi sa connaissance des Etats-Unis. Un jour qu'un ami lui montre au centre de Washington la statue gigantesque de Lincoln, il ne peut s'empêcher de comparer avec les statues de Kim Il Sung en Corée du Nord : *«Le parallèle ne résidait pas seulement dans le gigantesque des monuments, mais dans le fait que les Américains me semblaient eux-mêmes victimes d'un lavage de cerveau : ils disent tous les mêmes choses, ils pensent tous de la même façon. La différence est que, contrairement aux Nord-Coréens, ils croient le faire librement et ne se rendent pas compte que ce conformisme est le fruit de tout ce qu'ils voient, boivent, entendent et mangent»* [p.18]. Et si nous suivons les messages officiels, c'est parce que *«notre monde est devenu ainsi : la publicité a remplacé la littérature, les slogans nous frappent davantage désormais que la poésie et ses vers. L'unique façon de résister est de s'obstiner à penser avec sa tête et surtout à sentir avec son cœur»* [p.78]. Rappelant l'énorme avancée de réflexion qu'a produit en son temps Gandhi, notamment lorsqu'il jeûna contre la séparation des mulsulmans et des hindous dans ce qui sera ensuite le Pakistan et l'Inde, Tiziano Terzani conclut : *«Encore plus qu'en dehors, c'est en nous que sont les causes de la guerre. Elles sont dans le désir, la peur, l'insécurité, l'avidité, l'orgueil, la vanité. Nous devons nous en libérer peu à peu. Nous devons changer de comportement. Commençons à prendre les décisions qui nous concernent et concernent les autres sur la base de plus de moralité et de moins d'intérêts. Faisons ce qui est juste plutôt que ce qui nous arrange. Apprenons à nos enfants à être honnêtes et non tricheurs. Retrouvons des traditions de correction, réapproprions-nous la langue, où le mot 'Dieu' est devenu une sorte d'obscénité, et recommençons à 'faire l'amour' au lieu d''avoir des rapports sexuels'. A la longue, cela change beaucoup de choses. (...) Une civilisation se renforce avec sa détermination morale plus qu'avec de nouvelles armes. Nous devons prendre le temps de réfléchir, de faire silence. Nous sommes souvent angoissés par la vie que nous menons, comme l'homme qui fuit effrayé par son ombre et par l'écho de ses pas. Plus il court, plus il voit son ombre le poursuivre, plus il court, plus le bruit de ses pas devient fort et le trouble, jusqu'à ce qu'il s'assoie à l'ombre d'un arbre. Faisons de même (...). La route est longue et reste souvent à inventer (...) Alors bon voyage ! Au dehors comme au dedans»* [p.184-185]. MB.

Anthologie de la connerie militaire

Lucien Seroux
Ed. AAEL (8, impasse Bagnolet, 31000 Toulouse)
2003 - 192 p . - 10 €

Comme le rappelle François Cavanna cité en introduction *«on ne part pas à la guerre comme ça, de but en blanc. Il y a la préparation. Avant de partir pour la guerre, il faut être très en colère. Absolument indispensable. Vos chefs, vos gouvernants, vos journaux-radios-télés s'emploient activement à vous gonfler la glande du chauvinisme»*. Et pour ne pas rester en reste, il faut s'y prendre très jeune, ce qui explique que nombre de livres scolaires, au lieu de nous raconter la vie des gens dans le passé, nous tartinent essentiellement des récits de batailles glorieuses. Evidemment, il n'y a pas l'odeur. Louis Scutenaire, toujours cité dans l'introduction nous le rappelle : *«chaque livre d'histoire en se fermant fait le même bruit : 'abrutis'»*. En ces temps où l'on nous bassine entre axe du mal et mondialisation de l'économie, voici un premier tome (il y en aura au moins quatre) des textes les plus cons de la propagande militaire. Ça manque un peu de citations récentes (pourtant en cherchant du côté des interventions françaises en Afrique, de George Bush..., on doit en avoir des stocks). Un livre qui fait rire jaune. FV.



La guerre secrète des OGM

Hervé Kempf
Ed. Seuil
2003 - 306 p. - 19 €

Hervé Kempf, responsable de la rubrique environnement au quotidien *Le Monde* a fait ici un énorme travail de documentation pour écrire une histoire du développement des OGM. Ses recherches l'ont mené à l'immédiate après-guerre quand des physiciens, dégoûtés du développement de l'arme nucléaire, se tournent vers la biologie. La première manipulation génétique



remonte à 1960 avec l'introduction de molécules radioactives sur de l'ADN. Nous sommes au centre de recherches nucléaires de Mol, en Belgique. Cette expérience attire tout de suite une multinationale de la chimie : Monsanto. En 1972, à Stanford, une expérience permet de faire passer de l'ADN d'une espèce vers une autre. Cela lance l'idée de faire des organismes ayant des propriétés spécifiques. Parallèlement, le mouvement contre la guerre du Vietnam critique la militarisation de la recherche et s'inquiète de ces recherches. C'est la naissance au niveau international du mouvement écologique. De nombreux scientifiques s'interrogent sur le sens de la science. La peur du clonage est déjà là. Celle d'un virus incontrôlable également. Hervé Kempf trace ainsi en parallèle le développement d'une technique, son contrôle par des firmes privées, et de l'autre un mouvement d'opposition, critique vis-à-vis de la technique où sont moteurs des scientifiques inquiets. Le débat devient public quand un groupe de manifestants, mené par Jeremy Rifkin, en 1978, perturbe une séance de l'Académie des sciences américaine en déployant une banderole annonçant «Nous créerons la race parfaite»... avec la signature de l'auteur : Hitler. En France, un appel signé de 300 chercheurs en biologie est rendu public en 1975 demandant l'arrêt de ces expériences. Les manipulateurs en biologie se lancent alors dans la manipulation de l'opinion en mettant en avant la lutte contre la faim dans le monde et la découverte de nouveaux médicaments. C'est également l'époque où les groupes chimiques commencent à absorber l'agro-alimentaire et à racheter les semenciers. En 1980, un jugement américain estime qu'un micro-organisme manipulé peut être protégé par un brevet. La marchandisation de la vie franchit une nouvelle limite. Qui dit brevet dit argent. Les multinationales sont prêtes et investissent massivement dans un domaine où aujourd'hui encore, elles ne sont pas rentrées dans leurs frais. L'opposition se développe en Europe, dans le sillage de la percée des Verts. Plusieurs propositions de loi restrictives sont repoussées in extremis dans plusieurs pays suite à un lobbying efficace des grandes firmes. Malgré cela, un moratoire européen est décidé (remis en question actuellement). La contestation s'étend au sud : au Brésil (José Lutzenberger), en Inde (Vandana Shiva). Hervé Kempf consacre un chapitre à la France où, comme pour le nucléaire, la contestation n'est pas au niveau des autres pays européens (et où Voynet signe à contre-courant). En 2000, Monsanto croit avoir gagné en multipliant les cultures

NOUS AVONS ÉGALEMENT REÇU

■ **Another kind of space, creating ecological dwellings and environments,** *Alan Dearling et Granham Meltzer, Enabler publications, 3, Russell House, Lym Close, Lyme Regis, Dorset, UK DT7 3DE, 2003, 162 p.* Le titre de ce livre en anglais pourrait se traduire par «Une autre sorte d'espace, créer des habitats et des environnements écologiques». Le concept d'habitat écologique est particulièrement flou et les auteurs annoncent qu'ils ont fait leur choix au feeling : cela va des campements provisoires sur des sites occupés par des militants à des rénovations de grande ampleur comme Hundertwasser à Vienne. Le livre présente aussi bien des maisons traditionnelles (vernaculaires) que des œuvres artistiques délirantes. Le concept de maison «soutenable» couvre aussi bien des maisons autonomes en énergie qu'autoconstruites. Le livre présente ainsi un grand nombre de réalisations, malheureusement avec des photos nombreuses mais de mauvaise qualité. Ceux qui lisent l'anglais pourront découvrir des maisons de toute sorte : nomades, troglodytes, flottantes... Stimulant pour l'imagination.

■ **Les eaux minérales,** *Pascal d'Erm, éd. du Rouergue (Rodez), 2003, 96 p. 10 €.* Agréablement illustrée, la présentation des eaux minérales est trop complaisante : il faudrait rappeler que ces eaux coûtent cher et qu'elles ne sont le plus souvent pas utiles. L'eau du robinet est très souvent potable et sinon un filtre à osmose coûte moins cher. Les eaux minérales doivent être considérées comme un luxe.

■ **Les thés verts,** *Emmanuel Duquoc, Bruno Suet, éd. du Rouergue (Rodez), 2003, 96 p. 10 €.* Le thé que nous consommons (noir et en sachet) n'a que peu de rapport avec le thé oriental. Une histoire des thés et un rappel des traditions orientales pour déguster au mieux les variétés de thé. Nombreuses photos.

■ **Quelle «autre mondialisation» ?** *Revue du Mauss, n°20, Ed. La Découverte, 2002, 360 p. - 27 €.* Un autre monde est possible. Le slogan des forums sociaux est sympathique, mais que met-on derrière cette formule ? Il y a une diversité de réponses et toutes ne sont pas forcément cohérentes. Ce numéro lui-même en est un bon exemple : cela va de la position religieuse d'un Daniel Cohen à la sainte-croissance à

en plein champ. C'est compter sans l'Europe, qui en pleine crise de la vache folle, va devenir méfiante sur les produits transgéniques importés des USA. Greenpeace et Ecoropa entrent alors en jeu et multiplient les actions. Aux USA, les incidents viennent tempérer les résultats des cultures OGM. Les paysans montent au créneau : la culture en plein champ constitue une pollution irréversible. Aujourd'hui rien n'est joué. Aux USA le débat est passé au second plan après le 11 septembre. En Europe et dans les pays du Sud, les réticences sont toujours vives. Les grandes firmes battent de l'aile. Hervé Kempf termine sur un message d'espoir : la vie n'est pas une technique que l'on manipule et la solidarité internationale peut venir à bout des plus riches lobbys financiers. MB.

Economies d'énergies et confort dans l'habitat

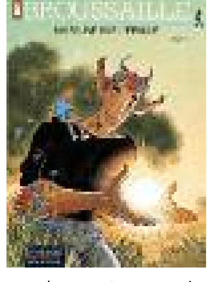
Serge Meyer, Benoît Roth, Alain Thiébaut
Ed. SAEP, 68040 Ingersheim
2003 - 80 p. - 8,90 €

Voici un livre d'une grande qualité graphique, tout en couleur, qui en 80 pages donne une multitude de conseils en économies d'énergie en mettant l'accent sur ce qui n'est pas coûteux. Il y a même en photos comment se faire son capteur solaire à eau de manière simple. Les auteurs en ont même oublié de dénoncer le chauffage électrique au départ tellement c'est évident. Une critique que l'on retrouve simplement dans une comparaison entre deux maisons, en fin d'ouvrage. Excellent rapport qualité-prix. FV.

BANDES DESSINÉES

Broussaille : un faune sur l'épaule

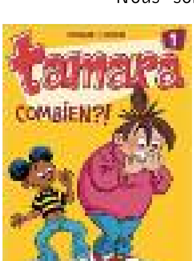
Frank
Ed. Dupuis
2003 - 48 p. - 9 €



Depuis des années, Frank nous enchante avec ses bandes dessinées écolos. Son héros, Broussaille, plein d'optimisme, amoureux de la nature, apprend, aventure après aventure, à se méfier du monde des technocrates. Après un détour en Afrique («Sous deux soleils»), Frank a réalisé ici ce qui est sans doute son ouvrage le plus intime : il met en scène en effet l'aventure intérieure de Broussaille, pose des questions sur ce que pourrait être une spiritualité en harmonie avec la Terre. Pour cela, il fait renaître le personnage du faune, mi-animal, mi-humain, philosophe et enseignant, compagnon d'aventure et de questions. Dans un style éblouissant, Frank nous fait réfléchir sur le vrai sens de la vie, sur les chemins du bonheur, bien loin de la pollution des villes, des spéculations de l'argent, de la mondialisation ambiante. Le livre est découpé en petites fables, autant de prétextes pour le dessinateur pour nous emmener dans un monde onirique où fleurit la nature et chante la faune. Une grande leçon de respiration, pour apprendre à vivre à son rythme. A déguster. MB.

Tamara : combien ?

Zidrou et Darasse
Ed. Dupuis
2003 - 48 p. - 8,20 €



Cette nouvelle série, autour des questions d'une adolescente mal dans sa peau, mérite le détour. Enfin, une BD loin des clichés familiaux habituels. Nous sommes là dans une famille recomposée. Le beau-père et la demi-sœur sont brésiliens. On y parle des questions de société sans dramatiser. Après bien des péripéties, souvent liée à son tour de taille, elle finira quand même dans les bras d'un garçon ! MB.

LE LIVRE DU MOIS

Balades dans un autre monde

Michel Nejszaten - Ed. Vivre...S, (place Cardinal-Mercier, 16, B 4102 Seraing) - 2003 - 68 p. - 6 €

Les entreprises «alternatives» fleurissent dans les salons écolos, plus rarement dans les manifestations altermondialisation. Alors que le capitalisme se prétend pensée unique, y a-t-il dans ces entreprises les pistes pour une autre société ? L'auteur a rendu visite à des structures dans le domaine de l'alimentation, de l'éco-construction, de l'habillement, de l'entretien, de la santé, du recyclage, de l'économie sociale, du financement, du tourisme. Au total une cinquantaine d'entrevues (la moitié dans la bio, 17 coopératives, 17 sociétés, 6 associations, 7 indépendants). La première partie de cette brochure rend compte des visites. La deuxième partie essaie d'analyser l'évolution de ces entreprises alternatives. Michel Nejszaten met tout de suite en lumière une contradiction : soit l'entreprise refuse de grandir pour maintenir une forme de travail relativement correcte (entraide, spécialisation du travail sans hiérarchie), mais alors elle se contente d'un certain confort dans sa niche et ne prétend plus changer la société ; soit elle grossit, pèse économiquement, mais perd ses qualités relationnelles internes (cas nombreux dans la bio). La solution : peut-être remplacer la croissance de l'entreprise par sa multiplication en réseau comme l'exemple des Biocoop en France. Il pose aussi la question de la concurrence : il a rencontré plusieurs entreprises qui collaborent entre elles, mais si le nombre d'entreprises de développe suffisamment que se passerai-t-il ? Il y a déjà une forte concurrence dans certains domaines (la peinture bio par exemple). Il note que si la qualité est mise en avant partout, la question du social reste souvent en arrière-plan (entreprises dans le domaine des énergies renouvelables par exemple). Aussi alternatives soient-elles, toutes les entreprises doivent avoir un fonctionnement compatible avec le système (pour les finances, l'hygiène, le droit du travail...). il y a donc sans cesse des compromis. Une entreprise qui fonctionne de manière alternative dans un domaine utilise des produits qui ne sont pas alternatifs dans un autre (il n'y a pas d'ordinateur alternatif !). Cette imbrication entre mode alternatif et mode conventionnel pose des problèmes : comment percevoir l'exploitation vis-à-vis des pays du Sud (où sont fabriqués les composants d'un ordinateur, la fibre d'un tissu, les chaînes de vélo, l'extraction du pétrole pour les emballages en plastique...). Côté social, il y a souvent au départ une volonté de coopération démocratique, mais il existe presque toujours une hiérarchie de fait entre les fondateurs d'un projet et ceux qui le rejoignent ensuite. L'auteur signale d'ailleurs que pour ses entretiens, la plupart du temps, il est reçu par les fondateurs, voire les directeurs, pas par les employés. Plus l'entreprise grossit et plus la spécialisation se manifeste, avec des écarts de salaire, l'apparition de tâches répétitives aliénantes... Plus de démocratie et d'autogestion entraîne souvent les revenus vers le bas. Enfin, l'auteur pose la question du rapport au consommateur : même si l'entreprise fonctionne effectivement en développant bon nombre d'alternatives, en quoi cela est-il perceptible par le consommateur, en quoi cela l'incite-t-il à changer son comportement, à être autre chose qu'un consommateur ? Même remarque et mêmes limites avec le voisinage. L'écart avec le capitalisme reste donc extrêmement fragile, ce qui explique d'ailleurs que les grandes entreprises reprennent à leur compte les bonnes idées. A quelques exceptions près (La Poudrière, La Baraque), les classes pauvres sont absentes, ce qui pose un problème social de représentation dans la société. Vraiment un excellent travail qui pose une impressionnante liste de bonnes questions. MB.



Courrier

Emmaüs

Je viens de lire avec attention les articles du numéro 295 au sujet des déchets et je m'étonne d'y avoir lu les noms de structures telles que Envie et que pas une fois le nom d'Emmaüs ne soit cité.

Pourtant, il me semble qu'Emmaüs joue un rôle important dans ce domaine.

Certes le mouvement Emmaüs est vaste et englobe beaucoup d'activités, mais je vous parlerai de l'action des communautés que je connais le mieux étant moi-même impliquée bénévolement dans l'une d'elles.

Une communauté a pour première vocation l'accueil de personnes en difficulté, sans aucune distinction. Ces personnes sont appelées des compagnons ou compagnes. Une communauté tente de redonner un sens à leur existence et de leur permettre de retrouver dignité et liberté grâce au travail partagé. Pour cela, les compagnons récupèrent des objets qui sont donnés à Emmaüs, les trient, les réparent, les revalorisent et les mettent en vente à des tarifs réduits. Les métiers d'Emmaüs sont variés : chauffeurs, menuisier, réparateur de vélos ou d'appareils électroménagers, vendeurs... On essaie de mettre en valeur au maximum les connaissances et le savoir-faire de chaque compagnon.

Une deuxième chance pour les hommes, une deuxième vie pour les objets.

Le souci premier est bien sûr l'humain, mais la revalorisation de l'objet n'est pas négligée car sa vente est la seule source de revenus de la communauté. En effet, à Emmaüs, on désire vivre sans subvention de fonctionnement (le slogan d'Emmaüs Toulouse est : *0 % de subvention, 100 % de subversion*).

Je vous précise aussi que bien que fondé par l'abbé Pierre, ce mouvement est totalement laïque. Je crois que ce mouvement a quelque chose d'alternatif. Il n'est pas parfait, loin de là, mais il vaut la peine qu'on s'y intéresse.

Je reviens donc à mon observation du début : le fait qu'Emmaüs n'est pas cité est-il intentionnel ? (...)

Marie-Noëlle Lagarrigue ■
Tarn

Silence : *il nous semblait avoir compris qu'*Envie *était le nom pris maintenant par les magasins d'Emmaüs.*

Réseau Européen des Ecovillages

Certains articles parus dans Silence, depuis trois ans, ont apporté à plusieurs reprises des informations erronées sur les réseaux «écovillages» du GEN, Global ecovillage network. C'est la raison pour laquelle il nous semble important aujourd'hui, en tant que membres du bureau de l'association du GEN-Europe, de présenter ici très clairement les différents domaines concernant le fonctionnement de notre association : buts, membres, financement, responsabilités, et processus de prise de décision.

Le «Réseau mondial des écovillages» est né lors d'une conférence qui eut lieu à Findhorn (Ecosse) en 1995. Par la suite, les responsables des principales structures «écovillageoises» réparties dans les cinq continents décidèrent de créer des organismes régionaux, complètement indépendants l'un de l'autre pour leur fonctionnement . L'association GEN-Europe fut créée en 1996, en liaison étroite avec le mouvement écovillage d'Afrique et du Moyen-Orient.

Les buts du GEN-Europe sont :

■ l'application de l'Agenda 21 de la Conférence de Rio , par l'installation de nouvelles structures de vie

■ la promotion du concept «écovillage» à travers l'échange d'informations, les partenariats, l'éducation et le travail en réseau

■ le soutien au développement d'écovillages et de réseaux nationaux d'écovillages

■ la reconnaissance des principes et des projets «écovillages» dans le cadre des instances publiques.

Les membres du GEN-Europe ayant un droit de vote aux Assemblées Générales annuelles peuvent être, soit des réseaux nationaux d'écovillages, soit des structures écovillageoises ayant adhéré directement. Il existe actuellement 16 réseaux nationaux, membres du GEN-Europe, et 19 nationalités y sont représentées. De plus, 30 «écovillage supporters» adhèrent à l'association, sans droit de vote aux AG. Ce sont, soit des structures ayant établi un projet d'écovillage, soit des personnes ou associations désirant soutenir le mouvement.

Il est important de mentionner ici que l'une des grandes richesses du GEN-Europe vient de sa très grande diversité, que celle-ci soit constituée par toutes les différentes cultures représentées, ou par la variété des fondements à l'origine de la création des écovillages qui en sont membres. En effet, certaines structures, comme celles de Findhorn (Ecosse), se sont développées autour d'un lien spirituel très fort, et d'autres, comme celles d'Elfi (Italie) ont plutôt une philosophie «anarcho-libertaire».

La recherche d'un nouveau mode de vie écologique et solidaire, objectif commun à tous les membres du GEN-Europe, permet une cohésion au sein de cet organisme où la diversité devient une véritable «force» pour chacun de ses membres...

Le financement du GEN a été le principal sujet des critiques émises dans des articles provenant de personnes engagées elles aussi dans la dynamique «écovillage». Le but de cette mise au point n'est pas de retracer toute l'histoire de cette controverse, mais, en tout cas, de rectifier certaines erreurs et d'apporter d'autres informations, qui nous paraissent essentielles.

Pendant les cinq premières années de son fonctionnement (1996-2001), le GEN-Europe et les autres réseaux régionaux d'Asie/Océanie et d'Amériques ont couvert la plus grande partie de leurs besoins financiers grâce à la Fondation Gaïa, créée par Ross Jackson, un canadien vivant au Danemark. Cet homme, un conseiller financier ayant effectué en Inde un véritable changement de conscience, s'est engagé fermement et d'une manière très active, à soutenir l'éclosion du mouvement des écovillages, comme une alternative essentielle au modèle économique et social actuel.

Les revenus de la Fondation Gaïa provenaient, jusqu'en 2001, d'un système informatique donnant des prévisions aux entreprises sur les fluctuations des cours des principales devises monétaires. Ross Jackson avait décidé, en fait, d'apporter une aide substantielle à des initiatives recherchant une alternative économique et sociale grâce à des revenus provenant des fondements du système économique actuel. Est-ce un mauvais choix ? Personnellement, je ne le pense pas. N'est-ce pas, en fait, ce que nous faisons la plupart du temps, dans cette société (dont nous sommes partie prenante) lorsque nous voulons financer un projet, même s'il est alternatif ? D'où provient l'argent des subventions que nous demandons à l'Etat, à l'Europe, ou à des fondations privées ? Savons-nous, d'autre part, d'où provient l'argent de nos propres revenus, dans cette société fondée sur le profit ?

Il est certain que le financement apporté, au départ, par la Fondation Gaïa a pu permettre le démarrage et l'épanouissement des réseaux actuels d'écovillages à travers le monde.

D'autre part, il est important de savoir que la recherche d'un autre fonctionnement économique est au centre des initiatives de plusieurs écovillages reliés au GEN-Europe, et que certains l'ont déjà concrétisée à travers différents moyens, comme la création de leur propre monnaie, ou un système d'échanges «éthiques» avec d'autres écovillages au sein du réseau.

Depuis 2001, comme cela était prévu, d'autres sources de financement ont été trouvées par les différents réseaux. Le GEN-Europe, par exemple, a obtenu en juillet 2001 une réponse favorable à sa demande de financement adressée à la Direction de l'environnement de la Commission européenne

A partir de cette année 2003, la majorité de son financement proviendra donc de l'Union européenne, et il ne restera plus aucune aide de la part de la Fondation Gaïa. La transition a pu être réussie, comme nous l'envisagions au départ.

Les responsabilités et les décisions, au sein du GEN-Europe, sont prises d'une manière tout à fait «transparente» et «démocratique». Depuis le début, beaucoup de temps a été consacré, chaque année, à l'amélioration du fonctionnement de la structure vers une organisation et une prise de décisions toujours plus démocratiques et consensuelles.

Tous les deux ans, un nouveau «conseil» de cinq membres est élu par l'Assemblée générale et constitue le pouvoir exécutif. Ce conseil choisit, environ tous les quatre ans, le lieu où sera situé le secrétariat général, et les personnes qui en seront responsables. Ce conseil communique très régulièrement, et se réunit trois fois par an, pendant trois ou quatre jours.

Cette année, l'écovillage de Torri Superiore (Italie), après avoir exercé le secrétariat avec une très grande compétence pendant quatre années, passe le relais à des personnes situées dans deux autres structures écovillageoises pleines d' expérience : Findhorn- (Ecosse), et Zegg (Allemagne).

Le Conseil du GEN-Europe est composé actuellement de Lucilla Borio (Torri, Italie), Jonathan Dawson (Findhorn, Ecosse), Nicole Grospierre (Réseau Polonais), Insa Freeze (Réseau Danois), Jean-Michel Pochat (Réseau Français).



En espérant que ces informations auront pu apporter des clarifications nécessaires sur notre fonctionnement, nous répondrons avec plaisir à toute question et à toute précision supplémentaire.

Jean-Michel Pochat ■

GEN-Europe c/o Chantal Guigner, rue Corsiere, 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye.

Eoliennes

«Le moulin à vent des temps modernes» ou le «moulin à nuages» sont des termes poétiques destinés à faire passer la pilule du progrès technologique. Jacques Ellul appelait cela l'assimilation (voir *La métamorphose de la bourgeoisie*). L'énergie éolienne qui peut se concevoir à l'échelle humaine est assimilée pour devenir l'industrie du renouvelable qui va permettre aux écolos et aux bourgeois bohèmes de satisfaire leur côté «vert», leur bonne conscience et à la société de consommation de pouvoir continuer à consommer de plus en plus d'électricité, de biens matériels, de rouler avec les automobiles (puisque l'énergie est renouvelable, pourquoi se priver ?). C'est le fameux effet rebond ! (voir *Silence* n°280).
Bientôt, quand nous aurons des millions d'aérogénérateurs, la Terre tournera au rythme des pales, en sens inverse de ce que l'on cherchait à promouvoir... Il est temps comme le dit Pierre Rabhi de retrouver le bon sens.
Ellul, visionnaire s'il en est, a posé les bases de l'écologie en mettant la technique et le technicien au centre du problème. Serge Latouche continue en s'en inspirant pour proposer la «décroissance soutenable», seule alternative pour s'en sortir. Cicéron disait déjà (48 avant notre ère) : «Nous devons agir de manière à ne pas lutter contre les lois universelles de la nature, mais les lois sauvegardées, suivant notre tempérament personnel».
Il faut donc retrouver le chemin de l'autonomie alimentaire et énergétique et par là celui du lien social et du partage.
Certains écolos de Silence, du réseau Sortir du nucléaire, du Mouvement pour l'insurrection des consciences — dont je fais partie — trouvent les éoliennes belles. Pas moi.
La technologie mange la nature et la Terre souffre. Je n'ai pas envie de léguer une terre aussi meurtrie à mes enfants et petits-enfants.

Jean-Yves Bousserau ■

Gironde.

Nef : compromis ou compromission

(...) En tant que correspondant dans le Gard de la Nef, j'essuie moi-même régulièrement des critiques du type de celles publiées dans votre courrier. Si, sur le principe, elles me paraissent à la fois légitimes et nous obligent à encore plus de vigilance, elles dépassent souvent leur but et ne tiennent que très peu compte de la réalité des rapports de force.
Je sais que Jacky Blanc a répondu à Pascal Brégeon de son côté, mais je ne serais pas mécontent que votre lecteur sache ce que j'en pense moi. A savoir que si j'ai fait l'essentiel de ma carrière dans les entreprises où se pratiquent les méthodes qu'il condamne, sa manière d'en juger à propos de la Nef me paraît tout à fait déplacée. Il n'y a pas de problème de «hiérarchisation» parmi la petite vingtaine de salariés qui constituent l'effectif, un effectif dont la croissance très lente et très prudente ne donne pas lieu à de tels bouleversements. Je rêverais pour ma part que les entreprises se comportent aussi mal que la Nef. Je doute que leur personnel aurait à s'en plaindre. Je ne vois pas en quoi le recours à des conseils extérieurs devrait caractériser un «managment» condamnable. Ce genre d'assertion du style «le bébé avec l'eau du bain» peut donner à son auteur la grâce d'un ange en plein vol, grand bien lui fasse, mais associée à d'autres, qui concernent par exemple le rapprochement Crédit coopératif/Banques populaires, dont nous n'avons aucune raison de nous réjouir, bien entendu, elles contribueront à charger la caricature du «beau rêve évanoui».
On en a un peu marre des ayatollahs de tout poil pour qui compromis = compromission, sans chercher à comprendre, grands donneurs de leçons et rarement au charbon.
J'espère trouver dans Silence la mesure qui convient et qui n'est pas incompatible avec l'enthousiasme des convictions fortes.

Georges Pons ■

Gard.

COLLOQUE

26 et 27 septembre 2003 - Hôtel de ville de Lyon



L'héritage de Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994)

La décroissance soutenable

Bioéconomie, écologie et simplicité volontaire

Avec Jacques Grinevald, Serge Latouche, Pierre Rabhi...

Inscription 20 € sur papier libre (chèque à l'ordre de l'I.E.E.S.D.S.), 41, rue des Martyrs de Vingré - 42000 Saint-Etienne
Tél./Fax. : 04 77 41 18 16 - Courriel : contact@decroissance.org - www.decroissance.org

I.E.E.S.D.S.

Institut d'études économiques et sociales pour la décroissance soutenable











